

Université de Montréal

Le quartzite de Ramah au Mushuau Nipi, Nouveau Québec
Analyse du débitage dans une perspective chronologique et contribution à l'étude des
réseaux d'échange

Par
Francis Bellavance

Département d'anthropologie
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de Maître ès Science
en anthropologie

Août, 2006

© Francis Bellavance, 2006



GW

4

U54

2007

V.007

Direction des bibliothèques

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Le quartzite de Ramah au Mushuau Nipi, Nouveau Québec

Présenté par :

Francis Bellavance

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

M. Adrian Burke

.....
Président-rapporteur

M. Claude Chapdelaine

.....
Directeur de recherche

Mme Louise Paradis

.....
Membre du jury

RÉSUMÉ

Ce mémoire cherche à répondre à deux questions concernant l'usage du quartzite de Ramah au Mushuau Nipi (un lac situé à 240 km au nord de Shefferville, Québec) situé à 240 km au nord de Schefferville): « Pourquoi recherche-t-on le quartzite de Ramah? » et « comment son utilisation se modifie t-elle dans le temps? ». Un total de 6306 éclats de cette matière, répartis sur quatre périodes d'occupation, ont été analysés. De plus, 193 outils ont été pris en considération afin d'appuyer les résultats. Les analyses lithiques portaient sur l'économie que les groupes faisaient de cette matière première exotique, au Mushuau Nipi.

Il ressort de ce travail que les groupes du Mushuau Nipi obtenaient surtout le quartzite de Ramah pour la fabrication de pointes de projectile. Les échanges avaient souvent lieu avec des groupes paléo-esquimaux et thuléens. Ces derniers donnaient possiblement le quartzite de Ramah aux Amérindiens afin de limiter les conflits territoriaux avec cette culture. De leur côté, les Amérindiens l'acquéraient pour la valeur symbolique qu'elle présente.

La présence des Paléo-Esquimaux et des Thuléens sur la côte du Labrador semble être un facteur adéquat pour expliquer la variabilité chronologique de la collection. À l'Archaïque maritime (6000 à 3700 A.A.) et à la période indienne intermédiaire (3000 à 1500 A.A.), les groupes semblent parfois acquérir le quartzite de Ramah directement à la source. L'Archaïque maritime est aussi la période où la matière première est la moins économisée. À la période indienne intermédiaire, le rapetissement des pointes en quartzite de Ramah dénote un effort pour économiser la matière. Au cours du complexe Point Revenge (1500 A.A. à 1534 A.D.) et de l'Historique ancien (1534 à 1800 A.D.), la taille d'outils unifaciaux, particulièrement des grattoirs, prend de l'ampleur. Cependant, il semble s'agir d'un choix culturel. À l'Historique ancien, la côte du Labrador est occupée par les Thuléens. Ils semblent moins enclins à faire circuler la matière exotique, puisque les groupes du Mushuau Nipi effectuent un réaffûtage plus minutieux et un recyclage plus important des éclats.

MOTS CLEF

Lac de la Hutte Sauvage, Paléo-Esquimaux, Thulé, éclats, mythes, Amérindiens, psychologie évolutive, Archaïque maritime, complexe Point Revenge, archéologie.

ABSTRACT

This thesis tries to answer two questions about the use of Ramah quartzite at the Mushuau Nipi (a lake 240km north of Shefferville, Quebec): “Why was Ramah quartzite acquired?” and “How its use changed over time?”. In all, 6,306 Ramah quartzite flakes, spread over four occupation periods, were analyzed. In addition, 193 tools were considered to support the results. The lithic analyses were centered on the economic choices of the human groups with this exotic material, at the Mushuau Nipi.

What comes out of this work is that the Mushuau Nipi groups would get the Ramah quartzite primarily to make projectile points. The trading would often take place with Paleo-Eskimo and Thule groups. They probably gave it to the Amerindians to avoid territorial conflicts with them, while the former wanted it for its symbolic value.

The Paleo-Eskimo and Thule groups presence on the Labrador coast seems to be a good explanation for the chronological change of the collection. During the Maritime Archaic (6000 to 3700 B.P.) and the Intermediate Indian Period (3000 to 1500 B.P.), it looks like groups sometimes collected Ramah quartzite directly at the source. The Maritime Archaic also is the era during which this material is used more freely. During the Intermediate Indian Period, the small size of the projectile points made of Ramah quartzite shows an effort to save the material. During the Point Revenge Complex (1500 B.P. to A.D. 1534) and the early historic period (A.D. 1534 to A.D. 1800), the knapping of unifacial tools, especially scrapers, grows, but it seems to be a cultural choice. During the early historic period, the Labrador coast is controlled by the Thule Groups who may not have been as keen to trade the material because the Mushuau Nipi groups recycled the material much more.

KEYS WORDS

Indian House Lake, flakes, Nunavik, Ramah quartzite, exchange system, myths, Paleo-Eskimos, Thule, cognitive evolution, Maritime Archaic.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
RÉSUMÉ	
ABSTRACT	
TABLE DES MATIÈRES	i
Liste des tableaux	v
Liste des figures	xi
Liste des abréviations	xiii
Liste des annexes	xiv
INTRODUCTION	1
1. CADRE DE RÉFÉRENCE	4
1.1. Milieu biophysique	4
1.1.1. Emplacement de l'aire d'étude	4
1.1.2. Distribution des matières premières	5
1.1.2.1. Mushuau Nipi	5
1.1.2.2. Shefferville (fosse du Labrador)	10
1.1.2.3. Lac Mistastin	10
1.1.2.4. Baie de Ramah	10
1.1.2.5. Hamilton Inlet	11
1.1.2.6. Kaipokak Bay et Mugford Bay	12
1.1.2.7. Détroit de Belle Isle	12
1.1.2.8. Autres sources de matières premières	13
1.1.3. Histoire postglaciaire du Mushuau Nipi	16
1.2. Milieu humain préhistorique	20
1.2.1. Migrations paléo-esquimaude et thuléennes au Labrador	20
1.2.1.1. Paléo-esquimau ancien	20
1.2.1.1.1. Initial	20
1.2.1.1.2. Groswater Dorset (ou Prédorsétien tardif)	21

1.2.1.2.	Paléo-esquimau récent (ou Dorsétien)	21
1.2.1.2.1.	Dorset ancien	21
1.2.1.2.2.	Dorset moyen	21
1.2.1.2.3.	Dorset récent	22
1.2.1.3.	Thuléen	22
1.2.2.	Amérindiens du Mushuau Nipi	24
1.2.2.1.	Historique des travaux archéologiques	24
1.2.2.2.	Données archéologiques	25
1.2.2.2.1.	Archaïque maritime (6000 à 3700 A.A.)	27
1.2.2.2.2.	Période indienne intermédiaire (3000 à 1500 A.A.)	30
1.2.2.2.3.	Complexe Point Revenge (1500 à 500 A.A.)	33
1.2.2.2.4.	Historique ancien (1534 à 1800 A.D.)	36
1.3.	Problématique	41
1.3.1.	Circulation du quartzite de Ramah et modèles d'acquisition	41
1.3.2.	Relations entre Amérindiens et Esquimaux	44
1.3.3.	Acquisition des ressources alimentaires	51
1.3.4.	Aspects symboliques du quartzite de Ramah	53
1.3.5.	Approches théoriques	59
2.	TECHNIQUES DE CUEILLETES DES DONNÉES	65
2.1.	Éclats	65
2.1.1.	Intégrité	66
2.1.2.	Attributs	68
2.1.2.1.	Attributs relatifs au talon	69
2.1.2.2.	Attributs relatifs à la face dorsale	72
2.1.2.3.	Attributs relatifs au corps	75
2.1.3.	Types technologiques	78

2.2. Outils	81
2.2.1. Outils expéditifs et formalisés	81
2.2.2. Dimension et retouche	84
2.2.3. Fonction des outils	84
3. DESCRIPTION DES DONNÉES LITHIQUES	85
3.1. Description du quartzite de Ramah	85
3.2. Description de l'échantillonnage	87
3.3. Éclats	91
3.3.1. Intégrité	91
3.3.2. Attributs	91
3.3.3. Types technologiques	99
3.4. Outils	101
3.4.1. Outils formalisés et informels	101
3.4.2. Dimension et retouche	104
4. ANALYSE DES DONNÉES LITHIQUES	107
4.1. Éclats	107
4.1.1. Intégrité	107
4.1.2. Attributs	110
4.1.2.1. Dimensions du talon	110
4.1.2.2. Type de talon	118
4.1.2.3. Lèvre	121
4.1.2.4. Patron dorsale	123
4.1.2.5. Longueur, largeur et superficie des éclats	125
4.1.2.6. Épaisseur des éclats	132
4.1.2.7. Courbure des éclats	135
4.1.3. Types technologiques	137

4.2.Outils	140
4.2.1. Outils formalisés et informels	140
4.2.1.1. Archaique maritime	140
4.2.1.2. Période indienne intermédiaire	141
4.2.1.3. Complexe Point Revenge	141
4.2.1.4. Historique ancien	142
4.2.2. Retouches	143
4.2.3. Dimensions	144
4.2.3.1. Pointes de projectile et pièces bifaciales complètes	144
4.2.3.2. Grattoirs et racloirs complets	145
5. DISCUSSION	146
5.1. Pourquoi recherche-t-on le quartzite de Ramah?	146
5.2. Comment l'utilisation du quartzite de Ramah se modifie dans le temps?	149
5.2.1. Ce qui est constant à travers le temps	149
5.2.2. Archaique maritime	150
5.2.3. Période indienne intermédiaire	152
5.2.4. Complexe Point Revenge	153
5.2.5. Historique ancien	154
5.3. Retour sur les modèles adaptatifs	156
CONCLUSION	159
BIBLIOGRAPHIE	165

LISTE DES TABLEAUX

Tableaux	Page
1 : Description des sites de l'Archaïque maritime retenus pour l'étude.	27
2 : Matières première des éclats, pour les sites de l'Archaïque maritime retenus.	28
3 : Structures trouvées dans les sites de l'Archaïque maritime retenus.	28
4 : Activités représentées par le contenu artefactuel des sites de l'Archaïque maritime retenus.	28
5 : Outils trouvés dans les sites de l'Archaïque maritime retenus.	29
6 : Description des sites de la période indienne intermédiaire retenus pour l'étude.	30
7 : Matières premières des éclats, pour les sites de la période indienne intermédiaire retenus.	31
8 : Structures trouvées dans les sites de la période indienne intermédiaire retenus.	31
9 : Activités représentées par le contenu artefactuel des sites de l'Archaïque maritime retenus.	31
10 : Outils trouvés dans les sites de l'Archaïque maritime retenus.	32
11 : Description des sites du complexe Point Revenge retenus pour l'étude.	33
12 : Matières premières des éclats, pour les sites du complexe Point Revenge retenus.	34
13 : Structures trouvées dans les sites du complexe Point Revenge retenus.	34
14 : Activités représentées par le contenu artefactuel des sites du complexe Point Revenge retenus.	34
15 : Outils trouvés dans les sites du complexe Point Revenge retenus.	35
16 : Description des sites de l'Historique ancien.	36
17 : Matières premières des éclats pour les sites de l'Historique ancien.	37

18 :	Structures trouvées dans les sites de l'Historique ancien.	37
19 :	Activités représentées par le contenu artefactuel des sites de l'Historique ancien.	37
20 :	Outils trouvés dans les sites de l'Historique ancien.	38
21 :	Comparaison entre le nombre d'éclats en quartzite de Ramah compté par Samson (1983) et celui compté pour la présente étude, parmi la collection de l'Archaique maritime.	89
22 :	Comparaison entre le nombre d'éclats en quartzite de Ramah compté par Samson (1983) et celui compté pour la présente étude, parmi la collection de la période indienne intermédiaire.	90
23 :	Comparaison entre le nombre d'éclats en quartzite de Ramah compté par Samson (1983) et celui compté pour la présente étude, parmi la collection du complexe Point Revenge.	90
24 :	Comparaison entre le nombre d'éclats en quartzite de Ramah compté par Samson (1983) et celui compté pour la présente étude, parmi la collection de l'Historique ancien.	90
25, 26 :	Intégrité des éclats en quartzite de Ramah du Mushuau Nipi.	91
27, 28 :	Longueur des talons.	92 et 93
29, 30 :	Largeur des talons.	94
31, 32 :	Type des talons.	95
33, 34 :	Présence de la lèvre.	95
35, 36 :	Patrons dorsal.	96
37, 38 :	Longueur des éclats.	96
39, 40 :	Largeur des éclats.	97
41, 42 :	Épaisseur des éclats.	98
43, 44 :	Superficie des éclats.	99
45 :	Courbure des éclats.	99
46 :	Types technologiques des éclats de l'Archaique maritime.	100

47 :	Types technologiques des éclats de la période indienne intermédiaire.	100
48 :	Types technologiques des éclats du complexe Point Revenge.	100
49 :	Types technologiques des éclats de l'Historique ancien.	100
50 :	Outils formalisés et informels de l'Archaïque maritime.	102
51 :	Outils formalisés et informels de la période indienne intermédiaire.	102
52 :	Outils formalisés et informels du complexe Point Revenge.	103
53 :	Outils formalisés et informels de l'Historique ancien.	103
54 :	Éclats retouchés.	104
55 :	Fragments retouchés.	104
56 :	Pointes de projectile et pièces bifaciales complètes.	105
57 :	Grattoirs et racloirs complets.	106
58 :	Intégrité des éclats en quartzite de Ramah de l'Archaïque maritime.	108
59 :	Intégrité des éclats en quartzite de Ramah de la période indienne intermédiaire.	109
60 :	Intégrité des éclats en quartzite de Ramah du complexe Point Revenge.	110
61 :	Intégrité des éclats en quartzite de Ramah de l'Historique ancien.	110
62 :	Longueur des talons des éclats en quartzite de Ramah de l'Archaïque maritime.	113
63 :	Longueur des talons des éclats en quartzite de Ramah de la période indienne intermédiaire.	114
64 :	Longueur des talons des éclats en quartzite de Ramah du complexe Point Revenge.	115
65 :	Longueur des talons des éclats en quartzite de Ramah de l'Historique ancien.	116

66 :	Largeur des talons des éclats en quartzite de Ramah de l'Archaïque maritime.	116
67 :	Largeur des talons des éclats en quartzite de Ramah de la période indienne intermédiaire.	117
68 :	Largeur des talons des éclats en quartzite de Ramah du complexe Point Revenge.	117
69 :	Largeur des talons des éclats en quartzite de Ramah de l'Historique ancien.	118
70 :	Type des talons des éclats en quartzite de Ramah de l'Archaïque maritime.	119
71 :	Type des talons des éclats en quartzite de Ramah de la période indienne Intermédiaire.	120
72 :	Type des talons des éclats en quartzite de Ramah du complexe Pointe Revenge.	120
73 :	Type des talons des éclats en quartzite de Ramah de l'Historique ancien.	120
74 :	Présence de la lèvre sur les éclats en quartzite de Ramah de l'Archaïque ancien.	122
75 :	Présence de la lèvre sur les éclats en quartzite de Ramah de la période indienne intermédiaire.	122
76 :	Présence de la lèvre sur les éclats en quartzite de Ramah du complexe Point Revenge.	122
77 :	Présence de la lèvre sur les éclats en quartzite de Ramah de l'Historique ancien.	122
78 :	Patron dorsal des éclats en quartzite de Ramah de l'Archaïque maritime.	124
79 :	Patron dorsal des éclats en quartzite de Ramah de la période indienne intermédiaire.	124
80 :	Patron dorsal des éclats en quartzite de Ramah du complexe Point Revenge.	124
81 :	Patron dorsal des éclats en quartzite de Ramah de l'Historique ancien.	124

82 :	Longueur des éclats en quartzite de Ramah de l'Archaique maritime.	128
83 :	Largeur des éclats en quartzite de Ramah de l'Archaique maritime.	128
84 :	Superficie des éclats en quartzite de Ramah de l'Archaique maritime.	129
85 :	Longueur des éclats en quartzite de Ramah de la période indienne intermédiaire.	129
86 :	Largeur des éclats en quartzite de Ramah de la période indienne intermédiaire.	129
87 :	Superficie des éclats en quartzite de Ramah de la période indienne Intermédiaire.	130
88 :	Longueur des éclats en quartzite de Ramah du complexe Point Revenge.	130
89 :	Largeur des éclats en quartzite de Ramah du complexe Point Revenge.	130
90 :	Superficie des éclats en quartzite de Ramah du complexe Point Revenge.	131
91 :	Longueur des éclats en quartzite de Ramah de l'Historique ancien.	131
92 :	Largeur des éclats en quartzite de Ramah de l'Historique ancien.	131
93 :	Superficie des éclats en quartzite de Ramah de l'Historique ancien.	132
94 :	Épaisseur des éclats en quartzite de Ramah de l'Archaique maritime.	133
95 :	Épaisseur des éclats en quartzite de Ramah de la période indienne intermédiaire.	134
96 :	Épaisseur des éclats en quartzite de Ramah du complexe Point Revenge.	134
97 :	Épaisseur des éclats en quartzite de Ramah de l'Historique ancien.	135
98 :	Courbure des éclats en quartzite de Ramah de l'Archaique maritime	136
99 :	Courbure des éclats en quartzite de Ramah de la période indienne intermédiaire.	137
100 :	Courbure des éclats en quartzite de Ramah du complexe Point Revenge.	137
101 :	Courbure des éclats en quartzite de Ramah de l'Historique ancien.	137

- 102 : Comparaison entre les éclats de taille bifaciale et les éclats de taille unifaciale en quartzite de Ramah. 139
- 103 : Positionnement des éclats en quartzite de Ramah dans la chaîne opératoire des outils bifaciaux. 139

LISTE DES FIGURES

Figures	Page
1 : Emplacement du Mushuau Nipi et de la baie de Ramah.	4
2 : Distribution des matières premières dans la région du Mushuau Nipi.	7
3 : Carte lithologique du Mushuau Nipi.	8
4 : Les migrations paléo-esquimaudes et thuléennes le long de la côte du Labrador.	23
5 : Distribution des sites du Mushuau Nipi à l'étude.	39
6 : Chronologie du Mushuau Nipi et de la côte du Labrador.	40
7 : Classification selon l'intégrité des éclats.	68
8 : Éclat avec des talons superposés.	70
9 : Éclats avec des talons facettés.	71
10 : Lèvre d'un éclat	72
11 : Position du cortex sur les éclats en quartzite de Ramah du Mushuau Nipi.	74
12 : Éclat uniforme pouvant être orienté longitudinalement.	75
13 : Épaisseur maximale d'un éclat facetté irrégulièrement.	77
14 : Difficulté à mesurer l'épaisseur maximale d'un éclat avec une jauge.	77
15 : Classification des éclats avec un talon, selon leur type technologique.	80
16 : Classification des outils selon qu'ils sont formalisés ou informels.	83
17 : Intégrité des éclats en quartzite de Ramah du Mushuau Nipi.	108
18 : Longueur des talons.	111
19 : Largeur des talons.	112
20 : Type des talons des éclats en quartzite de Ramah du Mushuau Nipi.	119

21 :	Présence d'une lèvre sur les éclats en quartzite de Ramah du Mushuau Nipi.	121
22 :	Patron dorsal des éclats en quartzite de Ramah du Mushuau Nipi.	123
23 :	Longueur des éclats en quartzite de Ramah du Mushuau Nipi.	125
24 :	Largeur des éclats en quartzite de Ramah du Mushuau Nipi.	126
25 :	Superficie des éclats en quartzite de Ramah du Mushuau Nipi.	126
26 :	Épaisseur des éclats en quartzite de Ramah du Mushuau Nipi.	132
27 :	Courbure des éclats en quartzite de Ramah du Mushuau Nipi.	136

LISTE DES ABRÉVIATIONS :

A.A. :	Avant aujourd'hui
A.D. :	<i>Anno domini</i> (de notre ère)
B.P. :	<i>Before Present</i>
C. Point Revenge :	Complexe Point Revenge
Comm. Pers. :	Communication personnelle
Con. :	Concentration
I.S.A.Q. :	Inventaire des sites archéologiques du Québec
Loc. :	Localité
N :	Nombre
N° :	Numéro
Nos :	Numéros
P.I.I. :	Période indienne intermédiaire

LISTE DES ANNEXES

Annexes	Page
1 : Photographies des outils présents dans la collection prêtée par la réserve d'archéologie du Québec.	xv
a) Archaïque maritime	xvi
b) Période indienne intermédiaire	xx
c) Complexe Point Revenge	xxiv
d) Historique ancien	xxvii
2 : Photographies des outils en quartzite de Ramah découverts lors de l'analyse lithique (Historique ancien).	xxxii

INTRODUCTION

La chasse au caribou nécessite l'observation de plusieurs rituels. D'abord, pour repérer l'animal, les Amérindiens pouvaient chanter et battre du tambour, rêver, lire l'omoplate de l'animal, utiliser une lunette, une tente qui tremble ou encore, une tente dans laquelle ils s'enferment pour se faire suer. Une fois pris, l'animal doit être traité avec le plus grand soin et en observant différents tabous. Par exemple, le fœtus du caribou ne doit pas être laissé sur la neige. Il est enveloppé dans un sac et remis aux vieux qui le prépareront et le mangeront. La peau ne doit pas être égarée ou brûlée, aucune viande ne peut être abandonnée et les os ne doivent pas être contaminés par un contact avec le sol ou les chiens. Le non-respect des tabous peut avoir des conséquences graves. La tradition orale montagnaise relate un massacre des troupeaux de caribou à la rivière George où des chasseurs s'adonnèrent à beaucoup de gaspillage. L'année suivante, la famine sévissait (Dominique, 1979).

Les croyances, dont il est fait mention dans les documents ethnographiques, ont trait à ce qui se passe avant et après la capture du caribou. Mais, qu'en est-t-il de l'arme de la chasse, de l'objet qui lie physiquement l'homme au caribou ? À défaut d'avoir des réponses de la part des observateurs actuels, le présent mémoire scrutera un lieu où la vie humaine était étroitement liée à la chasse au caribou, le Mushuau Nipi (un lac situé à 240 km au nord de Schefferville), a des époques où les outils de chasse étaient conçus par des groupes de culture amérindienne selon leurs besoins matériels et leur système de croyances (6000 A.A. à 1800 A.D.). Il se concentrera plus spécifiquement sur une matière première qui permettait, entre autre, de fabriquer des pointes de projectile : le quartzite de Ramah. À l'instar de la viande de caribou, dont la disponibilité varie d'une année à l'autre, le quartzite de Ramah est précieux. Sa source est située loin du Mushuau Nipi et, à certains moments de la préhistoire, elle est sous le contrôle de groupes culturels avec lesquels les relations étaient probablement tendues (les Paléo-Esquimaux et les Thuléens). La pierre exotique devait donc, elle aussi, faire l'objet d'une économie assidue. C'est surtout cette économie qui fera l'objet de la présente recherche, à travers l'étude détaillée des déchets de taille.

Trois hypothèses seront proposées dans ce mémoire. La première tentera de répondre à la question suivante : « pourquoi recherche-t-on le quartzite de Ramah? » Pour ce faire, elle suggèrera que le quartzite de Ramah a une valeur symbolique pour les groupes du Mushuau Nipi. La réponse à cette question servira à établir le contexte dans lequel se déroulaient les échanges. Les deux autres hypothèses seront vérifiées par l'étude des éclats et, dans une moindre mesure, des outils en quartzite de Ramah. Elles tenteront de savoir comment l'utilisation du quartzite de Ramah se modifie dans le temps.

L'une de ces deux hypothèses considère que la présence de groupe de culture esquimaude sur la côte du Labrador augmente le coût d'acquisition du quartzite de Ramah. La conséquence observable de ce coût serait une économie de la matière première. L'autre hypothèse part de la prémisse que la raréfaction de la nourriture autour du lac oblige les groupes à se déplacer vers la côte du Labrador. Elle suggère que ces déplacements stimulaient l'acquisition du quartzite exotique. Ayant un meilleur accès à ce matériau, les groupes du Mushuau Nipi en feraient un usage moins économique.

D'abord l'étude sera placée à l'intérieur de son cadre de référence. Le milieu biophysique dans lequel les groupes du Mushuau Nipi ont évolué sera décrit en fonction des sources de matière première de bonne qualité auxquelles ils avaient accès et des climats qui se sont succédés autour du lac après la dernière glaciation. Le milieu humain, quant à lui, fera l'objet d'une description chronologique des migrations paléo-esquimaudes et thuléennes sur la côte du Labrador, ainsi que des travaux et découvertes archéologiques relatives aux groupes amérindiens à l'étude. La problématique touchera inévitablement à plusieurs sujets qui ont déjà été abordés dans la littérature, soit la circulation des matières premières, les relations entre les cultures amérindienne et esquimaude, l'acquisition des ressources alimentaires et les aspects idéologiques du quartzite de Ramah. De plus, elle fera appel à deux approches théoriques : une approche comportementale de contrainte et une autre basée sur les théories de l'évolution cognitive.

Ensuite, les techniques qui ont été utilisées pour recueillir les données nécessaires sur des éclats et des outils seront examinées. Il sera question des méthodes utilisées pour mesurer

ou décrire les artefacts, des possibilités d'erreur que ces méthodes comportent et des informations que ces mesures ou descriptions peuvent nous livrer sur les comportements humains. Puis, les données lithiques étudiées seront décrites. Ensuite, l'analyse permettra de comparer entre eux les assemblages de quatre périodes de l'occupation du Mushuau Nipi. Les comparaisons se feront entre périodes, mais aussi entre sites archéologiques d'une même période. Finalement, la discussion portera sur les deux grandes interrogations de ce mémoire et sur la vérification des trois hypothèses, en plus de faire le point sur des modèles adaptatifs proposés pour l'aire d'étude.

1. Cadre de référence

1.1. Milieu biophysique

1.1.1. Emplacement de l'aire d'étude

Le Mushuau Nipi, ou lac de la Hutte Sauvage ($56^{\circ} 20'$ Nord – $64^{\circ} 46'$ Ouest), se situe à 240 km au nord-est de Schefferville (figure 1, p. 4). Ce lac mesure 108 km de longueur sur 5 km de largeur, dans ses sections les plus larges. Il correspond, en fait, à un élargissement en aval de la rivière George. Cette rivière s'écoule vers la baie d'Ungava sur une distance d'environ 480 km.



Figure 1 : Emplacement du Mushuau Nipi (1) et de la baie de Ramah (2).

1.1.2. Distribution des matières premières

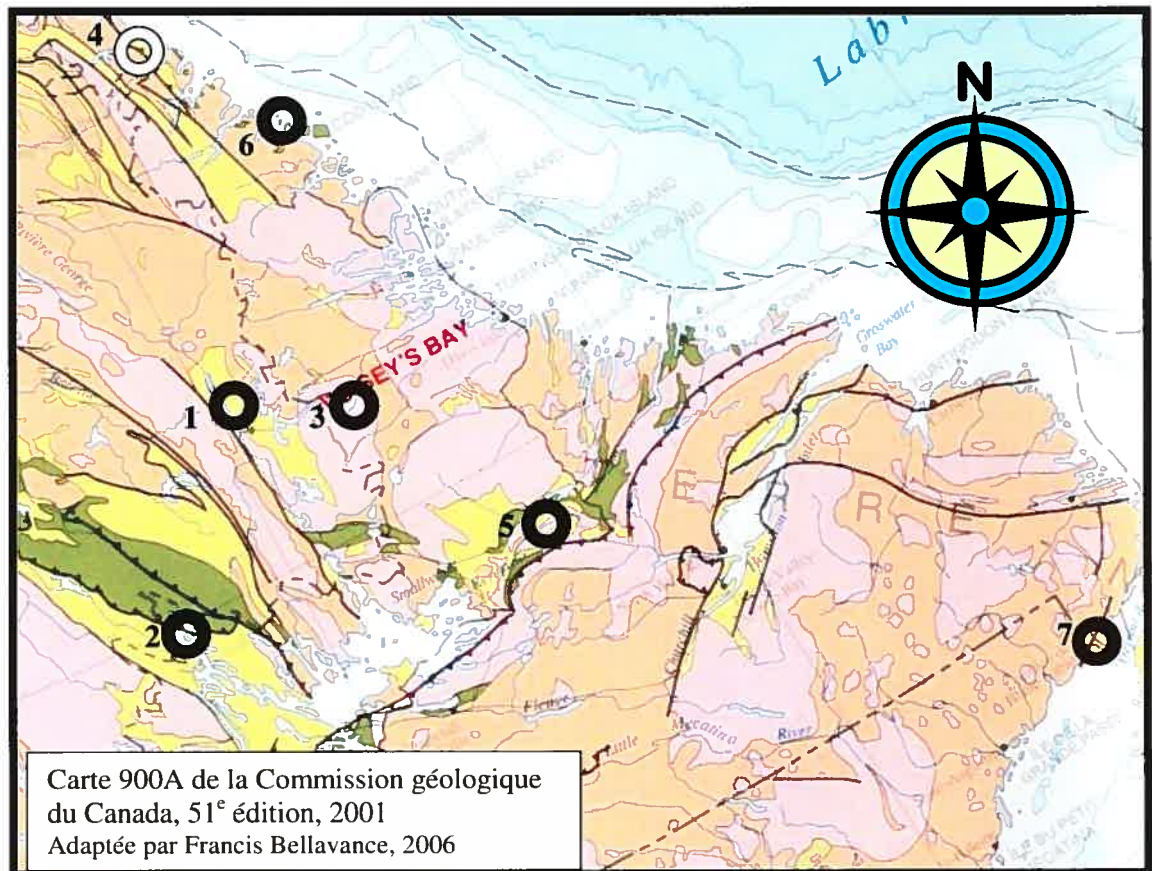
La majeure partie de la péninsule du Québec-Labrador fait partie du Bouclier canadien, lequel est surtout constitué de roches granitiques ou gneissiques d'âge précambrien. Ces roches ne semblent pas avoir présenté un intérêt particulier pour les tailleurs préhistoriques. Les sources de chert de la péninsule sont principalement situées à l'intérieur des bandes de roches d'origine volcanique ou volcano-sédimentaire ainsi que dans des bassins sédimentaires carbonatés (calcaire, dolomie) et/ou clastiques (grès, siltite, argilite, schistes argileux) (Fitzhugh, 1972; McCaffrey, 1989 et Codère, 1993a). Six sources possibles de chert et une source de quartzite (quartzite de Ramah) ont été relevées dans la littérature, pour le Labrador et la région immédiate du Mushuau Nipi. Ces sources seraient situées au Mushuau Nipi, près de Schefferville, au lac Mistasstin, à la baie de Ramah, dans la région de Hamilton Inlet, près de Kaipokak Bay et dans le détroit de Belle Isle (figure 2, p. 7).

1.1.2.1. Mushuau Nipi

Les seules matières premières ayant pu être utilisées pour la fabrication d'outils, observées en contexte naturel par les archéologues dans la région du Mushuau Nipi, sont le quartz et le quartzite. Le quartz se trouve dans la région, sous forme de veines (Samson, 1976) et de galets (Pilon, 1982). Il passe de laiteux à cristallin. Ses qualités de taille sont très variables. Pilon (1982, p. 23) observe des spécimens qui lui semblent « s'être fracturés selon des plans de clivage naturels, alors que d'autres se sont fracturés comme des matériaux à grains fins. ». Le quartzite se retrouve en affleurement au sommet des collines du plateau du Labrador (Samson, 1976) et sous forme de galets dans les dépôts deltaïques et fluvio-lacustres de la région environnant le Mushuau Nipi (Pilon, 1982). Pilon (1982) le décrit comme un quartzite à grain moyen, blanc et semi-translucide.

Le géologue van der Leeden (1994) divise la région du Mushuau Nipi en six lithogroupes (figure 3, p. 8). Ils sont, dans l'ensemble, composés de roches métamorphiques. Le



lithogroupe C contient une roche laminée cherteuse. De même, l'une des deux unités du lithogroupe D (unité 1) contient des cherts, des lentilles de quartz (parfois enfumé) pouvant atteindre 2 sur 1 cm, des arénites quartziques cherteuses et quelques subarkoses quartziques ressemblant à des cherts. Toutefois, les arénites sont loin d'avoir la granulométrie très fine ou aphanitique des cherts (Codère, 1993a), puisque les éléments qui les composent ont la dimension des sables (Foucault et Raoult, 1995). Des roches conglomératiques affleurent dans l'autre unité de ce lithogroupe (unité 2). Ainsi, des méta-arkoses contiennent des fragments de quartz pouvant atteindre 5 cm et peut-être même 32 cm de diamètre, des métagrès calcaires contiennent des cailloux de quartz en relief positif et des métawackes présentent de petits cailloux de quartz aplatis. De plus, des méta-arénites quartzitiques présentent de petits et quelques gros cailloux arrondis de quartz. Les gros fragments de quartz sont surtout clairs ou blanc laiteux, rarement enfumés ou jaunâtres et très rarement violets. Selon l'échelle granulométrique de C. K. Wentworth, un petit caillou mesure entre 4 et 64 mm alors qu'un gros caillou mesure entre 64 mm et 256 mm de diamètre (Foucault et Raoult, 1995).



Légende

Affleurements

Connus et potentiels

-  Quartzite exotique
-  Chert

Nature de la roche mère






-  Sédimentaire
-  Sédimentaire et volcanique
-  Volcanique
-  Intrusive
-  Métamorphique

Figure 2 : Distribution des matières premières dans la région du Mushuau Nipi : Mushuau Nipi (1), Schefferville (2), Lac Mistastin (3), baie de Ramah (4), région de Hamilton Inlet (5), Kaipokak Bay et Mugford Bay (6), détroit de Belle Isle (7).

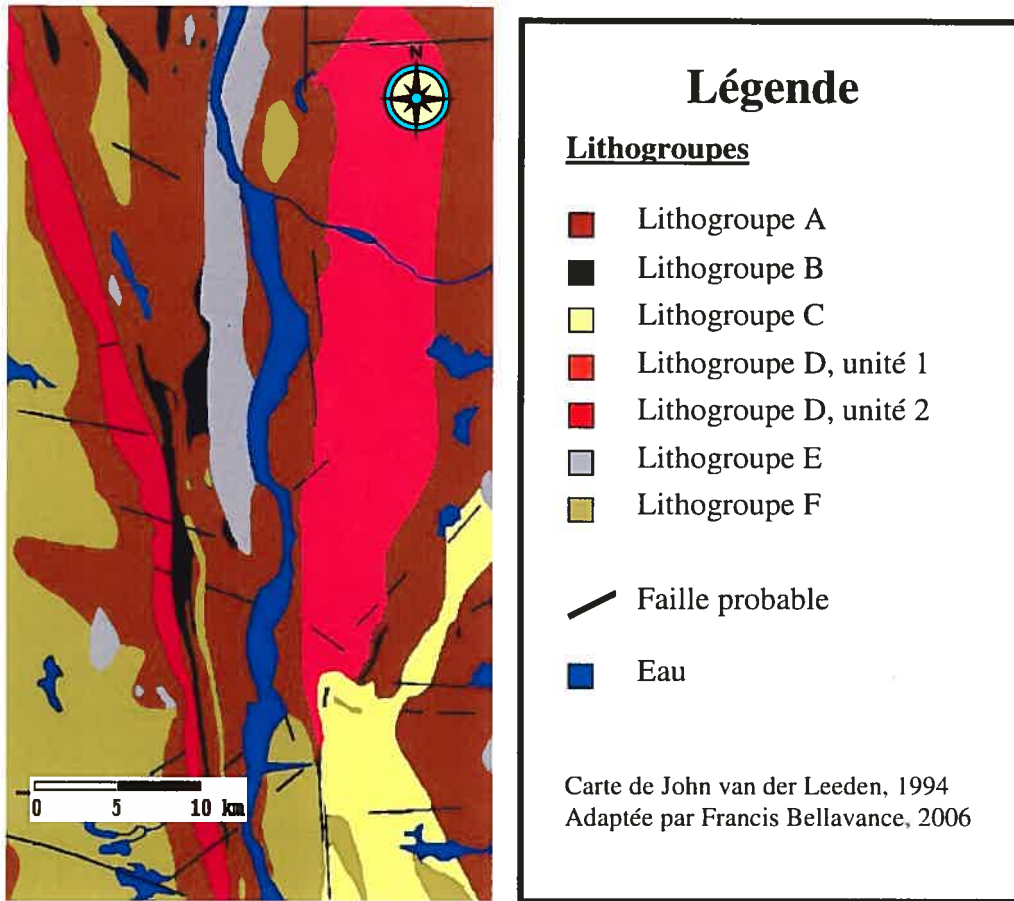


Figure 3 : Carte lithologique du Mushuau Nipi

Le métamorphisme, en imposant une pression et des températures importantes, peut transformer les roches siliceuses. Les cherts métamorphisés se recristallisent, deviennent grossiers et peuvent paraître foliés. Parfois, des microfissures peuvent se cicatriser (Luedtke, 1992). Or, ces transformations peuvent être recherchées par les groupes préhistoriques. En effet, le traitement volontaire du chert par le feu induit des changements comparables au métamorphisme (Luedtke, 1992), ce qui en améliore les qualités de taille (Chevrier, 1986).

Le quartz, quant à lui, a un coefficient anormalement élevé de volume d'expansion thermique, comparativement aux autres minéraux. Son volume augmente de 3,76 % lorsqu'il passe de la température de la pièce à une température de 570 °C. À environ 573 °C, il passe du quartz alpha normal au quartz bêta et son volume décline légèrement. Le

haut coefficient d'expansion thermique du quartz le rend hautement susceptible aux fractures thermales (Luedtke, 1992). Chevrier (1986) a observé des foyers construits par des groupes préhistoriques dans le but de déceler les pièces de quartz les moins susceptibles de se fracturer.

Les roches des deux unités du lithogroupe D ont subi un métamorphisme se situant à la limite inférieure des amphibolites et supérieure des schistes verts (van der Leeden, 1994). Par conséquent, la température devait être légèrement inférieure ou égal à 500 °C et la pression devait être entre 2 et 10 kbar au moment du métamorphisme, permettant au quartz de demeurer sous sa forme de basse température (Foucault et Raoult, 1995).

Les travaux de van der Leeden (1994) suggèrent la présence de quartz, de chert et de roches semblables à des cherts dans la région du Mushuau Nipi. Ils suggèrent aussi que le métamorphisme n'a pas été défavorable à l'usage de ces matières par les groupes préhistoriques. Cependant, aucun travail d'identification de sources par des archéologues n'a été fait sur les affleurements décrits par ce géologue.

Au cours de la glaciation du Wisconsin, la glace a atteint la côte du Labrador et recouvert complètement la chaîne des monts Torngat et Kaumajet. L'orientation des stries glaciaires au Mushuau Nipi indique un écoulement glaciaire entre 50° nord et l'est. De plus, la forme des collines indique aussi un écoulement vers l'est. Leur versant ouest est arrondi, tandis que leur versant est est abrupte. La glace a apporté au Mushuau Nipi plusieurs blocs erratiques faits de dolomite et de roche volcanique du Protérozoïque. Ces blocs proviendraient de la fosse du Labrador, à 120 km au sud-ouest (Yves, 1960b; Samson, 1973, Samson, 1983). Il est donc permis de croire que les seules pierres siliceuses, autre que les matériaux locaux (quartz et quartzite), que l'on peut trouver dans les dépôts glaciaires proviennent de la fosse du Labrador. Cependant, de tels matériaux n'ont pas été observés par les archéologues ayant travaillé au Mushuau Nipi. Une ligne de partage glaciaire longeait plus ou moins la ligne de partage des eaux qui sépare aujourd'hui le Labrador du Québec, ce qui limite la possibilité que des pierres exotiques aient une provenance plus occidentale (Vincent, 1989; Robitaille et Allard, 1996).

1.1.2.2. Schefferville (fosse du Labrador)

Denton et McCaffrey (1987) ont prospecté l'une des formations de la faille du Labrador contenant du chert: la brèche de chert Fleming. Elle forme une bande de 68 km, au nord de Schefferville. À vol d'oiseau, elle est à 192 km du Mushuau Nipi. Cette brèche est composée de fragments de chert homogène et de nodules de calcédoine insérés dans une matrice de chert, de siltite ou de grès. La couleur des fragments de chert varie du gris pâle au gris foncé. Leur diamètre varie entre 1 et 20 cm. Des cherts massifs homogènes ou laminés sont aussi présents dans certains lits.

Les cherts Fleming varient grandement quant à leur qualité pour la taille d'outils. À certains endroits, les fragments sont trop petits, trop friables et ne permettent pas de fractures conchoïdales. À d'autres endroits, les auteurs ont remarqué des débris qui semblent trahir des tentatives de taille par les groupes de la préhistoire. Toutefois, des prélèvements de matière première ont été identifiés avec certitude à deux endroits : GgDs-1 et GfDs-1. Il est probable que la faille du Labrador comporte plusieurs autres sources de chert, lesquelles auraient pu être davantage exploitées que la formation Fleming (Denton et McCaffrey, 1987), par exemple, dans les formations de Sokoman, de Larch River, d'Abner, de Ruth et dans la formation de fer de Baby (Codère, 1993a).

1.1.2.3. Lac Mistasstin

En 1912, Cabot mentionne que les Amérindiens obtenaient des matériaux pour leurs pointes de flèche près du Lac Mistasstin. Il signale la présence de basalte gris poreux et d'un type de pierre ressemblant à du silex (Samson et Crête, 1973). À vol d'oiseau, ce lac est à 89 km du Mushuau Nipi.

1.1.2.4. Baie de Ramah

Le groupe de Ramah est situé dans les monts Torngat à environ 225 km au nord de Nain. Il consiste dans une bande synclinale de 110 km de long qui s'étend entre Nachvak Fjord

au Nord et Hebron Fjord au Sud. Dans ce groupe se trouve une formation contenant le quartzite qui fait l'objet du présent mémoire. Cette formation s'étend sur une quarantaine de kilomètres, depuis l'extrémité nord de la bande jusqu'à son centre (Lazenby, 1980). Les affleurements de quartzite de Ramah se trouvent ainsi concentrés près de la Baie de Ramah. Plusieurs archéologues y voient la seule source connue de cette matière silicieuse (Gramly, 1978 et McCaffrey, 1989). Ce quartzite à grain fin, de couleur gris à noir et souvent translucide (Gramly, 1978), a aussi été nommé dans la littérature, chert de Ramah, calcédoine de Ramah et quartzite du Labrador (Pilon, 1982; Samson, 1983).

Les affleurements de quartzite de Ramah sont très faciles d'accès. Ils sont près de la côte, à une distance facile à marcher ou à une altitude facile à grimper à partir du bord de l'eau (Lazenby, 1980). Un cirque glaciaire, perché à 300 m d'altitude, nécessite quelques efforts supplémentaires (Lazenby, 1980 et Loring 2002). Pourtant, ses affleurements semblent avoir été parmi les plus visités durant la préhistoire. Gramly (1978) a estimé que 20 à 40 millions d'artefacts en quartzite de Ramah gisent sur le sol du cirque glaciaire.

Fitzhugh (1972) mentionne qu'une autre source possible de quartzite de Ramah est citée par Strong. Elle serait située dans la baie Jack Lane. Cependant, cette suggestion ne serait pas compatible avec la géologie du Labrador (Fitzhugh, 1972; Loring, 2002).

1.1.2.5. Région de Hamilton Inlet

Des cherts lités, opaques, et à grains fins, ainsi que des felsites variant de pourpre à rose, lavande et brun forment une part importante des matériaux des sites de la North West River et de plusieurs sites des zones côtières de Hamilton Inlet. Ces matériaux paraissent similaires à ceux affleurant dans la région de Seal Lake. Fitzhugh (1972) propose que leur source se trouve dans cette dernière région, soit à 266 km du Mushuau Nipi, à vol d'oiseau.

1.1.2.6. Kaipokak Bay et Mugford Bay

Un chert tacheté se retrouve dans les sites Dorset de Groswater Bay. Il s'agit d'un matériel cryptocristallin en nodules. Sa couleur varie de brun foncé à hâle, vert et même bleu, et ce, parfois dans le même spécimen. Aucune source fiable n'est connue, bien qu'elle semble être située quelque part sur la zone côtière du centre du Labrador. Une source possible serait située à l'est de Kaipokak Bay, à 238 km du Mushuau Nipi (Fitzhugh, 1972).

Légèrement au sud de Kaipokak Bay se trouve un petit groupe d'îles baignant dans Mugford Bay. Une formation du groupe de Mugford contient des cherts qui affleurent sur ces îles. Ces cherts sont connus sous les noms de chert de Kaumajet, chert noir de Kaumajet (Gramly, 1978) et chert de Cod Island (Lazenby, 1980), du nom de l'une des îles. Deux ateliers de taille ont été rapportés par Gramly (1978) à Cod Island. Lazenby (1980) en mentionne un autre situé sur Brierly Island (juste à l'ouest de Cod Island).

Les cherts de Cod Island sont blanc à grisâtre, bleu-vert à noirâtre, jaunâtre à vert-gris. Ils contiennent des inclusions noires. Selon Lazenby (1980), ils peuvent parfois être confondus avec le quartzite de Ramah lors d'identifications en macroscopie.

1.1.2.7. Détroit de Belle Isle

Dans la région du détroit de Belle Isle, il existerait quatre unités géologiques contenant du chert : la formation de White Point, le groupe de St. George, la formation d'Eddies Cove et la formation de Lighthouse Cove. Les travaux de Pintal (1998) semblent démontrer que ces unités ont toutes été exploitées au cours de la préhistoire. Le détroit de Belle Isle est à 717 km du Mushuau Nipi, à vol d'oiseau.

La formation de White Point n'est présente que dans le détroit de Belle Isle. Son chert est de couleur blanche et se présente sous forme de nodules dans des calcaires. La formation d'Eddies Cove affleure à Terre-Neuve. Son chert est noir et se présente aussi sous forme

de nodules dans des calcaires. La formation de Lighthouse Cove affleure à Terre-Neuve. Sa couleur varie de vert pâle à rouge. Le groupe de St. George affleure à Terre-Neuve, surtout dans des niveaux oolithiques. Ce chert est souvent gris ou brun.

1.1.2.8. Autres sources de matières premières

Cette présentation de la distribution des matières premières servira, éventuellement, à démontrer que l'utilisation du quartzite de Ramah a été privilégiée par rapport à une autre matière première, plus accessible et qui présente des qualités de taille similaires : le chert. La littérature mentionne d'autres sources de matière première dans la péninsule du Québec-Labrador. Même si elles sont parfois plus proches du Mushuau Nipi, ces sources ne seront pas décrites en détail. En effet, elles semblent peu accessibles aux groupes à l'étude. D'abord, parce que les groupes du Mushuau-Nipi n'occupaient pas les territoires où ces sources sont situées. Ensuite, parce que les échanges avec les groupes qui occupaient ces territoires étaient limités. Cependant, la présence au Mushuau Nipi d'outils ou d'éclats dont la matière première provient de ces sources n'est pas impossible. De plus, certaines de ces matières pourraient être confondues avec le quartzite de Ramah lors de l'analyse lithique. Ces dernières matières seront décrites plus loin.

Pour ce qui est de l'occupation des territoires, Samson (1983) démontre sur la base de similitudes typologiques que les outils trouvés au Mushuau Nipi correspondent aux manifestations culturelles présentes sur la côte du Labrador, et cela durant toute la préhistoire. Elles se distinguent ainsi des traditions culturelles préhistoriques qui ont eu cours plus au nord dans la région de la toundra (Paléo-esquimau et Thuléen) et plus à l'ouest dans la région de la forêt boréale intérieure (Archaïque du Bouclier) (Balac, 1985 et Séguin, 1985). Samson (1983) propose également un modèle d'adaptation selon lequel les groupes du Mushuau Nipi devaient se déplacer régulièrement vers la côte du Labrador afin de compléter leur alimentation. Finalement, les fichiers de l'I.S.A.Q. indiquent qu'un seul site amérindien préhistorique (IdDI-1) a été découvert à l'extrémité nord de la rivière George (Pruden, 1966). Cette donnée permet de supposer que les groupes du Mushuau Nipi n'avaient pas l'habitude de se rendre sur la côte de la Baie d'Ungava. En effet, la

George est la rivière qui leur aurait permis l'accès le plus direct avec cette côte. Le manque de recherches peut difficilement être invoqué pour expliquer cette rareté de sites amérindiens puisque plusieurs sites de culture esquimaude et européenne furent rapportés près de l'embouchure de cette rivière.

En ce qui concerne les échanges des Amérindiens avec les groupes paléo-esquimaux et thuléens, ce travail argumentera plus loin qu'ils devaient être très limités mais qu'une exception était faite pour le quartzite de Ramah qui circulait facilement entre les deux cultures. Des sources de matières premières, qui semblent être de bonne qualité pour la taille, sont répertoriées pour la Baie d'Ungava et le détroit d'Hudson. Cependant, les données archéologiques actuelles ne permettent pas de supposer que ces matières aient pénétré l'intérieur de la péninsule. Elles semblent plutôt avoir circulé le long de la côte de la Baie d'Ungava (Plumet, 2002). Ces matières sont le quartzite de Diana, le quartzite ferrugineux et le chert de l'île Akpatok.

Des veines contenant le quartzite de Diana affleurent près de Quartaq (à 578 km du Mushuau Nipi). Cette matière semble être de bonne qualité pour la taille puisque Plumet (1985) fait remarquer qu'elle est la plus utilisée sur le site UNG. 11-B, avec le quartzite de Ramah, pour façonner des armatures distales (Desrosiers et Rahmani, 2003 et Plumet, 2002). Le quartzite ferrugineux semble aussi être de bonne qualité. D'ailleurs, Plumet (2002) mentionne qu'il " peut être aussi fin et homogène que le quartzite de Ramah ". Sa source est inconnue, mais Plumet (2002) suppose qu'il affleure dans la région de Kangirsujuaq (à 698 km du Mushuau Nipi). Finalement, du chert affleure sur l'île Akpatok (à 487 km du Mushuau Nipi) (Plumet, 2006).

Les échanges de matières premières entre les groupes du Mushuau Nipi et ceux de tradition archaïque du Bouclier sont plus plausibles. Bien qu'il ait étudié en détail la typologie des outils du Mushuau Nipi, Samson (1983) n'observe généralement pas d'affinités avec ces groupes. Cependant, la période indienne intermédiaire (3000 à 1500 A.A.) présente une exception. En effet, cette période présente des pointes à encoches latérales qui s'apparentent à la fois à celles trouvées sur la côte du Labrador (complexes

Brinex, Charles et Saunders) et à celles trouvées au lac Mistassini-Albanel (complexe Wenopsk). De plus, les assemblages de cette période correspondent de façon générale aux caractéristiques majeures de l'Archaique du Bouclier, telles que définies par Wright (1972). En effet, les sites sont dominés par des grattoirs, des bifaces et des pointes de projectile.

Les recherches menées au lac Caniapiscau (Laliberté, 1982) tendent à indiquer que les groupes qui ont occupé le centre de la péninsule du Québec-Labrador ont entretenu des relations avec l'Est et avec l'Ouest. Ainsi, il est possible que des groupes du Mushuau Nipi aient obtenu des matières premières qui affleurent à l'ouest de la péninsule par l'intermédiaire de ceux qui occupent le centre. Le seul site de moins de 3500 A.A. au lac Caniapiscau (GcEl-1) pourrait être lié à l'Archaique maritime de la côte du Labrador. Les sites de la période 3500 à 1400 A.A. de Caniapiscau (correspond à la période indienne intermédiaire du Mushuau Nipi) n'ont pas livré d'artefacts en quartzite de Mistassini et d'outils présentant des affinités typologiques nettes avec la région de Mistassini. Cependant, trois sites datés (GcEl-10A, GcEl-5, GcEl-14) ont présenté des relations vagues avec des sites de Mistassini-Albanel (Archaique du Bouclier), de la côte du Labrador et du Mushuau Nipi. Un autre site (GcEl-19c) a présenté une affiliation possible avec Hamilton Inlet sur la côte du Labrador. Finalement, les dix sites datés entre 1400 A.A. et 1700 A.D. (correspondent à la période Pointe Revenge et historique ancien du Mushuau Nipi) à Caniapiscau ont été divisés en deux variantes. La première a été associée à la côte du Labrador, surtout à partir la présence de quartzite de Ramah dans les assemblages. La seconde semble trouver le plus d'affinités avec les régions situées à l'ouest, dans la partie inférieure du système de drainage de la Grande. Cependant, les relations avec l'Est ne sont pas inexistantes puisque ces sites ont livré quelques artefacts en quartzite de Ramah. À l'extrémité ouest de la péninsule, les sites du lac Kanaapscoec (réservoir LG-2, Baie James) ont livré une petite quantité de quartzite de Ramah. Ainsi, Laliberté (1982) suppose que les populations de la Baie-James entretenaient des contacts limités et/ou sporadiques avec celles vivant plus à l'est, voire même au Labrador.

Les affleurements de matières premières de bonne qualité pour la taille, situés à l'ouest de la péninsule, se retrouvent près des lacs Mistassini (à 813 km à vol d'oiseau du Mushuau Nipi), Albabel (813 km du Mushuau Nipi) et Matagami (1096 km du Mushuau Nipi), entre les lacs Frotet et Évang (936 km du Mushuau Nipi), près des monts Otis (577 km du Mushuau Nipi), à l'extrémité de la rivière Eastmain (982 km du Mushuau Nipi) et sur la côte est de la Baie d'Hudson (707 km du Mushuau Nipi). Ces matières premières seraient tous des cherts. Toutefois, l'une d'elle est considérée par la majorité des archéologues comme étant un quartzite : le quartzite de Mistassini (ou cher d'Albabel). Cette matière affleure à un endroit connu sous le nom de colline Blanche, sur la rive est du lac Albabel et près de la rivière Témiscamie (Codère, 1993b, 1994a et 1995).

1.1.3. Histoire postglaciaire du Mushuau Nipi

Samson (1983) détermine quatre grandes périodes caractérisées par des changements de natures géomorphologique, écologique et climatique au Mushuau Nipi (figure 6). Les données géomorphologiques proviennent de travaux effectués par des chercheurs qui ont oeuvré dans la région, sans pour autant faire partie d'un programme archéologique, tels que Ives (1960) et Hamelin (1973). Elles proviennent aussi d'études sédimentologiques menées dans le ruisseau de l'Omble, dans le cadre du projet de Samson au Mushuau Nipi (Samson et Hudon, 1975). Les changements écologiques et climatiques sont déduits à partir de données polliniques antérieures au projet archéologique et d'autres données effectuées dans cette optique particulière (McAndrews et Samson, 1977; Samson, 1978). Ces derniers travaux ont mené à la collecte de sept carottes dans le fond de petits lacs et d'un étang dans la partie nord du Mushuau Nipi. Les quatre grandes périodes correspondent aux intervalles : 8500 à 6500 A.A., 6500 à 4500 A.A., 4500 à 2500 A.A. et 2500 à aujourd'hui.

De son côté, Fitzhugh (1977) présente un résumé climatique pour le centre du Canada et le Groenland basé sur des analyses polliniques, la glaciologie et les variations des isotopes d'oxygène dans des carottes de glaciers. Il compare ce résumé avec les remplacements culturels successifs de la côte du Labrador. Il en ressort que les groupes

amérindiens de la préhistoire tendent à occuper la côte lors des épisodes climatiques chauds et sont remplacés par les Paléo-Esquimaux lors des épisodes froids. Ces changements culturels coïncident surtout avec les isotopes d'oxygène et sont généralement en accord avec les pollens et les avancées de glaciers.

Avant 8500 A.A., le glacier continental recouvrait toute la région du Mushuau Nipi. La fonte de la glace s'amorce vers 8500 A.A., et les espaces déglacés sont rapidement submergés. Seuls les plus hauts sommets auraient pu constituer des îlots. Aucune découverte archéologique n'a été faite pour l'intervalle 8500 à 6500 A.A. (Samson, 1983).

Durant l'intervalle 6500 à 4500 A.A., le drainage de la rivière George se rétablit vers l'Ungava ce qui entraîne une baisse rapide et considérable des eaux du lac pro-glaciaire. Le niveau du Mushuau Nipi baisse d'environ 25 m. La faune aquatique d'origine marine (saumon, omble chevalier, poisson blanc et truite mouchetée) peut maintenant pénétrer le Mushuau Nipi en remontant la rivière George à partir de la baie d'Ungava. Il en va de même des espèces peu tolérantes à l'eau salée telles que la carpe, le brochet et le touladi qui atteignent le lac en remontant les rivières sur le continent. La végétation qui s'installe alors en est une de toundra arbustive (toundra arctique), dominée par les aulnes (55 % à 70 %) et les bouleaux (35 % à 50 %). Elle supporte une faune largement dominée par le caribou. Les mammifères caractéristiques des zones boisées sont absents. Les températures sont très froides. Les plus hautes terrasses du Mushuau Nipi sont occupées par des groupes de l'archaïque maritime dès 6000 A.A. Cette occupation humaine s'étendra au-delà du présent intervalle (Samson, 1983).

Pendant l'intervalle 4500 à 2500 A.A., le niveau du lac est relativement stable. Son niveau ne descend que d'environ 5 m. Une végétation de toundra forestière (taïga) s'installe avec l'apparition massive des zones boisées (afforestation). Ces zones étaient constituées d'épinettes (60 %), de mélèze (proportion négligeable), de bouleau (25 % à 40 %) et d'aulne (30 % à 45 %). L'ours noir, le renard roux, le castor, le porc-épic, la martre et la loutre deviennent probablement plus abondants. L'augmentation des

fragments de charbon de bois dans les carottes polliniques atteste de l'incidence plus élevée des feux de forêt (Samson, 1983).

Les Amérindiens de l'Archaïque maritime semblent abandonner le Mushuau Nipi vers 3700 A.A. Samson (1983) explique ce phénomène par la fréquence des feux de forêt et l'arrivée subite des Paléo-Esquimaux sur la côte du Labrador. Les données climatiques présentées par Fitzhugh (1977) sont, pour la plupart, en accord avec ce réchauffement. Cependant, les carottes prélevées dans des glaciers donnent une lecture contraire. Ce sont ces dernières données qu'il utilise pour expliquer la présence des Paléo-Esquimaux sur la côte à cette date. Vers 3000 A.A., de nouveaux groupes de l'archaïque viennent s'installer au Mushuau Nipi. Ces groupes sont attribués à la période indienne intermédiaire (Fitzhugh, 1978; Nagle, 1978; Samson, 1983).

L'intervalle 2500 A.A. à aujourd'hui correspond à un refroidissement climatique important. L'étendue et la densité des zones boisées diminuent pour faire place aux conditions de toundra forestière actuelle. L'aulne et le bouleau demeurent relativement stables dans le spectre pollinique, contrairement aux valeurs d'espèces de toundra telles que les graminées, les cypéracées et les sphaignes qui augmentent légèrement. Il s'en suit une diminution des feux de forêt. Le petit gibier perd en importance, mais sans atteindre la faible densité de la période 6500 à 4500 A.A. Le niveau du lac baisse d'environ 7 m. La période indienne intermédiaire se maintient de façon irrégulière jusqu'à 1500 A.A. (Samson, 1983). Les données climatiques de Fitzhugh (1977) mettent en évidence un épisode de réchauffement entre 2000 A.A. et 1500 A.A., mais ses données tendent à démontrer que la majeure partie de l'occupation de Hamilton Inlet par les groupes intermédiaires (3500 A.A. à 1500 A.A.) correspond à un climat plutôt froid. Il paraît donc normal, si l'on se reporte à son modèle d'occupation culturelle du territoire, que le centre de la côte soit contrôlé par les Paléo-Esquimaux, au même moment.

À l'intérieur de cette période généralement froide, les paléosols témoignent de la formation de couverts végétaux due à des réchauffements climatiques. L'un de ces réchauffements aurait débuté vers 2000 A.A. et se serait terminé vers 900 A.A. Il

correspond plus ou moins à l'occupation du Mushuau Nipi par les groupes du complexe Pointe Revenge. Les données climatiques présentées par Fitzhugh (1977) pour le complexe Pointe Revenge sur la côte du Labrador (1500 A.A. à 500 A.A.) correspondent aussi, dans l'ensemble, à un réchauffement. Vers la fin de cette période chaude, le couvert végétal du Mushuau Nipi, formé de lichens, de mousses et d'arbustes est détruit par un feu de forêt. Dû au refroidissement, la végétation ne se régénère pas et l'horizon détruit est couvert de sable d'origine éolienne. La végétation ne reprendra sa place qu'à l'arrivée d'une nouvelle période chaude (Samson, 1983).

Entre 1550 et 1650 A.D. s'installe le Petit Age glaciaire. Ces années sont caractérisées par des températures très froides. Le complexe Point Revenge se maintient, seulement les sites livrent du matériel d'origine européenne. Samson (1983) attribue ces sites à l'historique ancien. Trois sites de l'historique ancien sur neuf ont pu être datés au Carbone-14. Une fois corrigées, les dates se situent autour des dernières décennies (1640-1660) de cet intervalle (Samson, 1983).

Cependant, l'historique ancien pourrait s'étendre entre 1534 et 1800 A.D. Au cours de ce dernier intervalle, des réchauffements climatiques se produisent selon une périodicité d'environ 20 ans. Ils ne sont pas d'un ordre suffisant pour entraîner l'expansion des zones boisées. L'effet des hausses de température se fit sans doute sentir par l'incidence plus élevée des feux de forêt (Samson, 1983).

Sur la côte du Labrador, l'occupation amérindienne est interrompue vers 1600A.D à cause de la migration massive des Inuits thuléens. Cette migration semble stimulée par un climat froid, si l'on en croit les données de Fitzhugh (1977). Toutefois, les Amérindiens continuent d'occuper la plupart des régions intérieures (Samson, 1983).

1.2. Milieu humain préhistorique

1.2.1. Migrations paléo-esquimaudes et thuléennes au Labrador

Selon Samson (1983), les groupes du Mushuau Nipi se déplaçaient régulièrement vers la côte du Labrador pour y exploiter les ressources halieutiques. Cependant, des groupes paléo-esquimaux effectuaient, à certains moments de la préhistoire, des migrations le long de cette même côte. À certains moments, ils contrôlaient les sources de quartzite exotique de la baie de Ramah. Parfois, ils s'étendaient de plus en plus loin au sud de la côte, forçant probablement les groupes du Mushuau Nipi à aller encore plus au sud pour rejoindre cette côte. Cela aurait pour effet d'augmenter la distance entre les groupes amérindiens et la source. De plus, certaines manifestations culturelles paléo-esquimaudes pourraient être plus ou moins favorables aux échanges avec les groupes amérindiens. Il s'avère donc nécessaire de bien contrôler la chronologie des migrations paléo-esquimaudes (figures 4 et 6).

1.2.1.1. Paléo-esquimau ancien

1.2.1.1.1. Initial

Les sites initiaux sont confinés au nord du Labrador et sont datés entre 3830 ± 115 et 3475 ± 75 A.A. Ces premiers arrivants apportent avec eux un coffre à outils qui ressemble de près au matériel d'Indépendance I présent dans l'Arctique canadien et le Groenland (Cox, 1978).

À Saglek Bay, les témoins stratigraphiques et radiocarbone du site Q présentent une cassure dans la séquence archéologique, montrant un remplacement rapide des groupes de l'Archaïque maritime par les Paléo-Esquimaux initiaux (Tuck, 1975). Ces pionniers se seraient ensuite étendus jusque dans la région de Hopedale. Entre 3400 et 3100 A.A.,

leurs traces deviennent difficiles à suivre, mais il existerait toutefois de rares sites démontrant une continuité à la baie Okak (Cox, 1978).

1.2.1.1.2. Groswater Dorset (ou Prédorsétien tardif)

Autour de 3000 A.A., la tradition paléo-esquimaude ancien prend de l'ampleur. Le nombre de sites dans le nord et le centre du Labrador augmente (Tuck, 1982). Elle aurait atteint le détroit de Belle Isle vers 2800 A.A. (Pintal, 1998). Le Groswater a été remplacé sur la côte nord du Labrador par une nouvelle population dorsétienne autour de 2500 A.A., mais cette dernière a persisté sur la côte du centre et du sud du Labrador, de même que dans le détroit de Belle Isle, jusqu'au tour de 2200 A.A. Peu de collections Groswater sont connues sur la côte nord du Labrador, peut-être parce que cette phase a duré relativement peu de temps avant d'être remplacée par une nouvelle population (Cox, 1978).

1.2.1.2. Paléo-esquimau récent (ou Dorsétien)

1.2.1.2.1. Dorset ancien

Il existe des ressemblances entre le paléo-esquimau récent et le paléo-esquimau ancien. Toutefois, ces deux traditions sont suffisamment dissemblables pour suggérer qu'elles proviennent de deux migrations distinctes (Fitzhugh, 1980, tiré de Tuck 1982).

Dans le nord du Labrador, le Dorset ancien correspond à la période 2500 à 2400 A.A. (Cox, 1978). Alors qu'il existerait un vide de 1000 ans à Saglek Bay entre les deux migrations, le vide serait d'une durée de 200 à 300 ans à Hamilton Inlet (Tuck, 1982).

1.2.1.2.2. Dorset moyen

Au Labrador, le Dorset moyen se situe entre 2000 et 1400 A.A. À en juger par le nombre de sites trouvés sur la côte nord du Labrador, il semble que la population Dorset ait atteint

un sommet durant cette période. Cependant, cette observation peut aussi être en partie due à la plus longue durée de cet épisode par rapport aux autres (Cox, 1978). La population Dorset arrive à Terre-Neuve vers 1900 A.A. (Tuck et Pastore, 1985)

En 1980, Jordan propose un développement *in situ* du Dorset moyen, à partir du Dorset ancien, au Labrador et à Terre-Neuve. Un « vide » dans les dates au radiocarbone entre les dernières dates du Dorset ancien (2400 A.A.) et les premières dates du Dorset moyen (2000 A.A.) au Labrador peut être interprété de plusieurs façons. Il peut être attribué à la fiabilité relative des dates au radiocarbone de l'Arctique, à l'échantillonnage des sites, ou encore à une vague soudaine de nouveaux immigrants (tiré de Maxwell, 1985).

1.2.1.2.3. Dorset récent

Le Dorset récent est surtout connu à partir du site Ikak-3 (HjCl-3), situé sur l'île Okak. Deux datations carbone-14 indiquent une date d'environ 1000 A.A. Malheureusement, la fourchette de temps du Dorset ancien est incertaine, car Okak-3 est le seul site à avoir livré des dates adéquates. À Nain, Fitzhugh a obtenu une date de 480 A.A. pour le site Dog Bight L-1 (HdCh-1). Si cette date et son association avec le Dorset sont correctes, cela signifie que le Dorset a persisté jusqu'à l'arrivée de la culture Thulé (Cox, 1978).

1.2.1.3. Thuléen

La culture Thulé atteint l'extrémité nord de la côte nord du Labrador (Killinek Island et Staffe Island) vers 1200 A.D. (McGhee, 1978; Newfoundland and Labrador Heritage, 1997). Elle ne semble pas avoir descendu la côte du Labrador avant 1500 A.D., où elle arrive au sud de Nain peu après les premiers établissements européens dans le sud du Labrador. Les excavations menées par Junius Bird dans l'aire de Hopedale et celles de Fitzhugh à Hamilton Inlet (GaBp-1 à 3 et GbBo-2) confirment cette arrivée récente. Les sites les plus anciens de ces aires sont toujours associés avec des articles de traite historique. En fait, une combinaison de la détérioration climatique et une incitation à acquérir des biens européens semblent avoir motivé leur mouvement vers le sud.

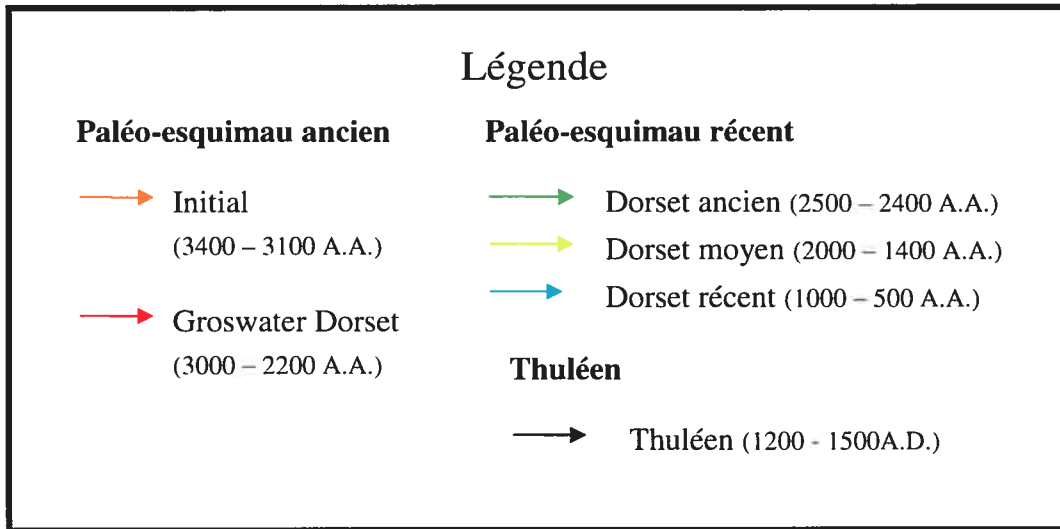


Figure 4 : Les migrations paléo-esquimaudes et thuléennes le long de la côte du Labrador.

1.2.2. Amérindiens du Mushuau Nipi

1.2.2.1. Historique des travaux archéologiques

En 1947, Jacques Rousseau aurait fait des observations sur des sites Naskapis au Mushuau Nipi. En 1969, deux membres de l'expédition de William W. Fitzhugh dans la région de Hamilton Inlet (Labrador) passèrent huit jours au Mushuau Nipi. Ils découvrirent et sondèrent deux sites préhistoriques et deux sites historiques. En 1972, le géographe Louis Edmond Hamelin découvre trois sites historiques (Samson et Crête, 1973).

En 1973, le service d'Archéologie et d'Ethnologie du ministère des Affaires culturelles subventionne une reconnaissance archéologique au Mushuau Nipi. Les archéologues, Serge-André Crête et Gilles Samson, découvrent 18 sites de la période historique récente et 11 sites qu'ils attribuèrent alors à la période archaïque. L'objectif du projet était d'amorcer une recherche multidisciplinaire qui fera appel, au cours des années qui suivront, à l'archéologie, la géologie, l'ethnologie, la biologie et la palynologie. Ce projet permit aussi d'orienter le mémoire de maîtrise de Gilles Samson sur l'ethnohistoire des Naskapis. La seconde et dernière année de reconnaissance archéologique au Mushuau Nipi fut réalisée en 1974. Ils découvrirent 24 nouveaux sites attribués aux Algonquiens historiques, et 14 contenant du matériel lithique. Des échantillons de pollen, de plantes, de matériel osseux et de sol sont prélevés (Samson et Crête, 1973 et Samson, 1974a).

En 1975, les recherches furent limitées au territoire environnant le site HeDf-4, sur la rive Est du Mushuau Nipi, à l'embouchure du ruisseau de l'Omble. En effet, une équipe de neuf personnes devait s'installer dans un camp de base situé au sud du lac afin de poursuivre les fouilles de sites lithiques. Cependant, ce camp fut incendié. Ils furent forcés de travailler à partir d'un camp de base situé dans la partie nord du lac où les sites lithiques étaient relativement rares. Cependant, deux échantillons de charbon de bois ont été prélevés sur le site lithique HeDf-5. Ils ont permis d'obtenir les premières dates au carbone-14 du Mushuau Nipi (Samson et Hudon, 1975). L'année suivante, l'équipe est

demeurée dans le même secteur pour poursuivre la fouille d'un site historique et entreprendre celle de cinq sites préhistoriques (Samson, 1976).

En 1977, l'équipe entreprend un voyage en canot de 15 jours vers le sud du lac. Quatre sites lithiques localisés au cours des saisons précédentes ont fait l'objet de fouilles d'une durée de un à trois jours. Ces sites avaient été retenus parce qu'ils présentaient un ou plusieurs des critères favorables suivant : couche *in situ*, puits de sondage productifs, possibilité de trouver du charbon de bois pour la datation. Cinq autres sites lithiques ont été fouillés à partir du camp de base. Ces travaux archéologiques menés au Mushuau Nipi ont fait l'objet d'une thèse de doctorat par Gilles Samson (1983).

La consultation de l'inventaire des sites archéologiques du Québec (I.S.A.Q.) a permis d'apprendre qu'un seul autre site amérindien préhistorique a été découvert depuis, à proximité du Mushuau Nipi. En effet, en 2002, Hydro-Québec a mandaté Archéos inc. pour inventorier trois emplacements le long de la rivière George. Dû à une erreur sur les plans, deux endroits supplémentaires ont été visités. Les travaux ont mené à la découverte du site HgDh-1, 30 km en aval du Mushuau Nipi. Malgré les 152 sondages effectués à cet emplacement, le site n'a livré qu'un seul éclat en quartzite de Ramah. Faute de temps, aucune étude de potentiel archéologique n'a été effectuée

1.2.2.2. Données archéologiques

Ce mémoire abordera la problématique du quartzite de Ramah au Mushuau Nipi dans une perspective chronologique. C'est pourquoi seulement les concentrations ou structures qui ont pu être ordonnées chronologiquement par des travaux antérieurs ont été retenus. De plus, les analyses se concentreront surtout sur les sites pour lesquels une collection d'éclats en quartzite de Ramah était disponible. Ainsi, certains sites dont la période d'occupation est connue ont été mis de côté, faute d'éclats dans cette matière (figures 5 et 6).

Samson (1983) utilise les termes Archaïque ancien, moyen et tardif pour désigner les trois premières périodes de la préhistoire du Mushuau Nipi. Cependant, les dates qu'il donne pour ces périodes ne correspondent pas à celles utilisées ailleurs dans le Nord-Est Américain. Ce mémoire reprendra plutôt les termes utilisés par Fitzhugh (1978) pour la côte du Labrador, afin d'éviter la confusion. Ainsi, l'intervalle 6000 à 3700 A.A. est appelé Archaïque maritime, l'intervalle 3000 à 1500 A.A. est appelé période indienne intermédiaire (*Intermediate Indian Period*) et l'intervalle 1500 A.A. à 1534 A.D. est appelé complexe Point Revenge. Finalement, le terme historique ancien, utilisé par Samson (1983), est conservé pour désigner les sites Pointe Revenge qui contiennent du matériel de facture européenne et qui ont été occupés entre 1534 et 1800 A.D.

Samson (1983) déduit les activités qui se sont déroulées sur les sites du Mushuau Nipi à partir des types d'artefacts et d'écofacts qui ont été trouvés. La chasse au gros gibier est inférée à partir de la présence de gros bifaces, d'ébauches de bifaces, de pointes de lances, de pointes de projectiles, de pointes bifaciales et de vestiges osseux. La chasse au petit gibier (ou le trappage) est démontré à partir de la présence de micro-pointes, de petites pointes de projectile et de vestiges osseux. Le dépeçage est induit à partir de la présence de gros bifaces, d'ulus, d'outils unifacials, de couteaux, de bifaces, d'éclats retouchés, de petits couteaux circulaires sur éclats, de marteaux-pilons et de couteaux sur éclat. Le traitement des peaux de gros gibiers est déduit à partir de la présence de couteaux ou de grattoir en ardoise, de macro-grattoirs en gneiss, de gros grattoirs sur bout et de poinçons. Le traitement des peaux de petits gibiers est inféré à partir de la présence de grattoirs sur bout et de petits grattoirs sur bout et latéral. Le travail du bois est démontré à partir de la présence de haches, de fragments d'ardoise polie, d'herminettes, de celtes, de gouges et de fragments d'ardoise polie. La fabrication d'outils est induite à partir de la présence de déchets de taille, de percuteurs, de nucléus et d'éclats retouchés. La pêche n'a pu être démontrée qu'à partir de vestiges osseux. Quant aux activités à caractère cérémoniel, elles ont été inférées à partir de la présence d'ocre et de pierres qui semblent avoir servi à broyer l'ocre. Ce type de déduction a ses limites. Par exemple, les gros bifaces peuvent avoir été utilisés pour la chasse au gros gibier, le dépeçage ou même des activités cérémonielles. En effet, il sera discuté, plus loin, d'un biface trouvé en association avec

de l'ocre. Aucune analyse tracéologique n'a malheureusement été effectuée à ce jour pour vérifier les inférences de Samson.

1.2.2.2.1. Archaique maritime (6000 à 3700 A.A.)

Des comparaisons typologiques, l'élévation des sites par rapport au niveau du lac et la datation au carbone-14 ont permis à Samson (1983) d'inclure neuf sites archéologiques dans l'intervalle 6000 à 3700 A.A. Ces sites appartiennent tous à la tradition de l'Archaique maritime, et plus particulièrement aux phases ou complexes culturels de Naksak (6000 à 5000 A.A.), Sandy Cove (6000 à 4500 A.A.) et Rattlers Bight (4000 à 3700 A.A) définis par Fitzhugh (1972).

Outre le carbone-14, les indicateurs étaient la pointe à pédoncule rétrécie et les outils en ardoise polie, une grande quantité d'éclats en quartz et peu en quartzite de Ramah, une grande quantité d'outils en quartzite du Labrador et peu en quartz ainsi qu'une élévation des sites situés entre 8 et 37 m au-dessus du niveau du lac (Samson, 1983).

Des neuf sites de l'Archaique maritime, deux n'ont pas livré d'éclats en quartzite de Ramah et quatre contenaient quelques éclats (1 à 3) de cette matière, mais ces derniers n'ont pas été retrouvés parmi la collection lors de l'étude. Ainsi, seuls HdDe-3, la localité-1 de HaDe-10 et GlDe-8 ont été retenus (tableaux 1 à 5).

Site	Localisation	Contexte de la cueillette	Distance du rivage	Élévation ¹	C-14	Superficie excavée	Superficie du site	Références
HdDe-3	Paléo delta sur la rive sud d'un affluent du Mushuau Nipi	Section Est détruite par l'érosion	47,96 m	12,96 m		28,5 m ²		Samson, 1976b et 1983
HaDe-10, loc.-1 2 concentrations	Paléo delta à un endroit où le lac se rétrécit.	Cueillette de surface	84 m	22,68 m 12,20 m			13,19 m ² (con. 1) 1 m ² (con. 2)	Samson, 1976 et 1983
GlDe-8 7 concentrations	Paléo delta sur la rive ouest du lac, au sud d'un tributaire.	Cueillette de surface	100 m	27,54 m	3730±70 A.A.		540 m ² 4 m ² (con. 1) 28 m ² (con. 2) 181,2 m ² (con. 3) 31,61 m ² (con. 4) 44 m ² (con. 5) 23,7 m ² (con. 6) 12 m ² (con.7)	Samson, 1976 et 1983

¹ Élévation prise par rapport au niveau du lac

Tableau 1 : Description des sites de l'Archaique maritime retenus pour l'étude.

Sites	Eclats			
	Quartzite de Ramah	Chert	Quartz et quartzite	Autre
HdDe-3	104	0	1244	12
HaDe-10	1	0	51	0
GIDe-8	40	0	1485	12
TOTAL:	145	0	2780	24

Tableau 2 : Matières première des éclats, pour les sites de l'Archaïque maritime retenus.

	Structures		
	Foyers	Habitations	Autre
HdDe-3	1	1	0
HaDe-10	0	0	0
GIDe-8	2	0	1

Tableau 3 : Structures trouvées dans les sites de l'Archaïque maritime retenus.

	HdDe-3	HaDe-10	GIDe-8
Chasse au gros gibier	X		X
Dépeçage	X		X
Traitement des peaux du gros gibier			X
Traitement des peaux du petit gibier	X		
Travail du bois	X		
Fabrication d'outils	X	X	X
Cérémonial	X	X	X

Tableau 4 : Activités représentées par le contenu artefactuel des sites de l'Archaïque maritime retenus.

	HdDe-3	HaDe-10	GIDe-8
Outils bifaciaux			
Pointe de projectile	1	0	0
Pièces bifaciales	0	0	2
Fragments de pièce à retouches bifaciales	1	0	0
Ébauche de pièce à retouches bifaciales	1	0	0
Outils unifaciaux			
Grattoirs sur bout	4	0	2
Grattoirs latéral	0	0	1
Fragments de pièces à retouches unifaciales	2	0	0
Éclats retouchés	8	0	2
Outils polis			
Hache	1	0	1
Herminette	1	0	0
Ulus	2	0	0
Grattoir en ardoise polie	0	0	1
Fragments d'ardoise polie	20	0	2
Outils burinés			
Outil buriné	1	0	0
	0	0	0
Autre outils	0	0	0
Fragments de nodules	0	2	0
TOTAL:	42	2	11

Tableau 5 : Outils trouvés dans les sites de l'Archaique maritime retenus.

1.2.2.2.2. Période indienne intermédiaire (3000 à 1500 A.A.)

Les dates au carbone-14 de Samson (1983) pour cette période ne sont pas calibrées. La présence d'ardoise polie, la dimension importante des pièces, l'abondance des bifaces foliacés et l'élévation des sites (6 à 19 m au-dessus du niveau du lac) sont les critères qui ont permis d'affecter sept sites à la période indienne intermédiaire.

L'un de ces sept sites ne contient pas d'éclats en quartzite de Ramah. Un autre site contenait un éclat de cette matière, mais ce dernier n'a pu être retrouvé lors de la présente étude. Cinq sites ont pu faire l'objet de l'étude. Il s'agit des localités 1 et 2 de HcDe-11, de la localité 1 de GIDe-2, de HcDe-6 et de HaDe-11. Trois de ces sites étaient subdivisés en plusieurs concentrations d'artefacts. Or, seulement une de leurs concentrations a pu être attribuée à la période en question (tableaux 6 à 10).

Site	Localisation	Contexte de la cueillette	Distance du rivage	Élévation ¹	C-14	Superficie excavée	Superficie du site	Références
HcDe-11 localités 1 concentration 3	Paléo delta à l'embouchure d'un affluent du lac, au nord de Wedge Point.	Vestiges trouvés en surface et <i>in situ</i>	50 m	entre 4,86 et 6,48 m	1360±140 A.A. (non corrigée)	2 m ²		Samson, 1976, 1977 et 1983
HcDe-11 localité 2 concentration 5	Paléo delta à l'embouchure d'un affluent du lac, au nord de Wedge Point.	Cueillette de surface	50 m	entre 4,86 et 6,48 m			15 m ²	Samson, 1976, 1977 et 1983
GIDe-2 localité 1	Confluent des rivières George et De Pas, à l'extrémité sud du Mushuau Nipi.	Sondage et récolte de surface.	30 m	19,61 m	910±100 A.A. (non corrigée) 2000±110 A.A. (non corrigée)	4 m ²		Samson, 1976, 1977 et 1983
HcDe-6 concentration 3	Rive ouest du Mushuau Nipi, à 600 m de Wedge Point.	Cueillette de surface	45 m	9,52 m			2,43 m ²	Samson, 1976 et 1983
HaDe-11	Paléo delta situé à un rétrécissement du lac.	Perturbation du sol par des pileurs. Cueillette de surface et fouille.	40 m	9,09 m	710±80 A.A. (non corrigée)	16 m ²		Samson, 1976, 1977 et 1983

¹ Élévation prise par rapport au niveau du lac

Tableau 6 : Description des sites de la période indienne intermédiaire retenus pour l'étude.

Sites	Éclats			
	Quartzite de Ramah	Chert	Quartz et quartzite	Autre
HcDe-11, loc-1, con.3	4	0	0	0
HcDe-11, loc-2, con.5	12	0	125	0
GIDe-2, loc-1	4196	171	2	0
HcDe-6, con.3	21	34	223	7
HaDe-11	3983	108	2	52
TOTAL:	8216	313	352	59

Tableau 7 : Matières premières des éclats, pour les sites de la période indienne intermédiaire retenus.

	Structures		
	Foyers	Habitations	Autre
HcDe-11, loc-1, con.3	1	0	0
HcDe-11, loc-2, con.5	1	1	0
GIDe-2, loc-1	0	0	0
HcDe-6, con.3	1	0	0
HaDe-11	1	1	0

Tableau 8 : Structures trouvées dans les sites de la période indienne intermédiaire retenus.

	HcDe-11 loc-1, con.3	HcDe-11 loc-2, con.5	GIDe-2	HcDe-6	HaDe-11
Chasse au gros gibier	X		X		X
Traitement des peaux du petit gibier		X	X		
Fabrication d'outils	X	X	X	X	X
Dépeçage				X	X
Travail du bois				X	X

Tableau 9 : Activités représentées par le contenu artefactuel des sites de la période indienne intermédiaire retenus.

	HcDe-11 Loc-1 et 2	GIDe-2	HcDe-6	HaDe-11
Outils bibaciaux				
Pointe de projectile	3			2
Biface				1
Ébauches de biface				2
Fragments de pièces bifaciales			5	9
Outils unifaciaux				
Grattoirs sur bout	2	8		
Fragments de grattoir sur bout		3		
Outil à retouches unifaciales				1
Fragments de pièces unifaciales				3
Couteaux sur éclats				3
Éclats retouchés		7	1	17
Éclat utilisé		1		
Outils polis				
Outils de pierre polie		1	1	
Fragments de grès polie	2			
Fragment d'ardoise polie		1		1
Autres outils				
Fragments d'outil indéterminé	1			
Percuteur		1		
Fragments de nodule		4		
TOTAL:	8	26	7	39

Tableau 10 : Outils trouvés dans les sites de la période indienne intermédiaire retenus.

1.2.2.2.3. Complexe Point Revenge (1500 à 500 A.A)

Samson (1983) reconnaît le complexe Point Revenge dans ses assemblages à partir de la diminution de la taille des outils, l'apparition systématique d'encoches angulaires, latérales et basales, l'abondance du chert et du quartzite de Ramah ainsi que la prépondérance d'outils à retouches unifaciales. Les datations au carbone-14 présentées par l'auteur n'ont pas été corrigées, mais elles coïncident bien avec l'intervalle temporel en question. Par ailleurs, la localité 1 du site HbDe-2 a été datée à partir de sa stratigraphie. En effet, elle est dans une couche de sable avec charbon de bois qui pourrait correspondre au feu de forêt qui a sévit à la fin du réchauffement de l'intervalle 2000 à 900 A.A., et elle est sous une couche contenant du matériel d'origine européenne associé à une autre occupation.

Samson (1983) compte neuf sites attribués au complexe Point Revenge. Pour ce faire, il compte chacune des deux concentrations d'artefacts de la localité 1 de HbDe-2 comme autant de sites. Six de ces neuf sites contenaient des éclats en quartzite de Ramah : HeDf-12 (loc-1 et 3), HeDf-5 (con.1), HbDe-2 (loc-1, con. 1 et 2) et HdDe-7 (loc-2) (tableaux 11 à 15).

Site	Localisation	Contexte de la cueillette	Distance du rivage	Élévation ¹	C-14	Superficie excavée	Superficie du site	Référence
HeDf-12 localité 1	Paléo delta au nord du ruisseau de l'Omble, à la croisée du Mushuau Nipi	Fouille	40 m	5,7 m	1050±80 A.A. (non corrigée)	16 m ²		Samson, 1983
HeDf-12 localité 3	Paléo delta au nord du ruisseau de l'Omble, à la croisée du Mushuau Nipi	Fouille		5,7 m		48 m ²		Samson, 1983
HeDf-5 concentration 1	Paléo delta au nord du ruisseau de l'Omble, à la croisée du Mushuau Nipi	Une partie du foyer s'érodait à partir de la pente du terrain.	600 m	35,7 m	980±150 A.A. (non corrigée) 950±70 A.A. (non corrigée)	13 m ²		Samson, 1983
HbDe-2 localité 1 2 concentrations	Rive ouest du lac à 1,6 km du ruisseau du Météorologue.	Vestiges trouvés en surface et <i>in situ</i>	5 m	36 m		17 m ² (con 1)	640 m ²	Samson, 1983
HdDe-7 localité 2	Paléo delta à l'embouchure d'un ruisseau.	<i>in situ</i>	100 m	13,56 m	580±80 A.A.	12 m ²		Samson, 1977 et 1983

¹ Élévation prise par rapport au niveau du lac

Tableau 11 : Description des sites du complexe Point Revenge retenus pour l'étude.

Sites	Éclats			
	Quartzite de Ramah	Chert	Quartz et quartzite	Autre
HeDf-12, loc-1	44	0	50	0
HeDf-12, loc-3	330	481	155	0
HeDf-5, con.1	367	0	31	0
HbDe-2, loc-1, con.1	178	5	55	0
HbDe-2, loc-1, con.2	57	3	23	30
HdDe-7, loc-2	4	0	52	0
TOTAL:	980	489	366	30

Tableau 12 : Matières premières des éclats, pour les sites du complexe Point Revenge retenus.

	Structures		
	Foyers	Habitations	Autre
HeDf-12, loc-1	1	0	0
HeDf-12, loc-3	2	0	0
HeDf-5, con.1	1	0	0
HbDe-2, loc-1, con.1	1	0	0
HbDe-2, loc-1, con.2	1	0	0
HdDe-7, loc-2	1	1	0

Tableau 13 : Structures trouvées dans les sites du complexe Point Revenge retenus.

	HeDf-12 loc-1	HeDf-12 loc-3	HeDf-5 con.1	HbDe-2 loc-1, con.1	HbDe-2 loc-1, con.2	HdDe-7 loc-2
Chasse au gros gibier	X	X	X	X	X	X
Chasse au petit gibier			X	X		
Dépeçage	X	X		X	X	X
Traitement de la peau du gros gibier	X		X			
Traitement des peaux du petit gibier		X	X			X
Travail du bois	X			X		
Fabrication d'outils	X	X	X	X	X	X
Pêche			X			
Cérémonial		X		X		

Tableau 14 : Activités représentées par le contenu artefactuel des sites du complexe Point Revenge retenus.

	HeDf-12 loc-1	HeDf-12 loc-3	HeDf-5 con.1	HbDe-2 loc-1, con.1	HbDe-2 loc-1, con.2	HdDe-7 loc-2
Outils bifaciaux						
Pointe de projectile		4			2	1
Micro-pointe de projectile			1			
Ébauches de pièces à retouches bifaciales		1				
Fragments de pièces à retouches bifaciales	1	7	1	2		1
Outils unifaciaux						
Grattoirs		3	1		1	3
Racloir				2		
Couteaux sur éclat		1	1	2		
Fragments de pièces à retouches unifaciales				2		
Éclat retouché	1		1	1		5
Outils polis						
Outils de pierre polie		1				
Fragments d'outils en pierre polie					1	
Autres outils						
Pierre pour l'usage de l'ocre		1				
Outils en gneiss			2			
Marteau-pilon					1	
TOTAL:	2	18	7	9	5	10

Tableau 15 : Outils trouvés dans les sites du complexe Point Revenge retenus.

1.2.2.2.4. Historique ancien (1534 à 1800 A.D.)

Des sites lithiques ont été attribués à la période historique ancienne à partir de la présence de métal et de silex d'origine européenne. Les caractéristiques du complexe Point Revenge s'appliquent toujours puisque cette tradition se poursuit, malgré des contacts directs et indirects avec les Européens. Par ailleurs, les trois datations au carbone-14 obtenues pour cette période ont été corrigées, ce qui les rajeunit toutes d'une centaine d'années (Samson, 1983). Les six sites de cette période ont pu être pris en considération pour la présente étude. Il s'agit de HeDf-6 (loc-1, 2 et 3), HeDf-12 (loc-2 et 4) et HdDe-7 (loc-1) (tableaux 16 à 20).

Site	Localisation	Contexte de la cueillette	Distance du rivage	Élévation ¹	C-14	Superficie excavée	Référence
HeDf-6 localité-1	Paléo delta sur la rive nord du ruisseau de l'Omble, à la croisée du Mushuau Nipi.	<i>In situ</i>	50 m	11 m	1640±120 A.D	39 m ²	Samson, 1976b et 1983
HeDf-6 localité-2	Paléo delta sur la rive nord du ruisseau de l'Omble, à la croisée du Mushuau Nipi.	<i>In situ</i>	50 m	11 m		9 m ²	Samson, 1976b et 1983
HeDf-6 localité-3	Paléo delta sur la rive nord du ruisseau de l'Omble, à la croisée du Mushuau Nipi.	<i>In situ</i>	50 m	11 m	1660±110 A.D	27 m ²	Samson, 1976b et 1983
HeDf-12 localité-2	Paléo delta sur la rive nord du ruisseau de l'Omble, à la croisée du Mushuau Nipi.	<i>In situ</i>	25 m	5,7 m		0,50 m ²	Samson, 1983
HeDf-12 localité-4	Paléo delta sur la rive nord du ruisseau de l'Omble, à la croisée du Mushuau Nipi.	<i>In situ</i>	25 m	5,7 m		52 m ²	Samson, 1983
HdDe-7 localité-1	Paléo delta à l'embouchure d'un ruisseau.	<i>In situ</i>	100 m	11,54 m	1660±120 A.D	4,75 m ²	Samson, 1977 et 1983

¹ Élévation prise par rapport au niveau du lac

Tableau 16 : Description des sites de l'Historique ancien.

Sites	Éclats			
	Quartzite de Ramah	Chert	Quartz et quartzite	Autre
HeDf-6, loc-1	61	13	525	0
HeDf-6, loc-2	179	1	0	0
HeDf-6, loc-3	406	0	98	0
HeDf-12, loc-2	3	4	1	0
HeDf-12, loc-4	1297	94	208	0
HdDe-7, loc-1	99	0	900	0
TOTAL:	2045	112	1732	0

Tableau 17 : Matières premières des éclats pour les sites de l'Historique ancien.

	Structures		
	Foyers	Habitations	Autre
HeDf-6, loc-1	2	1	0
HeDf-6, loc-2	0	1	0
HeDf-6, loc-3	3	2	0
HeDf-12, loc-2	0	0	0
HeDf-12, loc-4	6	1	0
HdDe-7, loc-1	1	0	0

Tableau 18 : Structures trouvées dans les sites de l'Historique ancien.

	HeDf-6 loc-1	HeDf-6 loc-2	HeDf-6 loc-3	HeDf-12 loc-2	HeDf-12 loc-4	HdDe-7 loc-1
Chasse au gros gibier	X		X	X	X	
Chasse au petit gibier	X		X		X	X
Dépeçage	X		X	X	X	X
Traitement des peaux du gros gibier					X	X
Traitement des peaux du petit gibier	X		X	X	X	
Fabrication d'outils	X	X	X		X	X
Cérémonial	X	X			X	

Tableau 19 : Activités représentées par le contenu artefactuel des sites de l'Historique ancien.

	HeDf-6 loc-1	HeDf-6 loc-2	HeDf-6 loc-3	HeDf-12 loc-2	HeDf-12 loc-4	HdDe-7 loc-1
Outils bifaciaux						
Pointes de projectile	3	0	0	0	7	0
Fragments de pointes de projectile	0	0	0	0	2	0
Couteau latéral	0	0	0	0	1	0
Pièces à retouches bifaciales	0	0	0	0	4	0
Fragments de pièces à retouches bifaciales	5	0	0	1	0	1
Outils unifaciaux						
Pointes de projectiles à retouches unifaciales	0	0	0	0	2	0
Fragments de grattoirs	3	0	0	0	0	0
Grattoirs	0	0	0	0	4	1
Couteaux sur éclats	0	0	0	0	7	0
Pièce à retouches unificiale	0	0	0	0	1	0
Fragments de pièces à retouches unifaciales	0	0	1	0	6	0
Éclats retouchés	22	3	4	2	38	3
Autres outils						
Pierre à polir en gneiss	0	0	0	0	1	
Percuteur en gneiss	0	0	0	0	0	1
Fragments de nodule	5	0	1	0	0	0
Rasades en verre	2	0	0	0	0	0
Morceaux de métal	0	0	6	0	61	0
Poinçon en os	0	0	0	0	0	1
TOTAL:	40	3	12	3	134	7

Tableau 20 : Outils trouvés dans les sites de l'Historique ancien.

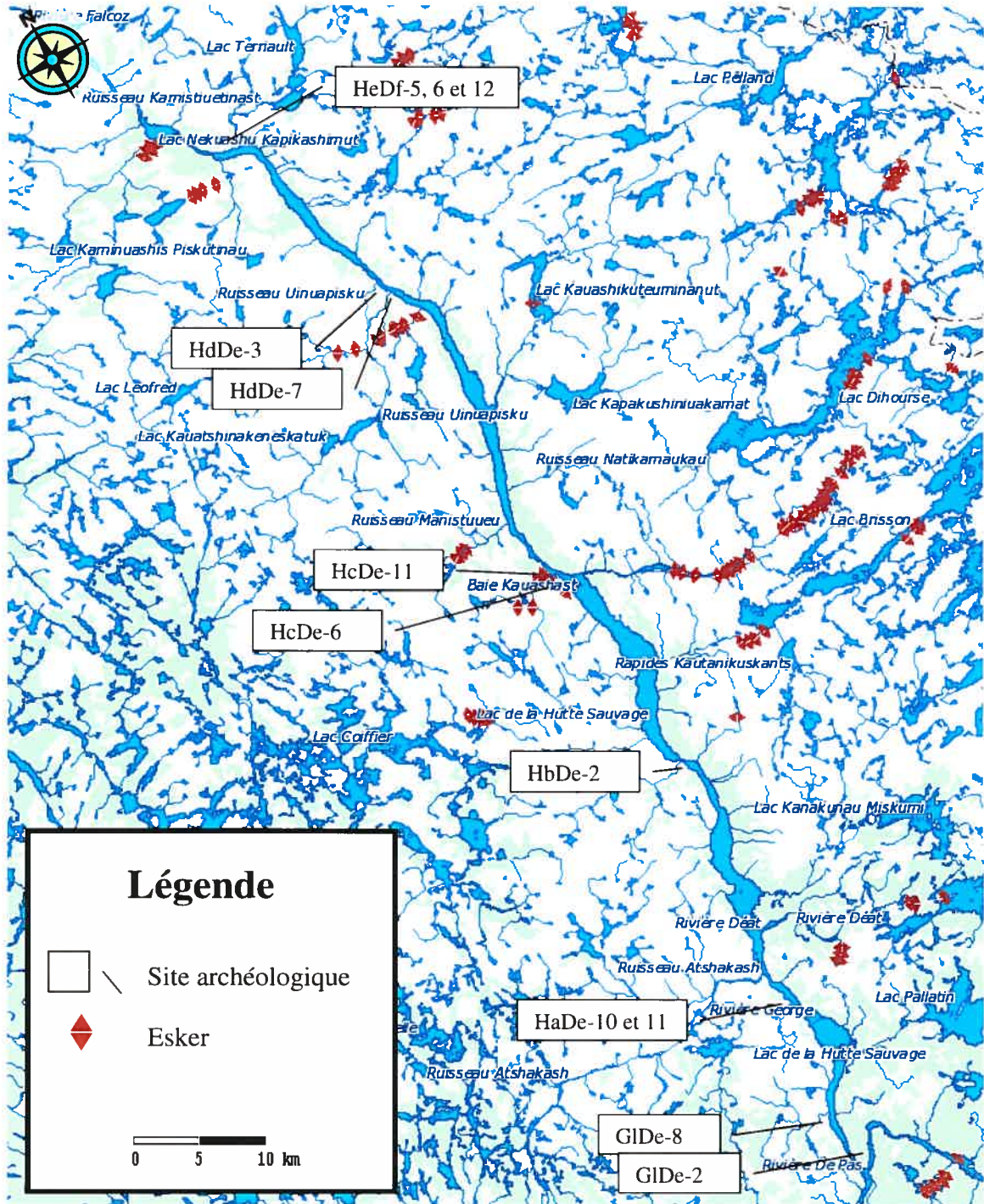


Figure 5 : Distribution des sites du Mushuau Nipi à l'étude.

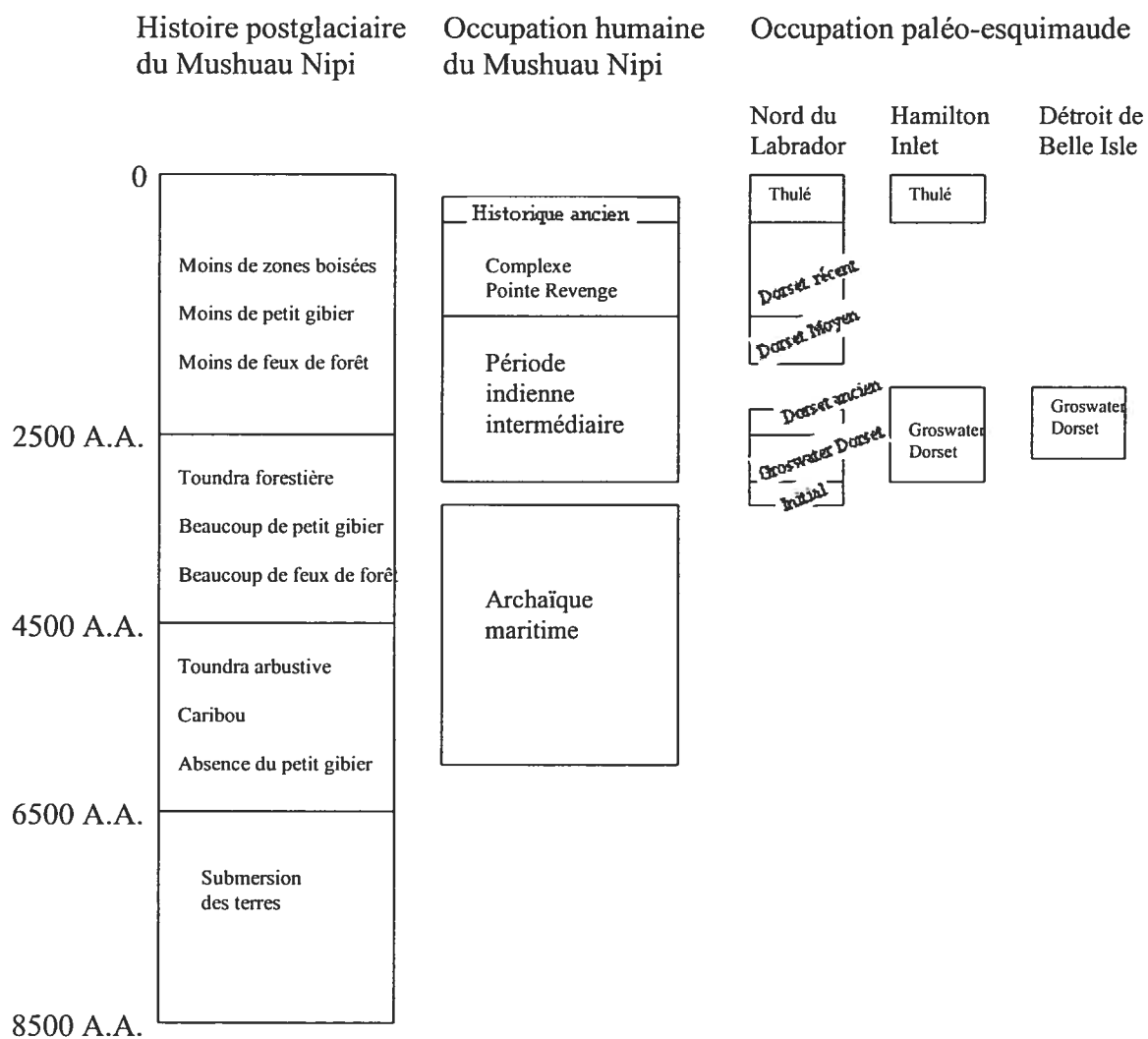


Figure 6 : Chronologie du Mushuau Nipi et de la côte du Labrador
(Fitzhugh, 1972; Tuck, 1975; Cox, 1978; Samson, 1983; Pintal, 1998)

1.3. Problématique

1.3.1. Circulation du quartzite de Ramah et modèles d'acquisition

McCaffrey (1989) et Pintal (1990) relèvent dans la littérature deux principaux comportements d'approvisionnement en matières premières : l'acquisition directe (où un groupe obtient lui-même les matériaux lithiques à la source) et l'échange. Kooyman (2000, p. 138 et 139) a relevé cinq formes différentes d'échange: l'échange réciproque bilatéral (deux groupes se rencontrent et échangent des biens dont la valeur est estimée égale), l'échange *down-the-line* (les biens sont échangés avec un groupe adjacent, qui les échange à un autre groupe adjacent, et ainsi de suite), l'échange de type *prestige-chain* (échange sur une base réciproque d'objets cérémoniels ou de biens absolument essentiels), la réciprocité négative (les deux partis essaient de maximiser leurs profits) et le commerce sur de longues distances (des commerçants indépendant voyagent sur de longues distances pour échanger des biens avec des gens qui n'ont pas accès à la source). Les trois premières formes semblent correspondre au contexte dans lequel vivaient les groupes nomades de la péninsule du Québec-Labrador. Quant aux deux autres, elles impliquent une notion de profit et une spécialisation inconnue de ces sociétés égalitaires.

Renfrew (1977, pp.72-78) a élaboré la loi de la diminution monotonique (*Law of Monotonic Decrement*). Selon cette loi, plus on s'éloigne du lieu d'acquisition d'une pierre, moins elle sera trouvée en grande quantité sur les sites. En effet, plus les efforts nécessaires pour transporter des matériaux à un site augmentent, plus il devient probable que des sources plus près soient utilisées. Il y a généralement une zone près de la source où la diminution dans la quantité de matériel est modérée. Passé ce point, la diminution de la quantité par rapport à la distance devient exponentielle. La première zone est généralement vue comme l'endroit où les groupes ont un accès direct à la carrière. Dans la zone suivante, la matière première est acquise par échange *down-the-line*.

Les échanges down-the-line peuvent être visualisés sur un graphique dont l'abscisse correspond à la distance et l'ordonnée à la quantité, exprimée en pourcentage. Lorsque l'abscisse est graduée à une échelle logarithmique, il s'en suit, sur le graphique, une ligne droite appelée fall-off curve qui décline exponentiellement avec la distance. Le déclin de la fall-off curve peut être moins prononcé lorsque les déplacements sont facilités par le réseau hydrographique (Renfrew et Bahn 1991). Le relief pourrait aussi jouer un rôle car, selon Ericson et Goldstein (1980), il modérerait les déplacements à pied. Toutefois, l'absence d'arbres sur les collines et la possibilité de voir loin pourrait, au contraire, rendre les reliefs attrayants pour les déplacements.

Par ailleurs, lorsque le matériel qui est échangé a une très grande valeur (par exemple, des pièces cérémonielles ou des biens absolument essentiels) et qu'il est échangé sur une base réciproque, le déclin de la quantité par rapport à la distance devrait être beaucoup moins rapide. (Kooyman, 2000, p. 139).

En plus de changements dans la quantité par rapport à la distance, il y a aussi des changements dans la forme que prennent les artefacts. À l'intérieur d'une aire directe d'accès, il est commun de trouver des blocs de matériaux non modifiés et des nucléus ainsi que des outils expéditifs. Plus loin, les sites peuvent contenir plus de préformes, d'outils finis et d'éclats d'amincissement. Ces outils nécessitent moins d'effort de transport puisque la majeure partie de leur poids excessif a déjà été enlevée (Kooyman, 2000, p. 140).

Binford (1979) a proposé que l'acquisition de matières premières était une activité secondaire intégrée aux activités de subsistance. Samson (1983) a proposé un modèle d'adaptation selon lequel les groupes du Mushuau Nipi se rendaient régulièrement sur la côte du Labrador pour y exploiter des ressources alimentaires. Il est donc raisonnable de spéculer qu'ils obtenaient le quartzite de Ramah une fois rendus sur la côte. Or, à certains moments, des groupes paléo-esquimaux occupaient une portion plus ou moins importante de la côte. Forcément, les groupes du Mushuau Nipi devaient joindre la côte là où elle n'était pas sous le contrôle de cette autre culture. Ainsi, la distance de la source pour les

groupes du Mushuau Nipi devait être variable dans le temps (c'est-à-dire dépendante de l'expansion des migrations paléo-esquimaudes). De plus, la nature des relations entretenues avec les différents groupes paléo-esquimaux devait induire une distance sociale qui pouvait jouer sur le coût de la matière première.

Le contrôle d'une section de la côte du Labrador et des affleurements de quartzite de Ramah par les Paléo-esquimaux et les Thuléens a déjà été proposé par Wright (1982) et Fitzhugh (1984). Ce contrôle est présumé à partir de fouilles effectuées à Saglek Bay, Nain et Okak (Tuck, 1975; Cox, 1978). En effet, ces travaux n'ont pas permis de trouver d'occupations Esquimaude et Amérindienne qui soient contemporaines l'une de l'autre. Cette absence d'occupation synchronique par les deux cultures se répète à Hamilton Inlet (Fitzhugh, 1972). Ces données limitent donc les chances qu'une même portion de la côte soit utilisée par les deux groupes à différentes périodes de l'année qui ne se chevauchent pas.

Cependant, il existe une exception dans la région de Nain. Un site de l'Archaïque maritime (Attu's Bight) a livré une date au radiocarbone de 4000 A.A. Son occupation s'est probablement poursuivie après ce temps. Or, un site Pré-Dorsétien situé à 1,5 km à l'ouest de ce dernier a livré des outils dont la typologie suggère une date située entre 4000 et 3500 A.A. Ce site contient aussi une pointe de l'Archaïque maritime (Hood, 1993). À l'heure actuelle, Attu's Bight semble être un cas isolé et il ne s'applique qu'à la mince tranche de temps que constituent la fin de l'Archaïque maritime et le début de l'occupation de la côte par les Paléo-Esquimaux.

La possibilité que des groupes du Mushuau Nipi aient pu atteindre la source du quartzite de Ramah par le Nord, en empruntant la rivière George, puis en longeant la côte de la Baie d'Ungava vers l'Est, a été prise en considération. Cependant, la consultation des fichiers de l'I.S.A.Q. a permis de déterminer qu'un seul site amérindien préhistorique (HgDh-1) se trouve le long de ce chemin (Pruden, 1966). Les sites d'autres groupes culturels sont au nombre de onze.

Loring (2002) suppose que des groupes amérindiens pénétraient les territoires occupés par les Dorsétiens vers la fin de la période indienne intermédiaire, pour s'approprier le quartzite de Ramah. Il s'appuie sur la grande quantité de cette matière dans des sites du détroit de Belle Isle (Labrador) et de la Côte-Nord (Québec), ainsi que sur la découverte de trois caches de bifaces en quartzite de Ramah. L'une de ces caches contenait 90 pièces (près de Port Hope Simpson, sud du Labrador), une autre en contenait 9 (Anse-au-Clair, détroit de Belle Isle) et une dernière en contenait 29 (Kegashka, Côte-Nord). La forme des pièces permet de les associer au complexe Daniel Rattle (1800 à 1000 A.A.). Toutefois, cette proposition n'est pas en accord avec l'absence de lieux occupés au même moment par les deux cultures, sur la côte du Labrador. De plus, il n'y a pas d'interruption de la présence esquimaude sur la côte entre 1800 et 1000 A.A. Les données sur lesquelles s'appuie Loring (2002) pourraient peut-être s'expliquer par des échanges de type *prestige-chain*. D'ailleurs, les bifaces sont une forme qui facilite le transport des matières premières. Ce mémoire veillera à proposer une explication à l'apparente générosité des groupes paléo-esquimaux et thuléens envers les cultures amérindiennes, en ce qui concerne le quartzite de Ramah.

1.3.2. Relations entre Amérindiens et Esquimaux

Alors que les relations entre les Amérindiens et les Inuits peuvent être connues à partir de documents ethnohistoriques, celles entre les Amérindiens et les Paléo-Esquimaux sont déduites à partir de maigres données archéologiques.

Les indices culturels disponibles archéologiquement tendent à démontrer que les Paléo-Esquimaux ont surtout exploité les ressources côtières, avec un intérêt marqué pour le phoque. Tuck (1975) explique la position côtière des sites à Saglek Bay par une forte adaptation saisonnière de chasse aux mammifères marins. Cette position côtière est observable pour la majorité des sites paléo-esquimaux de la côte du Labrador et de Terre-Neuve. Linnamae (1975) interprète la persistance des assemblages lithiques provenant de l'Arctique jusqu'à Terre-Neuve comme une preuve que les Dorsétiens poursuivaient des activités de subsistance semblables, aux deux extrémités du couloir migratoire. Port au

Choix est le seul endroit à avoir livré une quantité intéressante de déchets alimentaires, probablement à cause des qualités exceptionnelles de son sol pour la conservation. Renouf (2000) mentionne que 94,23% des os prélevés sur le site Phillip's Garden (occupation dorsétienne près de Port au Choix) proviennent de phoques. Les autres os proviendraient de baleines, poissons, oiseaux, caribous, renards, castors et autres petits animaux.

Il existe quelques rares exemples de sites paléo-esquimaux dont l'emplacement suggère la possibilité de chasse à l'intérieur des terres (Plumet *et al.*, 1994; Linnamae, 1975). De plus, Tuck (1975) propose que les lames se terminant par un petit pédoncule contracté trouvées en contexte paléo-esquimau puissent avoir été des pointes de flèches utilisées pour la chasse aux animaux terrestres, comme le caribou. Cependant, il pourrait aussi s'agir d'armatures distales de harpon.

Les activités de subsistance des Paléo-Esquimaux les maintenaient habituellement le long de la côte du Labrador. Elles limitaient ainsi les possibilités de contacts aux périodes de l'année où les Amérindiens quittaient leur territoire de chasse pour exploiter les ressources de la côte. Il semble aussi probable que les Paléo-Esquimaux n'avaient que des attentes limitées par rapport aux informations que pouvaient leur communiquer les groupes amérindiens. Les informations concernant le déplacement des troupeaux de caribou leur était probablement secondaire, puisqu'ils chassaient peu cet animal. De même, ils utilisaient possiblement une stratégie pour leurs déplacements le long de la côte qui limitait leurs besoins de communiquer avec les Amérindiens pour approfondir leur connaissance des lieux de chasse aux animaux marins et de pêche. En effet, Maxwell (1985) a proposé un modèle basé sur l'observation des groupes Inuit historiques qui permet de concevoir des mouvements migratoires le long de la côte sans qu'il soit nécessaire de faire appel à une connaissance préalable du territoire qui sera visité. Ce même modèle implique que les groupes paléo-Esquimaux avaient comme voisin immédiat des parents qui pouvaient leur offrir les informations ou les denrées désirées.

Dans ce modèle, les chasseurs tendent à demeurer près de l'endroit qu'ils connaissent le mieux. Inévitablement, la population des bandes augmente. Elle atteint un point critique lorsque la relation entre la densité de la population, la capacité de support de l'environnement et la quantité d'efforts déployés à la chasse atteint une limite inacceptable. À ce moment, la bande se divise et quelques familles se déplacent vers des régions moins connues. Les familles qui se déplacent conservent un refuge et de la parenté dans leur lieu d'origine, jusqu'à ce qu'elles atteignent un certain niveau d'adaptation à leur nouvel environnement.

Les mouvements migratoires des Paléo-Esquimaux doivent être pris en compte dans la compréhension des relations entretenues par les deux groupes culturels. Bien qu'il se soit fait sans occasionner de conflits visibles archéologiquement, le remplacement des Amérindiens à Sagleck Bay par les Paléo-Esquimaux (Tuck, 1975) puis à Hamilton Inlet par la culture Groswater (Fitzhugh, 1972) n'a sûrement pas aidé aux relations de bon voisinage.

Les traces stratigraphiques et radiométriques du site Q, à Sagleck Bay, indiquent un tel rapprochement temporel entre l'Archaïque maritime et le Paléo-Esquimaux ancien. La possibilité d'un contact peut difficilement être ignorée. Cependant, les Amérindiens auraient rapidement été remplacés par le groupe migrateur. Selon Tuck (1975), le retrait des groupes Archaïque maritime peut être relié à la conjoncture de deux facteurs, soit un changement climatique ayant rendu leur existence précaire et l'apparition des premiers membres d'une population paléo-esquimaude en expansion.

L'installation des Groswater au centre du Labrador n'aurait pas entraîné d'opposition de la part des Amérindiens. Selon Fitzhugh (1972), ce déplacement se serait produit à un moment où les Amérindiens n'occupaient plus la côte, ou encore, les Groswater auraient commencé par occuper les territoires de façon partielle. Dans ce dernier cas, les contacts entre Amérindiens et Groswater sur la côte du centre du Labrador auraient pu être limités grâce aux îles et aux nombreux réseaux hydrographiques qui ont pu jouer le rôle de refuge pour le groupe envahi. L'occupation Groswater aurait été confinée à la côte, alors

que les Amérindiens se seraient tournés vers les baies profondes et l'embouchure des rivières. À Hamilton Inlet, les ressources côtières utilisées par la plupart des Amérindiens sont disponibles au lac Melville, et la perte de territoires de chasse dans la baie de Groswater n'aurait pas constitué une menace sérieuse à la survie.

Au sud de Hamilton Inlet, la géographie côtière change radicalement. Les îles sont plus rares et il n'y a plus de zones de transition qui résultent d'une extension vers l'ouest (vers l'intérieur) de l'environnement de toundra. Les groupes qui exploitent les ressources côtières comme le phoque, le saumon, la morue et les oiseaux doivent occuper physiquement la côte. La coexistence ne peut donc plus être possible, du moins sans confrontation. Fitzhugh (1972) croit que l'absence de la culture Groswater à Terre-Neuve résulte du temps qu'ils ont pris pour passer au sud de Hamilton Inlet à cause de la résistance amérindienne dans ces régions.

McGhee et Tuck auraient expliqué l'absence de groupes amérindiens et paléo-esquimaux dans le détroit de Belle Isle en invoquant l'instauration de rapports de force entre eux. Ces deux groupes en seraient venus à s'éviter l'un l'autre, transformant le détroit de Belle Isle en une sorte de « *no man's land* ». Cependant, les travaux de Pintal (1998) ont permis de relever une présence Groswater et amérindienne contemporaine, en Basse-Côte-Nord et sur la rive nord du détroit de Belle Isle. L'hypothèse du *no man's land* ne tient donc plus pour le Groswater. Cependant, l'émergence éventuelle de conflits au cours du Dorsétien moyen peut toujours être retenue comme hypothèse afin d'expliquer la rareté des sites Dorsétiens. L'auteur mentionne aussi une autre hypothèse, laquelle met en cause les différences entre le mode de vie des Prédorsétiens et celui des Dorsétiens. Ces derniers, relativement plus sédentaires, exploitaient de façon plus intensive les ressources maritimes et comme celles-ci sont plus facilement accessibles toute l'année à Terre-Neuve qu'au détroit de Belle Isle, ils auraient concentré leurs activités à Terre-Neuve.

Elmer Harp, William Fitzhugh et James Tuck ont remarqué des indices de contacts entre les Amérindiens et les Paléo-Esquimaux, au Labrador et sur la côte de Terre-Neuve. Toutefois, la distribution et les dates des sites impliquent des contacts physiques limités

et des échanges culturels rares ou absents (tiré de Maxwell, 1985). De plus, les remplacements de population semblent s'être produits de manière pacifique. Il n'y a aucune trace de violence et dans presque tous les cas il y a un « vide » de plus d'un siècle entre deux populations (Tuck, 1985). Tuck (1978) présente les quelques données de contact entre Paléo-Esquimaux et Amérindiens connues à ce jour, se rapportant à la culture matérielle.

Fitzhugh (1972) propose un modèle qu'il nomme *pulsation model*. En plus d'expliquer le manque de continuité, ce modèle relie les cultures aux conditions écologiques et propose un mécanisme par lequel le remplacement culturel peut avoir lieu parmi les populations du Labrador, et par extension de Terre-Neuve. Selon ce modèle, l'un des deux groupes (Esquimaux ou Amérindien) pénètre la côte du Labrador, il augmente sa spécialisation adaptative, sa population prend de l'expansion, un changement climatique survient, il en résulte une dépopulation, puis une réoccupation par l'autre groupe. Le cycle se répète ainsi. Ainsi, les Paléo-Esquimaux auraient déplacé des groupes archaïques déjà très affaiblis par les changements climatiques.

Les quelques données archéologiques relatives aux échanges d'idées ou de matières premières sont un autre élément essentiel dans la reconstitution des relations entre Paléo-Esquimaux et Amérindiens.

Il n'est pas impossible que les premiers groupes de l'Arctique à arriver dans le nord du Labrador aient rencontré des Amérindiens utilisant un harpon à tête basculante, lequel était plus efficace que la forme à double barbelure qu'ils avaient apportés avec eux. D'ailleurs, les premiers harpons à tête basculante utilisés par les Paléo-Esquimaux ressemblent beaucoup aux variétés amérindiennes (base oblique, joint femelle ouvert et emplacement des trous pour la corde). La lame à l'extrémité distale et la barbelure unique de certains spécimens peuvent provenir des harpons auxquels ils étaient accoutumés (Tuck, 1978).

Un élément commun des assemblages paléo-esquimau ancien est une pointe de projectile possédant un pédoncule contracté distinctif (ou bipointe), identifiée comme étant une pointe de flèche. Précisément au même moment où les premiers contacts ont eu lieu entre les Amérindiens et les Paléo-Esquimaux (environ 1900 B.C.), des pointes très similaires sont apparues en très grand nombre dans les sites de ces premiers. Les Amérindiens auraient donc acquis l'usage de l'arc et de la flèche par les Paléo-Esquimaux (Tuck, 1978).

Il y a aussi des traces de contact entre les Dorsétiens et les Amérindiens. Les artefacts les plus distinctifs de la culture Beothuk sont une série de pendentifs bidimensionnels en os, habituellement ornés de gravures géométriques complexes. Ces pièces sont uniques aux Beothuk et n'ont pas de contrepartie parmi les autres groupes algonquiens. Cependant, il en existe un prototype possible dans la culture Dorset. Les Dorsets ont produit des pendentifs en os bidimensionnels qui ont pu être adoptés par les Beothuks comme forme d'expression pour leur propre système de croyances. Cela ne sera probablement jamais démontré, mais demeure une possibilité (Tuck, 1978).

Les harpons utilisés par les Beothucks au début de la période historique présentent plusieurs attributs en commun avec les exemples Dorset antérieurs : base profondément bifurquée, joint fermé rectangulaire, deux trous pour la corde occasionnellement joints en un seul et un espace pour une lame à l'extrémité distale, perpendiculaire aux trous pour la corde. Ces indices d'apparement ne se prêtent pas à l'erreur (Tuck, 1978).

Un burin, typologiquement similaire aux formes Pré-Dorset, mais fabriqué en quartzite de Ramah, a été trouvé dans un site de l'Archaique maritime récent à Rattlers Bight (Fitzhugh 1976, tiré de Tuck, 1978). Dans l'un des sites Pré-Dorset d'Okak (HjCn-1), une gouge de l'Archaique maritime a été retravaillée et utilisée par les Pré-Dorset (Tuck, 1978).

À cette liste, Pintal (1992) ajoute un commerce important du quartzite de Ramah. Entre 1500 et 1100 A.A., les Dorsétiens auraient permis au quartzite de Ramah de se retrouver

en grande quantité dans plusieurs sites archaïques de Blanc-Sablon. En effet, de 13,88 % à 81,96 % des éclats et de 20,45 % à 42,5 % des outils trouvés étaient en quartzite de Ramah. Il est difficile de douter que l'échange se soit fait avec les Dorsétiens puisque durant l'intervalle 1500 à 1100 A.A., le nord du Labrador ne témoigne pas d'occupations amérindiennes.

Plumet *et al.* (1994) doutent que les Amérindiens aient transmis le harpon à tête basculante aux Paléo-Esquimaux anciens en échange de l'arc et de la flèche. Cette interprétation sous-estimerait la possibilité de foyers multiples pour une innovation technique à forte valeur adaptative comme l'arc et la flèche. De plus, de petites pointes sur éclat auraient été trouvées dans des sites de l'Archaïque maritime qui seraient plus anciens que les sites paléo-esquimaux. Par ailleurs, il semblerait qu'une forme sommaire de harpon à tête basculante existait dans la mer d'Okhotsk il y a 7000 ou 8000 ans (Sawa 1968, tiré de Plumet *et al.* 1994).

Les traces de contact entre les Dorsétiens et les Beothucks de Terre-Neuve, de même que les groupes de l'Archaïque à Blanc-Sablon semblent moins controversées. Cependant, ils ont toujours lieu dans un seul sens : des Dorsétiens aux Amérindiens. Pour expliquer cette apparente imperméabilité des cultures paléo-esquimaudes aux influences extérieures, Plumet *et al.* (1994) supposent que « les systèmes culturels amérindiens n'offraient rien que les Paléo-Esquimaux aient perçu comme utile pour eux, c'est-à-dire complémentaire ou supérieur par rapport à leurs systèmes culturels ».

L'expansion des Thuléens le long de la côte du Labrador a entraîné la disparition des Dorsétiens et obscurci la piste des Amérindiens. Loring (1988) note l'apparition furtive des Amérindiens dans la littérature d'exploration et de découverte du Labrador, puis dans les comptes rendus des commerçants et des missionnaires, avant de disparaître pour laisser la place aux nouveaux Esquimaux. Les données ethnohistoriques dépeignent ces derniers comme une population agressive, engagée dans des raids et le troc avec les pêcheurs européens. D'ailleurs, des conflits étaient causés par la préemption des Esquimaux aux territoires de chasse côtiers estivaux des Montagnais-Naskapi et il y

aurait même eu des incursions dans leurs territoires de chasse aux caribous hivernaux (Roger, 1964 *in* Fitzhugh 1972). Les Thuléens semblent présenter une force à laquelle les Amérindiens pouvaient difficilement répondre, du moins sur la côte. À ce sujet, Cartwright (1768) écrit : « The Esquimaux in harassing them (les Amérindiens) kept to their own element, the water; where their superior canoes and missile weapons, provided for killing whales, made them terrible enemies to encounter... » (Harp, 1964).

1.3.3. Acquisition des ressources alimentaires

Samson (1983) propose un modèle écologique qui tient compte des changements observés dans le milieu naturel, depuis le début de l'occupation humaine du Mushuau Nipi. Ces changements sont ordonnés en trois phases chronologiques : 6500 à 4500 ans A.A., 4500 à 2500 ans A.A. et 2500 ans A.A. à nos jours. Ces phases ont été incluses dans la section sur l'histoire postglaciaire. Ce modèle tient aussi compte du système culturel, révélé par les données archéologiques. Cet auteur a constaté que les changements culturels les plus importants ne coïncident pas directement avec les changements écologiques majeurs. Ces derniers ont surtout un effet déterminant à long terme sur le processus d'adaptation des Amérindiens.

Outre les grands changements écologiques, des événements de plus courte durée ont pu jouer un rôle ponctuel dans la disponibilité des ressources alimentaires. Hamelin (1973) a relevé dans la littérature historique des « événements malheureux » dus à une absence de caribou dans la région du Mushuau Nipi alors que des « choses remarquables » auraient eu lieu à d'autres moments. Au cours de l'hiver 1838, alors qu'il voyage de North West River à Fort Chimo, McLean écrit : « We saw no game ». L'année suivante, il constate que « the migratory rein-deer are extremely numerous » (*In* W.S. Wallace, 1932, p.254). En 1907, D. Wallace écrit « The George River had been a veritable slaughter house » et en 1911 Prichard fait remarquer que « countless multitudes of caribou have been slain upon Indian House Lake; so many, indeed, that the place has become historic ». Pourtant, vers 1916, une disette causée par une absence de caribou aurait vidé le pays au profit du Labrador côtier. Hamelin propose diverses causes pour expliquer les absences de

caribou : des changements dans l'itinéraire des migrations, le hasard, la destruction du tapis végétal, les prédateurs, les maladies, les accidents, les variations climatiques pouvant faire fluctuer la quantité de nourriture disponible et des chasses abusives.

Samson (1983) suppose que le Mushuau Nipi était aussi instable durant la préhistoire. Il propose aussi des facteurs, décelables dans la stratigraphie des sites archéologiques et dans les analyses polliniques, qui auraient eu des conséquences désastreuses sur les troupeaux de caribou. Ces facteurs sont : les feux de forêt et la destruction des aires d'alimentation ou de mise bas. Les périodes climatiques chaudes, décelables dans les analyses polliniques, auraient eu pour effet d'augmenter l'incidence des feux de forêt. Ces feux peuvent, entre autre, être responsables de la destruction des aires d'alimentation. Les feux de forêts peuvent être visibles archéologiquement à travers des couches de charbons de bois. Une absence de caribou, due à l'un de ces facteurs, aurait pu entraîner l'abandon du Mushuau Nipi par les groupes humains. En effet, le milieu contient une quantité limitée d'espèces comestibles, seulement le caribou et le poisson. Or, de ces deux sources alimentaires, le caribou est, de loin, la plus importante source énergétique. En période froide, les perturbations étaient généralement évitées et les ressources étaient plus stables. Les événements ponctuels que sont les feux de forêt font aussi partie du modèle écologique. Cette partie du modèle présente au moins trois lacunes : il ne tient pas compte des avantages écologiques que le milieu pourrait retirer des feux de forêt (accroissement des zones de lichens et de mousses) (Samson, 1983), il ne prend pas en considération tous les facteurs qui ont pu entraîner une absence de caribou (changement d'itinéraire, prédateurs, maladies, etc.) (Hamelin, 1973) et il n'est pas toujours possible de savoir si le groupe qui s'est installé sur un site a subi les conséquences d'un feu de forêt.

Le modèle de Samson (1983) implique aussi l'exploitation des ressources de deux écosystèmes, l'hémi-arctique intérieur et l'hémi-arctique côtier, durant les trois phases de changements écologiques. Selon le modèle, lorsque les groupes occupaient le Mushuau Nipi (l'intérieur), ils se concentraient sur la chasse au caribou. Lorsqu'ils occupaient la côte, ils pouvaient toujours chasser le caribou en plus de s'attaquer aux ressources

marines. Si l'on en croit les vestiges osseux trouvés dans les sites côtiers Rattlers Bight 1 (Archaïque maritime), Hound Pond 2 (Archaïque maritime) et Big Island 1 (complexe Pointe Revenge) à Hamilton Inlet, les Amérindiens pouvaient y trouver des phoques, des loutres, du castor, de la sauvagine et des ours noirs (Fitzhugh, 1972). Cette adaptation dualiste côte-intérieur se serait maintenue aussi longtemps que la côte n'était pas sous le contrôle des Inuits et des Paléo-Esquimaux.

1.3.4. Aspects symboliques du quartzite de Ramah

Denton et McCaffrey (1987) ont prospecté la formation des cherts Fleming dans la fosse du Labrador. Ils y ont trouvé des affleurements de chert qui semblent avoir été exploités au cours de la préhistoire. Deux sites archéologiques ont été découverts dans la fosse, à proximité de Schefferville : GfDs-1 et GfDs-2. Les artefacts mis au jour présentent des similarités avec des sites de la côte du Labrador attribués à l'Archaïque maritime (7000 à 3500 A.A.), au complexe Brinex (3500 à 2800 A.A.) et au complexe Point Revenge (1300 à 300 A.A.). Cependant, les auteurs décident de les attribuer à la période intermédiaire (Brinex/Saunders).

Situés à seulement 150 km de cette source, les sites de la préhistoire récente (3500 à 1600 A.A.) du lac Caniapiscau n'ont pourtant livré qu'une infime quantité de chert Fleming. Seuls six sites ont livré de ces cherts et ceux-ci sont représentés dans des quantités variant de 2 à 40 éclats de retouche. Toutefois, les quartzites de Mistassini et de Ramah, dont les sources sont situées à plus de 600 km, sont très bien représentés au lac Caniapiscau. (Denton et McCaffrey, 1987).

McCaffrey (1989) se demande comment il est possible d'expliquer la dispersion limitée des cherts Fleming, en comparaison de la diffusion sur de grandes distances de matières exotiques telles que le quartzite de Ramah. En effet, les sources de chert en question sont connues par les groupes qui ont occupé Caniapiscau. De plus, ces cherts semblent présenter des qualités de taille comparables au quartzite de Ramah.

Cet écart entre les comportements observés archéologiquement et ceux qui seraient anticipés dans une perspective entièrement fonctionnaliste semble pouvoir se transposer à la réalité du Mushuau Nipi. En effet, Denton et McCaffrey (1987) ont fait un examen rapide des outils du Mushuau Nipi pour ne trouver que quatre fragments présentant des similarités avec le matériau des carrières de Schefferville. Deux de ces artefacts proviennent d'un site que Samson (1983) situe entre 500 et 1500 A.D., avec une affiliation possible au complexe Point Revenge. Les deux autres artefacts ont été trouvés sur le même site, mais dans une aire datant de la période historique ancienne. Toutefois, comme le font remarquer les auteurs, d'autres sources préférentielles de matière première pourraient être mieux situées stratégiquement, par exemple, le long d'axes importants de circulation. Cela semble le cas pour le Mushuau Nipi, où un modèle d'adaptation côte-intérieur a été postulé (Samson, 1983). Or, les groupes quittant le Mushuau Nipi en direction de la côte pouvaient possiblement rencontrer des sources de chert au lac Mistassini, au lac Seal, à l'est de la baie Kaipokak et peut-être même au détroit de Belle Île. De plus, il est possible que des affleurements contenant des cherts exploitables se trouvent dans la région immédiate du lac.

Un autre aspect de l'écart entre le comportement observé et le principe de maximisation réside dans l'économie de la matière première. Leblanc (2000) analyse l'assemblage lithique de sept sites Groswater (2800 à 2100 A.A.) situés sur la côte ouest de Terre-Neuve, la Basse-Côte-Nord du Québec et le sud du Labrador. De nombreuses sources de chert existent dans son aire d'étude. Pourtant, ces populations du Groswater se sont limitées à trois matières premières : un chert provenant des environs de Cow Head (côte ouest de Terre-Neuve), le quartzite de Ramah et une petite quantité de quartz cristallin. L'utilisation presque exclusive du chert de Cow Head et du quartzite de Ramah indique qu'ils pratiquaient une stratégie d'acquisition très coûteuse. Dans un contexte de maximisation, l'auteure se serait attendue à un certain recyclage des artefacts. Or, les outils semblent avoir été abandonnés après avoir été brisés, sans tentatives de modification. Loring (1988) fait remarquer un phénomène semblable dans les sites des complexes Daniel Rattle et Pointe Revenge. Selon lui, l'utilisation peu économe et la

grande quantité d'éclats en quartzite de Ramah trouvés dans ces sites suggèrent que l'acquisition n'était ni coûteuse, ni risquée.

Une raison souvent évoquée dans la littérature pour expliquer les échanges réside dans le besoin de maintenir des relations sociales avec d'autres groupes. Selon Gould (1980), les échanges réciproques et ceux basés sur la parenté observés ethnographiquement sont une tentative individuelle de tisser des liens avec le plus de personnes possibles afin d'agrandir son cercle social ou du nombre de personnes qui peuvent être contactées afin d'obtenir une faveur. Ils facilitent aussi le partage de la nourriture et l'accessibilité aux ressources de base. Dans sa recherche sur les Cris de Mistassini, Tanner (1979) souligne le fait que l'économie de chasse n'est pas soumise aux forces incontrôlables de la nature. Ses données mettent plutôt en évidence une planification économique très poussée, qui repose sur un partage d'informations au sujet des populations végétales et animales. À la suite d'entrevues auprès de Montagnais-Naskapis du Labrador, Mailhot (1985 et 1986) constate que le maintien de réseaux familiaux étendus et dynamiques faisait partie intégrante des modes d'occupation du territoire. Pour McCaffrey (1989), la distribution des matières premières lithiques pourrait être l'une des seules variables archéologiques reliée à ce genre de stratégie adaptative.

Cependant, à certains moments de la préhistoire, les sources de quartzite de Ramah étaient contrôlées par des groupes esquimaux (Wright, 1982; Samson, 1983). Or, les populations du Mushuau Nipi se procuraient la matière première, même s'ils n'avaient aucun lien familial avec ces groupes. De plus, il n'est pas certain que ces échanges fussent réciproques, puisque les Esquimaux ne semblent rien recevoir des Amérindiens. Loring (1988) suggère que le commerce du quartzite de Ramah s'inscrivait à l'intérieur d'interactions économiques et sociales qui liaient les Paléo-Esquimaux et les Indiens de la préhistoire tardive (complexes Daniel Rattle et Pointe Revenge). Selon lui, ces interactions auraient servi à définir l'identité de chaque groupe et auraient facilité la circulation de l'information au-delà de leurs frontières respectives. Selon Stewart (1989), les systèmes d'échange peuvent être un moyen de réduire les conflits potentiels entre des groupes voisins ou rivaux. Bien que cet auteur discute des échanges qui avaient cours le

long de la côte Atlantique (États-Unis), il apporte un élément qui semble correspondre à la réalité des relations entre Paléo-Esquimaux et Amérindiens.

L'hypothèse que l'échange serve à maintenir les relations sociales s'inscrit bien dans un processus adaptatif. Mais pourquoi les groupes à l'étude privilégiaient-ils le quartzite de Ramah au détriment des cherts lors des échanges? Ce travail soutiendra l'hypothèse que les croyances en sont en cause et que celles-ci s'inscrivent aussi à l'intérieur d'un processus adaptatif.

Un site de l'Archéologie maritime (HdDe-5), au Mushuau Nipi, a livré un biface complet en quartzite de Ramah en contexte magico-religieux. Le site contenait deux dépressions (structures 1 et 2), dans le fond desquelles se trouvaient de grandes plaques d'ocre rouge. La structure dans laquelle a été trouvée le biface en question (structure 1) était de forme rectangulaire, mesurait environ 2,5 sur 2 m et atteignait une profondeur de 20 à 30 cm. Elle était à l'intérieur d'une structure d'habitation. L'ocre avait probablement été saupoudrée dans le fond de la dépression alors qu'elle venait d'être excavée et le biface était incrusté d'ocre, ce qui fait dire à Pilon (1982) qu'il pourrait s'agir d'une pratique magico-religieuse.

Par-dessus la concentration d'ocre de la structure 1 se trouvait une épaisse couche de sable et de débris osseux calcinés. Certains fragments d'os étaient assez gros pour être identifiés et plusieurs éléments squelettiques de caribou ont été reconnus. D'ailleurs, la structure a été interprétée comme étant un foyer de cuisson. Pilon (1982) croit qu'il est difficile de confirmer l'importance du caribou dans le site à cause d'un biais possible de l'échantillon, dû à la mauvaise conservation des os. Cependant, il est d'avis que l'ensemble des données archéologiques et ethnographiques du Mushuau Nipi tendent à corroborer l'idée d'une occupation dans le but de pratiquer la chasse au caribou. Un échantillon de charbons de bois et un échantillon d'os prélevés dans le foyer ont été datés à quelques siècles d'intervalle (3540 et 3100 ans A.A.) (Séguin, 1985).

À partir des données archéologiques, Pilon (1982) suggère que l'ocre ait pu être utilisée pour apaiser l'esprit des animaux qui étaient consommés. Il existe des exemples ethnographiques où l'ocre est associée à des rituels relatifs à l'alimentation. Tanner (1978) rapporte que les Cris utilisaient des argiles rouges, jaunes ou grises pour décorer les vêtements et se peindre le visage lors de pratiques cérémonielles reliées à la pénurie de nourriture. Speck (1935) note que les pigments rouges étaient utilisés par les Naskapis lors de la pêche pour attirer les poissons.

Cependant, Pilon (1982) associe aussi le biface complet, ainsi que deux extrémités distales de biface, à des activités de dépeçage et de traitement des peaux. Bien que cela ne lui semble pas contradictoire à son association avec des pratiques rituelles, il peut en résulter une certaine ambiguïté. En effet, dans un site du lac Caniapiscau (GaEk-1), des granules d'ocre rouge ont été trouvés en association avec des concentrations d'outils destinés au traitement des peaux. Or, Nolin (1988 et 1989) suggère que les granules de GaEk-1 furent utilisés comme antiputride pour assécher les peaux afin de prolonger leur durabilité. Cependant, le fait d'étendre délibérément de l'ocre au fond d'un foyer (HdDe-5, structure 1) n'a probablement rien à voir avec l'assèchement des peaux.

Pilon (1982) n'associe pas la matière première du biface complet avec le rituel. C'est plutôt l'outil qu'il associe à ce comportement. Cependant, la vénération d'une matière première n'est pas étrangère aux populations préhistoriques. Dans la mythologie Ojibways, par exemple, le chert est représenté comme un personnage vivant (Tooker, 1979, p.24 et Codère, 1994b). Dans le mythe de la création des Hurons, le sang de Tawiscaron (fils d'Aataentsic) se fige en tombant sur le sol pour devenir chert (Trigger, 1991, p. 60 et Codère, 1994b). McCaffrey (1989) suggère que les groupes préhistoriques ont pu attribuer une valeur symbolique au quartzite de Ramah à cause de son lustre et de sa translucidité. À ce sujet, elle cite Hammell (1987) qui soutiendrait que les matières siliceuses translucides et de couleurs pâles étaient des « symbolically charged substances », considérées comme « good to think with ».

Gould (1971) fait remarquer que les Aborigènes australiens attribuaient une grande valeur à certaines matières premières, bien qu'elles n'aient pas de couleur ou de qualités spéciales, seulement parce qu'elles ont été obtenues à un endroit présentant une signification totémique. Or, des données ethnographiques mentionnées par Hamelin (1973) laissent entendre que la source du quartzite de Ramah pourrait être située près de la maison du chef des caribous. Selon des informateurs de Cooper (1933) à Davis Inlet et à Barren Ground, Nitán, le chef des caribous, vivrait à a'tiwitcuap (la maison des caribous), une montagne mythique dans le nord-est du Labrador. Cette montagne serait aussi la source de tous les caribous. Il semble plausible que ce soit de cette montagne que parle Toby Morantz (1979) lorsqu'elle explique qu'un esprit amène, chaque hiver, les caribous au sommet d'une montagne pour les mettre à l'abri des chasseurs. Hamelin (1973) se base sur Waldmann (1910) pour suggérer qu'il existe une idéologie semblable parmi les Esquimaux du nord du Labrador. D'ailleurs, il est difficile de ne pas voir la ressemblance entre le toponyme Torngat et le Torngak (singulier de Torngat) qui est le Dominateur et le Pourvoyeur de tous les Inuits. La source du quartzite de Ramah se situe, elle aussi, dans la région montagneuse des Torngat, dans le nord du Labrador (Loring, 1988).

Leblanc (2000) et Loring (1988) observent une quantité démesurée de quartzite de Ramah jumelée à un comportement peu économe de la matière, dans les collections archéologiques. Ce type de comportement n'est pas sans rappeler le modèle d'échange proposé pour les pièces cérémonielles. Selon ce modèle, la distance a une influence moindre sur l'usage de la matière première (Kooyman, 2000). D'ailleurs, McCaffrey (1989) signale la découverte occasionnelle d'artefacts en quartzite de Ramah, loin de la source, avec peu ou pas de réduction de leur masse. Elle cite à ce sujet McBryde (1985) qui a interprété un phénomène semblable en Australie. Selon son interprétation, une qualité spirituelle était attribuée à la pierre en question. L'analyse lithique qui fait l'objet de ce mémoire tentera de déceler ce type de comportement au Mushuau Nipi.

1.3.5. Approches théoriques

Dans une analyse lithique portant sur deux sites de la région de Caniapiscau, McCaffrey (1983) a choisi une approche basée sur un modèle comportemental de contraintes. Elle identifie six types de contraintes : les contraintes matérielles, les contraintes environnementales, les contraintes relatives au système d'établissement, les contraintes fonctionnelles, les contraintes sociales et les contraintes individuelles. Ensuite, elle émet des hypothèses afin de prédire l'influence de ces contraintes sur les caractéristiques de l'industrie lithique qu'elle étudie. Finalement, elle teste ses hypothèses par rapport à ses données. La thèse de doctorat de Samson (1983) servira à définir deux types de contraintes présentes dans la région du Mushuau Nipi et pertinentes pour la présente étude : les contraintes environnementales et sociales.

Les aspects symboliques du quartzite de Ramah seront au cœur de l'étude. Il est donc nécessaire d'utiliser une seconde approche théorique qui s'insère dans la première et qui peut tenir compte du fait que l'utilisation de cette matière ne semble pas répondre directement aux contraintes du milieu, tel qu'exigé par le principe de maximisation de l'énergie. À ce jour, cette approche ne semble pas avoir été nommée dans la littérature archéologique. À l'instar de Mithen (2001), ce travail se limitera à utiliser la mention : théories de l'évolution cognitive. Les théories de l'évolution cognitive reposent sur l'adaptation de la pensée humaine à l'environnement et tendent à apporter des éléments de réponse concernant la place des symboles dans ce processus. Mithen (2001) a proposé d'appliquer ces théories à l'archéologie.

Les auteurs consultés pour raffiner l'approche théorique, afin de l'appliquer adéquatement à l'étude du quartzite de Ramah, ont utilisé différents termes qui font référence au monde des symboles: religion, idéologie, mythe, croyance. Bien que chacun de ces thèmes représente des concepts différents, ils se rapportent tous à des constructions de l'esprit qui font parfois référence à des entités surnaturelles. C'est d'ailleurs dans ce seul sens que les travaux de ces auteurs ont été cités. Ces termes seront repris dans ce travail, afin de ne

pas déroger aux écrits des auteurs. Cependant, lorsqu'il sera question des idées mises de l'avant pour ce mémoire, le terme mythe sera employé.

Birenbaum (1988) fait remarquer la grande diversité des définitions de mythe et le fait qu'elles varient en fonction des intérêts des chercheurs. La définition qui suit n'échappera pas à cette logique intéressée.

Le mythe est une construction de l'esprit qui ne repose pas sur un fond de réalité (Larousse, 1990). Il peut contenir des éléments surnaturels (Birenbaum, 1988). Toutefois, c'est une histoire vraie, sacrée, exemplaire et significative pour le groupe qui l'entretient (Bureau, 1984). Il se rapporte simultanément au passé, au présent et au futur (Lévi-Strauss, 1978). Il garantit l'efficacité des rituels et guide le comportement des gens (Malinowski, 1948).

L'un des comportements des groupes du Mushuau Nipi consiste à s'appropriier le quartzite de Ramah pour en faire certains usages rituels. Ces usages peuvent aussi bien consister dans une cérémonie où un biface est déposé au fond d'une fosse saupoudrée d'ocre que dans des activités de chasse où l'on tente de séduire le chef des caribous avec des pointes de projectile. Les rituels exacts et le sens des mythes qui les induisent demeureront inconnus. Cependant, l'utilisation qui est faite du quartzite de Ramah, l'inadaptation de cette utilisation par rapport aux réalités du milieu et la pérennité de la matière pourront être approchées.

Le quartzite de Ramah est perçu dans ce travail comme un élément symbolique faisant partie de la mythologie des groupes du Mushuau Nipi. Birenbaum (1988) définit un symbole comme une expression de la réalité qui devient une réalité en soit. Il s'agirait d'une distorsion ou d'une transformation de la réalité. Or, le quartzite de Ramah ne semble pas avoir la valeur intrinsèque que lui portent les groupes préhistoriques.

Selon le modèle de McCaffrey (1983), les groupes adaptent leurs comportements en fonction des contraintes de leur milieu. Pour s'imbriquer dans ce modèle, les mythes

doivent aussi constituer une adaptation à l'environnement. Or, plusieurs théoriciens de l'évolution cognitive considèrent que les mythes sont adaptatifs. Selon Mithen (2001), les idées religieuses n'auraient pas de valeur évolutive. Elles auraient commencé à exister une fois l'évolution humaine terminée et seraient un sous-produit gratuit d'autres adaptations cognitives. Toutefois, Donald (2001) ne semble pas de cet avis. Il détermine trois stades majeurs qui auraient mené à l'émergence de notre système cognitif. Le premier stade correspond aux habilités mimétiques qui se seraient développées chez l'espèce Homo, il y a un peu plus de deux millions d'années. Ce sont les habilités les plus rapprochées de l'émergence de la culture et les plus rapprochées des émotions. Le deuxième stade aurait débuté il y a un demi-million d'années avec l'arrivée d'*Homo sapiens* et aurait culminé, il y a environ 125 000 ans, avec l'apparition d'*Homo sapiens sapiens*. À ce stade, les mythes deviennent une force qui gouverne la pensée humaine.

Cette adaptation est efficace, mais elle n'est pas parfaite. Il existe des écarts entre les mythes et la réalité que Lévi-Strauss (1988) nomme « écarts différentiels ». Ces écarts viendraient du fait que les mythes ne sont pas des reproductions, mais plutôt des créations (ou représentations) du réel. En psychologie, la représentation est généralement définie comme un ensemble de connaissances ou de croyances, encodées en mémoire et que l'on peut extraire et manipuler mentalement (Dortier, 1998).

Ces écarts différentiels entre mythes et réalité se reflètent dans les comportements. En effet, il y aurait aussi un écart entre les comportements motivés par les mythes et les comportements motivés par le principe de maximisation des ressources de l'environnement. Ces écarts ont déjà été attribués au biais cognitif et/ou aux émotions qui entrent dans la création du réel, c'est-à-dire dans la fabrication du mythe. Le biais cognitif est un processus psychologique qui intervient régulièrement lors d'une prise de décision par un individu « rationnel ». Il correspond aux nombreuses erreurs logiques qui viennent piéger son raisonnement (Caverni, 1998). Bien qu'il s'agisse d'une idée avancée par des psychologues, le sociologue Boudon (1997) l'a reprise pour expliquer les erreurs de jugement présentes dans les idéologies. Par ailleurs, les travaux de Damasio (1995) tendent à démontrer que les émotions sociales sont nécessaires à la prise de décision. À la

suite de lésions cérébrales, l'un des patients de ce neurologue est devenu incapable de ressentir des émotions. Bien que son intelligence soit demeurée normale, son comportement le menait à sa déchéance sociale et professionnelle. Avant la publication de cet auteur, des spécialistes de la mémoire collective comme Bureau (1976, 1984) avaient décelé l'existence d'une charge émotive dans les mythes. Tant les biais cognitifs que les émotions sont des adaptations efficaces développées par nos ancêtres pour assurer leur survie. Ils permettent de court-circuiter les délibérations objectives afin de répondre adéquatement aux situations de vie ou de mort présentes dans la préhistoire (Ornstein, 1991).

Mithen (2001) est d'avis que les idées religieuses n'ont pas de valeur adaptative. Toutefois, il admet qu'elles constituent un excellent médium pour permettre à des individus de maintenir leur pouvoir dans la société. Pour Donald (2001), le mythe nourrit notre classe sociale, notre autorité, notre identité et notre moralité. Il peut même nous amener à entreprendre les projets les plus incroyables. Ornstein (1991) considère les croyances comme des constructions basées sur le dénie et les illusions, dont la valeur adaptative consiste à nous éviter une anxiété qui n'est pas nécessaire. Elles rassurent lors des accalmies et servent de pilier lors de tempêtes. Dans le même ordre d'idée, Halbwachs (1968) fait remarquer l'importance accrue des mythes dans les périodes de tension ou de crise.

Maintenant que l'aspect adaptatif du mythe a été discuté, il faut se concentrer sur le rôle des objets symbolique. D'ailleurs, il a été mentionné que l'objet d'étude de ce mémoire, le quartzite de Ramah, sera considéré sous son aspect symbolique. Mithen (2001) met le doigt sur la difficulté à transmettre les idées religieuses à d'autres individus. Une manière de faire consisterait à les projeter hors de l'esprit en les représentant dans la culture matérielle. Le troisième stade de l'évolution du système cognitif, proposé par Donald (2001), tend à appuyer cette notion retenue par Mithen. Ce stade aurait débuté il y a environ 40 000 ans et, cette fois, n'aurait rien à voir avec l'évolution au sens Darwinien du terme. Il consiste en l'invention de la mémoire externe. Cette mémoire réside dans les technologies symboliques, lesquelles font partie de la culture matérielle. Ces technologies

se manifestent sous des formes telles que les peintures rupestres et l'écriture. Elles nous aident à penser, à se rappeler et à représenter la réalité. Halbwachs, le père des théories de la mémoire collective, raisonnait déjà de la sorte. Pour lui, les rites sont un ensemble de gestes, de paroles et d'objets, fixés dans une forme matérielle. Or, ce serait sous cette forme que l'essentiel du souvenir pouvait subsister (Halbwachs, 1976). De même, la mémoire collective se déroulerait nécessairement dans un cadre spatial stable. Ce cadre permettrait de palier aux réaménagements constants qui se produisent dans notre esprit en nous permettant de ressaisir le passé. Il ne serait même pas nécessaire de voir les lieux, il suffirait simplement de connaître leur existence (Halbwachs, 1968).

Le cryptage des mythes dans des supports externes au cerveau est nécessaire à leurs transmissions dans le temps, si l'on en croit la nature même de la mémoire. En effet, l'évolution n'a pas sélectionné de mémoire consistante. Nous ne nous rappelons pas des événements. La mémoire sélectionne plutôt des signaux avec lesquels nous composons une image. Ces points chauds sont réinterprétés durant toute notre vie, ce qui permet au cerveau de s'ajuster en fonction des expériences (Ornstein, 1991). Bien qu'il n'écrivait pas dans un contexte évolutif, Halbwachs (1976) était conscient de cette réalité : « ... la mémoire religieuse, bien qu'elle s'efforce de s'isoler de la société temporelle, obéit aux mêmes lois que toute mémoire collective : elle ne conserve pas le passé, mais elle le reconstruit, à l'aide des traces matérielles, des rites, des textes, des traditions qu'il a laissés, mais aussi à l'aide de données psychologiques et sociales récentes, c'est-à-dire avec le présent ».

Les notions relatives aux théories de l'évolution cognitive peuvent s'insérer aisément dans un modèle comportemental de contraintes et dans les hypothèses de travail de ce mémoire, de la manière suivante :

Le quartzite de Ramah a une valeur symbolique qui découle de l'univers mythologique des groupes du Mushuau Nipi. Du moins, c'est ce que laissent croire les comportements de ces groupes, car ils ne respectent pas adéquatement le principe de maximisation de l'énergie. En effet, il aurait été moins coûteux d'acquérir des matières premières de bonne

qualité à partir de sources situées plus près du Mushuau Nipi que la baie de Ramah. Ce type de comportement paraît être dû à un biais cognitif et/ou aux émotions qui entrent dans la recreation du réel qu'est le mythe. Cependant, cette stratégie semble avoir convenu aux groupes du Mushuau Nipi, puisqu'elle a perduré. Toutefois, sa durée s'explique aussi par le symbolisme du quartzite, lequel rappelle continuellement à ses utilisateurs les mythes qui s'y rattachent. Ces mythes ont peut-être évité des délibérations objectives ne correspondant pas aux temps de réaction dont ils disposaient après un feu de forêt ou l'arrivée des groupes esquimaux sur la côte du Labrador.

La présence de groupes de culture esquimaude sur la côte devrait imposer un stress supplémentaire aux populations du Mushuau Nipi en limitant leur accès aux ressources de la côte. De même, une période climatique chaude devait provoquer un accroissement des feux de forêt et donc l'abandon du Mushuau Nipi par le caribou. Pour surmonter ces stress, les populations seraient enclines à se laisser guider par leur programme biologique. Ce programme commande de se laisser influencer par les mythes. Or, les mythes exigent, à leur tour, de se procurer le quartzite de Ramah. Une fois la matière première acquise, il s'en suivrait une baisse d'anxiété.

Afin de respecter ce que les mythes prescrivent, les groupes devaient s'assurer d'avoir une certaine quantité de la matière symbolique avec eux. Ainsi, ils étaient soumis à son coût d'acquisition. Ce coût d'acquisition devait être moins élevé lors des périodes de réchauffement, puisque les déplacements vers la côte, pour compenser l'absence de caribou au Mushuau Nipi, rapprochaient les populations de la source. Cependant, le coût devait être plus élevé lorsqu'ils devaient négocier la matière première avec les Paléo-esquimaux ou les Thuléens.

Les théories de l'évolution cognitive supposent donc un besoin constant du quartzite de Ramah, malgré les contraintes sociales et environnementales. Pour satisfaire ce besoin, les groupes du Mushuau Nipi devaient faire face à ces contraintes.

2. TECHNIQUES DE CUEILLETTE DES DONNÉES

Ce travail porte surtout sur l'analyse d'éclats de taille en quartzite de Ramah. Les outils avaient déjà été largement étudiés par Samson (1983). Ces derniers ont cependant été classifiés à nouveau, mais cette fois en fonction de la problématique de la présente étude. Ils devraient apporter un soutien aux observations qui seront faites sur les éclats.

La problématique de l'étude et la nature même des éclats (déchets de taille) ont orienté le choix des données qui seront recueillies. Ces données devaient offrir le potentiel de varier en fonction des contraintes climatiques et sociales. Or, ces contraintes ont pu faciliter ou compliquer l'acquisition du quartzite de Ramah sur la côte du Labrador. Il en découle probablement des comportements plus ou moins économiques de la matière selon sa disponibilité. Les éclats sont abandonnés volontairement sur les sites en tant que déchets et reflètent une gestion de la matière première par le tailleur. Les données ont donc surtout été choisies en fonction des renseignements de nature économique qu'elles peuvent apporter.

2.1. Éclats

Samson (1983) utilise le code Borden pour localiser les secteurs dans lesquels il a fait des découvertes archéologiques. Il subdivise les secteurs, selon les besoins, en localités et en concentrations. Il considère que la plus petite unité (concentration ou localité) est un site archéologique (tableaux 1, 6, 11 et 16). La présente étude cherche à comparer des périodes entre elles. Pour ce faire, tous les sites attribués à une même période et contenant des éclats en quartzite de Ramah seront regroupés. Cependant, afin de valider les comparaisons entre périodes, chaque regroupement sera ensuite subdivisé en fonction des nos Borden qui s'y rattachent. Les subdivisions en termes de localité et de concentration ne seront pas maintenues afin de ne pas trop réduire les échantillons étudiés. Par ailleurs, le contenu en éclats de quartzite de Ramah de quelques sites était absent de la collection prêtée par le ministère.

Au total, 6306 éclats en quartzite de Ramah ont pu être étudiés. Ces éclats représentent quatre périodes chronologiques : l'Archaique maritime (n=137), la période indienne Intermédiaire (n=3312), le complexe Point Revenge (n=726) et l'Historique ancien (n=2131). Ces périodes sont représentés par 13 nos Borden : GlDe-8 (n=27), HaDe-10 (n=1), HdDe-3 (n=109), GlDe-2 (n=7) HaDe-11 (n=3052), HcDe-11 (n=233), HcDe-6 (n=20), HbDe-2 (n=220), HdDe-7 (n=100), HeDe-2 (n=2), HeDf-12 (n=1831), HeDf-5 (n=301) et HeDf-6 (n=595). Ces quantités diffèrent de celles présentées par Samson (1983) (tableaux 2, 7, 12 et 17). Une tentative d'expliquer ces écarts sera faite plus loin.

Les subdivisions de l'espace en fonction de la localité ou de la concentration ont permis à Samson (1983) d'attribuer différentes périodes au contenu artefactuel attribué à un même n° Borden. Parfois, l'auteur a attribué la mention indéterminée à une concentration ou une localité parce qu'elle n'a pas pu être attribuée à une période chronologique. Ainsi, pour certains des 13 nos Borden énumérés ci-dessus, des concentrations ou des localités ont dû être mises de côté. De plus, une portion de HdDe-7 (n=6) a été attribuée au complexe Point Revenge et une autre (n=94) à l'Historique ancien. Pareillement, une portion de HeDf-12 (n=389) a été attribuée au complexe Point Revenge et une autre (n=1442) à l'Historique ancien.

Les éclats ont été étudiés en fonction de leur intégrité puis, lorsque possible, selon des attributs relatifs au talon, à la face dorsale et au corps. Finalement, certains éclats ont pu faire l'objet de regroupements selon leur type technologique.

2.1.1. Intégrité

Une première analyse typologique a été faite suivant l'approche proposée par Sullivan et Rozen en 1985 et reprise par Chalifoux (1994) et Nolin (1998) (figure 7). Cette classification visait trois objectifs :

D'abord, elle devait permettre de limiter les pièces qui allaient subir une analyse plus poussée en fonction de leurs attributs. En effet, les attributs qui concernent le talon et la

face dorsale ne seront observés que sur les éclats complets et incomplets, tandis que les attributs liés aux dimensions et à la courbure du corps ne seront observés que sur les éclats complets (Andrefsky, 1998, p. 96).

De plus, le compte des éclats complets et incomplets devait permettre de déterminer un nombre minimal d'éclats (Andrefsky, 1998, p. 88). Nolin (1988) fait état de la possible surreprésentation du débitage due à des bris survenus après l'occupation d'un site, tel que la gélifraction, le piétinement et le travail des archéologues (tamisage, manipulation, transport, entreposage). Or la présence d'un talon implique que l'éclat résulte d'un geste mécanique volontaire du tailleur.

Finalement, cette approche pourrait apporter des informations concernant la position des éclats dans la chaîne opératoire et le type d'outils manufacturés. Mauldin et Amick (1989) auraient démontré qu'un percuteur en andouiller produit environ 15% d'éclats complets alors qu'un percuteur en pierre en produirait environ 60%. Prentiss et Romanski (1989) soutiennent que la production de bifaces augmente la fréquence de fragments d'environ 50%, tandis que la production d'outils moins fragiles produirait des éclats plus complets. Ingbar et ses collègues (1989) considèrent que la production d'un nucléus produit entre 15% et 35% d'éclats complets contre 35% à 65% pour la production d'un biface (Kooyman, 2000, p. 54 à 55). Les recherches de Baumler et Downum 1989 et de Tomka 1989 semblent appuyer l'idée que la fabrication d'outils produit un plus haut taux d'éclats complets que la réduction de nucléus (Andrefsky, 1998, p. 123 et 124). Selon Chalifoux (1994), plus le processus de la taille progresse vers la finition d'un outil, plus les éclats devraient être complets.

Les éclats ont été classés en fonction des critères suivants :

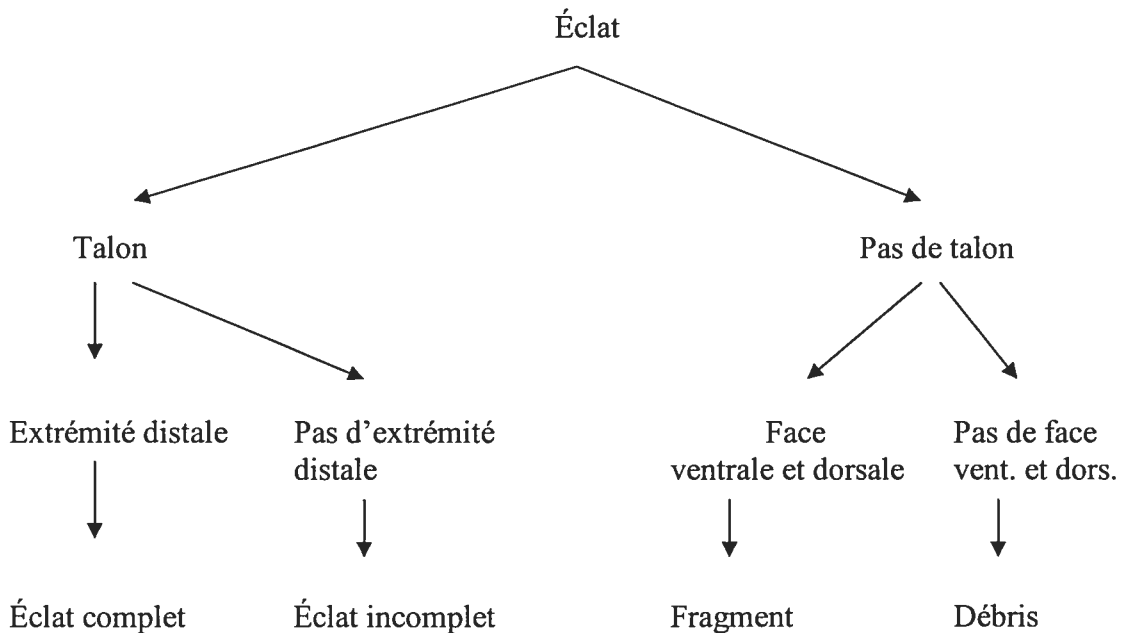


Figure 7 : Classification selon l'intégrité des éclats. Diagramme adapté de Chalifoux (1994) et inspiré de Sullivan et Rozen (1985).

2.1.2. Attributs

Une seconde analyse visait l'enregistrement d'attributs choisis en fonction de la facilité et de la rapidité à les reconnaître par l'analyste. Il s'agissait ainsi de rendre l'analyse facile à reproduire par d'autres chercheurs et de rendre l'effort investi réaliste pour un mémoire de maîtrise. Ces attributs ont aussi été choisis en fonction des informations qu'ils pouvaient livrer sur les comportements et la position des éclats dans la chaîne opératoire.

Selon Andrefsky (1998, p. 109, 134), l'analyse du débitage doit utiliser de multiples indices pour soutenir les interprétations. Les plus convaincantes sont celles qui résultent de différents attributs du débitage, joints aux types de débitage et aux outils en pierre taillée. Le type de percuteur utilisé pour produire les éclats fera l'objet d'une certaine attention. En effet, certains types de percuteurs sont à privilégier lors de différentes étapes

de taille. À ce sujet, Whittaker (1994) note qu'il est commun d'utiliser un perceuseuse tendre ou le débitage par pression lors de la finition (dans Kooyman, 2000, p. 50).

Les attributs retenus sont les suivantes :

2.1.2.1. Attributs relatifs au talon

Les attributs relatifs au talon ont été analysés sur les éclats complets et incomplets. Ils correspondent à la dimension (longueur et largeur) et au type du talon, ainsi qu'à la présence ou l'absence d'une lèvre. La longueur correspond à la distance, d'une marge latérale à l'autre, à travers la plate-forme de frappe. La largeur correspond à la plus grande distance sur la plate-forme, de la surface dorsale à la surface ventrale (perpendiculairement à la longueur) (Andrefsky, p.92 et McCaffrey 1983). Les types de talon retenus sont : punctiforme, linéaire, uni, dièdre et facetté. Les types punctiforme et linéaire ont surtout été retenus parce que la surface des talons était trop petite pour permettre de distinguer des cicatrices. Il devenait donc difficile d'attribuer ces talons aux types uni, dièdre et facetté. Un talon punctiforme est plutôt circulaire et s'étend sur moins d'un millimètre dans toutes les directions. Un talon linéaire présente une largeur minimale. Un talon uni n'a qu'une seule facette, ce qui lui confère une surface uniforme. Un talon dièdre présente deux facettes, séparées par une arête. Un talon facetté présente plus que deux facettes, séparées par des arêtes (McCaffrey, 1983).

Les dimensions du talon ont été relevées à l'aide d'une jauge micrométrique. La partie coulissante de cette jauge était équipée d'un vernier permettant une lecture au 10^e de millimètre (Contributeurs à Wikipédia, 2006). Cependant, les données seront présentées dans des tableaux regroupant plusieurs mesures entre elles, ce qui a induit une perte d'information. Par exemple, tous les talons dont la largeur est comprise entre 1 et 1,5 mm ont été regroupés entre eux (tableau 29). La précision de l'instrument aidait à rendre les données plus faciles à reproduire, puisque qu'elle permettait de s'assurer qu'une mesure était réellement au-delà ou au-deçà de la fraction de millimètre (dans l'exemple présent, la fraction de millimètre est égale à 0,5 mm). Par ailleurs, ce type de jauge est accessible à

la communauté archéologique, puisqu'il est disponible dans les quincailleries. Lorsque deux talons étaient présents sur un même éclat, le talon le plus imposant a été choisi pour effectuer les mesures. Selon McCaffrey (1983), la présence d'un talon double ne serait pas intentionnelle et pourrait être due à la dimension ou la position du percuteur. Il semble raisonnable de supposer qu'un talon fait volontairement, à la suite d'un impact direct, soit plus gros qu'un talon résultant d'un accrochage. Le type de talon a été déduit par l'observation à l'œil nu et à l'aide d'une loupe 8 x. Trois difficultés ont été rencontrées lors de l'identification du type de talon. Deux d'entre elles sont attribuables à l'existence de talons doubles. Certains éclats présentaient deux talons très rapprochés l'un de l'autre. Tellement que l'on pouvait croire qu'il s'agissait, en fait, d'un talon dièdre. D'autres éclats présentaient un chevauchement des talons, c'est-à-dire que l'un d'eux surplombait en partie le second (figure 8). Parfois, le talon du dessous était plus grand que celui du dessus. Dans le premier cas, seule l'observation minutieuse pouvait permettre de faire un choix entre des talons très rapprochés ou un talon dièdre. Dans le cas de la superposition, c'est le talon du dessus qui était mesuré. En effet, il s'agissait du seul talon qui pouvait être mesuré avec précision, celui du dessous étant incomplet. De plus, il est difficile d'imaginer comment un tailleur aurait pu frapper sous un premier talon.

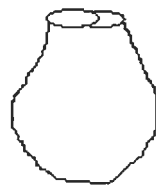
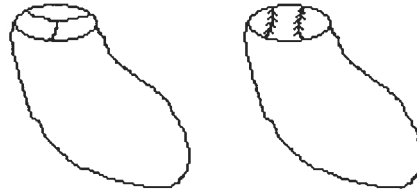


Figure 8 : Éclat avec des talons superposés

La troisième difficulté relative au talon est liée aux talons facettés. La typologie proposée par McCaffrey (1983) a été utilisée afin d'avoir une idée du nombre de facettes sur les talons. Contrairement à d'autres auteurs (Laliberté, 1979 et Chalifoux, 1994), elle distingue les talons dièdres (ceux qui présentent deux facettes) des talons facettés (plus de deux facettes). Toutefois, sa définition de talon facetté est limitée en ce qui concerne l'orientation des arêtes : « the platform surface exhibits small flake scar ridges extending

across the width of platform (...) ». En effet, il arrive qu'une arête soit orientée dans le sens de la longueur du talon (figure 9).



Talon présentant une arête orientée dans le sens de la longueur et une autre dans le sens de la largeur.

Talon ne présentant que des arêtes orientées dans le sens de la largeur.

Figure 9 : Éclats avec des talons facettés

Afin de remédier à la situation, une nouvelle définition est proposée à partir des idées mises de l'avant par McCaffrey et par Laliberté. Ainsi, un talon facetté présente plus de deux facettes (McCaffrey, 1983) dont les arêtes sont orientées longitudinalement ou transversalement (Laliberté, 1979).

Par ailleurs, il s'est présenté la difficulté à détecter la présence de la lèvre. Il s'agit d'une partie d'éclat qui surplombe la surface ventrale, directement sous le talon (McCaffrey, 1983) (figure 10). Parfois, elle était tellement ténue que même l'observation à la loupe ne permettait pas de s'assurer de sa présence. Le cas échéant, un second outil était utilisé : un crayon à mine HB bien affûté. En faisant glisser la mine le long de l'éclat vers le talon, il arrivait que la course du crayon soit arrêtée par la lèvre ou que la lèvre oppose une résistance. De plus, il arrivait que la lèvre ne longe pas le talon sur toute sa longueur concomitante avec la face ventrale de l'éclat. Ainsi, même si seulement une section de la lèvre existait, celle-ci a été considérée comme présente.

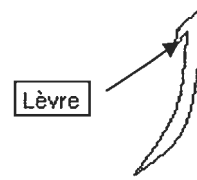


Figure 10 : Lèvre d'un éclat

Les attributs du talon peuvent apporter divers renseignements en ce qui concerne le comportement des gens. Selon Kooyman (2000), un percuteur dur produirait un talon plutôt étroit, un percuteur tendre produirait un talon plus large et la percussion indirecte produirait un petit talon. McCaffrey (1983) interprète les talons dont la longueur est faible comme le résultat des étapes finales de la réduction bifaciale. La largeur des talons devrait diminuer lors des dernières étapes de réduction. D'ailleurs, cette largeur est critique lorsqu'il s'agit d'amincir un biface en enlevant le minimum de matière possible sur les marges (Muto, 1971, dans McCaffrey, 1983, p. 71). Selon Chalifoux (1994), le type de talon, joint à d'autres attributs, peut permettre de positionner les éclats dans la chaîne opératoire. Ainsi, les éclats présentant un talon uni ou facetté pourraient suggérer une réduction bifaciale, alors qu'un talon uni suggérerait une retouche unifaciale ou une réduction initiale. McCaffrey (1983, p. 105) suggère que les talons punctiformes peuvent résulter du débitage par pression ou d'une percussion délicate à l'aide d'un percuteur tendre. La formation d'une lèvre serait liée aux étapes d'amincissement et de finition (McCaffrey, 1983, p. 71). Elle pourrait aussi suggérer l'utilisation d'un percuteur tendre (Kooyman, 2000). Aucun talon avec du cortex dessus n'a été observé.

2.1.2.2. Attributs relatifs à la face dorsale

Les attributs relatifs à la face dorsale ont été analysés sur les éclats complets et incomplets. Il s'agissait d'identifier les patrons d'enlèvement en observant les cicatrices sur la face dorsale. Or, la présence d'un talon sur l'éclat était essentielle pour orienter ces patrons le long de l'axe longitudinal. Cet axe relie le talon et l'extrémité de l'éclat. Une face dorsale uniforme ne présente qu'une seule cicatrice. Une face dorsale facettée

longitudinalement présente des cicatrices orientées parallèlement à l'axe longitudinal de l'éclat. Une face dorsale facettée marginalement présente des cicatrices orientées perpendiculairement à l'axe longitudinal de l'éclat. Une face dorsale facettée irrégulièrement ne présente aucun patron d'enlèvement. Un éclat incomplet dont la superficie de la face dorsale est insuffisante pour permettre d'observer un patron d'enlèvement est indéterminé.

La classification en fonction des patrons d'enlèvement a été privilégiée afin de contrer les limites d'une étude quantitative de la face dorsale. Plusieurs auteurs ont utilisé le compte des cicatrices pour déterminer des stades d'enlèvement. Cependant, Andrefsky (1998, p. 106) mentionne plusieurs travaux qui soulignent la difficulté de les compter sans faire d'erreur, de même que la possibilité qu'il ne s'agisse pas d'un bon indicateur de stade. En effet, le nombre d'enlèvements sur la face dorsale serait influencé par de nombreux facteurs comme la dimension de la pièce objective, la technique de débitage utilisée et le type d'artefact réalisé. Bien que les auteurs consultés ne semblent pas identifier de stades de réduction à partir de patrons d'enlèvement, ces attributs qualitatifs indiquent la direction des enlèvements antérieurs et l'utilisation de stratégies de réduction spécifiques (McCaffrey, 1983). Malgré tout, l'un des attributs relevés sur la face dorsale visait la reconnaissance d'un stade de réduction, soit la présence de cortex. Aucun auteur ne semble avoir de doute quant à la possibilité qu'elle reflète les stades initiaux de la séquence. Les observations réalisées dans le contexte du présent travail suggèrent que le cortex (lorsqu'il est présent) est directement derrière le talon (c.-à-d. sur la partie supérieure de la face dorsale) (figure 11).

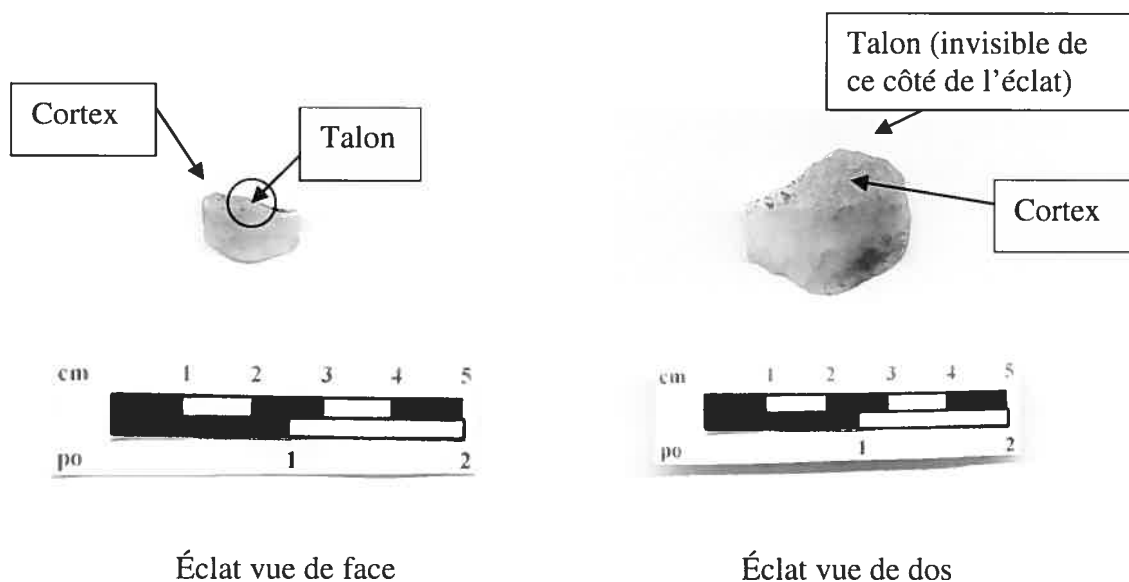


Figure 11 : Position du cortex sur les éclats en quartzite de Ramah du Mushuau Nipi

La face dorsale des éclats a été observée à l'œil nu. Trois difficultés ont été rencontrées quant à l'identification des patrons d'enlèvement. D'abord, la présence de facettes orientées de manière oblique par rapport à l'axe longitudinal de l'éclat n'était pas prévue par la nomenclature disponible dans la littérature (McCaffrey, 1983, p.78). Ainsi, lorsque les facettes formaient un angle inférieur à 45° par rapport à l'axe de la longueur de l'éclat, le patron d'enlèvement était considéré longitudinal. Lorsque les facettes formaient un angle supérieur à 45° par rapport à l'axe de la longueur de l'éclat, le patron d'enlèvement était considéré marginal. Dans le cas d'un angle de 45° , le patron était considéré longitudinal. L'angle en question délimite un arc de cercle qui relie le centre du talon et les arêtes de la face dorsale.

Mentionnons que le patron dorsal des éclats incomplets pouvait être trompeur. Ainsi, un éclat longitudinal pouvait être interprété comme tel parce que les éclats marginaux sont sur la section manquante. Sur ce type d'éclat, seul les patrons d'enlèvement irréguliers ne

pouvaient pas être mal interprétés. Toutefois, la face dorsale de tous les éclats incomplets a été interprétée en fonction de ce qui pouvait être observé, sans tenir compte de cette possibilité d'erreur.

Finalement, certains éclats uniformes auraient pu être orientés longitudinalement, même si aucune arête n'était visible. En effet, leurs faces dorsales étaient recourbées vers l'intérieur, suggérant ainsi une orientation à l'enlèvement (figure 12). Cependant, la catégorie uniforme donne une information concernant le nombre d'enlèvements visibles sur l'éclat qui a peu de chance d'être erronée. En effet, ce type d'éclat conserve la trace d'un enlèvement antérieur unique. C'est pourquoi, même les éclats uniformes qui auraient pu être orientés ont été classés dans cette catégorie.

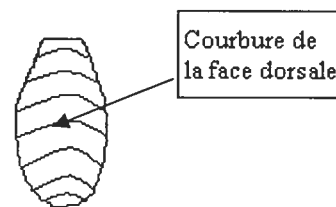


Figure 12 : Éclat uniforme pouvant être orienté longitudinalement.

2.1.2.3. Attributs relatifs au corps

Les attributs relatifs au corps ont été analysés sur les éclats complets. Ils correspondent à la dimension et à la courbure de l'éclat. Quatre mesures de dimension ont été prises : la longueur maximale des éclats, la largeur maximale des éclats, l'épaisseur maximale des éclats et la superficie des éclats.

La longueur d'un éclat correspond à la ligne droite entre ses extrémités proximale et distale. Cette ligne droite est perpendiculaire à l'axe de la longueur du talon, pris en son centre. Lorsque la ligne de longueur de l'éclat est orientée de telle sorte qu'elle atteigne une marge latérale avant d'atteindre l'extrémité distale, Andrefsky (1998, p.97) recommande d'utiliser la longueur maximale de l'éclat. Il suffit alors de prolonger la

ligne pour atteindre l'extrémité distale de l'éclat. McCaffrey utilise aussi cette technique pour mesurer la longueur de ses éclats.

La largeur maximale de l'éclat correspond à une ligne droite perpendiculaire à la ligne de longueur de l'éclat. Cette ligne traverse l'éclat à son point le plus large (McCaffrey, 1983, Andrefsky, 1998 p.97). L'épaisseur maximale de l'éclat est la distance maximale entre les côtés dorsal et ventral de l'éclat (Andrefsky, 1998).

La superficie des éclats a été évaluée en fonction des 13 classes de dimension suggérées par Nolin (1988) : 1 à 99 mm², 100 à 149 mm², 150 à 224 mm², 225 à 337 mm², 338 à 505 mm², 506 à 759 mm², 760 à 1138 mm², 1139 à 1707 mm², 1708 à 2562 mm², 2563 à 3843 mm², 3844 à 5765 mm² et 5766 à 8649 mm². La courbure de la face ventrale des éclats a été évaluée à l'aide d'un canevas proposé par McCaffrey (1983). Son canevas reconnaît trois classes de courbure : droit, courbé et très courbé.

Les mesures de longueur, de largeur et d'épaisseur ont été relevées au 10^e de millimètre près à l'aide d'une jauge micrométrique. La superficie des éclats a été mesurée à l'aide d'un gabarit proposé par Nolin (1988). La courbure des éclats a été évaluée à l'aide d'un gabarit proposé par McCaffrey (1983). Trois difficultés ont été rencontrées lors de la collecte des informations relatives au corps des éclats. La première concerne la largeur des éclats. Selon la définition utilisée, un éclat complet est constitué d'un talon et d'une extrémité distale. Ainsi, un éclat brisé sur ses côtés, mais intact à ses extrémités, est considéré complet. La largeur des éclats brisés de cette façon a été colligée, même si elle s'avère erronée (la largeur mesurée étant plus faible que la largeur réelle). En effet, ils étaient peu nombreux et l'écart entre la largeur observable et la largeur réelle semblait faible.

La seconde difficulté a trait à l'épaisseur des éclats. Habituellement, la partie la plus épaisse des éclats est située au niveau du talon ou du bulbe. Toutefois, plusieurs éclats facettés irrégulièrement ont leur épaisseur maximale vers le centre, soit là où convergent les facettes (figure 13).

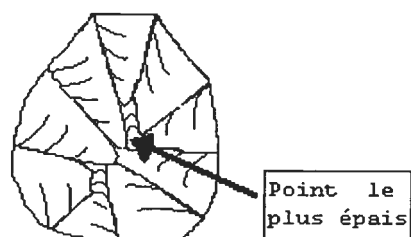


Figure 13 : Épaisseur maximale d'un éclat facetté irrégulièrement

Dans un cas comme dans l'autre, il arrivait que les irrégularités des éclats ne permettent pas à la jauge d'atteindre le point d'épaisseur maximal. En effet, lorsque la pince de la jauge se referme, sa partie inférieure s'arrête sur une protubérance et sa partie supérieure s'arrête sur une autre protubérance. Ces protubérances ne sont pas toujours vis-à-vis l'une de l'autre et la surface plane de la pince ne permet pas toujours de contourner ces obstacles (figure 14). Lorsque cette difficulté était rencontrée, la mesure était prise le plus près possible du point d'épaisseur maximal.

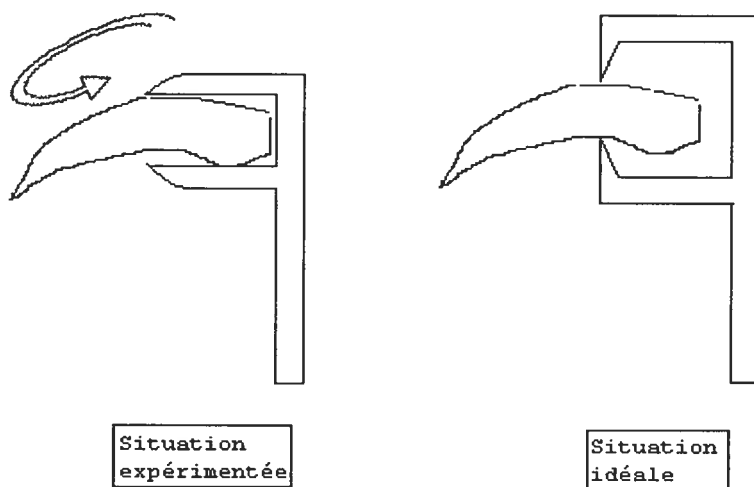


Figure 14 : Difficulté à mesurer l'épaisseur maximale d'un éclat avec une jauge.

Les éclats subissaient une rotation afin de pouvoir approcher la pince de la jauge le plus près possible du point d'épaisseur maximal. Toutefois, une pince de forme différente pourrait rendre ce point plus accessible.

La dernière difficulté concerne l'utilisation d'un gabarit pour connaître la superficie d'un éclat. Le gabarit utilisé était constitué de trois figures géométriques (un carré, un rectangle et un triangle) pour chacune des classes de superficie. Les figures représentaient la superficie maximale permise pour être assigné à chacune des classes. Les éclats étaient déposés sur les figures géométriques afin de connaître celle qui pouvait encadrer l'éclat le plus étroitement possible. Parfois, une section d'éclat pouvait sortir des limites du cadre. Le cas échéant, il devait y avoir suffisamment d'espace à l'intérieur du cadre pour y insérer cette section. Lorsque les éclats semblaient correspondre presque exactement à la dimension d'une figure, il était difficile de trancher si elle était légèrement plus petite, équivalente ou légèrement plus grande. Lorsque cette difficulté se présentait, l'éclat était associé à la classe la plus petite.

Les attributs relatifs au corps peuvent livrer des informations sur le stade de réduction et le type de percuteur utilisé. En général, la taille des éclats produits par le débitage diminue à mesure que les outils s'approchent de leur forme définitive. Selon Laliberté (1979, p.274), la longueur, la largeur et l'épaisseur diminuent à chaque étape du débitage. Chalifoux (1994) utilise la superficie inférieure à 200 mm² pour aider à distinguer les éclats de retouche unifaciale (moins de 200 mm²) des éclats de réduction bifaciale et initiale (plus de 200 mm²). Kooyman (2000) est d'avis que les éclats qui résultent d'un percuteur dur sont légèrement plus épais que ceux qui résultent d'un percuteur tendre. De plus, les percuteurs durs produiraient de plus gros éclats que les percuteurs tendres, tandis que la taille par pression produirait des éclats beaucoup plus petits (la plupart aurait moins de 10 mm de long). Par ailleurs, Gilreath (1984) et Andrefsky (1986a) auraient démontré que la courbure des éclats s'amointri à mesure que progresse la taille d'un biface (Andrefsky, 1998).

2.1.3. Types technologiques

Un type technologique a été attribué à certains éclats en fonction de critères proposés par Chalifoux (1994) (figure 15). Le premier de ces critères met en cause le type de talon que présente un éclat. Un talon dièdre ou facetté indique que l'éclat, complet ou incomplet,

est le résultat d'une réduction bifaciale. Advenant que l'éclat soit complet, il est possible de déterminer s'il résulte d'une mise en forme ou d'une retouche à partir de sa superficie. Pour Chalifoux (1994), une superficie inférieure ou égale à 200 mm² indique une retouche bifaciale alors qu'une superficie supérieure indique plutôt une mise en forme. Puisque ce travail utilise les classes de dimensions proposées par Nolin (1988), la superficie discriminante retenue est 224 mm². Un talon uni, complet ou incomplet, indiquerait qu'il ne s'agit pas d'une étape avancée de réduction bifaciale. Cet énoncé ne considère pas la possibilité qu'un talon puisse se former entre deux arêtes d'un biface. Les éclats unis complets ont été subdivisés en fonction de leur superficie, en éclats de réduction initiale et en retouche unifaciale. La superficie discriminante est la même que pour les éclats de réduction bifaciale. L'aire des talons punctiforme et linéaire est trop restreinte pour permettre l'observation d'arêtes. Ainsi, les éclats présentant ces types de talon ne seront pas pris en compte dans cette classification.

La classification par types technologiques permettra de positionner certains éclats dans la chaîne opératoire. Elle devrait ainsi apporter des informations sur la manière dont les outils parviennent sur les sites et, par le fait même, sur le type d'accès à la source. De plus, elle apportera une information complémentaire aux outils présents sur les sites en suggérant la présence possible d'outils unifaciaux en quartzite de Ramah qui n'auraient pas été abandonnés.

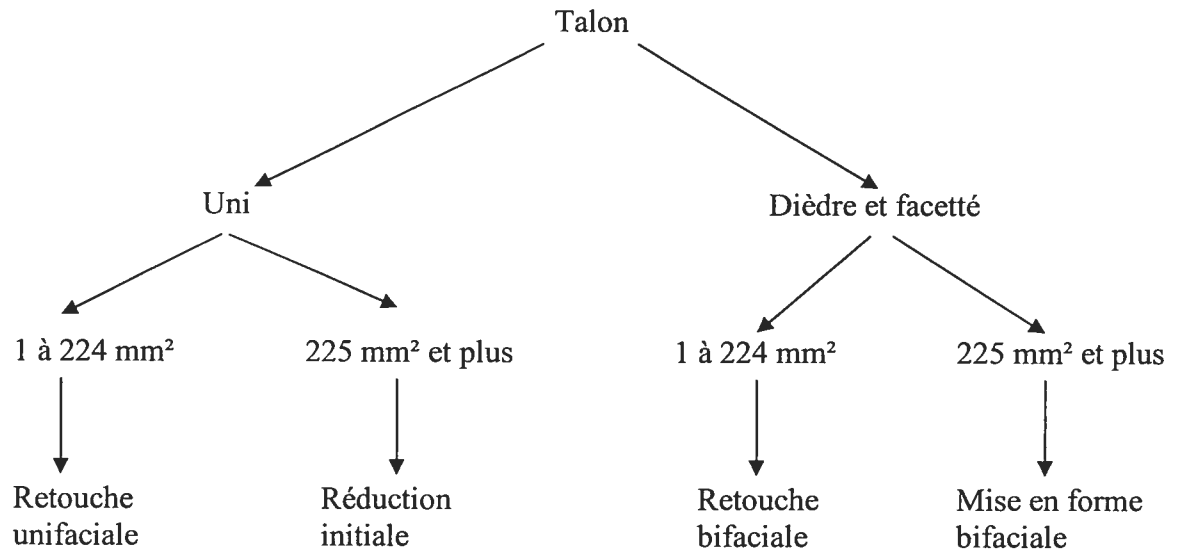


Figure 15 : Classification des éclats avec un talon, selon leur type technologique.
Diagramme adapté de Chalifoux (1994)

Selon Claude Chapdelaine (comm. pers., 2006), les talons unis et punctiformes avec une lèvre pourraient être associés à la taille bifaciale. Ainsi, certains petits éclats au talon uni pourraient ne pas résulter de la taille unificiale, contrairement à la classification proposée (figure 13). Il s'avèrera donc nécessaire de critiquer la classification obtenue en fonction de cet attribut.

Adrian Burke (comm. pers., 2006) est d'avis qu'un éclat de réduction bifaciale ou de réaffûtage bifaciale contient plus de caractéristiques. Par exemple : il y a un bulbe moins prononcé, le talon est couché sur la surface ventrale et il y a une lèvre ainsi qu'un talon facetté. Malheureusement, la collecte de données n'a pas tenu compte des caractéristiques du bulbe et de la position du talon par rapport à la face ventrale.

2.2. Outils

Samson (1983, p.70 à 73) décrit les outils en pierre du Mushuau Nipi à l'aide de onze variables: localisation spatiale, matière première, état de l'objet, principales caractéristiques quantitatives (dimension et poids), morphologie de la lame, morphologie de la base, encoches, pédoncule, des observations au binoculaire, un dessin et la classification selon des catégories fonctionnelles et technologiques. Ses descriptions seront réutilisées au besoin afin d'étudier trois aspects de l'outillage, adaptés aux objectifs de la présente recherche. Ces aspects sont : la quantité d'efforts investis dans la production des outils, la maximisation dans l'utilisation des outils et l'utilisation des outils à des fins rituelles.

2.2.1. Outils expéditifs et formalisés

Les outils peuvent être séparés en types sur la base de la quantité d'efforts requis pour leur production (Binford, 1979; Andrefsky, 1994a; Kelly, 1988). Les outils qui nécessitent peu ou pas d'effort de production sont appelés outils expéditifs. Ceux qui nécessitent un grand effort sont appelés outils formalisés (Andrefsky, 1998, p. 30). Certains auteurs (Kooyman, 2000, p. 131 à 132) opposent plutôt le terme réutilisable (*curation tools*) au terme expéditif. Ces auteurs considèrent que les outils réutilisables ont une vie prolongée, car ils peuvent être réaffûtés, entretenus, retravaillés, recyclés et transportés. Au contraire, les outils expéditifs tendent à être fabriqués lorsqu'un besoin est ressenti, puis abandonné immédiatement après son utilisation. Peu importe la vision à laquelle les auteurs adhèrent, ils s'entendent sur le fait que l'une des catégories d'outils (outils formalisés ou réutilisables) représente une économie de matière première et indique possiblement un accès limité à cette matière. Les outils produits de façon expéditive ont une morphologie qui ne les contraint pas à une tâche particulière. Les outils formalisés, quant à eux, sont soumis à une séquence de réduction plus complexe (Callahan 1979; Whittaker 1994 dans Andrefsky, 1998, p. 30).

Un diagramme a été dessiné pour le présent mémoire (figure 16), à partir des définitions d'Andrefsky (1998) et de Kooyman (2000) ainsi qu'à partir de l'observation des outils du Mushuau Nipi. Un type d'artefacts de la collection du Mushuau Nipi s'est avéré problématique : les grattoirs en pierre taillée. En effet, il existe des spécimens complets dont la forme, très caractéristique de ce type d'outil, trahie un travail méticuleux. De plus, bien que la taille unifaciale demande moins d'effort, elle demeure tout à fait appropriée à la fonction de ce type d'outil. Cependant, la majorité des grattoirs en pierre taillée (79%) ont été rejeté alors qu'ils étaient encore en bon état (complet) et ce, peu importe leur matière première (quartz, quartzite de Ramah ou chert) et la qualité de leur taille. Ce constat suggère que ces grattoirs sont bien des outils informels.

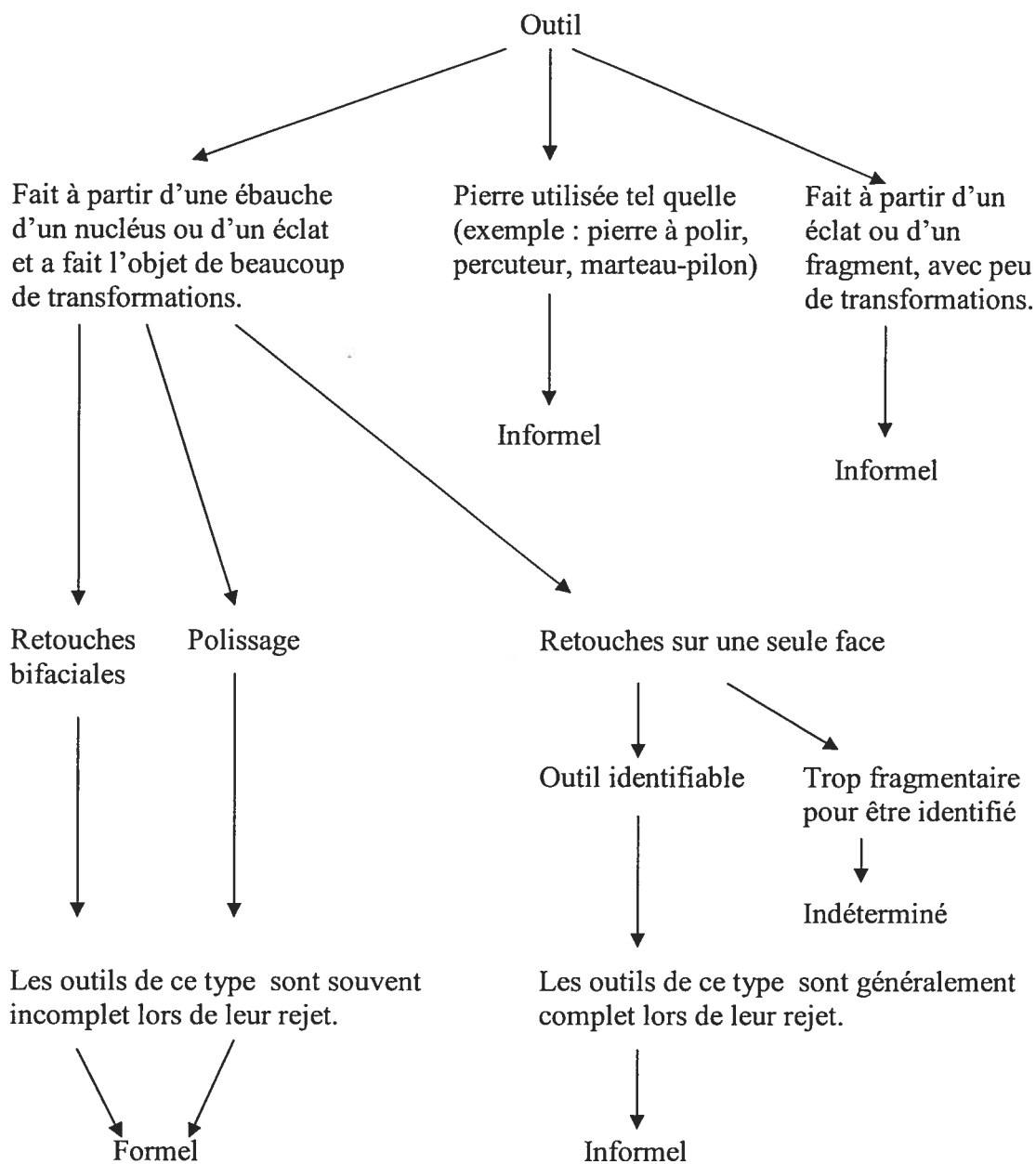


Figure 16 : Classification des outils selon qu'ils sont formalisés ou informels.

2.2.2. Dimension et retouche

McCaffrey (1983) propose six indices qui pourraient indiquer qu'un matériau est utilisé de manière intensive. Deux de ces indices (le réaffûtage et les stratégies de réduction destinées à maximiser les ressources lithiques) concernent l'analyse des éclats. Cependant, quatre des cinq indices qui concernent les outils pourront être étudiés en utilisant les descriptions faites par Samson (1983) des outils du Mushuau Nipi. Ces indices sont :

- La petite dimension des outils : utilisation de la variable « caractéristiques quantitatives » de Samson (1983).
- L'utilisation des éclats : les catégories d'outils utilisés par Samson (1983) permettent de reconnaître les outils faits à partir d'éclats.
- Le recyclage des bifaces brisés et des gros éclats : la variable « état de l'objet » de Samson (1983) inclus une sous-variable « réaménagement de l'objet après cassure » qui pourrait livrer des informations concernant le recyclage des bifaces. McCaffrey (1983) déduit le recyclage des gros éclats à partir de l'absence de ceux-ci dans les sites archéologiques.

2.2.3. Fonction des outils

La fonction des outils, tel que proposée par Samson (1983), sera observée afin de percevoir si le quartzite de Ramah n'aurait pas été préféré pour effectuer certaines catégories d'activités spécifiques. Dans la mesure où cette matière devait être associée à des croyances, il deviendrait pertinent de faire un lien entre celles-ci et des activités.

3. DESCRIPTION DES DONNÉES LITHIQUES

3.1. Description du quartzite de Ramah

Les quartzites sont des roches de couleur très blanche quand elles ne sont composées que de quartz. La présence d'autres minéraux peut leur donner une couleur grise plus ou moins tachetée. Ils peuvent même être noirs lorsqu'il y a une abondance de biotite, de graphite ou de magnétite. Ils ont un aspect gras. Leurs grains sont fins ou, parfois, saccharoïdes. Leur cassure conchoïdale traverse les cristaux (les grains), plutôt que de les contourner (Mottana, Crespi et Liborio, 1989; Foucault et Raoult, 1995). Selon Pilon (1982), les quartzites retrouvés localement au Mushuau Nipi sont semi-translucides, présentent un grain moyen et sont de couleur blanche. Leur origine locale est fondée non seulement sur la présence d'un grand nombre d'éclats de décortication et de nucléis au Mushuau Nipi, mais aussi sur la découverte de galets de cette matière dans la région environnante.

En macroscopie, le quartzite de Ramah se conforme aux caractéristiques des quartzites. De plus, une analyse pétrographique faite par DeBoutray (1978, dans Pilon, 1982) aurait démontré qu'il s'agit véritablement d'un quartzite.

Selon Lazenby (1980), la couleur du quartzite de Ramah varie de blanc à grisâtre, de bleu gris à gris charbon de bois à noir et de jaunâtre à verdâtre. À la couleur générale de la matière, il peut s'ajouter des nuages, des petites taches ou des bandes de couleur noire. De plus, des taches de fer peuvent être présentes le long de fractures et sur certaines surfaces. Cette matière a des grains homogènes et grossiers, ce qui lui a valu d'être comparée à du sucre granulé (grains saccharoïdes) par McCaffrey (1989). Bird (1945, dans Fitzhugh, 1972) a aussi utilisé un vocabulaire imagé en comparant sa texture, sa transparence et sa couleur à celles d'un verre clair décapé au jet de sable. Les couleurs observées lors de la présente analyse semblaient se limiter au blanc, au gris et au noir. La granulométrie semblait grossière dans tous les cas.

Le quartzite de Ramah à un aspect gras (Lazenby, 1980). Les pièces fraîchement brisées ont une apparence vitreuse qui résulterait de la matrice de silice claire et lisse emprisonnant les cristaux (Fitzhugh, 1972). Les éclats sont translucides, même pour la variété noire. Les fractures sont conchoïdales (Lazenby, 1980).

Sur la côte du Labrador, il y aurait trois matières premières qui peuvent être confondues avec le quartzite de Ramah en macroscopie: le chert de Cod Island (Mugford Bay), le quartz de Ryan (Ryan's Bay) et le quartzite de Saglek (Saglek Bay). Cependant, certaines caractéristiques macroscopiques du Quartzite de Ramah semblent ne jamais se retrouver dans ces matériaux : soit les nuages, petites taches ou bandes noirs et l'apparence de verre décapé au jet de sable. Deux autres caractéristiques ne sont partagées qu'avec le quartzite de Saglek : la granulométrie grossière et l'aspect gras. Cependant, dans le cas du quartzite de Saglek, seuls quelques cristaux individuels sont d'apparence grasse (Lazenby, 1980).

Sur la côte de la Baie d'Ungava et du détroit d'Hudson se trouveraient deux sources de matières premières qui peuvent aussi être confondues avec le quartzite de Ramah en macroscopie : le quartzite de Diana (Quartaq) et le quartzite ferrugineux (Kangirsujjuaq) (Plumet, 2003). D'ailleurs, Desrosiers et Rahmani (2003) rapportent que les recherches ayant mené à la découverte de la source du quartzite de Diana avaient pour but d'éviter que les archéologues continuent de prendre cette matière pour du quartzite de Ramah. En macroscopie, le quartzite de Diana se distingue du quartzite de Ramah par son grain plus grossier, sa moins grande homogénéité et sa plus brillance plus éclatante. Cependant, la grosseur des grains ne peut pas être considérée comme une caractéristique fiable car elle varie de fin à grossier. Par ailleurs, des inclusions d'amphibole, d'épidote et de muscovite tendent à lui donner des couleurs bleutées et verdâtres (Desrosiers et Rahmani, 2003), absentes des échantillons de quartzite de Ramah observés lors de l'analyse.

Le quartzite ferrugineux peut avoir des grains dont la dimension et la granulométrie est comparable au quartzite de Ramah, ce qui rend les deux matières difficiles à distinguer. Cependant, il est complètement opaque et noir, même en périphérie des éclats minces. Or,

bien que le quartzite de Ramah présente une translucidité très variable, elle est presque toujours observable (du moins sur la marge des éclats) (Plumet, 2003).

Près du lac Mistassini se trouve une dernière matière pouvant être confondue avec le quartzite de Ramah : le quartzite de Mistassini (ou chert d'Albanel). Bien qu'il soit distinctif et facile à reconnaître, les archéologues peuvent le confondre lorsqu'il est sous la forme d'un petit éclat (Denton, 1998). D'ailleurs, il a parfois des taches ou des bandes noires comparables à celles du quartzite de Ramah. (Fitzhugh, 1972 et Denton, 1998). Cependant, contrairement à ce dernier, il tend à avoir une couleur laiteuse, il est opaque, son éclat n'est pas vitreux mais luisant et il a des grains plus fins (Fitzhugh, 1972 et McCaffrey, 1989). D'ailleurs, ses grains aphanitiques ou très fins laissent croire qu'il s'agirait plutôt d'un chert. Codère (1994b et 1995) suggère de l'appeler chert d'Albanel.

Lors de la présente analyse lithique, les éclats de chert ont rapidement été séparés des éclats de quartzite sur la base de leur granulométrie. En effet, les cherts ont des grains très fins ou aphanitiques (Codère, 1993b), alors que les quartzites ont une granulométrie variant de fin à grossier. Ensuite, les quartzites ont été observés plus en détail afin de reconnaître l'aspect de verre décapé au jet de sable caractéristique du quartzite de Ramah. Cet aspect permettait de mettre de côté le quartzite de Saglek, le quartzite de Diana (qui est plus brillant) et le quartzite ferrugineux (qui est opaque). Étant donné que cet aspect permettait aussi d'éliminer le quartzite local de la collection étudiée, il est impossible de savoir si les quartzites de Saglek, de Diana et ferrugineux étaient présents au Mushuau Nipi. En effet, il s'agissait simplement d'éliminer ce qui n'est pas du quartzite de Ramah. Les pièces retenues pour l'analyse se conformaient, dans l'ensemble, à la description que donnent les auteurs du quartzite de Ramah. Seuls les nuages, taches ou bandes n'étaient pas toujours présents.

3.2. Description de l'échantillonnage

Ce mémoire aborde la problématique du quartzite de Ramah au Mushuau Nipi selon une perspective chronologique. C'est pourquoi les seuls artefacts qui seront décrits et

analysés sont ceux trouvés dans des sites, localités, concentrations ou structures ayant pu être ordonnés chronologiquement. Bien que les outils faits dans toutes les matières premières aient été considérés, seuls les éclats en quartzite de Ramah ont été observés. Étant donné l'absence d'artefacts en quartzite de Ramah dans les sites de l'Historique tardif, cette période n'a pas été prise en compte.

Il existe un écart entre le nombre d'artefacts (éclats et outils) comptabilisés par Samson (1983) et ceux observés lors de la présente étude, et ce, pour les différentes périodes de la préhistoire. En ce qui concerne les outils, cet écart peut s'expliquer par une perte. En effet, j'ai signalé à monsieur Marc Gadreau l'absence de plusieurs outils décrits par Samson (1983), dans la collection qui m'a été prêtée par la réserve d'archéologie du Québec. Ces outils portent les numéros de catalogue 2.16 (GlDe-2, loc-2), 8.15 (HaDe-8), 3.241 (HdDe-3), 8.17 (HaDe-8), 8.16 (HaDe-8), 11.13 (HaDe-11), 11.34 (HaDe-11), 11.2 (HaDe-11), 11.34 (HaDe-11), 2.23 (GlDe-2, loc-1), 7.10 (HdDe-7, loc-2), 3.39 (HeDf-12, loc-3), 7.10 (HdDe-7, loc-2), 2.55 (HbDe-2, loc-1, con. 2), 5.27 (HeDf-5, con. 1), 7.24 (HdDe-7, loc-2), 3.37 (HeDf-5, loc-3), 3.44 (HeDf-12, loc-3), 2.17 (HbDe-2, loc-1, con. 1), 3.25 (HeDf-12, loc-3), 2.16 (HbDe-2, loc-1, con.1), 2.11 (HbDe-2, loc-1, con. 1), 2.45 (HbDe-2, loc-1, no. 1), 3.53 (HeDf-12, loc-3), 2.10 (HbDe-2, loc-1, con. 1), 5.10 (HeDf-5, con. 1), 1.29 (HeDf-12, loc-1), 2.68 (HbDe-2, loc-1, con. 2), 2.71 (HbDe-2, loc-1, con. 2), 4.24 (HeDf-12, loc-4), 4.81 (HeDf-12, loc-4), 4.75 (HeDf-12, loc-4), 4.9 (HeDf-12, loc-4), 4.8 (HeDf-12, loc-4), 4.3 (HeDf-12, loc-4), 4.21 (HeDf-12, loc-4), 4.145 (HeDf-12, loc-4), 4.16 (HeDf-12, loc-4), 6.118 (HeDf-6, loc-3), 4.27 (HeDf-12, loc-4), 4.41 (HeDf-12, loc-4), 4.106 (HeDf-12, loc-4), 4.154 (HeDf-12, loc-4), 4.5 (HeDf-12, loc-4), 4.163 (HeDf-12, loc-4), 7.28 (HdDe-7, loc-1) et 4.147 (HeDf-12, loc-4). Ces outils ont quand même été pris en considération dans cette étude, puisque Samson (1983) en donne une description satisfaisante. Une photographie de chacun des outils présents dans la collection prêtée a été jointe en annexe (annexe 1). Par ailleurs, des outils en quartzite de Ramah ont échappé aux observations de Samson. La photographie de ces outils a, elle aussi, été jointe (annexe 2). Pour des raisons de représentativité, ces derniers outils ne seront pas pris en compte. En effet, deux analystes ont observé les artefacts en

quartzite de Ramah, contre un seul pour les autres matériaux, ce qui augmente considérablement les chances que les outils faits dans cette matière se fassent remarquer.

En ce qui concerne les éclats en quartzite de Ramah, il y a aussi des écarts entre ce que Samson (1983) a pu compter et ce qui a été compté pour la présente étude. Généralement, cet écart est de moins de 10% (tableaux 21 à 24). Des pertes, des bris ou des erreurs de comptage peuvent être mis en cause. Le contenu total en éclats de quartzite de Ramah de certains sites était parfois absent de la collection étudiée. Cependant, ces sites ne contenaient que trois éclats ou moins.

Les sites HcDe-11, loc-1, con. 3 et 5 et GIDe-2, loc-1 présentent des écarts excessivement importants (tableau 22). Les chiffres de Samson pour ces sites sont tirés de sa thèse (1983), car les rapports de fouilles antérieures ne comptabilisent pas les différentes matières premières. Ils nous permettent toutefois de nous rendre compte qu'une erreur s'est glissée dans la thèse de 1983 pour GIDe-2. En effet, les rapports (Samson, 1976 et 1977) dénombrent 825 éclats pour l'ensemble des matières premières, ce qui correspond mieux au total de 7 éclats en quartzite de Ramah de la présente étude. Pour ce qui est de HcDe-11, les rapports de terrain (Samson, 1976 et 1977) sont plus compatibles avec les données de la thèse qu'avec les nouveaux chiffres.

	Compte par Samson	Nouveau compte	Écart
HdDe-3	104	109	5%
HdDe-5	nil	nil	nil
HdDe-10, loc-2	1	0	nil
HaDe-1	1	0	nil
HaDe-2	0	0	nil
HaDe-10, loc-1	1	1	0%
GIDe-8	40	27	32%
GIDe-10	0	0	nil
GIDe-2, loc-2	3	0	nil
TOTAL:	150	137	9%

Tableau 21 : Comparaison entre le nombre d'éclats en quartzite de Ramah compté par Samson (1983) et celui compté pour la présente étude, parmi la collection de l'Archaique maritime.

	Compte par Samson	Nouveau compte	Écart
HcDe-11, loc-1, con. 3 et 5	16	233	93%
HcDe-9	0	0	0
HcDe-6, con. 3	21	20	5%
HbDe-10, con.3	1	0	nil
HaDe-11	3983	3052	23%
GIDe-2, loc-1	4296	7	100%
TOTAL:	8317	3312	60%

Tableau 22 : Comparaison entre le nombre d'éclats en quartzite de Ramah compté par Samson (1983) et celui compté pour la présente étude, parmi la collection de la période indienne intermédiaire.

	Compte par Samson	Nouveau compte	Écart
HbDe-2, loc-1	235	220	6%
HdDe-16	nil	nil	nil
HeDf-5, con.1	285	301	5%
HeDf-5, con. 2	nil	nil	nil
HdDe-7, loc-2	4	6	17%
HdDe-10, loc-1	nil	nil	nil
HeDf-12, loc-1 et 3	374	389	4%
TOTAL:	898	916	2%

Tableau 23 : Comparaison entre le nombre d'éclats en quartzite de Ramah compté par Samson (1983) et celui compté pour la présente étude, parmi la collection du complexe Point Revenge.

	Compte par Samson	Nouveau compte	Écart
HeDf-6, loc-1, 2 et 3	646	595	8%
HeDf-12, loc-2 et 4	1300	1442	10%
HdDe-7, loc-1	99	94	5%
TOTAL:	2045	2131	4%

Tableau 24 : Comparaison entre le nombre d'éclats en quartzite de Ramah compté par Samson (1983) et celui compté pour la présente étude, parmi la collection de l'Historique ancien.

3.3. Éclats

3.3.1. Intégrité

La collection des éclats en quartzite de Ramah du Mushuau Nipi qui a pu être observée pour ce travail compte 1543 (24%) pièces complètes, 1359 (22%) pièces incomplètes, 2302 (37%) fragments et 1102 (17%) débris (tableaux 25 et 26).

	Archaïque maritime	P. I. I.	C. Point Revenge	Historique ancien
Complet	45	628	294	576
Incomplet	45	620	208	486
Fragment	38	1422	97	745
Débris	9	642	127	324
Total:	137	3312	726	2131

	Archaïque maritime	P. I. I.	C. Point Revenge	Historique ancien
Complet	33%	19%	40%	27%
Incomplet	33%	19%	29%	23%
Fragment	28%	43%	13%	35%
Débris	7%	19%	17%	15%
Total:	100%	100%	100%	100%

Tableaux 25 et 26 : Intégrité des éclats en quartzite de Ramah du Mushuau Nipi.

3.3.2. Attributs

La plupart (plus de 87%) des éclats complets et incomplets observés ont un talon variant entre 1 et 7 mm de longueur et entre 0,5 et 2,5 mm de largeur. Le talon est surtout uniforme (47%) ou linéaire (26%) et la lèvre est présente dans plus de la moitié des cas (60%). Le patron dorsal de ces éclats est surtout longitudinal (65%). La plupart (plus de 88%) des éclats complets varient entre 5 et 25 mm de longueur, entre 5 et 25 mm de largeur et entre 0,5 et 4 mm d'épaisseur. La classe inférieure de superficie (1 à 99 mm²) est la mieux représentée (plus de 40%). Les éclats droits et courbes sont représentés dans des proportions relativement semblables (tableaux 27 à 46).

	Archaïque maritime	P. I. I.	C. Point Revenge	Historique ancien
0 à 1 mm	0	6	6	11
1 à 2 mm	6	61	41	214
2 à 3 mm	20	214	103	293
3 à 4 mm	26	242	123	229
4 à 5 mm	15	188	101	118
5 à 6 mm	6	210	53	75
6 à 7 mm	5	118	26	38
7 à 8 mm	6	80	19	29
8 à 9 mm	1	43	12	23
9 à 10 mm	2	23	6	10
10 à 11 mm	0	22	0	6
11 à 12 mm	1	12	6	8
12 à 13 mm	1	6	4	1
13 à 14 mm	0	8	0	4
14 à 15 mm	0	5	0	1
15 à 16 mm	1	2	1	0
16 à 17 mm	0	2	0	0
17 à 18 mm	0	1	1	0
18 à 19 mm	0	2	0	1
19 à 20 mm	0	1	0	0
20 à 21 mm	0	0	0	0
21 à 22 mm	0	2	0	0
22 mm et plus	0	0	0	1
Total:	90	1248	502	1062

	Archaïque maritime	P. I. I.	C. Point Revenge	Historique ancien
0 à 1 mm	0%	0%	1%	1%
1 à 2 mm	7%	5%	8%	20%
2 à 3 mm	22%	17%	21%	28%
3 à 4 mm	29%	19%	25%	22%
4 à 5 mm	17%	15%	20%	11%
5 à 6 mm	7%	17%	11%	7%
6 à 7 mm	6%	9%	5%	4%
7 à 8 mm	7%	6%	4%	3%
8 à 9 mm	1%	3%	2%	2%
9 à 10 mm	2%	2%	1%	1%
10 à 11 mm	0%	2%	0%	1%
11 à 12 mm	1%	1%	1%	1%
12 à 13 mm	1%	0%	1%	0%
13 à 14 mm	0%	1%	0%	0%
14 à 15 mm	0%	0%	0%	0%
15 à 16	1%	0%	0%	0%
16 à 17 mm	0%	0%	0%	0%
17 à 18 mm	0%	0%	0%	0%
18 à 19 mm	0%	0%	0%	0%
19 à 20 mm	0%	0%	0%	0%
20 à 21 mm	0%	0%	0%	0%
21 à 22 mm	0%	0%	0%	0%
22 mm et plus	0%	0%	0%	0%
Total:	100%	100%	100%	100%

Tableaux 27 et 28 : Longueur des talons

	Archaïque maritime	P. I. I.	C. Point Revenge	Historique ancien
0 à 0,5 mm	7	4	10	3
0,5 à 1 mm	23	362	121	478
1 à 1,5 mm	42	441	218	396
1,5 à 2 mm	6	147	57	78
2 à 2,5 mm	6	167	60	61
2,5 à 3 mm	3	49	7	13
3 à 3,5 mm	2	46	17	19
3,5 à 4 mm	1	10	1	2
4 à 4,5 mm	0	11	4	5
4,5 à 5 mm	0	4	1	1
5 à 5,5 mm	0	4	2	2
5,5 à 6 mm	0	2	0	1
6 à 6,5 mm	0	0	0	2
6,5 mm et plus	0	1	4	1
Total:	90	1248	502	1062

	Archaïque maritime	P. I. I.	C. Point Revenge	Historique ancien
0 à 0,5 mm	8%	0%	2%	0%
0,5 à 1 mm	26%	29%	24%	45%
1 à 1,5 mm	47%	35%	43%	37%
1,5 à 2 mm	7%	12%	11%	7%
2 à 2,5 mm	7%	13%	12%	6%
2,5 à 3 mm	3%	4%	1%	1%
3 à 3,5 mm	2%	4%	3%	2%
3,5 à 4 mm	1%	1%	0%	0%
4 à 4,5 mm	0%	1%	1%	0%
4,5 à 5 mm	0%	0%	0%	0%
5 à 5,5 mm	0%	0%	0%	0%
5,5 à 6 mm	0%	0%	0%	0%
6 à 6,5 mm	0%	0%	0%	0%
6,5 mm et plus	0%	0%	1%	0%
Total:	100%	100%	100%	100%

Tableaux 29 et 30 : Largeur des talons

	Archaïque maritime	P. I. I.	C. Point Revenge	Historique ancien
Ponctiforme	0	30	17	39
Linéaire	15	305	116	313
Uniforme	29	597	271	457
Facetté	21	131	36	81
Dièdre	25	185	62	172
Total:	90	1248	502	1062

	Archaïque maritime	P. I. I.	C. Point Revenge	Historique ancien
Ponctiforme	0%	2%	3%	4%
Linéaire	17%	24%	23%	29%
Uniforme	32%	48%	54%	43%
Facetté	23%	10%	7%	8%
Dièdre	28%	15%	12%	16%
Total:	100%	100%	100%	100%

Tableaux 31 et 32 : Type des talons

	Archaïque maritime	P. I. I.	C. Point Revenge	Historique ancien
Absente	28	516	270	348
Présente	62	732	232	714
Total:	90	1248	502	1062

	Archaïque maritime	P. I. I.	C. Point Revenge	Historique ancien
Absente	31%	41%	54%	33%
Présente	69%	59%	46%	67%
Total:	100%	100%	100%	100%

Tableaux 33 et 34 : Présence de la lèvre

	Archaïque maritime	P. I. I.	C. Pointe Revenge	Historique ancien
Uniforme	8	128	45	129
Longitudinal	63	804	294	740
Marginal	5	30	58	18
Irrégulier	14	286	70	175
Indéfini	0	0	35	0
Total:	90	1248	502	1062

	Archaïque maritime	P. I. I.	C. Pointe Revenge	Historique ancien
Uniforme	9%	10%	9%	12%
Longitudinal	70%	64%	59%	70%
Marginal	6%	2%	12%	2%
Irrégulier	16%	23%	14%	16%
Indéfini	0%	0%	7%	0%
Total:	100%	100%	100%	100%

Tableaux 35 et 36 : Patrons dorsal

	Archaïque maritime	P. I. I.	C. Point Revenge	Historique ancien
0 à 5 mm	2	5	4	59
5 à 10 mm	14	191	88	244
10 à 15 mm	17	209	104	167
15 à 20 mm	4	92	56	74
20 à 25 mm	4	65	24	26
25 à 30 mm	0	39	11	6
30 à 35 mm	2	9	1	0
35 à 40 mm	1	12	0	0
40 à 45 mm	0	6	1	0
Total:	44	628	289	576

	Archaïque maritime	P. I. I.	C. Point Revenge	Historique ancien
0 à 5 mm	5%	1%	1%	10%
5 à 10 mm	32%	30%	30%	42%
10 à 15 mm	39%	33%	36%	29%
15 à 20 mm	9%	15%	19%	13%
20 à 25 mm	9%	10%	8%	5%
25 à 30 mm	0%	6%	4%	1%
30 à 35 mm	5%	1%	0%	0%
35 à 40 mm	2%	2%	0%	0%
40 à 45 mm	0%	1%	0%	0%
Total:	100%	100%	100%	100%

Tableaux 37 et 38 : Longueur des éclats

	Archaïque maritime	P. I. I.	C. Point Revenge	Historique ancien
0 à 5 mm	1	12	8	53
5 à 10 mm	16	228	105	281
10 à 15 mm	12	200	108	181
15 à 20 mm	8	105	42	48
20 à 25 mm	5	42	18	9
25 à 30 mm	1	26	6	4
30 à 35 mm	1	9	1	0
35 à 40 mm	0	4	1	0
40 à 45 mm	0	1	0	0
45 à 50 mm	0	1	0	0
Total:	44	628	289	576

	Archaïque maritime	P. I. I.	C. Point Revenge	Historique ancien
0 à 5 mm	2%	2%	3%	9%
5 à 10 mm	36%	36%	36%	49%
10 à 15 mm	27%	32%	37%	31%
15 à 20 mm	18%	17%	15%	8%
20 à 25 mm	11%	7%	6%	2%
25 à 30 mm	2%	4%	2%	1%
30 à 35 mm	2%	1%	0%	0%
35 à 40 mm	0%	1%	0%	0%
40 à 45 mm	0%	0%	0%	0%
45 à 50 mm	0%	0%	0%	0%
Total:	100%	100%	100%	100%

Tableaux 39 et 40 : Largeur des éclats

	Archaïque maritime	P. I. I.	C. Point Revenge	Historique ancien
0 à 0,5 mm	0	0	0	1
0,5 à 1 mm	3	38	7	98
1 à 1,5 mm	17	173	79	217
1,5 à 2 mm	11	122	58	88
2 à 2,5 mm	6	145	85	91
2,5 à 3 mm	3	45	13	34
3 à 3,5 mm	0	57	29	24
3,5 à 4 mm	0	12	2	6
4 à 4,5 mm	1	25	5	5
4,5 à 5 mm	2	7	2	4
5 à 5,5 mm	1	0	4	1
5,5 à 6 mm	0	0	2	2
6 à 6,5 mm	0	2	1	3
6,5 à 7 mm	0	0	0	0
7 à 7,5 mm	0	0	0	1
7,5 mm et plus	0	2	2	1
Total:	44	628	289	576

	Archaïque maritime	P. I. I.	C. Point Revenge	Historique ancien
0 à 0,5 mm	0%	0%	0%	0%
0,5 à 1 mm	7%	6%	2%	17%
1 à 1,5 mm	39%	28%	27%	38%
1,5 à 2 mm	25%	19%	20%	15%
2 à 2,5 mm	14%	23%	29%	16%
2,5 à 3 mm	7%	7%	4%	6%
3 à 3,5 mm	0%	9%	10%	4%
3,5 à 4 mm	0%	2%	1%	1%
4 à 4,5 mm	2%	4%	2%	1%
4,5 à 5 mm	5%	1%	1%	1%
5 à 5,5 mm	2%	0%	1%	0%
5,5 à 6 mm	0%	0%	1%	0%
6 à 6,5 mm	0%	0%	0%	1%
6,5 à 7 mm	0%	0%	0%	0%
7 à 7,5 mm	0%	0%	0%	0%
7,5 mm et plus	0%	0%	1%	0%
Total:	100%	100%	100%	100%

Tableaux 41 et 42 : Épaisseur des éclats

	Archaïque maritime	P. I. I.	C. Point Revenge	Historique ancien
1 à 99 mm ²	18	302	139	368
100 à 149 mm ²	8	103	60	101
150 à 224 mm ²	10	70	51	67
225 à 337 mm ²	3	71	24	31
338 à 505 mm ²	4	53	13	9
506 à 759 mm ²	0	20	1	0
760 à 1138 mm ²	1	8	1	0
1139 à 1707 mm ²	0	1	0	0
Total:	44	628	289	576

	Archaïque maritime	P. I. I.	C. Point Revenge	Historique ancien
1 à 99 mm ²	41%	48%	48%	64%
100 à 149 mm ²	18%	16%	21%	18%
150 à 224 mm ²	23%	11%	18%	12%
225 à 337 mm ²	7%	11%	8%	5%
338 à 505 mm ²	9%	8%	4%	2%
506 à 759 mm ²	0%	3%	0%	0%
760 à 1138 mm ²	2%	1%	0%	0%
1139 à 1707 mm ²	0%	0%	0%	0%
Total:	100%	100%	100%	100%

Tableaux 43 et 44 : Superficie des éclats

	Archaïque maritime	P. I. I.	C. Point Revenge	Historique ancien
Droit	12 (27%)	282 (45%)	140 (48%)	240 (42%)
Courbe	29 (66%)	291 (46%)	136 (47%)	240 (42%)
Très courbe	3 (7%)	55 (9%)	13 (4%)	96 (17%)
Total:	44 (100%)	628 (100%)	289 (100%)	576 (100%)

Tableaux 45 : Courbure des éclats

3.3.3. Types technologiques

Parmi les 1058 (100%) éclats complets en quartzite de Ramah du Mushuau Nipi pour lesquels il est possible d'attribuer un type technologique, 130 (12%) résultent de la réduction initiale, 78 (7%) sont le produit de la mise en forme bifaciale et 282 (27%) sont des retouches bifaciales, tandis que les 568 (54%) autres sont des retouches unifaciales

(tableaux 46 à 49). La quantité de retouches unifaciales sera possiblement réduite lors de l'analyse des données lithiques.

	GIDe-8	HaDe-10	HdDe-3	Total:
Réduction bifaciale	9	0	37	46
Mise en forme bifaciale	4	0	2	6
Retouche bifaciale	2	0	16	18
Talons uni	8	1	20	29
Réduction initiale	2	0	0	2
Retouche unifaciale	2	0	8	10

Tableau 46 : Types technologiques des éclats de l'Archaïque maritime

	GIDe-2	HaDe-11	HcDe-11	HcDe-6	Total:
Réduction bifaciale	2	249	62	0	313
Mise en forme bifaciale	0	43	7	0	50
Retouche bifaciale	0	57	54	0	111
Talons uni	2	493	93	9	597
Réduction initiale	1	62	14	4	81
Retouche unifaciale	0	116	76	3	195

Tableau 47 : Types technologiques des éclats de la période indienne intermédiaire.

	HbDe-2	HdDe-7	HeDe-2	HeDf-12	HeDf-5	Total:
Réduction bifaciale	30	0	0	29	39	98
Mise en forme bifaciale	1	0	0	3	5	9
Retouche bifaciale	11	0	0	16	15	42
Talons uni	69	2	2	89	109	271
Réduction initiale	5	0	1	10	9	25
Retouche unifaciale	36	2	0	47	62	147

Tableau 48 : Types technologiques des éclats du complexe Point Revengé

	HdDe-7	HeDf-12	HeDf-6	Total:
Réduction bifaciale	119	170	73	362
Mise en forme bifaciale	0	9	4	13
Retouche bifaciale	1	74	36	111
Talons uni	24	354	78	456
Réduction initiale	1	20	1	22
Retouche unifaciale	9	163	44	216

Tableau 49 : Types technologiques des éclats de l'Historique ancien

3.4. Outils

3.4.1. Outils formalisés et informels

Près de la moitié des outils attribués aux quatre premières périodes d'occupation du Mushuau Nipi sont formalisés. En effet, 104 outils sont formalisés (48%), 95 sont informels (44%) et 17 sont indéterminés (8%). Parmi les outils formalisés, 54 sont en quartzite de Ramah (52%), 18 sont en chert (17%), 2 sont en quartz ou en quartzite local (2%), 23 sont en ardoise (22%) et 7 sont dans une autre matière première (7%). Parmi les outils informels, 45 sont en quartzite de Ramah (47%), 4 sont en chert (3%), 36 sont en quartz ou en quartzite local (38%), aucun ne sont en ardoise (0%) et 10 sont dans une autre matière première (12%).

Les outils formalisés en quartzite de Ramah (n=54) consistent en 24 pointes de projectile (56%) et 30 pièces bifaciales qui ne sont pas identifiées comme étant des pointes (44%). Ceux en chert (n=18) consistent en 5 pointes de projectile (28%) et 13 pièces bifaciales qui ne sont pas des pointes (72%). Ceux en matériaux locaux (n=2) consistent en une pointe de projectile (50%) et une autre pièce bifaciale (50%). Contrairement aux autres outils formalisés, les outils en ardoise ou faits dans une autre matière première ne résultent pas de la taille mais plutôt du polissage.

Les outils informels en quartzite de Ramah (n=45) consistent en 9 grattoirs (20%), 4 racloirs (9%), 13 couteaux sur éclat (29%), 18 éclats retouchés (40%) et une autre pièce unifaciale (3%). Ceux en chert (n=4) consistent en 3 grattoirs (75%) et un éclat retouché (25%). Ceux en matériaux locaux (n=36) consistent en 23 grattoirs (64%), 4 couteaux sur fragment (11%) et 9 éclats retouchés (25%). L'ardoise n'a servi à fabriquer aucun outil informel. Les autres matières premières ont surtout été utilisées telles quelles (marteau-pilon, percuteur, pierre à polir) ou ont servi à fabriquer des grattoirs (tableaux 50 à 53).

	Ramah	Chert	Quartz/Quartzite	Ardoise	Autre	Total:
Formalisé	8	1	2	18	2	31
Pointe de projectile	5		1			6
Grattoir				2		2
Ébauche de pièce bifaciale	1					1
Autre pièce bifaciale	2	1	1			3
Ulu				3		3
Ébauche d'outil poli				3		3
Autres outils poli				10	2	12
Informel	4		16		2	22
Grattoir	2		7		1	10
Couteau sur fragment			2			2
Éclat retouché	2		7			9
Pièce unifaciale					1	1
Indéterminé	2					2

Tableau 50 : Outils formalisés et informels de l'Archaïque maritime

	Ramah	Chert	Quartz	Ardoise	Autre	Total:
Formalisé	19	3	0	3	2	27
Pointe de projectile	5	1				6
Ébauche de pièce bifaciale	2					2
Autre pièce bifaciale	12	2				14
Outil poli				3	2	5
Informel	12	1	11		3	27
Grattoir	2		10		1	13
Couteau sur éclat	3					3
Éclat retouché	7	1	1			9
Pierre à polir					1	1
Percuteur					1	1
Indéterminé	4	1				5

Tableau 51 : Outils formalisés et informels de la période indienne intermédiaire

	Ramah	Chert	Quartz	Ardoise	Autre	Total:
Formalisé	14	12	0	2	0	28
Pointe de projectile	7	2				9
Ébauche de pièce bifaciale	1	1				2
Autre pièce bifaciale	6	9				15
Outil poli				2		2
Informel	12	2	2		3	19
Grattoir	3	2	2		2	9
Racloir	3					3
Couteau sur éclat	3					3
Éclat retouché	3					3
Marteau-pilon					1	1
Indéterminé	2					2

Tableau 52 : Outils formalisés et informels du complexe Point Revenge

	Ramah	Chert	Quartz	Ardoise	Autre	Total:
Formalisé	13	2		0	3	18
Pointe de projectile	7	2			1	10
Pièce bifaciale	6					6
Outil poli					2	2
Informel	17	1	7	0	2	27
Grattoir	2	1	4			7
Racloir	1					1
Pièce unifacale	1					1
Couteau sur éclat	7					7
Couteau sur fragment			2			2
Éclat retouché	6		1			7
Percuteur					1	1
Pierre à polir					1	1
Indéterminé	7				1	8

Tableau 53 : Outils formalisés et informels de l'Historique ancien

3.4.2. Dimension et retouche

Le quartzite de Ramah a servi à produire 31 éclats retouchés, le chert a permis d'en produire un, tandis que 7 éclats et 4 fragments retouchés étaient faits dans des matériaux locaux (quartz et quartzite) (tableau 54). Peu de fragments (n=4) ont été retouchés (tableau 55).

	Ramah	Chert	Quartz/Quartzite	Total:
Archaïque maritime	2	0	5	7
Période indienne intermédiaire	10	1	1	12
Complexe Point Revenge	6	0	0	6
Historique ancien	13		1	14
Total:	31	1	7	39

Tableau 54 : Éclats retouchés

	Ramah	Chert	Quartz/Quartzite	Total:
Archaïque maritime	0	0	2	2
Période indienne intermédiaire	0	0	0	0
Complexe Pointe Revenge	0	0	0	0
Historique ancien	0	0	2	2
Total:	0	0	4	4

Tableau 55 : Fragments retouchés

En tout, 21 artefacts complets ont fait l'objet d'une taille bifaciale (tableau 56). Ils consistent en des pointes de projectile et en des pièces bifaciales (planches 1, 3, 9, 10, 18, 20, 25, 26). De ce nombre, 14 sont en quartzite de Ramah (66%), une est en quartzite local (5%), 5 sont en chert (24%) et une est en taconite (5%). La plupart sont des pointes de projectile (86%), mais 3 sont des pièces bifaciales (14%). Les pointes de projectile et les pièces bifaciales du Mushuau Nipi ont en moyenne 53 mm de longueur, 25 mm de largeur et 6 mm d'épaisseur. La pointe la plus longue atteint 141 mm, tandis que la plus courte n'a que 10 mm. Le biface le plus large atteint 49 mm et le plus étroit 12 mm. Les pièces les plus minces ont 3 mm d'épaisseur, alors que la plus épaisse en a 14.

Période	Matériau	Longueur	Largeur	Épaisseur
Archaïque maritime	Ramah	107 mm	31 mm	8 mm
	Ramah*	110 mm	49 mm	14 mm
	Quartzite	93 mm	30 mm	8 mm
Période indienne intermédiaire	Ramah	55 mm	28 mm	9 mm
	Ramah	54 mm	26 mm	6 mm
	Ramah	11 mm	18 mm	6 mm
	Ramah	15 mm	21 mm	3 mm
	Ramah	10 mm	20 mm	4 mm
	Chert	141 mm	40 mm	11 mm
	Chert*	90 mm	51 mm	10 mm
Complexe Pointe Revenge	Ramah	40 mm	20 mm	5 mm
	Ramah	39 mm	21 mm	4 mm
	Ramah	40 mm	12 mm	5 mm
	Chert*	31 mm	17 mm	7 mm
Historique ancien	Ramah	19 mm	13 mm	3 mm
	Ramah	27 mm	18 mm	3 mm
	Ramah	96 mm	27 mm	7 mm
	Ramah	20 mm	16 mm	3 mm
	Chert	37 mm	19 mm	5 mm
	Chert	31 mm	20 mm	5 mm
	Taconite	50 mm	25 mm	8 mm

* pièce bifaciale

Tableau 56 : Pointes de projectile et pièces bifaciales complètes

Au total, 32 artefacts complets ont fait l'objet d'une taille unifaciale (tableau 57). Ils consistent en des grattoirs (planches 2, 11, 19, 27) et racloirs complets. De ce nombre, 11 sont en quartzite de Ramah (34%), 17 sont en quartz (53%) et 4 sont en gneiss (13%). La plupart des outils sont des grattoirs (94%), mais 2 sont des racloirs (6%). Les grattoirs en gneiss sont généralement très gros (planches 8 et 24). Ils ont en moyenne 138 mm de longueur, 62 mm de large et 24 mm d'épaisseur. Les grattoirs et les racloirs faits en quartzite de Ramah et en quartz ont en moyenne 34 mm de longueur, 27 mm de largeur et 9 mm d'épaisseur.

Période	Matériau	Longueur	Largeur	Épaisseur
Archaïque maritime	Ramah	22 mm	22 mm	4 mm
	Ramah	24 mm	26 mm	5 mm
	Quartz	40 mm	36 mm	10 mm
	Quartz	10 mm	16 mm	3 mm
	Quartz	40 mm	29 mm	10 mm
	Quartz	28 mm	16 mm	6 mm
	Quartz	46 mm	37 mm	12 mm
	Gneiss	200 mm	73 mm	22 mm
Période indienne intermédiaire	Ramah	35 mm	22 mm	5 mm
	Ramah	25 mm	24 mm	6 mm
	Quartz	38 mm	28 mm	13 mm
	Quartz	25 mm	22 mm	6 mm
	Quartz	24 mm	23 mm	7 mm
	Quartz	32 mm	25 mm	13 mm
	Quartz	31 mm	29 mm	11 mm
	Quartz	41 mm	25 mm	17 mm
	Quartz	34 mm	34 mm	10 mm
Gneiss	24 mm	27 mm	9 mm	
Complexe Pointe Revenge	Ramah	38 mm	33 mm	6 mm
	Ramah	31 mm	34 mm	7 mm
	Ramah	20 mm	19 mm	5 mm
	Ramah*	61 mm	19 mm	5 mm
	Ramah*	36 mm	30 mm	4 mm
	Quartz	26 mm	14 mm	5 mm
	Quartz	24 mm	23 mm	8,5 mm
	Gneiss	185 mm	78 mm	49 mm
Gneiss	142 mm	68 mm	16 mm	
Historique ancien	Ramah	66 mm	42 mm	12 mm
	Ramah	80 mm	35 mm	12 mm
	Quartz	37 mm	45 mm	24 mm
	Quartz	21 mm	26 mm	8 mm
	Quartz	25 mm	24 mm	6 mm

* Racloir

Tableau 57 : Grattoirs et racloirs complets.

4. ANALYSE DES DONNÉES LITHIQUES

4.1. Éclats

Les données concernant les éclats feront l'objet de comparaisons entre périodes, mais aussi de comparaisons entre sites attribués à une même période. L'objectif est de s'assurer qu'un site particulier, non représentatif des autres sites de la période, ne vienne fausser les résultats. Afin de simplifier cette démarche, les sites d'une même période et auxquels sont attribués un même n° Borden, sans égard au numéro de localité ou de concentration, seront considérés comme étant un site archéologique. Autrement dit, les sites ayant un même n° Borden et attribué à une même période ont été regroupés.

4.1.1. Intégrité

La proportion des éclats complets par rapport à l'ensemble des éclats en quartzite de Ramah varie entre 19% et 40% d'une période à l'autre, pour un écart maximal de 21% entre la période indienne intermédiaire et le complexe Point Revenge. La proportion des éclats incomplets varie entre 19% et 33%, pour un écart de 14% entre l'Archaïque maritime et la période indienne intermédiaire. La proportion des fragments varie de 13% à 43%, avec un écart de 30% entre la période indienne intermédiaire et le complexe Point Revenge. Les débris varient de 7 à 19%, avec un écart de 12% entre l'Archaïque maritime et la période indienne intermédiaire. Ainsi, peu importe le type d'éclats, leur pourcentage respectif varie seulement de 12 à 21% entre les périodes (figure 15).

Le nombre minimal d'impacts, représenté par la somme des éclats complets et incomplets, est de 90 (66%) pour l'archaïque maritime, de 1248 (38%) pour la période indienne intermédiaire, de 502 (69%) pour le complexe Point Revenge et de 1062 (50%) pour l'Historique ancien. L'écart maximal est donc de 31%. Pendant les quatre périodes de la préhistoire, la proportion entre les éclats complets et les éclats incomplets demeure semblable. Seul le complexe Point Revenge présente un écart notable de 11% (figure 17 et tableaux 58 à 61).

Les fragments et les débris sont généralement représentés dans des proportions inférieures aux éclats complets et incomplets, sauf dans le cas de la période indienne intermédiaire où le nombre de fragments dépasse de 24% le nombre d'éclats complets, ainsi que le nombre d'éclats incomplets.

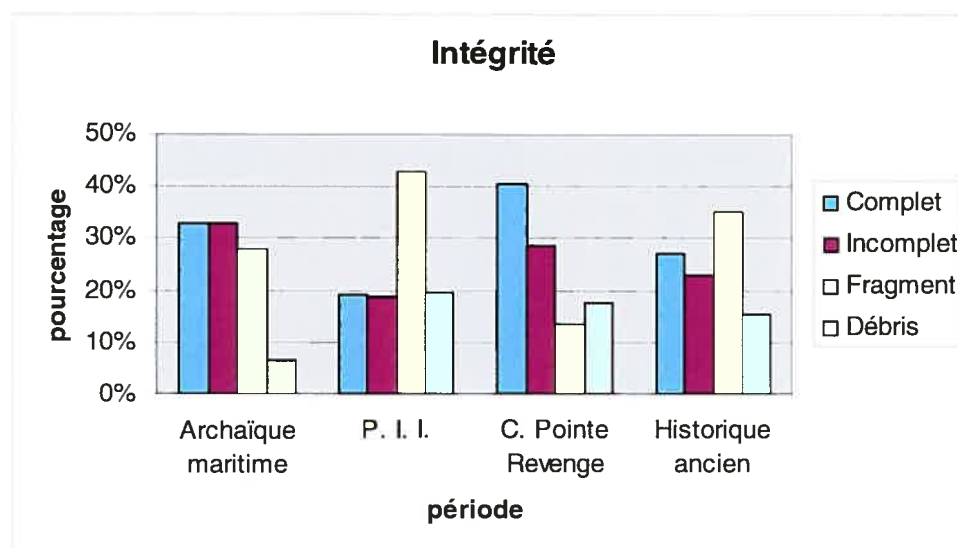


Figure 17 : Intégrité des éclats en quartzite de Ramah du Mushuau Nipi

Des trois nos Borden correspondant à l'Archaïque maritime, seuls GIDe-8 et HdDe-3 contiennent suffisamment d'éclats en quartzite de Ramah pour avoir une influence l'un sur l'autre. GIDe-8 a livré 27 éclats en quartzite de Ramah, alors que HdDe-3 en a livré 109. Toutefois, les proportions pour les quatre types d'éclats sont semblables dans chacun des deux sites. L'écart le plus important observé est de 5%, pour les éclats complets (tableau 58).

	GIDe-8	HaDe-10	HdDe-3
Complet	10 (37%)	0 (0%)	35 (32%)
Incomplet	8 (30%)	1 (100%)	36 (33%)
Fragment	8 (30%)	0 (0%)	30 (28%)
Débris	1 (4%)	0 (0%)	8 (7%)
Total:	27 (100%)	1 (100%)	109 (100%)

Tableau 58 : Intégrité des éclats en quartzite de Ramah de l'Archaïque maritime

Des quatre nos Borden correspondant à la période indienne intermédiaire, seul GIDe-2 affiche une tendance semblable à celle des sites des autres périodes. Toutefois, il ne contient que 7 éclats. Il n'influence donc pas les résultats pour cette période. GIDe-2, HaDe-11, HcDe-11 et HcDe-6 présentent tous des proportions dissemblables pour les différents types d'éclats. Avec ses 3052 éclats, HaDe-11 influence presque à lui seul l'ensemble des résultats pour la période indienne intermédiaire. Ses 1414 fragments sont responsables de la proportion relativement élevée de ce type d'éclats à la période indienne intermédiaire. HcDe-11 et HcDe-6 ont livré une quantité relativement élevée d'éclats complets. Presque tous les éclats de HcDe-11 (94%) et la moitié des éclats de HcDe-6 (50%) sont complets. Ainsi, malgré leur nombre relativement faible d'éclats, ces nos Borden permettent à l'ensemble de la période de compter un nombre égal d'éclats complets et incomplets. Sans eux, la période indienne intermédiaire serait la seule période à compter moins d'éclats complets que d'éclats incomplets (tableau 59).

	GIDe-2	HaDe-11	HcDe-11	HcDe-6
Complet	2 (29%)	396 (13%)	220 (94%)	10 (50%)
Incomplet	3 (43%)	610 (20%)	5 (2%)	2 (10%)
Fragment	2 (29%)	1414 (46%)	4 (2%)	2 (10%)
Débris	0 (0%)	632 (21%)	4 (2%)	6 (30%)
Total:	7 (100%)	3052 (100%)	233 (100%)	20 (100%)

Tableau 59 : Intégrité des éclats en quartzite de Ramah de la période indienne intermédiaire

Des cinq nos Borden représentant le complexe Point Revenge, seuls HbDe-2, HeDf-12 et HeDf-5 contiennent suffisamment d'éclats en quartzite de Ramah pour avoir une influence l'un sur l'autre. HbDe-2 a livré 220 éclats, HeDf-12 en a livré 389 et HeDf-5 en a livré 301. Toutefois, les proportions pour les quatre types d'éclats sont semblables dans chacun des trois sites. L'écart le plus faible observé est de 6% pour les fragments et le plus élevé est de 28% pour les débris (tableau 60).

	HbDe-2	HdDe-7	HeDe-2	HeDf-12	HeDf-5
Complet	68 (31%)	2 (33%)	1 (50%)	105 (27%)	118 (39%)
Incomplet	53 (24%)	0 (0%)	1 (50%)	60 (15%)	94 (31%)
Fragment	69 (31%)	1 (17%)	0 (0%)	97 (25%)	74 (25%)
Débris	30 (14%)	3 (50%)	0 (0%)	127 (33%)	15 (5%)
Total:	220 (100%)	6 (100%)	2 (100%)	389 (100%)	301 (100%)

Tableau 60 : Intégrité des éclats en quartzite de Ramah du complexe Point Revenge

Les trois nos Borden correspondant à l'Historique ancien peuvent s'influencer l'un et l'autre. HdDe-7 a livré 94 éclats, Hedf-12 en a livré 1442 et HeDf-6 en a livré 595. Toutefois, les proportions pour les quatre types d'éclats sont semblables pour chacun des trois codes. L'écart le plus faible observé est de 1% pour les fragments et de 16% pour les éclats complets, de même que pour les débris (tableau 61).

	HdDe-7	HeDf-12	HeDf-6
Complet	12 (13%)	425 (29%)	139 (23%)
Incomplet	27 (29%)	362 (25%)	97 (16%)
Fragment	32 (34%)	510 (35%)	203 (34%)
Débris	23 (24%)	145 (10%)	156 (26%)
Total:	94 (100%)	1442 (100%)	595 (100%)

Tableau 61 : Intégrité des éclats en quartzite de Ramah de l'Historique ancien

4.1.2. Attributs

4.1.2.1. Dimensions du talon

Les dimensions du talon des éclats pour les périodes de la préhistoire tendent à demeurer semblables à travers le temps. Cependant, le talon des éclats de l'Historique ancien tend à être légèrement plus petit que celui des éclats des autres périodes. En effet, 20% des talons de l'Historique ancien mesurent entre 1 et 2 mm de long, tandis que seulement 5% à 8% des talons de la préhistoire entrent dans cette classe de dimension. Les talons de 2 à 3 mm et ceux de 3 à 4 mm sont bien représentés pour l'ensemble des quatre périodes. Les talons de 4 à 5 mm de long sont un peu moins bien représentés pour l'Historique ancien

(11%) que pour les périodes de la préhistoire (entre 15% et 20%) (figure 18 et tableaux 37 et 38).

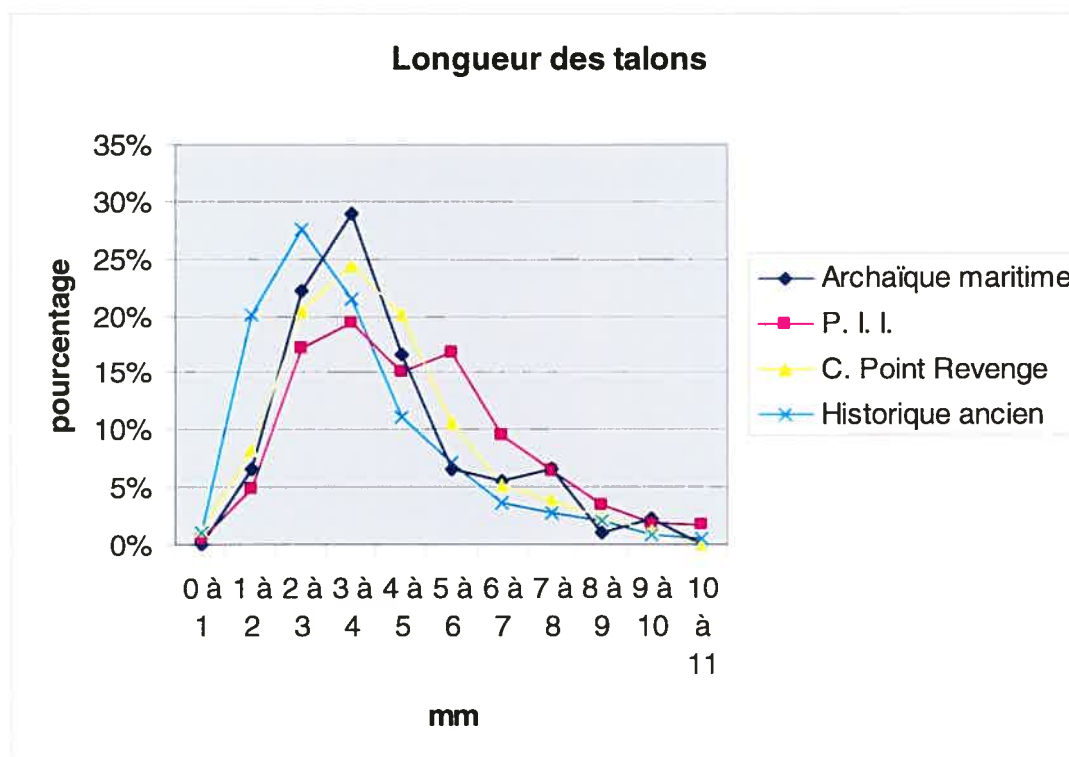


Figure 18 : Longueur des talons

À propos de la largeur des talons, 45% des talons de l'Historique ancien mesurent entre 0,5 et 1 mm de large, alors que 24% à 29% des talons de la préhistoire entrent dans cette classe de dimension. Les talons de 1 à 1,5 mm de largeur sont représentés de manière semblable pour l'ensemble des quatre périodes. Les talons de 1,5 à 2 mm et ceux de 2 à 2,5 mm de large sont un peu moins bien représentés pour l'Historique ancien (7% et 6%) que pour la période indienne intermédiaire (12% et 13%) et le complexe Point Revenge (11% et 12%) (figure 19). Ces différences dans la dimension des talons sont minimales, mais elles méritent d'être approfondies. En effet, la même tendance est observable parmi les attributs relatifs à la dimension des éclats.

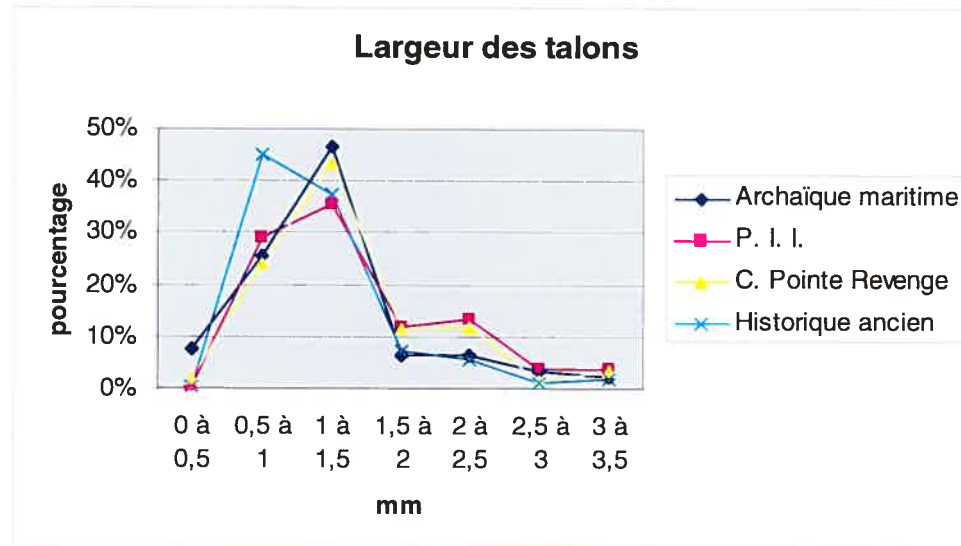


Figure 19 : Largeur des talons

Les 18 talons de GIDe-8 (Archaïque maritime) ont tendance à être plus longs que les talons de HdDe-3 (Archaïque maritime). Les 71 talons de HdDe-3 correspondent à la tendance observée pour l'ensemble des périodes de la préhistoire : une majorité d'éclats dont les talons mesurent entre 2 et 5 mm de long. GIDe-8 et HdDe-3 semblent tous deux être conformes à la tendance générale concernant la largeur des talons pour l'ensemble de la préhistoire avec un mode entre 1 et 1,5 mm. Étant donné le nombre trop faible d'éclats avec un talon qu'il a livré, le site HaDe-10 (Archaïque maritime) n'a pas été pris en considération (tableaux 62 et 66).

Les nos Borden correspondant à des sites de la période indienne intermédiaire et du complexe Point Revenge sont tous conformes à la tendance générale pour l'ensemble de la préhistoire en ce qui a trait à la longueur et à la largeur des talons. Évidemment, les sites ayant livré un nombre trop faible d'éclats avec un talon ne sont pas pris en considération. Il s'agit de GIDe-2 (P. I. I.), HdDe-7 (C. Point Revenge) et HeDe-2 (C. Point Revenge) (tableaux 62 à 69).

	GIDe-8	HaDe-10	HdDe-3
0 à 1 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
1 à 2 mm	0 (0%)	0 (0%)	6 (8%)
2 à 3 mm	1 (6%)	0 (0%)	19 (27%)
3 à 4 mm	0 (0%)	0 (0%)	26 (37%)
4 à 5 mm	6 (33%)	0 (0%)	9 (13%)
5 à 6 mm	3 (17%)	0 (0%)	3 (4%)
6 à 7 mm	3 (17%)	0 (0%)	2 (3%)
7 à 8 mm	2 (11%)	1 (100%)	3 (4%)
8 à 9 mm	1 (6%)	0 (0%)	0 (0%)
9 à 10 mm	1 (6%)	0 (0%)	1 (1%)
10 à 11 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
11 à 12 mm	0 (0%)	0 (0%)	1 (1%)
12 à 13 mm	1 (6%)	0 (0%)	0 (0%)
13 à 14 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
14 à 15 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
15 à 16 mm	0 (0%)	0 (0%)	1 (1%)
16 à 17 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
17 à 18 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
18 à 19 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
19 à 20 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
20 à 21 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
21 à 22 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
22 mm et plus	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
Total:	18 (100%)	1 (100%)	71 (100%)

Tableau 62 : Longueur des talons des éclats en quartzite de Ramah de l'Archaique maritime

	GIDe-2	HaDe-11	HcDe-11	HcDe-6
0 à 1 mm	0 (0%)	2 (0%)	4 (2%)	0 (0%)
1 à 2 mm	0 (0%)	52 (5%)	8 (4%)	1 (8%)
2 à 3 mm	3 (60%)	170 (17%)	39 (17%)	2 (17%)
3 à 4 mm	0 (0%)	198 (20%)	43 (19%)	1 (8%)
4 à 5 mm	0 (0%)	155 (15%)	30 (13%)	3 (25%)
5 à 6 mm	1 (20%)	166 (17%)	43 (19%)	0 (0%)
6 à 7 mm	0 (0%)	96 (10%)	21 (9%)	1 (8%)
7 à 8 mm	1 (20%)	62 (6%)	16 (7%)	1 (8%)
8 à 9 mm	0 (0%)	37 (4%)	6 (3%)	0 (0%)
9 à 10 mm	0 (0%)	14 (1%)	8 (4%)	1 (8%)
10 à 11 mm	0 (0%)	17 (2%)	3 (1%)	2 (17%)
11 à 12 mm	0 (0%)	11 (1%)	1(0%)	0 (0%)
12 à 13 mm	0 (0%)	5 (0%)	1 (0%)	0 (0%)
13 à 14 mm	0 (0%)	7 (1%)	1 (0%)	0 (0%)
14 à 15 mm	0 (0%)	5 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
15 à 16 mm	0 (0%)	1 (0%)	1 (0%)	0 (0%)
16 à 17 mm	0 (0%)	2 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
17 à 18 mm	0 (0%)	1 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
18 à 19 mm	0 (0%)	2 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
19 à 20 mm	0 (0%)	1 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
20 à 21 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
21 à 22 mm	0 (0%)	2 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
22 mm et plus	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
Total:	5 (100%)	1006 (100%)	225 (100%)	12 (100%)

Tableau 63 : Longueur des talons des éclats en quartzite de Ramah de la période indienne intermédiaire

	HbDe-2	HdDe-7	HeDe-2	HeDf-12	HeDf-5
0 à 1 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	6 (4%)	0 (0%)
1 à 2 mm	5 (4%)	0 (0%)	0 (0%)	16 (10%)	20 (9%)
2 à 3 mm	22 (18%)	0 (0%)	0 (0%)	37 (22%)	44 (21%)
3 à 4 mm	27 (22%)	0 (0%)	0 (0%)	40 (24%)	56 (26%)
4 à 5 mm	27 (22%)	1 (50%)	0 (0%)	27 (16%)	46 (22%)
5 à 6 mm	13 (11%)	0 (0%)	0 (0%)	15 (9%)	25 (12%)
6 à 7 mm	11 (9%)	1 (50%)	1 (50%)	5 (3%)	8 (4%)
7 à 8 mm	6 (5%)	0 (0%)	0 (0%)	10 (6%)	3 (1%)
8 à 9 mm	4 (3%)	0 (0%)	0 (0%)	3 (2%)	5 (2%)
9 à 10 mm	2 (2%)	0 (0%)	0 (0%)	1 (1%)	3 (1%)
10 à 11 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
11 à 12 mm	3 (2%)	0 (0%)	0 (0%)	2 (1%)	1 (0%)
12 à 13 mm	1 (1%)	0 (0%)	0 (0%)	3 (2%)	0 (0%)
13 à 14 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
14 à 15 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
15 à 16 mm	0 (0%)	0 (0%)	1 (50%)	0 (0%)	0 (0%)
16 à 17 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
17 à 18 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	1 (0%)
18 à 19 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
19 à 20 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
20 à 21 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
21 à 22 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
22 mm et plus	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
Total:	121 (100%)	2 (100%)	2 (100%)	165 (100%)	212 (100%)

Tableau 64 : Longueur des talons des éclats en quartzite de Ramah du complexe Point Revenge

	HdDe-7	HeDf-12	HeDf-6
0 à 1 mm	0 (0%)	10 (1%)	1 (0%)
1 à 2 mm	2 (5%)	150 (19%)	62 (26%)
2 à 3 mm	7 (18%)	225 (29%)	61 (26%)
3 à 4 mm	8 (21%)	172 (22%)	49 (21%)
4 à 5 mm	7 (18%)	89 (11%)	22 (9%)
5 à 6 mm	6 (15%)	57 (7%)	12 (5%)
6 à 7 mm	4 (10%)	26 (3%)	8 (3%)
7 à 8 mm	2 (5%)	19 (2%)	8 (3%)
8 à 9 mm	0 (0%)	20 (3%)	3 (1%)
9 à 10 mm	1 (3%)	7 (1%)	2 (1%)
10 à 11 mm	0 (0%)	3 (0%)	3 (1%)
11 à 12 mm	0 (0%)	4 (1%)	4 (2%)
12 à 13 mm	0 (0%)	1 (0%)	0 (0%)
13 à 14 mm	1 (3%)	2 (0%)	1 (0%)
14 à 15 mm	0 (0%)	1 (0%)	0 (0%)
15 à 16 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
16 à 17 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
17 à 18 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
18 à 19 mm	0 (0%)	1 (0%)	0 (0%)
19 à 20 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
20 à 21 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
21 à 22 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
22 mm et plus	1 (3%)	0 (0%)	0 (0%)
Total:	39 (100%)	787 (100%)	236 (100%)

Tableau 65 : Longueur des talons des éclats en quartzite de Ramah de l'Historique ancien

	GIDe-8	HaDe-10	HdDe-3
0 à 0,5 mm	0 (0%)	0 (0%)	7 (10%)
0,5 à 1 mm	1 (6%)	0 (0%)	22 (31%)
1 à 1,5 mm	8 (44%)	0 (0%)	34 (48%)
1,5 à 2 mm	3 (17%)	0 (0%)	3 (4%)
2 à 2,5 mm	3 (17%)	1 (100%)	2 (3%)
2,5 à 3 mm	2 (11%)	0 (0%)	1 (1%)
3 à 3,5 mm	0 (0%)	0 (0%)	2 (3%)
3,5 à 4 mm	1 (6%)	0 (0%)	0 (0%)
4 à 4,5 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
4,5 à 5 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
5 à 5,5 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
5,5 à 6 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
6 à 6,5 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
6,5 mm et plus	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
Total:	18 (100%)	1 (100%)	71 (100%)

Tableau 66 : Largeur des talons des éclats en quartzite de Ramah de l'Archaique maritime.

	GIDe-2	HaDe-11	HcDe-11	HcDe-6
0 à 0,5 mm	0 (0%)	4 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
0,5 à 1 mm	1 (20%)	280 (28%)	78 (35%)	3 (25%)
1 à 1,5 mm	3 (60%)	367 (36%)	68 (30%)	3 (25%)
1,5 à 2 mm	0 (0%)	119 (12%)	28 (12%)	0 (0%)
2 à 2,5 mm	1 (20%)	135 (13%)	29 (13%)	2 (17%)
2,5 à 3 mm	0 (0%)	41 (4%)	8 (4%)	0 (0%)
3 à 3,5 mm	0 (0%)	36 (4%)	7 (3%)	3 (25%)
3,5 à 4 mm	0 (0%)	6 (1%)	4 (2%)	0 (0%)
4 à 4,5 mm	0 (0%)	10 (1%)	1 (0%)	0 (0%)
4,5 à 5 mm	0 (0%)	2 (0%)	2 (1%)	0 (0%)
5 à 5,5 mm	0 (0%)	3 (0%)	0 (0%)	1 (8%)
5,5 à 6 mm	0 (0%)	2 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
6 à 6,5 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
6,5 mm et plus	0 (0%)	1 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
Total:	5 (100%)	1006 (100%)	225 (100%)	12 (100%)

Tableau 67 : Largeur des talons des éclats en quartzite de Ramah de la période indienne intermédiaire.

	HbDe-2	HdDe-7	HeDe-2	HeDf-12	HeDf-5
0 à 0,5 mm	1 (1%)	0 (0%)	0 (0%)	5 (3%)	4 (2%)
0,5 à 1 mm	22 (18%)	0 (0%)	0 (0%)	39 (24%)	60 (28%)
1 à 1,5 mm	53 (44%)	1 (50%)	0 (0%)	65 (39%)	100 (47%)
1,5 à 2 mm	19 (16%)	1 (50%)	0 (0%)	15 (9%)	22 (10%)
2 à 2,5 mm	13 (11%)	0 (0%)	1 (50%)	29 (18%)	17 (8%)
2,5 à 3 mm	2 (2%)	0 (0%)	0 (0%)	1 (1%)	4 (2%)
3 à 3,5 mm	8 (7%)	0 (0%)	1 (50%)	5 (3%)	3 (1%)
3,5 à 4 mm	1 (1%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
4 à 4,5 mm	1 (1%)	0 (0%)	0 (0%)	2 (1%)	0 (0%)
4,5 à 5 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	1 (1%)	0 (0%)
5 à 5,5 mm	1 (1%)	0 (0%)	0 (0%)	1 (1%)	0 (0%)
5,5 à 6 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
6 à 6,5 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
6,5 mm et plus	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	2 (1%)	2 (1%)
Total:	121 (100%)	2 (100%)	2 (100%)	165 (100%)	212 (100%)

Tableau 68 : Largeur des talons des éclats en quartzite de Ramah du complexe Point Revenge.

	HdDe-7	HeDf-12	HeDf-6
0 à 0,5 mm	0 (0%)	3 (0%)	0 (0%)
0,5 à 1 mm	11 (28%)	362 (46%)	105 (44%)
1 à 1,5 mm	15 (38%)	296 (38%)	85 (36%)
1,5 à 2 mm	7 (18%)	51 (6%)	20 (8%)
2 à 2,5 mm	2 (5%)	43 (5%)	16 (7%)
2,5 à 3 mm	2 (5%)	9 (1%)	2 (1%)
3 à 3,5 mm	1 (3%)	12 (2%)	6 (3%)
3,5 à 4 mm	0 (0%)	1 (0%)	1 (0%)
4 à 4,5 mm	0 (0%)	4 (1%)	1 (0%)
4,5 à 5 mm	0 (0%)	1 (0%)	0 (0%)
5 à 5,5 mm	0 (0%)	2 (0%)	0 (0%)
5,5 à 6 mm	0 (0%)	1 (0%)	0 (0%)
6 à 6,5 mm	0 (0%)	2 (0%)	0 (0%)
6,5 mm et plus	1 (3%)	0 (0%)	0 (0%)
Total:	39 (100%)	787 (100%)	236 (100%)

Tableau 69 : Largeur des talons des éclats en quartzite de Ramah de l'Historique ancien.

4.1.2.2. Type de talon

Pour cet attribut, 29% des éclats complets et incomplets avaient un talon trop petit pour pouvoir livrer des informations sur la surface qui a reçu l'impact du percuteur. La majorité de ces éclats présentaient un talon linéaire (90%), alors que les autres étaient punctiformes.

Sauf pour l'Archaique maritime, la plupart des talons dont la surface percutée est reconnaissable sont de type uniforme. Pour l'Archaique maritime, les talons présentant des arêtes (dièdre et facetté) sont plus fréquents que ceux qui sont uniformes (figure 20 et tableaux 31 et 32).

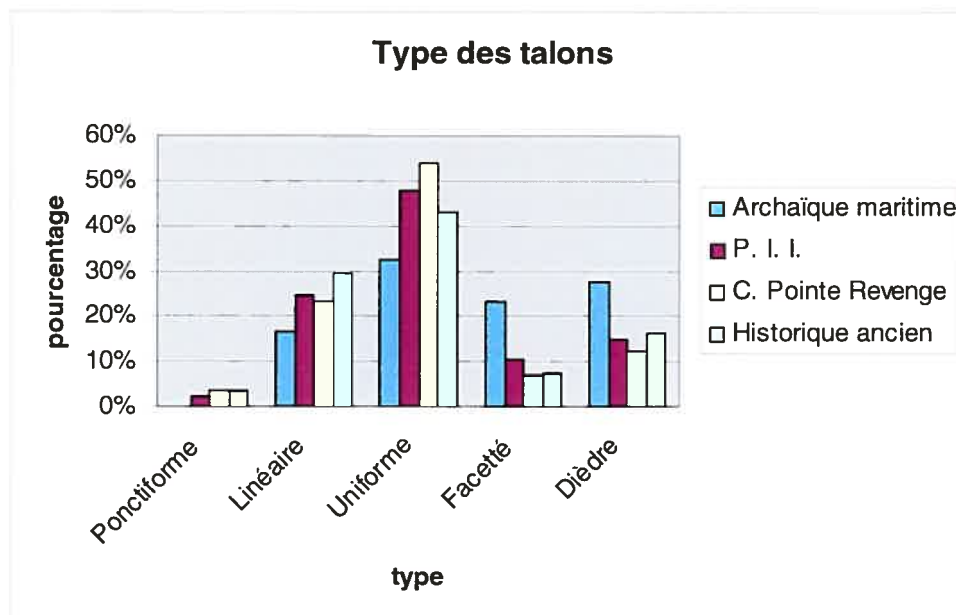


Figure 20 : Type des talons des éclats en quartzite de Ramah du Mushuau Nipi

Les deux sites de l'Archaïque maritime contenant plus qu'un éclat (GIDe-8 et HdDe-3) sont relativement bien représentés en termes d'éclats avec un talon facetté ou dièdre. Les sites de la période indienne intermédiaire, du complexe Point Revenge et de l'Historique ancien contenant plus que cinq éclats avec un talon étayant tous la tendance vers une proportion plus faible d'éclats facettés et dièdres. Le site HeDf-6 (Historique ancien) fait exception à cette tendance (tableaux 70 à 73).

	GIDe-8	HaDe-10	HdDe-3
Punctiforme	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
Linéaire	1 (6%)	0 (0%)	14 (20%)
Uni	8 (44%)	1 (0%)	20 (28%)
Facetté	3 (17%)	0 (100%)	18 (25%)
Dièdre	6 (33%)	0 (0%)	19 (27%)
Total:	18 (100%)	1 (100%)	71 (100%)

Tableau 70 : Type des talons des éclats en quartzite de Ramah de l'Archaïque maritime.

	GDe-2	HaDe-11	HcDe-11	HcDe-6
Punctiforme	0 (0%)	25 (2%)	5 (2%)	0 (0%)
Linéaire	1 (20%)	236 (23%)	65 (29%)	3 (25%)
Uni	2 (40%)	493 (49%)	93 (41%)	9 (75%)
Facetté	2 (40%)	106 (11%)	23 (10%)	0 (0%)
Dièdre	0 (0%)	146 (15%)	39 (17%)	0 (0%)
Total:	5 (100%)	1006 (100%)	225 (100%)	12 (100%)

Tableau 71 : Type des talons des éclats en quartzite de Ramah de la période indienne intermédiaire.

	HbDe-2	HdDe-7	HeDe-2	HeDf-12	HeDf-5
Punctiforme	1 (1%)	0 (0%)	0 (0%)	12 (7%)	4 (2%)
Linéaire	21 (17%)	0 (0%)	0 (0%)	35 (21%)	60 (28%)
Uni	69 (57%)	2 (100%)	2 (100%)	89 (54%)	109 (51%)
Facetté	9 (7%)	0 (0%)	0 (0%)	11 (7%)	16 (8%)
Dièdre	21 (17%)	0 (0%)	0 (0%)	18 (11%)	23 (11%)
Total:	121 (100%)	2 (100%)	2 (100%)	165 (100%)	212 (100%)

Tableau 72 : Type des talons des éclats en quartzite de Ramah du complexe Point Revenge.

	HdDe-7	HeDf-12	HeDf-6
Punctiforme	1 (3%)	33 (4%)	5 (2%)
Linéaire	4 (10%)	229 (29%)	80 (34%)
Uni	24 (62%)	355 (45%)	78 (33%)
Facetté	2 (5%)	65 (8%)	14 (6%)
Dièdre	8 (21%)	105 (13%)	59 (25%)
Total:	39 (100%)	787 (100%)	236 (100%)

Tableau 73 : Type des talons des éclats en quartzite de Ramah de l'Historique ancien.

4.1.2.3. Lèvre

Le complexe Point Revenge est la seule période où l'absence de lèvre a été observée sur la majorité des éclats. Cependant, cette majorité est loin d'être écrasante (figure 21 et tableaux 33 et 34).

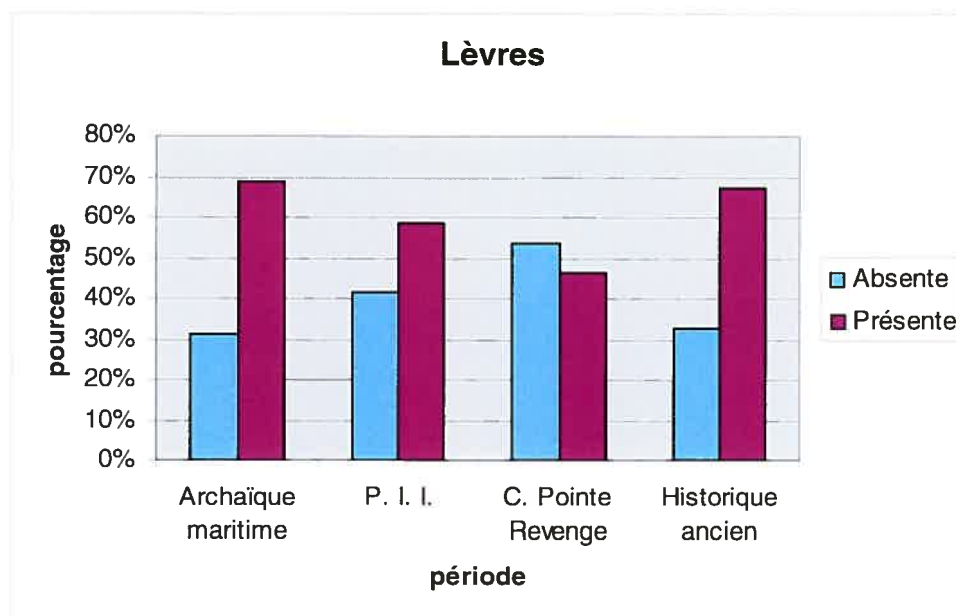


Figure 21 : Présence d'une lèvre sur les éclats en quartzite de Ramah du Mushuau Nipi.

Les deux sites de l'Archaïque maritime contenant plus qu'un éclat ont livré une quantité inférieure d'éclats dont la lèvre est absente. Un site de la période indienne intermédiaire contenant 1006 éclats avec un talon (HaDe-11) se conforme aux données pour l'ensemble des périodes. Cependant, HcDe-11 (n=225) et HcDe-6 (n=12) ont une configuration inverse en matière de lèvre. Deux sites du complexe Point Revenge (HeDf-12 et HeDf-5) semblent responsables de la majorité d'éclats sans lèvre pour l'ensemble de cette période, alors qu'un troisième (HbDe-2) présente le patron inverse. Les trois sites de l'Historique ancien se conforment aux données pour l'ensemble des périodes. La tendance observée, selon laquelle les éclats avec une lèvre sont généralement un peu plus nombreux que ceux sans lèvre, semble due au hasard (ou à l'échantillonnage des sites archéologiques). En

effet, elle varie beaucoup d'un site à l'autre, à l'intérieur d'une même période de temps (tableaux 74 à 77).

	GIDe-8	HaDe-10	HdDe-3
Absente	8 (44%)	1 (100%)	19 (27%)
Présente	10 (56%)	0 (0%)	52 (73%)
Total:	18 (100%)	1 (100%)	71 (100%)

Tableau 74 : Présence de la lèvre sur les éclats en quartzite de Ramah de l'Archaique ancien.

	GIDe-2	HaDe-11	HcDe-11	HcDe-6
Absente	2 (40%)	389 (39%)	114 (51%)	11 (92%)
Présente	3 (60%)	617 (61%)	111 (49%)	1 (8%)
Total:	5 (100%)	1006 (100%)	225 (100%)	12 (100%)

Tableau 75 : Présence de la lèvre sur les éclats en quartzite de Ramah de la période indienne intermédiaire.

	HbDe-2	HdDe-7	HeDe-2	HeDf-12	HeDf-5
Absente	58 (48%)	2 (100%)	2 (100%)	87 (53%)	122 (58%)
Présente	63 (52%)	0 (0%)	0 (0%)	78 (47%)	90 (42%)
Total:	121 (100%)	2 (100%)	2 (100%)	165 (100%)	212 (100%)

Tableau 76 : Présence de la lèvre sur les éclats en quartzite de Ramah du complexe Pointe Revenge

	HdDe-7	HeDf-12	HeDf-6
Absente	8 (21%)	245 (31%)	95 (40%)
Présente	31 (79%)	542 (69%)	141 (60%)
Total:	39 (100%)	787 (100%)	236 (100%)

Tableau 77 : Présence de la lèvre sur les éclats en quartzite de Ramah de l'Historique ancien.

4.1.2.4. Patron dorsal

Les différents patrons dorsaux sont représentés selon des proportions semblables, d'une période à l'autre. Les éclats uniformes et marginaux sont les moins bien représentés, alors que les éclats longitudinaux sont de loin les mieux représentés (figure 22 et tableaux 35 et 36). La présence de cortex sur les éclats n'a pas été considérée lors de l'analyse car leur quantité est négligeable. De plus, le cortex ne recouvrait pas toute la surface dorsale des éclats, de sorte qu'un même éclat aurait pu avoir deux patrons dorsaux en même temps : un patron relatif à la présence du cortex et un patron relatif à la disposition des enlèvements visibles. Il est pertinent, cependant, de mentionner qu'un total de sept éclats avec cortex a été observé. Tous appartenaient au site de l'Archaique moyen HaDe-11.

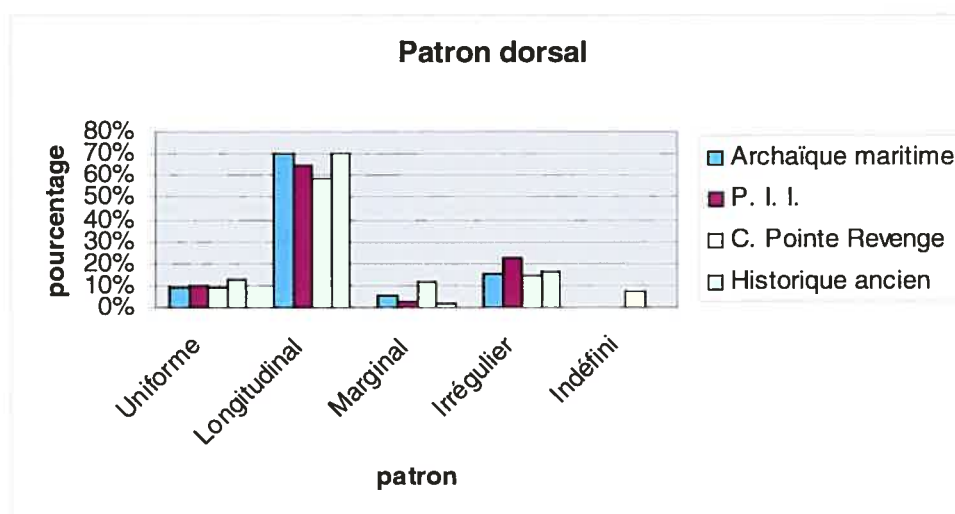


Figure 22 : Patron dorsal des éclats en quartzite de Ramah du Mushuau Nipi

En général, cette tendance se maintient assez bien à l'intérieur de chacun des sites. L'un des sites de la période indienne intermédiaire fait exception. En effet, HcDe-6 a livré un peu plus d'éclats irréguliers que longitudinaux (tableaux 78 à 81).

	GIDe-8	HaDe-10	HdDe-3
Uniforme	1 (6%)	0 (0%)	7 (10%)
Longitudinal	10 (56%)	1 (100%)	52 (73%)
Marginal	0 (0%)	0 (0%)	5 (7%)
Irrégulier	7 (39%)	0 (0%)	7 (10%)
Indéfini	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
Total:	18 (100%)	1 (100%)	71 (100%)

Tableau 78 : Patron dorsal des éclats en quartzite de Ramah de l'Archaique maritime.

	GIDe-2	HaDe-11	HcDe-11	HcDe-6
Uniforme	0 (0%)	106 (11%)	20 (9%)	2 (17%)
Longitudinal	4 (80%)	644 (64%)	151 (67%)	4 (33%)
Marginal	0 (0%)	23 (2%)	6 (3%)	1 (8%)
Irrégulier	1 (20%)	233 (23%)	47 (21%)	5 (42%)
Indéfini	0 (0%)	0 (0%)	1 (0%)	0 (0%)
Total:	5 (100%)	1006 (100%)	225 (100%)	12 (100%)

Tableau 79 : Patron dorsal des éclats en quartzite de Ramah de la période indienne intermédiaire.

	HbDe-2	HdDe-7	HeDe-2	HeDf-12	HeDf-5
Uniforme	6 (5%)	0 (0%)	0 (0%)	26 (16%)	13 (6%)
Longitudinal	73 (60%)	2 (100%)	1 (50%)	81 (49%)	137 (65%)
Marginal	11 (9%)	0 (0%)	0 (0%)	24 (15%)	23 (11%)
Irrégulier	21 (17%)	0 (0%)	1 (50%)	20 (12%)	28 (13%)
Indéfini	10 (8%)	0 (0%)	0 (0%)	14 (8%)	11 (5%)
Total:	121 (100%)	2 (100%)	2 (100%)	165 (100%)	212 (100%)

Tableau 80 : Patron dorsal des éclats en quartzite de Ramah du complexe Point Revenge.

	HdDe-7	HeDf-12	HeDf-6
Uniforme	3 (8%)	71 (9%)	55 (23%)
Longitudinal	30 (77%)	552 (70%)	158 (67%)
Marginal	1 (3%)	14 (2%)	3 (1%)
Irrégulier	5 (13%)	150 (19%)	20 (8%)
Indéfini	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
Total:	39 (100%)	787 (100%)	236 (100%)

Tableau 81 : Patron dorsal des éclats en quartzite de Ramah de l'Historique ancien.

4.1.2.5. Longueur, largeur et superficie des éclats.

La longueur, la largeur et la superficie des éclats demeurent semblables à travers la préhistoire. Cependant, les éclats de l'Historique ancien tendent à être légèrement plus petits que ceux des autres périodes. Les différences de dimension sont minimes, mais elles se répètent pour chacune des trois mesures. De plus, cette tendance a aussi été constatée sur les talons (figure 23 à 25, tableaux 37 à 40, 43 et 44).

Les dimensions des éclats peuvent être affectées par le fait que les assemblages de l'Historique ancien ont tout été trouvé in situ, contrairement à ceux des autres périodes. En effet, la fouille archéologique est une opération qui permet habituellement de trouver plus facilement les objets de petite dimension que la cueillette de surface. De plus, les artefacts de petite dimension, parce qu'ils sont légers, ont plus de chance d'être éparpillés par les intempéries que les objets enfouis, de même dimension. Le fait d'analyser la dimension des objets pour chaque site devrait aider à surmonter cet obstacle.

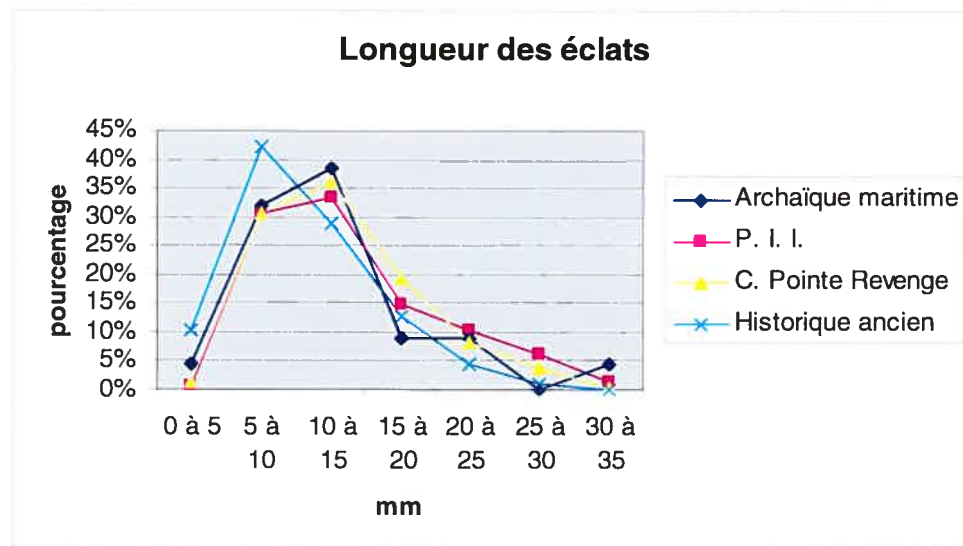


Figure 23 : Longueur des éclats en quartzite de Ramah du Mushuau Nipi.

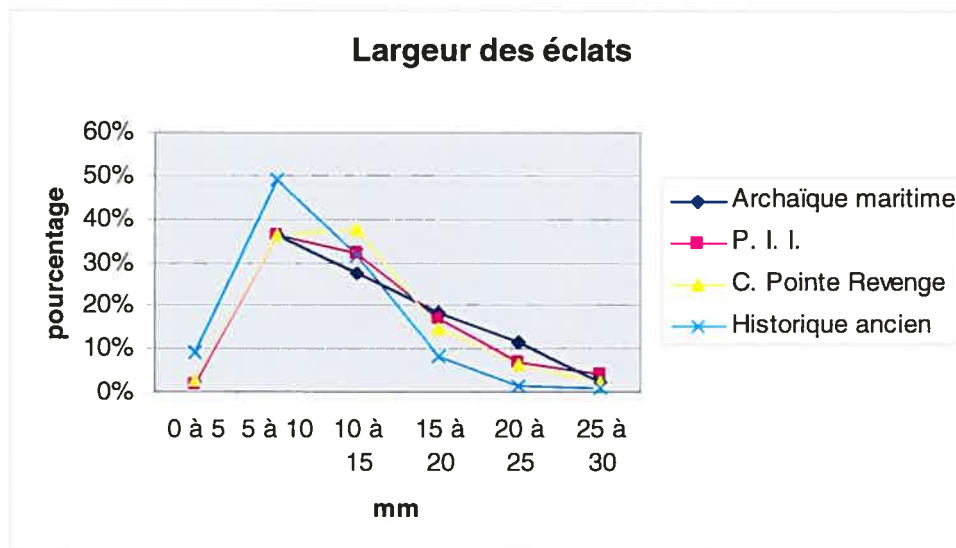


Figure 24 : Largeur des éclats en quartzite de Ramah du Mushuau Nipi

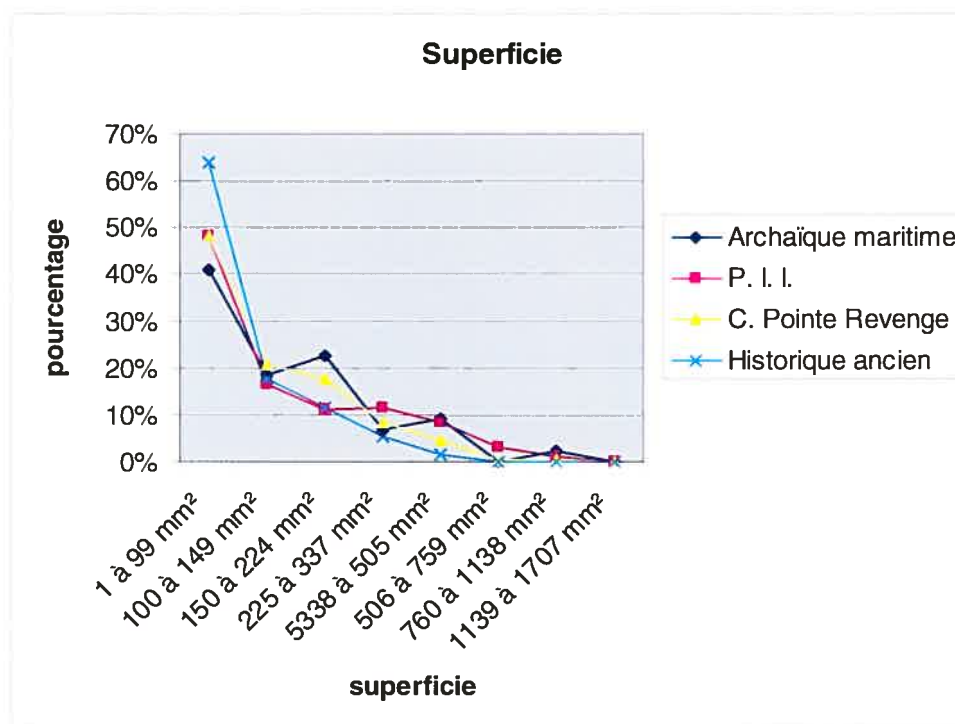


Figure 25 : Superficie des éclats en quartzite de Ramah du Mushuau Nipi

La majorité des sites tendent à confirmer les tendances observées pour les différentes périodes (tableaux 82 à 92). Il y a cependant quelques exceptions. Les éclats de GIDe-8 sont de dimension relativement importante. Toutefois, les 10 éclats complets influent peu sur la tendance générale qu'imposent les 34 éclats de l'autre site de l'Archaique maritime (HdDe-3). La dimension importante des éclats de GIDe-8 ne peut pas s'expliquer par la cueillette de surface dont ils ont fait l'objet. En effet, ce n'est pas l'absence de petits éclats qui caractérise ce site, mais la présence de quelques éclats dont la grosseur dépasse celle des autres sites de cette période. Par ailleurs, le site HdDe-3 a été excavé (tableau 1). Ainsi, le fait que ses éclats soient légèrement plus gros que ceux de la période indienne intermédiaire ne peut pas s'expliquer par les intempéries ou les pertes lors d'une collecte de surface.

Les 10 éclats de HcDe-6 sont aussi de dimension plus importante, mais ils influent peu sur la tendance générale pour la période indienne intermédiaire. La grande dimension des éclats ne peut pas s'expliquer par la cueillette de surface dont ils ont fait l'objet. En effet, ce n'est pas l'absence de petits éclats qui caractérise ce site, mais le fait qu'il y a un plus grand pourcentage d'éclats dans les classes de dimensions plus élevées.

Les sites qui ont livré beaucoup d'éclats pour la période indienne intermédiaire (HaDe-11 et HcDe-11) ont fait l'objet d'une collecte de surface et d'une fouille (tableau 6). Ainsi, la présence en surface d'une partie des éclats pourrait être responsable de la perte des spécimens les plus petits. HcDe-11 a livré des éclats dont la superficie est relativement petite. Si ce site était le seul représentant de la période indienne intermédiaire, 66% des éclats de cette période seraient incorporés dans la première classe de superficie. La période aurait ressemblé à l'Historique ancien, en ce qui concerne la superficie. Cette mesure est toutefois la moins précise en raison de l'utilisation du canevas.

Les localités 1 et 3 du site HeDf-12 ont été trouvées in situ. La fouille n'a pas permis de trouver un nombre d'éclats comparable à l'Historique ancien en termes de petites dimensions. Le site HeDf-5 a aussi fait l'objet d'une fouille. Cependant, une partie du site a été perdu à cause de l'érosion à partir de la pente du terrain (tableau 11). Ce type

d'érosion peut difficilement être la cause d'un triage des éclats selon la dimension. Les gros et les petits objets ont autant de chances d'être emportés. D'ailleurs, ce site se conforme à la tendance de HeDf-12. Le site HbDe-2 a fait l'objet d'une collecte de surface et d'une fouille. Il se conforme aussi à la tendance.

Pour toutes les périodes, sauf la période indienne intermédiaire, il y a au moins un site où tous les artefacts ont été trouvés in situ. Ces sites étaient parmi ceux qui ont livré le plus d'éclats en quartzite de Ramah. Aucun de ces sites n'a pu semer le doute sur l'énoncé voulant que les éclats de l'Historique ancien soient un peu plus petits que ceux des autres périodes. Évidemment, les collectes de surface sur les sites de la période indienne intermédiaire ont pu entraîner un biais difficile à contrôler.

	GIDe-8	HaDe-10	HdDe-3
0 à 5 mm	0 (0%)	0	2 (6%)
5 à 10 mm	1 (10%)	0	13 (38%)
10 à 15 mm	3 (30%)	0	14 (41%)
15 à 20 mm	1 (10%)	0	3 (9%)
20 à 25 mm	2 (20%)	0	2 (6%)
25 à 30 mm	0 (0%)	0	0 (0%)
30 à 35 mm	2 (20%)	0	0 (0%)
35 à 40 mm	1 (10%)	0	0 (0%)
40 à 45 mm	0 (0%)	0	0 (0%)
Total:	10 (100%)	0	34 (100%)

Tableau 82 : Longueur des éclats en quartzite de Ramah de l'Archaique maritime.

	GIDe-8	HaDe-10	HdDe-3
0 à 5 mm	0	0	1
5 à 10 mm	0	0	16
10 à 15 mm	1	0	11
15 à 20 mm	3	0	5
20 à 25 mm	4	0	1
25 à 30 mm	1	0	0
30 à 35 mm	1	0	0
35 à 40 mm	0	0	0
40 à 45 mm	0	0	0
45 à 50 mm	0	0	0
Total:	10 (100%)	0	34 (100%)

Tableau 83 : Largeur des éclats en quartzite de Ramah de l'Archaique maritime

	GIDe-8	HaDe-10	HdDe-3
1 à 99 mm ²	0 (0%)	0	18 (53%)
100 à 149 mm ²	1 (10%)	0	7 (21%)
150 à 224 mm ²	3 (30%)	0	7 (21%)
225 à 337 mm ²	1 (10%)	0	2 (6%)
338 à 505 mm ²	4 (40%)	0	0 (0%)
506 à 759 mm ²	0 (0%)	0	0 (0%)
760 à 1138 mm ²	1 (10%)	0	0 (0%)
1139 à 1707 mm ²	0 (0%)	0	0 (0%)
Total:	10 (100%)	0	34 (100%)

Tableau 84 : Superficie des éclats en quartzite de Ramah de l'Archaique maritime.

	GIDe-2	HaDe-11	HcDe-11	HcDe-6
0 à 5 mm	0 (0%)	5 (1%)	0 (0%)	0 (0%)
5 à 10 mm	0 (0%)	101 (26%)	89 (40%)	1 (10%)
10 à 15 mm	1 (50%)	112 (28%)	92 (42%)	4 (40%)
15 à 20 mm	0 (0%)	64 (16%)	23 (10%)	5 (50%)
20 à 25 mm	1 (50%)	54 (14%)	10 (5%)	0 (0%)
25 à 30 mm	0 (0%)	34 (9%)	5 (2%)	0 (0%)
30 à 35 mm	0 (0%)	8 (2%)	1 (0%)	0 (0%)
35 à 40 mm	0 (0%)	12 (3%)	0 (0%)	0 (0%)
40 à 45 mm	0 (0%)	6 (2%)	0 (0%)	0 (0%)
Total:	2 (100%)	396 (100%)	220 (100%)	10 (100%)

Tableau 85 : Longueur des éclats en quartzite de Ramah de la période indienne intermédiaire

	GIDe-2	HaDe-11	HcDe-11	HcDe-6
0 à 5 mm	0 (0%)	12 (3%)	0 (0%)	0 (0%)
5 à 10 mm	0 (0%)	114 (29%)	114 (52%)	0 (0%)
10 à 15 mm	1 (50%)	121 (31%)	74 (34%)	4 (40%)
15 à 20 mm	0 (0%)	79 (20%)	23 (10%)	3 (30%)
20 à 25 mm	1 (50%)	34 (9%)	4 (2%)	3 (30%)
25 à 30 mm	0 (0%)	22 (6%)	4 (2%)	0 (0%)
30 à 35 mm	0 (0%)	8 (2%)	1 (0%)	0 (0%)
35 à 40 mm	0 (0%)	4 (1%)	0 (0%)	0 (0%)
40 à 45 mm	0 (0%)	1 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
45 à 50 mm	0 (0%)	1 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
Total:	2 (100%)	396 (100%)	220 (100%)	10 (100%)

Tableau 86 : Largeur des éclats en quartzite de Ramah de la période indienne intermédiaire

	GIDe-2	HaDe-11	HcDe-11	HcDe-6
1 à 99 mm ²	0 (0%)	154 (39%)	146 (66%)	2 (20%)
100 à 149 mm ²	1 (50%)	65 (16%)	35 (16%)	2 (20%)
150 à 224 mm ²	0 (0%)	52 (13%)	16 (7%)	2 (20%)
225 à 337 mm ²	0 (0%)	52 (13%)	15 (7%)	4 (40%)
338 à 505 mm ²	1 (50%)	46 (12%)	6 (3%)	0 (0%)
506 à 759 mm ²	0 (0%)	18 (5%)	2 (1%)	0 (0%)
760 à 1138 mm ²	0 (0%)	8 (2%)	0 (0%)	0 (0%)
1139 à 1707 mm ²	0 (0%)	1 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
Total:	2 (100%)	396 (100%)	220 (100%)	10 (100%)

Tableau 87 : Superficie des éclats en quartzite de Ramah de la période indienne intermédiaire

	HbDe-2	HdDe-7	HeDe-2	HeDf-12	HeDf-5
0 à 5 mm	1 (1%)	0 (0%)	0 (0%)	1 (1%)	2 (2%)
5 à 10 mm	18 (27%)	0 (0%)	0 (0%)	34 (33%)	36 (31%)
10 à 15 mm	21 (31%)	2 (100%)	0 (0%)	36 (35%)	45 (39%)
15 à 20 mm	17 (25%)	0 (0%)	0 (0%)	25 (24%)	14 (12%)
20 à 25 mm	8 (12%)	0 (0%)	0 (0%)	3 (3%)	13 (11%)
25 à 30 mm	2 (3%)	0 (0%)	0 (0%)	4 (4%)	5 (4%)
30 à 35 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	1 (1%)	0 (0%)
35 à 40 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
40 à 45 mm	0 (0%)	0 (0%)	1 (100%)	0 (0%)	0 (0%)
Total:	67 (100%)	2 (100%)	1 (100%)	104 (100%)	115 (100%)

Tableau 88 : Longueur des éclats en quartzite de Ramah du complexe Point Revengé

	HbDe-2	HdDe-7	HeDe-2	HeDf-12	HeDf-5
0 à 5 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	8 (8%)	0 (0%)
5 à 10 mm	26 (39%)	1 (50%)	0 (0%)	29 (28%)	50 (43%)
10 à 15 mm	25 (37%)	0 (0%)	0 (0%)	35 (34%)	47 (41%)
15 à 20 mm	12 (18%)	1 (50%)	0 (0%)	17 (16%)	12 (10%)
20 à 25 mm	4 (6%)	0 (0%)	0 (0%)	11 (11%)	3 (3%)
25 à 30 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	4 (4%)	2 (2%)
30 à 35 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	1 (1%)
35 à 40 mm	0 (0%)	0 (0%)	1 (100%)	0 (0%)	0 (0%)
40 à 45 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
45 à 50 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
Total:	67 (100%)	2 (100%)	1 (100%)	104 (100%)	115 (100%)

Tableau 89 : Largeur des éclats en quartzite de Ramah du complexe Pointe Revengé

	HbDe-2	HdDe-7	HeDe-2	HeDf-12	HeDf-5
1 à 99 mm ²	27 (40%)	1 (50%)	0 (0%)	50 (48%)	61 (53%)
100 à 149 mm ²	15 (22%)	1 (50%)	0 (0%)	20 (19%)	24 (21%)
150 à 224 mm ²	16 (24%)	0 (0%)	0 (0%)	20 (19%)	15 (13%)
225 à 337 mm ²	6 (9%)	0 (0%)	0 (0%)	9 (9%)	9 (8%)
338 à 505 mm ²	3 (4%)	0 (0%)	0 (0%)	5 (5%)	5 (4%)
506 à 759 mm ²	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	1 (1%)
760 à 1138 mm ²	0 (0%)	0 (0%)	1 (100%)	0 (0%)	0 (0%)
1139 à 1707 mm ²	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
Total:	67 (100%)	2 (100%)	1 (100%)	104 (100%)	115 (100%)

Tableau 90 : Superficie des éclats en quartzite de Ramah du complexe Point Revenge

	HdDe-7	HeDf-12	HeDf-6
0 à 5 mm	2 (17%)	32 (8%)	25 (18%)
5 à 10 mm	5 (42%)	169 (40%)	70 (50%)
10 à 15 mm	4 (33%)	130 (31%)	33 (24%)
15 à 20 mm	0 (0%)	66 (16%)	8 (6%)
20 à 25 mm	1 (8%)	22 (5%)	3 (2%)
25 à 30 mm	0 (0%)	6 (1%)	0 (0%)
30 à 35 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
35 à 40 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
40 à 45 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
Total:	12 (100%)	425 (100%)	139 (100%)

Tableau 91 : Longueur des éclats en quartzite de Ramah de l'Historique ancien

	HdDe-7	HeDf-12	HeDf-6
0 à 5 mm	0 (0%)	25 (6%)	28 (20%)
5 à 10 mm	5 (42%)	203 (48%)	73 (53%)
10 à 15 mm	6 (50%)	149 (35%)	26 (19%)
15 à 20 mm	0 (0%)	38 (9%)	10 (7%)
20 à 25 mm	0 (0%)	9 (2%)	0 (0%)
25 à 30 mm	1 (8%)	1 (0%)	2 (1%)
30 à 35 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
35 à 40 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
40 à 45 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
45 à 50 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
Total:	12 (100%)	425 (100%)	139 (100%)

Tableau 92 : Largeur des éclats en quartzite de Ramah de l'Historique ancien

	HdDe-7	HeDf-12	HeDf-6
1 à 99 mm ²	7 (58%)	254 (60%)	108 (78%)
100 à 149 mm ²	2 (17%)	84 (20%)	14 (10%)
150 à 224 mm ²	2 (17%)	54 (13%)	11 (8%)
225 à 337 mm ²	0 (0%)	25 (6%)	6 (4%)
338 à 505 mm ²	1 (8%)	8 (2%)	0 (0%)
506 à 759 mm ²	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
760 à 1138 mm ²	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
1139 à 1707 mm ²	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
Total:	12 (100%)	425 (100%)	139 (100%)

Tableau 93 : Superficie des éclats en quartzite de Ramah de l'Historique ancien

4.1.2.6. Épaisseur des éclats

Pour chacune des périodes, 69 à 78% des éclats complets ont une épaisseur comprise entre 1 et 2,5 mm (figure 26 et tableaux 41 et 42).

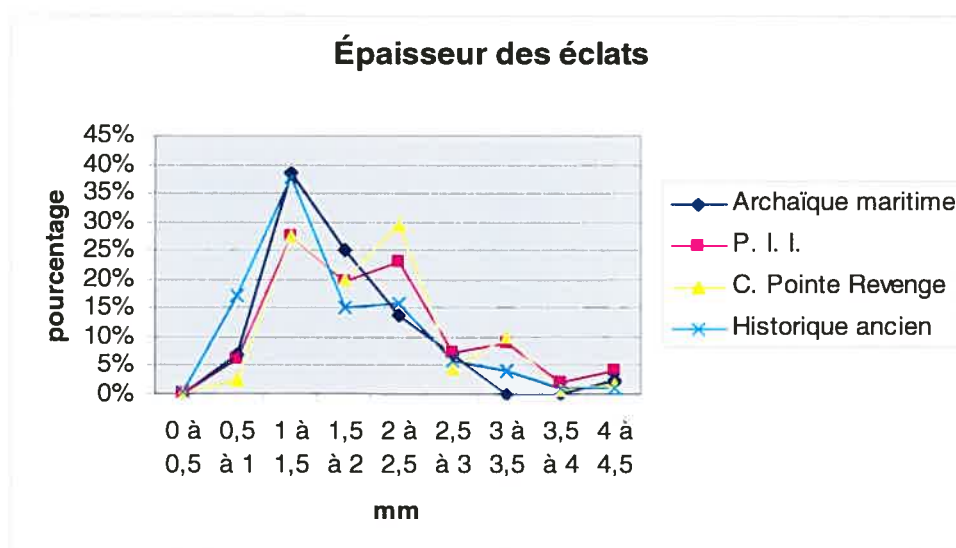


Figure 26 : Épaisseur des éclats en quartzite de Ramah du Mushuau Nipi.

La majorité des sites tendent à confirmer les tendances observées pour les différentes périodes. Il y a cependant quelques exceptions.

Les éclats de GIDe-8 sont relativement épais. Toutefois, les 10 éclats complets influent peu sur la tendance générale qu'imposent les 34 éclats de l'autre site de l'Archaique maritime (HdDe-3). Les éclats de HcDe-6 sont aussi plus épais, mais les 10 éclats influent peu sur la tendance générale pour la période indienne intermédiaire que suivent très bien les 396 éclats de HaDe-11 et les 220 éclats de HcDe-11 (tableaux 93 à 96).

	GIDe-8	HaDe-10	HdDe-3
0 à 0,5 mm	0 (0%)	0	0 (0%)
0,5 à 1 mm	0 (0%)	0	3 (9%)
1 à 1,5 mm	0 (0%)	0	17 (50%)
1,5 à 2 mm	1 (10%)	0	10 (29%)
2 à 2,5 mm	3 (30%)	0	3 (9%)
2,5 à 3 mm	2 (20%)	0	1 (3%)
3 à 3,5 mm	0 (0%)	0	0 (0%)
3,5 à 4 mm	0 (0%)	0	0 (0%)
4 à 4,5 mm	1 (10%)	0	0 (0%)
4,5 à 5 mm	2 (20%)	0	0 (0%)
5 à 5,5 mm	1 (10%)	0	0 (0%)
5,5 à 6 mm	0 (0%)	0	0 (0%)
6 à 6,5 mm	0 (0%)	0	0 (0%)
6,5 à 7 mm	0 (0%)	0	0 (0%)
7 à 7,5 mm	0 (0%)	0	0 (0%)
7,5 mm et plus	0 (0%)	0	0 (0%)
Total:	10 (100%)	0	34 (100%)

Tableau 94 : Épaisseur des éclats en quartzite de Ramah de l'Archaique maritime

	GIDe-2	HaDe-11	HcDe-11	HcDe-6
0 à 0,5 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
0,5 à 1 mm	0 (0%)	30 (8%)	8 (4%)	0 (0%)
1 à 1,5 mm	0 (0%)	97 (24%)	75 (34%)	0 (0%)
1,5 à 2 mm	1 (50%)	80 (20%)	41 (19%)	1 (10%)
2 à 2,5 mm	0 (0%)	77 (19%)	65 (30%)	3 (30%)
2,5 à 3 mm	0 (0%)	36 (9%)	9 (4%)	0 (0%)
3 à 3,5 mm	1 (50%)	39 (10%)	13 (6%)	4 (40%)
3,5 à 4 mm	0 (0%)	9 (2%)	3 (1%)	0 (0%)
4 à 4,5 mm	0 (0%)	22 (6%)	2 (1%)	1 (10%)
4,5 à 5 mm	0 (0%)	4 (1%)	2 (1%)	1 (10%)
5 à 5,5 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
5,5 à 6 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
6 à 6,5 mm	0 (0%)	2 (1%)	0 (0%)	0 (0%)
6,5 à 7 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
7 à 7,5 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
7,5 mm et plus	0 (0%)	0 (0%)	2 (1%)	0 (0%)
Total:	2 (100%)	396 (100%)	220(100%)	10 (100%)

Tableau 95 : Épaisseur des éclats en quartzite de Ramah de la période indienne intermédiaire

	HbDe-2	HdDe-7	HeDe-2	HeDf-12	HeDf-5
0 à 0,5 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
0,5 à 1 mm	1 (1%)	0 (0%)	0 (0%)	3 (3%)	3 (3%)
1 à 1,5 mm	15 (22%)	0 (0%)	0 (0%)	34 (33%)	30 (26%)
1,5 à 2 mm	16 (24%)	1 (50%)	0 (0%)	14 (13%)	27 (23%)
2 à 2,5 mm	22 (33%)	0 (0%)	0 (0%)	27 (26%)	36 (31%)
2,5 à 3 mm	5 (7%)	0 (0%)	0 (0%)	3 (3%)	5 (4%)
3 à 3,5 mm	5 (7%)	1 (50%)	0 (0%)	12 (12%)	11 (10%)
3,5 à 4 mm	1 (1%)	0 (0%)	0 (0%)	1 (1%)	0 (0%)
4 à 4,5 mm	1 (1%)	0 (0%)	0 (0%)	3 (3%)	1 (1%)
4,5 à 5 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	2 (2%)	0 (0%)
5 à 5,5 mm	1 (1%)	0 (0%)	1 (100%)	1 (1%)	1 (1%)
5,5 à 6 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	2 (2%)	0 (0%)
6 à 6,5 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	1 (1%)
6,5 à 7 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
7 à 7,5 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
7,5 mm et plus	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)	2 (2%)	0 (0%)
Total:	67 (100%)	2 (100%)	1 (100%)	104 (100%)	115 (100%)

Tableau 96 : Épaisseur des éclats en quartzite de Ramah du complexe Point Revenge

	HdDe-7	HeDf-12	HeDf-6
0 à 0,5 mm	0 (0%)	1 (0%)	0 (0%)
0,5 à 1 mm	1 (8%)	59 (14%)	38 (27%)
1 à 1,5 mm	4 (33%)	152 (36%)	61 (44%)
1,5 à 2 mm	3 (25%)	72 (17%)	13 (9%)
2 à 2,5 mm	2 (17%)	75 (18%)	14 (10%)
2,5 à 3 mm	1 (8%)	27 (6%)	6 (4%)
3 à 3,5 mm	0 (0%)	20 (5%)	4 (3%)
3,5 à 4 mm	0 (0%)	6 (1%)	0 (0%)
4 à 4,5 mm	0 (0%)	4 (1%)	1 (1%)
4,5 à 5 mm	0 (0%)	2 (0%)	2 (1%)
5 à 5,5 mm	0 (0%)	1 (0%)	0 (0%)
5,5 à 6 mm	0 (0%)	2 (0%)	0 (0%)
6 à 6,5 mm	0 (0%)	3 (1%)	0 (0%)
6,5 à 7 mm	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
7 à 7,5 mm	1 (8%)	0 (0%)	0 (0%)
7,5 mm et plus	0 (0%)	1 (0%)	0 (0%)
Total:	12 (100%)	425 (100%)	139 (100%)

Tableau 97 : Épaisseur des éclats en quartzite de Ramah de l'Historique ancien.

4.1.2.7. Courbure des éclats

Les éclats dont la courbure est très prononcée sont rares à travers les différentes périodes. Les éclats droits et courbes, quant à eux, sont représentés de manière presque équivalente, en regard à leurs proportions respectives. Toutefois, l'Archaique maritime fait exception. En effet, 27% des éclats de cette période sont droits et 66% sont courbes (figure 27 et tableaux 45 et 46). Cependant, cette période est représentée par un échantillonnage très faible, composé de 44 éclats complets.

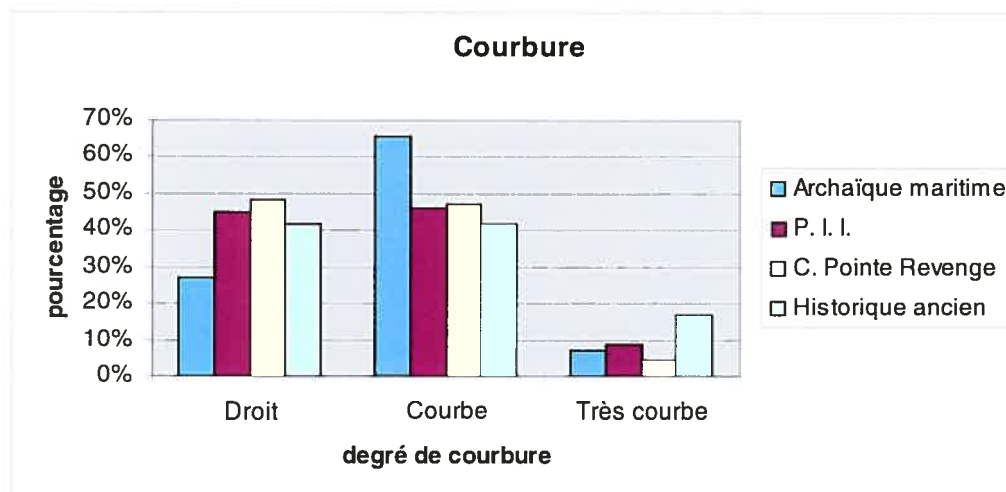


Figure 27 : Courbure des éclats en quartzite de Ramah du Mushuau Nipi.

Les 34 éclats de HdDe-3 sont responsables de la proportion plus élevée d'éclats courbes de l'Archaïque maritime. Les 10 éclats complets de GIDe-8 se répartissent plutôt en faveur d'un équilibre entre les éclats courbes et les éclats droits. Outre HcDe-6, qui ne compte que 10 éclats complets, les sites de la période indienne intermédiaire se partagent également les éclats courbes et droits. L'équilibre pour le complexe Point Revenge repose sur la moyenne de trois sites (HbDe-2, HeDf-12 et HeDf-5). Deux de ces sites ont un nombre plus élevé d'éclats courbes et l'autre, un nombre plus élevé d'éclats droits. De même, l'équilibre pour l'Historique ancien repose sur la moyenne de deux sites dont l'un (HeDf-6) présente une proportion très élevée d'éclats droits et l'autre (HeDf-12) une proportion légèrement plus élevée d'éclats courbes, mais un grand nombre de spécimens. Cette analyse intrasite démontre que la tendance observée pour l'Archaïque maritime résulte de l'échantillonnage (tableaux 97 à 100).

	GIDe-8	HaDe-10	HdDe-3
Droit	5 (50%)	0	7 (21%)
Courbe	4 (40%)	0	25 (74%)
Très courbe	1 (10%)	0	2 (6%)
Total:	10 (100%)	0 (100%)	34 (100%)

Tableau 98 : Courbure des éclats en quartzite de Ramah de l'Archaïque maritime.

	GIDe-2	HaDe-11	HcDe-11	HcDe-6
Droit	1 (50%)	182 (46%)	92 (42%)	7 (70%)
Courbe	1 (50%)	182 (46%)	106 (48%)	2 (20%)
Très courbe	0 (0%)	32 (8%)	22 (10%)	1 (10%)
Total:	2 (100%)	396 (100%)	220 (100%)	10 (100%)

Tableau 99 : Courbure des éclats en quartzite de Ramah de la période indienne intermédiaire.

	HbDe-2	HdDe-7	HeDe-2	HeDf-12	HeDf-5
Droit	24 (36%)	2 (100%)	1 (100%)	65 (63%)	47 (41%)
Courbe	38 (57%)	0	0	36 (35%)	63 (55%)
Très courbe	5 (7%)	0	0	3 (3%)	5 (4%)
Total:	67 (100%)	2 (100%)	1 (100%)	104 (100%)	115 (100%)

Tableau 100 : Courbure des éclats en quartzite de Ramah du complexe Point Revenge.

	HdDe-7	HeDf-12	HeDf-6
Droit	6 (50%)	135 (32%)	98 (71%)
Courbe	5 (42%)	197 (46%)	39 (28%)
Très courbe	1 (8%)	93 (22%)	2 (1%)
Total:	12 (100%)	425 (100%)	139 (100%)

Tableau 101 : Courbure des éclats en quartzite de Ramah de l'Historique ancien.

4.1.3. Types technologiques

Prentiss et Romanski (1989) ont remarqué que 50% des éclats produits lors de la fabrication de bifaces sont complets. Baumler et Downum (1989) évaluent ce pourcentage entre 35 et 65%. Ces données semblent s'appliquer à la production et finition de bifaces en quartzite de Ramah, au cours de toutes les périodes représentées au Mushuau Nipi. Outre les sites contenant un très faible échantillonnage (moins de 29 éclats de réduction bifaciale), seul HcDe-11 (période indienne intermédiaire) et HdDe-7 (Historique ancien) ont des proportions qui ne se conforment pas à l'ensemble (tableaux 47 à 50). Ces données suggèrent la possibilité que peu d'éclats incomplets sont le résultats de bris qui auraient eu lieux après leur rejet initial (sauf pour HdDe-7 où seulement 1% des éclats de réduction bifaciale sont complets).

Les éclats menant à la production de bifaces sont moins nombreux (32 à 48%) que ceux menant à la production d'outils unifaciaux (52 à 68%), dans les sites du complexe Point Revenge et de l'Historique ancien. Les proportions sont très différentes pour les périodes de l'Archaique maritime et indienne intermédiaire. Ces périodes ont chacune un site dont toutes les étapes de la chaîne opératoire sont bien représentées (GIDe-8 et HaDe-11). Les sites de ces deux périodes contiennent entre 50 et 80% d'éclats menant à la production d'outils bifaciaux, contre 20 à 50% menant à la production d'outils unifaciaux (tableau 101). Cependant, si l'on accepte que les éclats au talon uni de 1 à 224 mm² possédant une lèvre puissent être le résultat de retouches bifaciales, comme le propose Chapdelaine (communication personnelle, 2006), l'avantage revient nettement à la taille bifaciale pour toutes les périodes. En effet, ces trois critères se retrouvent sur 8 éclats de l'Archaique maritime, 130 éclats de la période indienne intermédiaire, 65 éclats du complexe Point Revenge et 147 éclats de l'Historique. Ces nombres pourraient donc être soustraits des retouches unifaciales de ces périodes pour être ajoutés aux éclats bifaciaux. Cependant, ce travail ne tiendra pas compte de cette suggestion, puisqu'elle ne donne pas des résultats qui se conforment à l'observation des outils. Évidemment, la taille unifaciale produit très peu de déchets lorsqu'il s'agit de retravailler un éclat. Cependant, il semble raisonnable de penser que la retouche de grattoirs et de racloirs formalisés produisait une quantité plus ou moins comparable d'éclats à la retouche de pointes et autres pièces bifaciales. Sauf pour la période indienne intermédiaire, dont les pièces unifaciales sont informelles, les tableaux 56 et 57 permettent de comparer les outils bifaciaux et unifaciaux formalisés en quartzite de Ramah qui sont complets. Cette comparaison suggère une égalité des outils unifaciaux et bifaciaux à l'Archaique maritime, une majorité d'outils unifaciaux pour le complexe Point Revenge et une minorité d'outils unifaciaux à l'Historique ancien. Ainsi, la taille unifaciale n'est pas négligeable au cours de l'occupation du Mushuau Nipi et elle est même importante pour le complexe Point Revenge. D'ailleurs, la prépondérance d'outils à retouches unifaciales est une caractéristique du complexe Point Revenge. Cette caractéristique devrait aussi être observable pour l'Historique ancien qui représente une continuité technologique avec le complexe à laquelle s'ajoutent des objets de facture européenne.

Façonnage d'outils bifaciaux vs retouches unifaciales:		Archaïque maritime		Période indienne intermédiaire		Complexe Pointe Revenge			Historique ancien	
		GlDe-8	HdDe-3	HaDe-11	HcDe-11	HbDe-2	HeDf-12	HeDf-5	HeDf-12	HeDf-6
Éclats dont le type technologique a été identifié	Nbr.	10	26	278	151	53	76	91	266	85
	%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Chaîne opératoire de bifaces	Nbr.	8	18	162	75	17	29	29	103	41
	%	80%	69%	58%	50%	32%	38%	32%	39%	48%
Retouches unifaciales	Nbr.	2	8	116	76	36	47	62	163	44
	%	20%	31%	42%	50%	68%	62%	68%	61%	52%

Tableau 102 : Comparaison entre les éclats de taille bifaciale et les éclats de taille unifaciale en quartzite de Ramah.

Lorsque les éclats complets sont comparés en fonction de leur positionnement dans la chaîne opératoire, il se dessine une tendance vers une prépondérance des retouches bifaciales. Cette prépondérance est vraie pour HdDe-3 (Archaïque maritime), HcDe-11 (période indienne intermédiaire), les sites du complexe Pointe Revenge (HbDe-2, HeDf-12 et HeDf-5) et les sites de l'Historique ancien (HeDf-12 et HeDd-6). La proportion de retouches bifaciales pour chacun de ces sites varie entre 72 et 89%, sauf pour le complexe Pointe Revenge où elle varie entre 52 et 65%. La quantité d'éclats de réduction initiale et de mise en forme bifaciale est donc très faible pour ces sites. Toutefois, la quantité un peu plus faible de retouches bifaciales dans les sites du complexe Pointe Revenge est compensée par une plus grande quantité d'éclats de réduction initiale. GlDe-8 (Archaïque maritime) et HaDe-11 (période indienne intermédiaire) présentent une tendance inverse où l'étape de production la mieux représentée est la réduction initiale (50 et 38%). La mise en forme bifaciale est mieux représentée que dans les autres sites (25 et 27%), tandis que les retouches bifaciales le sont moins (25 et 35%) (tableau 101). Ces comparaisons ne sont valables que si les activités de réduction initiale visaient la fabrication de bifaces.

Chaîne opératoire pour façonner un outil bifacial:		Archaïque maritime		Période indienne intermédiaire		Complexe Pointe Revenge			Historique ancien	
		GlDe-8	HdDe-3	HaDe-11	HcDe-11	HbDe-2	HeDf-12	HeDf-5	HeDf-12	HeDf-6
Nombre d'éclats complets considérés	Nbr.	8	18	162	75	17	29	29	103	41
	%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Réduction initiale	Nbr.	4	0	62	14	5	10	9	20	1
	%	50%	0%	38%	19%	29%	34%	31%	19%	2%
Mise en forme bifaciale	Nbr.	2	2	43	7	1	3%	5	9	5
	%	25%	11%	27%	9%	6%	10%	17%	9%	10%
Retouche bifaciale	Nbr.	2	16	57	54	11	16%	15	74	36
	%	25%	89%	35%	72%	65%	56%	52%	72%	88%

Tableau 103 : Positionnement des éclats en quartzite de Ramah dans la chaîne opératoire des outils bifaciaux.

4.2. Outils

4.2.1. Outils formalisés et informels

4.2.1.1. Archaïque maritime

Au cours de l'Archaïque maritime, le quartzite de Ramah et l'ardoise ont servi à manufacturer la grande majorité des outils formalisés. Cependant, les outils en ardoise ont des fonctions très différentes de ceux en quartzite de Ramah (planches 5, 6 et 7). Même les grattoirs en ardoise n'avaient pas la même fonction, car ils sont beaucoup plus gros. Les outils faits dans ce matériau ne seront donc pas abordés.

Les outils formalisés en quartzite de Ramah (n=8) sont surtout des pointes de projectile (63%), mais il y a aussi d'autres pièces bifaciales (37%). Le chert, le quartzite et le quartz ont servi à fabriquer quelques rares outils formalisés, soit une pointe de projectile (quartzite) et deux autres pièces bifaciales (quartz et chert). Alors que les deux tiers des outils en quartzite de Ramah sont formalisés, seulement 13% des objets en quartz et en quartzite sont de cette nature (planches 1 et 3).

Les outils informels sont surtout faits en quartzite et en quartz (planches 2 et 4). Alors que le tiers des outils en quartzite de Ramah sont informels, 85% des outils en quartz et quartzite sont de cette nature. Deux éclats en quartzite de Ramah ont été retouchés pour produire des outils informels. Les outils informels en quartz et en quartzite sont sept grattoirs (44%), sept éclats retouchés (44%) et deux couteaux sur fragments (12%) (tableau 50).

Les outils informels sont généralement fabriqués lorsqu'un besoin est ressenti, puis abandonné immédiatement après leur utilisation. Il est donc pertinent d'analyser quels objets ont été abandonnés après avoir été brisés et ceux qui l'ont été alors qu'ils étaient encore aptes à remplir leur fonction.

La majorité des pointes de projectile et des pièces bifaciales sont incomplètes. Sur dix spécimens, seul une pointe en quartzite de Ramah, une pointe en quartzite et une pièce bifaciale se sont avérés complètes. Sur neuf grattoirs, sept se sont avérés complets.

4.2.1.2. Période indienne intermédiaire

Lors de la période indienne intermédiaire, le quartzite de Ramah a été utilisé pour fabriquer la majorité des objets, qu'ils soient formalisés (n=19) ou informels (n=12). Toutefois, le quartz tire son épingle du jeu en matière d'outils informels (n=11). Les outils formalisés en quartzite de Ramah (n=19) sont surtout des pièces bifaciales dont la fonction n'a pas été déterminée (74%), mais il y a aussi des pointes de projectile (26%). Le chert a servi à fabriquer quelques rares outils formalisés, soit une pointe de projectile et deux autres pièces bifaciales. Alors que 61% des outils en quartzite de Ramah sont formalisés, aucun objet en quartz n'est de cette nature (tableau 51 et planches 9 et 11).

Les outils informels en quartzite de Ramah sont sept éclats retouchés (58%), trois couteaux sur éclat (25%) et deux grattoirs (17%). Les outils informels en quartz sont surtout des grattoirs (91%) (tableau 51 et planches 11, 13 et 14).

La majorité des pointes de projectile et des pièces bifaciales sont incomplètes. Sur 22 spécimens, seul deux pointes en quartzite de Ramah, une pointe en chert et trois pièces bifaciales (chert et quartzite de Ramah) se sont avérés être complètes. Sur douze grattoirs, neuf sont complets.

4.2.1.3. Complexe Point Revenge

Au cours du complexe Point Revenge, le quartzite de Ramah a servi à la fabrication de la plupart des outils formalisés (n=14) et informels (n=12). Cependant, le chert est aussi une matière importante pour façonner des objets formalisés. Les outils formalisés en quartzite de Ramah (n=14) sont des pointes de projectile (50%) et des pièces bifaciales dont la fonction n'a pas été déterminée (50%). Le chert a servi à fabriquer plusieurs pièces

bifaciales dont la fonction n'a pas été déterminée (n=10) ainsi que deux pointes de projectile. C'est 86% des outils en chert qui sont formalisés, contre 54% des outils en quartzite de Ramah (planches 18 et 20).

Les outils informels en quartzite de Ramah sont trois couteaux sur éclat (25%), trois éclats retouchés (25%), trois grattoirs (25%) et trois racloirs (25%). Les outils informels faits dans les autres matériaux sont presque tous des grattoirs. Deux sont en chert, deux sont en quartz et deux autres sont en gneiss (macro-grattoirs) (tableau 52 et planches 21, 22 et 24).

La majorité des pointes de projectile et des pièces bifaciales sont incomplètes. Sur 26 spécimens, seul trois pointes en quartzite de Ramah et une pièce bifaciale en chert se sont avérés être complètes. Sur sept grattoirs, cinq sont complets. L'un des trois racloirs est incomplet.

4.2.1.4. Historique ancien

Lors de l'Historique ancien, le quartzite de Ramah a été utilisé pour fabriquer la majorité des objets, qu'ils soient formalisés (n=13) ou informels (n=17). Cependant, le quartz est aussi une matière importante pour façonner des objets informels (n=7). Les outils formalisés en quartzite de Ramah (n=13) sont des pointes de projectile (54%) et des pièces bifaciales dont la fonction n'a pas été déterminée (46%). Le chert a servi à façonner quelques rares outils formalisés, soit deux pointes de projectile. Cependant, tous les objets en chert sont formalisés, contre 43% des outils en quartzite de Ramah (planches 25 et 26). Par ailleurs, une pointe de projectile a été fabriquée en taconite (Samson, 1983).

Les outils informels en quartzite de Ramah sont sept couteaux sur éclat (41%), six éclats retouchés (35%), deux grattoirs (12%), une pièce unifaciale (11%) et un racloir (11%). Les outils informels faits dans les autres matériaux sont presque tous en quartz. D'ailleurs tous les outils en quartz sont de cette nature (tableau 53 et planches 27, 28, 29, 30 et 31).

Contrairement aux autres périodes, la majorité des pointes de projectiles sont complètes. Sur dix pointes, quatre sont incomplètes. Ces dernières sont toutes en quartzite de Ramah. En ce qui concerne les six autres pièces bifaciales, elles sont toutes incomplètes. Sur sept grattoirs, cinq sont complets. Par ailleurs, le racloir est incomplet.

4.2.2. Retouches

Seuls deux éclats en quartzite de Ramah de l'Archaique maritime ont été retouchés. Aucun éclat en chert n'a subi un tel traitement. À l'opposé, le quartz est le matériau le plus retouché avec cinq éclats et deux fragments.

Plusieurs éclats (n=10) en quartzite de Ramah ont été retouchés lors de la période indienne intermédiaire. Seulement un éclat en chert et un autre en quartz ont subi un tel traitement. Cependant, aucun fragment de cette période n'a été retouché.

Plusieurs éclats (n=6) en quartzite de Ramah ont été retouchés pour le complexe Point Revenge. Cependant, aucun éclat en chert et en quartz n'a subi un tel traitement. Aucun fragment de cette période n'a été retouché.

Comme pour les deux dernières périodes, plusieurs éclats en quartzite de Ramah de l'Historique ancien ont été retouchés (n=13). De même, le quartz et le chert semblent avoir été peu sujets aux retouches. En effet, seul un éclat et deux fragments en quartz de cette dernière période ont été retouchés (tableau 55).

4.2.3. Dimensions

4.2.3.1. Pointes de projectile et pièces bifaciales complètes

Durant toutes les périodes, le quartzite de Ramah est la matière qui a servi à façonner le plus de pièces bifaciales. Les pièces bifaciales sont surtout des pointes de projectile, et ce, peu importe le matériau utilisé.

Lors de l'Archaique maritime, les pièces bifaciales, qu'elles soient en quartzite de Ramah (n=2) ou en quartzite (n=1), atteignent des dimensions qui ne seront plus égalées par la suite. En effet, les longueurs varient entre 93 et 107 mm (moyenne = 103 mm), les largeurs varient entre 30 et 49 mm (moyenne = 37 mm) tandis que les épaisseurs varient entre 8 et 14 mm (moyenne = 10 mm).

Lors de la période indienne intermédiaire, la dimension des pièces bifaciales en quartzite de Ramah (n=5) diminue beaucoup. Elle varie entre 10 et 55 mm (moyenne = 29 mm) de longueur, 18 et 28 mm (moyenne = 23 mm) de largeur et entre 3 et 9 mm (moyenne = 6 mm) d'épaisseur. Cependant, les deux pièces en chert sont encore comparables à la période antérieure. Ces dernières atteignent 90 et 141 mm (moyenne = 116 mm) de long, 51 et 40 mm (moyenne = 46 mm) de large, 10 et 11 mm (moyenne = 11 mm) d'épaisseur.

Durant le complexe Point Revenge, les dimensions des pièces bifaciales en quartzite de Ramah (n=4) et de celles en chert sont semblables. Elles sont aussi comparables à celles de la période indienne intermédiaire. Les dimensions, pour cette période varient entre 31 et 40 mm de longueur (moyenne = 38 mm), 17 à 21 mm de largeur (moyenne = 18 mm) et 4 à 7 mm d'épaisseur (moyenne = 5 mm).

L'une des pointes en quartzite de Ramah de l'Historique ancien présente des dimensions qui peuvent se comparer aux pièces de l'Archaique maritime. Elle atteint 96 mm de long, 27 mm de large et 7 mm d'épais. Les dimensions des autres pointes, qu'elles soient en quartzite de Ramah, en chert ou en taconite, ressemblent plutôt à celles des pièces des

autres périodes de la préhistoire. Elles varient entre 19 et 50 mm de long (moyenne = 31 mm), 13 et 25 mm de large (moyenne = 19 mm) et entre 3 à 8 mm d'épais (moyenne = 5 mm) (tableau 56).

4.2.3.2. Grattoirs et racloirs complets

Durant les deux premières périodes de la préhistoire, le quartzite de Ramah était un matériau relativement peu utilisé pour façonner des grattoirs. Le quartz servait alors à fabriquer la majorité de ces outils. Durant le complexe Point Revenge et l'Historique ancien, le quartz et le quartzite de Ramah semblent être utilisés dans des proportions semblables pour la fabrication des grattoirs. Les pièces unifaciales qui ne résultent pas de simples retouches sont surtout des grattoirs, et ce, peu importe le matériau utilisé.

Durant toute la préhistoire, les grattoirs en quartzite de Ramah et ceux en quartz sont de dimensions semblables. En fait, les spécimens en quartzite de Ramah sont légèrement plus petits que ceux en quartz durant les deux premières périodes. Les grattoirs en quartzite de Ramah de l'Archaique maritime mesurent en moyenne 23 mm de long, 24 mm de large et 5 mm d'épais. Ceux en quartz mesurent en moyenne 33 mm de long, 27 mm de large et 8 mm d'épais. Les grattoirs en quartzite de Ramah de la période indienne intermédiaire mesurent en moyenne 30 mm de long, 23 mm de large et 6 mm d'épais. Ceux en quartz, de cette période, mesurent en moyenne 32 mm de long, 27 mm de large et 11 mm d'épais. Durant le complexe Point Revenge, les grattoirs en quartzite de Ramah sont légèrement plus gros que ceux en quartz. Les spécimens en quartzite de Ramah atteignent, en moyenne, 30 mm de long, 29 mm de large et 6 mm d'épais. Ceux en quartz mesurent en moyenne 25 mm de long, 19 mm de large et 7 mm d'épais. Toutefois, l'Historique ancien contraste avec la préhistoire. Ses grattoirs en quartzite de Ramah sont beaucoup plus longs que ceux des autres périodes ainsi que de ceux en quartz de la même période. Les dimensions des spécimens en quartzite de Ramah atteignent, en moyenne, 73 mm de long, 39 mm de large et 12 mm d'épais. Ceux en quartz ont, en moyenne, 28 mm de long, 32 mm de large et 13 mm d'épais.

5. DISCUSSION

5.1. Pourquoi recherche-t-on le quartzite de Ramah?

Le quartzite de Ramah semble surtout avoir servi à la fabrication de pointes de projectile, et ce, pour toutes les périodes représentées au Mushuau Nipi. Une autre catégorie, aussi bien représentée, est celle des pièces bifaciales. Dans plusieurs cas, il pourrait s'agir de fragments de pointes méconnaissables. La principale matière de substitution pour les pointes de projectile est le chert. Cependant, les pointes faites dans cette matière sont très peu fréquentes. Par ailleurs, il n'existe qu'une pointe en quartzite local et une en taconite. Les grattoirs ou les racloirs en quartzite de Ramah sont aussi présents dans toutes les périodes. Cependant, ces catégories d'outils sont représentées dans des proportions équivalentes ou supérieures par le quartz. Il semble donc que l'on obtient surtout le quartzite de Ramah pour la fabrication de pointes de projectile et, dans des proportions moindres, pour la fabrication de grattoirs ou de racloirs. Une fois entre les mains des groupes du Mushuau Nipi, des déchets de la taille de cette matière pouvaient être récupérés pour la manufacture d'outils informels.

Étant donné les indices archéologiques suggérant que les groupes se rendaient au Mushuau Nipi spécifiquement pour la chasse au caribou, il est facile d'assumer que toutes les catégories d'outils en quartzite de Ramah ont pu servir à chasser cet animal (pointes de projectile) ou à traiter leur carcasse (grattoirs et racloirs). Cependant, elles ont aussi pu permettre d'exploiter des ressources secondaires (petit gibier).

Il ne semble pas y avoir de tabous illustrés par l'utilisation exclusive du quartzite de Ramah pour une activité spécifique. Toutefois, la très grande majorité des pointes de projectile en quartzite de Ramah laisse entrevoir une préférence marquée de cette matière pour ce type d'outil. Par ailleurs, la chasse au caribou avec des pointes qui ne sont pas en quartzite de Ramah aurait pu être taboue. Les quelques pointes en chert (ou autres matières) relèveraient alors d'une omission de la part d'individus moins respectueux. Dominique (1979) signale la possibilité de tels comportements chez les Montagnais.

Le quartzite de Ramah est le matériau le plus utilisé pour la fabrication d'outils à travers les quatre périodes étudiées, si l'on en juge par l'outillage. Il y a un nombre important d'éclats en quartz dans plusieurs sites du Mushuau Nipi, mais cette quantité doit être due à la présence de cette matière dans la région immédiate. Les tailleurs auraient simplement eu à accomplir plus d'opérations de débitage pour obtenir un outil fini, les premières étapes de taille n'ayant pas été amorcées sur un site plus lointain. La persistance du quartzite de Ramah à travers les quatre premières périodes de l'occupation du Mushuau Nipi (6000 A.A. à 1800 A.A.) suggère la continuité d'une tradition à travers trois systèmes culturels différents (l'Archaïque maritime, la période indienne intermédiaire et le complexe Point Revenge). Techniquement parlant, cette matière ne présente aucun avantage adaptatif sur le chert, lequel était aussi disponible. Cependant, elle a pu être perçue comme tel par les groupes préhistoriques, dès l'Archaïque maritime. Ils auraient alors chargé cette matière d'un sens qui se serait transmit à travers près de 8000 ans d'histoire.

Si l'on en croit les sources de chert connues (Région de Hamilton Inlet, Schefferville, Mugford Bay et Détroit de Belle Isle) et potentielles (Mushuau Nipi, lac Mistasstin, Kaipokak Bay), les groupes du Mushuau Nipi avaient possiblement accès à une matière première de qualité équivalente au quartzite de Ramah sur le territoire qu'ils exploitaient. L'adaptation côte-intérieur des groupes du Mushuau Nipi suggère que les sources qui ont le plus de chances d'être visitées lors des activités de subsistance sont celles du Mushuau Nipi, du lac Mistasstin, de Kaipokak Bay, de Mugford Bay et de Hamilton Inlet. Malheureusement, trois de ces sources n'ont pas été visitées par un archéologue (sources potentielles). Une visite à la fosse du Labrador, située à l'ouest du Mushuau Nipi, obligerait les groupes à s'éloigner de la côte. Par ailleurs, la présence de quelques pointes de projectile en chert dans les assemblages du Mushuau Nipi atteste que des sources de cette matière étaient visitées par les groupes préhistoriques et qu'elles permettaient de fabriquer des outils équivalents à ceux en quartzite de Ramah. Ces sources étaient probablement plus près du Mushuau Nipi que la source du quartzite de Ramah.

Deux types de motivations ont été proposés par McCaffrey (1989) pour expliquer les échanges qui ont permis aux groupes de Caniapiscau d'obtenir du quartzite de Ramah : maintenir des relations sociales et les croyances religieuses. Cependant, le maintien des relations sociales s'applique difficilement au contexte dans lequel évoluent les groupes du Mushuau Nipi. À plusieurs moments de leur histoire, ils doivent obtenir le quartzite de Ramah par le biais d'échanges avec des groupes paléo-esquimaux et thuléens. Or, les documents archéologiques suggèrent des contacts limités entre les deux cultures. De plus, lors des quelques contacts, les Esquimaux semblent rarement recevoir quelque chose de la part des Amérindiens. L'information diffusée lors des échanges n'est pas visible archéologiquement, mais le type d'adaptation des Esquimaux semble limiter leur besoin de communiquer avec les Amérindiens. L'hypothèse selon laquelle le quartzite de Ramah a une valeur symbolique permet de suggérer des motivations à l'échange. D'une part, les groupes de culture amérindienne seraient prêts à investir beaucoup dans l'acquisition du quartzite de Ramah puisque cette pierre leur permet de fabriquer des pointes de projectile leur assurant de meilleures chasses au caribou. D'autre part, les groupes de culture esquimaude auraient intérêt à fournir la matière demandée afin de limiter les conflits avec ces étrangers auxquels ils ont enlevé une partie de leur territoire, située sur la côte du Labrador.

Par ailleurs, l'hypothèse selon laquelle les échanges en vue d'obtenir le quartzite de Ramah étaient motivés par un désir de maintenir des relations sociales s'applique difficilement à la problématique de l'étude. En effet, ce travail considère les groupes paléo-esquimaux et thuléens comme un obstacle à la circulation du quartzite de Ramah. Ainsi, plus ces derniers se considèrent supérieurs aux Amérindiens, moins ils craignent les conflits et moins ils seraient enclins à échanger la pierre exotique.

L'aspect symbolique du quartzite de Ramah devrait aussi pouvoir s'inscrire à l'intérieur d'une approche basée sur un modèle comportemental de contrainte, pour ce qui est de l'évolution climatique post-glaciaire. À l'inverse d'une présence esquimaude qui imposerait des limites à l'acquisition de la matière première, les climats difficiles favoriseraient son acquisition. En effet, lorsque la nourriture se raréfie au Mushuau Nipi,

les groupes sont forcés de multiplier les déplacements vers la côte pour y exploiter les ressources. Ils se rapprochent ainsi de la source du quartzite de Ramah. Or, cette matière devient encore plus nécessaire, car ses propriétés favorisent la capture du caribou. Ainsi, ils devaient en faire des réserves plus importantes, qu'ils ramenaient, par la suite, au Mushuau Nipi.

5.2. Comment l'utilisation du quartzite de Ramah se modifie dans le temps?

5.2.1. Ce qui est constant à travers le temps

Les outils en quartzite de Ramah du Mushuau Nipi sont en majorité de type formalisé, et ce, pour toutes les périodes étudiées. Les tailleurs investissaient beaucoup d'efforts dans ces objets et les conservaient longtemps (Andrefsky, 1998 et Kooyman, 2000). Ces outils indiquent un accès limité au quartzite de Ramah. Les outils informels représentent quand même une proportion non négligeable des assemblages. Toutefois, la grande majorité de ces objets ne représentent pas un gaspillage de matière première, mais une économie. En effet, la plupart sont des couteaux sur éclat et des éclats retouchés. Contrairement aux autres objets informels (grattoir, racloir, pièce unifaciale), ceux-ci résultaient de l'utilisation des éclats (McCaffrey, 1983). Aucun fragment d'outil en quartzite de Ramah n'a été mis à jours au Mushuau Nipi, ce qui suggère quand même un certain degré de confort vis-à-vis l'accès à la matière première. En effet, bien que les Paléo-esquimaux et les Thuléens constituent un obstacle à l'acquisition de la pierre exotique, ils assurent tout de même un approvisionnement suffisant pour que les groupes Amérindiens aient presque toujours de quoi façonner un outil formalisé, dans la mesure où ils ne s'adonnent pas trop au gaspillage.

Les outils formalisés sont le résultat de la taille bifaciale (pointes de projectile, ébauches de pièces bifaciales, autres pièces bifaciales). D'ailleurs, l'étude des éclats reflète généralement ce type de taille. Elle reflète également le stade de finition de la chaîne opératoire. En effet, pendant les quatre périodes étudiées, la proportion entre les éclats complets et les éclats incomplets demeure semblable. De plus, les fragments et les débris

sont représentés dans des proportions inférieures aux éclats complets et incomplets. Ces données sont compatibles avec la taille bifaciale (Ingbar et ses collègues, 1989) et avec la finition des outils (Chalifoux, 1994).

La petite dimension des talons (McCaffrey, 1983) et du corps des éclats (Laliberté, 1979) indiquent aussi les dernières étapes de la réduction. Kooyman (2000) suggère que la taille par pression produirait des éclats qui ont généralement moins de 10 mm de long et que ce type de taille est habituellement utilisé lors de la finition. Or, plus de 30% des éclats des différentes périodes se trouvent à l'intérieur de cette limite. La faible épaisseur des éclats milite aussi en faveur de la finition, car les percuteurs tendres (généralement utilisés pour la finition) détachent des éclats plus minces que les percuteurs durs (Kooyman, 2000). Pour l'ensemble des périodes, près de la moitié des éclats présentent une lèvre. Cette dernière pourrait aussi suggérer l'usage d'un percuteur tendre (Kooyman, 2000). Dans le même ordre d'idées, les éclats dont la courbure est très prononcée sont rares, alors que les éclats droits et un peu courbés sont représentés de manière presque équivalente. Or, Andrefsky (1998) croit que la courbure diminue à mesure que progresse la taille d'un biface. De plus, les éclats longitudinaux sont de loin les mieux représentés. Ces éclats se détachent souvent lors de la finition d'outils bifaciaux. Finalement, lorsque les éclats sont comparés en fonction de leur positionnement dans la chaîne opératoire, il se dessine une tendance vers une prépondérance des retouches bifaciales (Chalifoux, 1994). Outre ces généralités, l'observation plus attentive des résultats permet de percevoir des variations à travers les différentes périodes d'occupation du Mushuau Nipi. Ces variations peuvent être insérées dans le contexte de l'histoire post-glaciaire du Mushuau Nipi et les occupations paléo-esquimaudes et thuléennes de la côte du Labrador.

5.2.2. Archaique maritime

Deux sites de l'Archaique maritime (GIDe-8 et HdDe-3) ont pu faire l'objet d'un classement de leurs éclats en fonction du positionnement dans la chaîne opératoire. L'un d'eux contrastait avec l'ensemble des sites du Mushuau Nipi, toutes périodes confondues. En effet, GIDe-8 présente une majorité d'éclats de réduction initiale et autant d'éclats de

mise en forme bifaciale que de retouches bifaciales. Les autres sites présentent une grande majorité de retouches et une minorité d'éclats de mise en forme et de réduction. GIDe-8 pourrait donc témoigner d'un accès direct à la source, d'autant plus que les groupes paléo-esquimaux n'occupaient pas encore la côte à ce moment. De plus, une date au carbone-14 obtenue pour ce site (3730 ± 70 A.A.) indique une occupation lors de la période la plus propice aux feux de forêt. Ces feux ont pu être une motivation à se déplacer vers la côte et à aller chercher la matière première. Malheureusement, cette tendance inverse par rapport à l'ensemble des sites ne s'appuie que sur huit éclats.

Par ailleurs, les pièces bifaciales en quartzite de Ramah de l'Archaïque maritime ($n=2$) atteignent des dimensions qui ne seront plus égalées par la suite. Pour McCaffrey (1983), la petite dimension des outils pourrait témoigner de l'utilisation intensive d'un matériau. Inversement, la grande dimension (107 mm et 110 mm de longueur) est un signe d'une utilisation moins économique. De plus, l'Archaïque maritime est la période où les éclats en quartzite de Ramah ont été le moins souvent retouchés en vue d'économiser la matière.

Bien que ces résultats semblent bien maigres pour suggérer un accès direct à la source, ils correspondent néanmoins aux interprétations de Fitzhugh sur la côte du Labrador. Les sites du complexe Rattlers Bight dans la Baie de Groswater (GcBi-9, GcBi-2 et GcBi-7) présentent de forts pourcentages d'outils en quartzite de Ramah (entre 40% et 72,43%) et deux d'entre eux contiennent plus de 94% d'éclats en quartzite de Ramah. Selon Fitzhugh (1972), cela indiquerait un ravitaillement constant de ce matériel vers 4000 A.A.

Situé près de Saglek, Nulliak Cove 1 (IbCp-20) est le site le plus septentrional de la période Rattlers Bight. L'outillage consiste surtout en des pointes à pédoncule fabriquées en quartzite de Ramah. On y a trouvé, entre autres, des murets de pierres qui auraient servi à la chasse à affût. Selon Fitzhugh (1979), le site était occupé par des groupes qui partaient en expédition pour aller chercher du quartzite de Ramah et qui s'arrêtaient en chemin pour assurer leur subsistance en chassant le caribou.

5.2.3. Période indienne intermédiaire

À l'instar de GIDe-8 (Archaïque maritime), l'un des deux sites de la période indienne intermédiaire contrastait avec les autres sites de Mushuau Nipi au niveau des étapes de la chaîne opératoire. En effet, HaDe-11 a livré des proportions relativement élevées d'éclats de réduction initiale et de mise en forme bifaciale. De plus, il est le seul site à avoir livré des éclats avec du cortex. Bien qu'il soit plus difficile de faire intervenir l'absence des Paléo-Esquimaux sur la côte pour expliquer ce résultat, l'exercice demeure possible. En effet, il existe deux vides dans la chronologie de l'occupation de la côte par les Paléo-Esquimaux, au moment où le Mushuau Nipi était occupé par les Amérindiens de la période intermédiaire. Le premier vide est observé à Saglek Bay et a une durée de 1000 ans. Il correspond à l'intervalle entre la migration des Paléo-Esquimaux anciens et des Paléo-Esquimaux récents. De plus, il existe un second vide de 400 ans à l'intérieur du paléo-esquimaux récent, entre le Dorset ancien et le Dorset Moyen. Ce vide est observé dans le nord du Labrador. De plus, le début de la période indienne intermédiaire est caractérisé par une période chaude et par un nombre élevé de feux de forêt. Ces feux auraient pu stimuler les voyages vers la côte, au nord de Saglek, au moment où ce territoire n'était pas occupé par les Paléo-Esquimaux. Ils se seraient peut-être même aventurés jusqu'à la source du quartzite de Ramah. Malheureusement, la date de 710 ± 80 A.A. obtenue pour HaDe-11 n'a pas été corrigée et ne correspond même pas à l'intervalle de la période indienne intermédiaire. Il est donc difficile de savoir si l'occupation du site correspondait à un moment où l'accès à la source était possible.

La dimension des pièces bifaciales en quartzite de Ramah ($n=5$) semble indiquer qu'un effort plus important a été fait au cours de la période indienne intermédiaire pour économiser cette matière. Le rapetissement des pointes en quartzite de Ramah n'est probablement pas le résultat d'un idéal culturel puisque les pièces en chert ($n=2$) sont comparables à la période antérieure. Deux pointes faites dans la matière exotique proviennent de HaDe-11. Ainsi, malgré un accès direct possible à la source, les groupes du Mushuau Nipi devaient sentir la menace paléo-esquimaude ailleurs sur la côte et adapter leur consommation du quartzite de Ramah en conséquence.

5.2.4. Complexe Point Revenge

Les groupes du complexe Point Revenge ne semblent jamais avoir eu l'occasion d'acquérir le quartzite de Ramah en atteignant directement la source. Du moins, les trois sites dont les éclats ont pu être positionnés dans la chaîne opératoire contenaient surtout des éclats de retouches bifaciales. Cette observation est conforme à l'occupation de la côte par les Paléo-Esquimaux du Dorset récent. Bien que ce complexe s'insère dans une période climatique où les feux de forêt sont moins fréquents qu'auparavant, la localité 1 du site HbDe-2 serait contemporaine d'un feu qui sévit vers 900 A.A. Toutefois, malgré cette association avec un feu de forêt, l'assemblage de ce site ne se démarque pas de celui des autres sites de la période.

Contrairement à la période antérieure, les pièces bifaciales en quartzite de Ramah (n=4) et celles en chert (n=1) sont maintenant de dimensions semblables. Ces dimensions équivalent celles des pièces bifaciales en quartzite de Ramah de la période indienne intermédiaire. Cette fois, la plus petite taille des outils peut être attribuée à un trait culturel. En effet, Samson (1983) a utilisé la diminution de la taille des outils comme l'un des critères permettant de reconnaître le complexe Point Revenge.

Contrairement aux périodes antérieures, le quartz et le quartzite de Ramah semblent être utilisés dans des proportions semblables pour la fabrication des grattoirs. De plus, les grattoirs en quartzite de Ramah sont légèrement plus gros que ceux en quartz. Cet engouement pour la fabrication d'outils en quartzite de Ramah, que l'on peut aussi fabriquer en quartz, pourrait être interprété comme un comportement peu économique. Parmi les outils unifaciaux qui ont pu être identifiés, les grattoirs sont ceux qui sont le plus commun au Mushuau Nipi. Or, un autre critère utilisé par Samson (1983) pour reconnaître le complexe Point Revenge est la prépondérance d'outils à retouches unifaciales. Ainsi, ces objets reflèteraient un trait culturel et non un comportement de gaspillage. Dans le même ordre d'idées, notons que les éclats menant à la production de bifaces sont moins nombreux que ceux menant à la production d'outils unifaciaux.

5.2.5. Historique ancien

L'Historique ancien représente une continuité technologique avec le complexe Point Revenge, à laquelle s'ajoutent des objets de facture européenne. D'ailleurs, la dimension des pointes de projectile, qu'elles soient en quartzite de Ramah, en chert ou en taconite, ressemble à celle de la période antérieure. Seule une pointe en quartzite de Ramah de l'Historique ancien se démarque. Les dimensions de cette dernière peuvent se comparer aux pièces de l'Archaïque maritime.

La prépondérance des outils à retouches unifaciales se maintient puisque les éclats de taille unifaciale sont toujours plus nombreux que les éclats de taille bifaciale. De plus, les grattoirs en quartzite de Ramah sont beaucoup plus longs que ceux des autres périodes et de ceux en quartz de la même période.

Outre ces distinctions, probablement liées à l'affiliation culturelle des sites, il y en a d'autres qui trahissent des comportements d'économie de la matière. Ces distinctions résident surtout dans la dimension du talon et du corps des éclats. La dimension des talons est constante à travers les périodes de la préhistoire. Seulement, les talons de l'Historique ancien sont légèrement plus petits que ceux des autres périodes. Il est reconnu que la dimension des talons diminue lors des dernières étapes de réduction (McCaffrey, 1983). Cependant, la majorité des éclats des autres périodes sont déjà associés aux étapes finales de la réduction.

La longueur, la largeur et la superficie des éclats demeurent semblables à travers la préhistoire, alors que les éclats de l'Historique ancien tendent à être légèrement plus petits. Encore une fois, ces caractéristiques sont reconnues pour diminuer à chaque étape du débitage (Laliberté, 1979), mais le positionnement dans la chaîne opératoire ne permet pas de faire de distinctions avec les autres périodes.

La plus faible dimension du talon et du corps des éclats pourrait plutôt correspondre à un comportement économe. En effet, le réaffûtage est un indice qui pourrait indiquer qu'un

matériau est utilisé de manière intensive (McCaffrey, 1983). Or, tout porte à croire que l'Historique ancien est caractérisé par un réaffûtage plus minutieux afin d'enlever un minimum de matière première aux outils. La petite taille des talons peut être simplement due au fait qu'ils sont proportionnels au corps des éclats. Cependant, la largeur de ces derniers est critique lorsqu'il s'agit d'amincir un biface en enlevant le minimum de matière possible sur les marges (McCaffrey, 1983).

L'économie plus grande du quartzite de Ramah au cours de l'Historique ancien se manifeste aussi par le recyclage des éclats. En effet, cette période compte la plus grande proportion de couteaux sur éclat et d'éclats retouchés en quartzite de Ramah du Mushuau Nipi.

L'Historique ancien au Mushuau Nipi correspond assez bien à l'occupation de la côte du Labrador par les Thuléens. Ces derniers semblent avoir été supérieurs en force par rapport aux Dorsétiens, puisqu'ils ont entraîné leur disparition de la côte. Les documents ethnohistoriques les dépeignent comme une population agressive à l'égard des Amérindiens. Il n'est donc pas étonnant que les populations de l'Historique ancien aient porté une attention particulière à l'économie de leurs réserves en quartzite de Ramah. Dans un tel contexte, il n'est pas non plus étonnant de n'avoir aucune trace d'un accès direct à la source.

Des deux contraintes évoquées par ce travail pour prédire les changements de nature économique dans les assemblages de quartzite de Ramah, les migrations paléo-esquimaudes et thuléennes sont celles qui ont eu le plus de succès. Le découpage des grandes périodes climatiques correspond peu aux périodes d'occupation du Mushuau Nipi. De plus, les seuls moments où le climat a pu être évoqué pour expliquer un comportement, les migrations paléo-esquimaudes semblaient offrir une explication plus adéquate. En effet, un climat chaud devait avoir pour effet de stimuler les déplacements vers la côte, à cause des feux de forêt, et ainsi favoriser l'acquisition du quartzite de Ramah. La conséquence devait être un comportement moins économe. Cela ne peut cependant pas expliquer l'accès direct à la source. Or, les comportements peu économes

de l'Archaïque maritime vont de paire avec l'abondance qu'offre un accès direct à la source. À la période indienne intermédiaire, il semble y avoir un accès direct (du moins pour HaDe-11) mais, parallèlement, un effort semble être fait pour ménager la matière première. À ces faiblesses s'ajoutent celles déjà invoquées dans ce travail, à savoir : que les feux de forêt offrent aussi des avantages écologiques, que les feux ne sont pas l'unique facteur pouvant être responsable d'une absence de caribou et qu'il n'est pas toujours possible de savoir si les groupes ont subi les conséquences d'un feu de forêt.

5.3. Retour sur les modèles adaptatifs

Fitzhugh (1972 et 1977) a proposé un modèle pour expliquer l'occupation successive de la côte du Labrador par les Paléo-Esquimaux lors des épisodes climatiques froids et par les ancêtres des Amérindiens lors des épisodes climatiques chauds. Ce modèle présentait l'avantage d'expliquer l'absence apparente de conflits dans le matériel archéologique. En effet, il suppose que les Amérindiens se retiraient plus au sud lors des refroidissements afin de demeurer dans un milieu écologique auquel ils étaient mieux adaptés et aussi éviter la menace de l'avancée paléo-esquimaude.

Le modèle de Samson (1983) implique une occupation du Mushuau Nipi qui n'est pas entrecoupée par les avancées paléo-esquimaudes et thuléennes sur la côte du Labrador. Ce sont plutôt les feux de forêt, favorisés par des réchauffements climatiques, qui sont mis de l'avant pour expliquer l'abandon du lac à divers moments de l'histoire post-glaciaire. Cependant, l'auteur n'arrive à déceler qu'un seul abandon du lac; ce dernier serait survenu à la fin de l'Archaïque maritime. Il l'attribue à un réchauffement mais aussi à un évènement qui ne semble pas être prévu par le modèle écologique et dont le synchronisme est frappant : l'arrivée des Paléo-Esquimaux sur la côte du Labrador. Ce modèle implique aussi des déplacements saisonniers entre le Mushuau Nipi et la côte du Labrador afin de diversifier l'alimentation, et ce, tant que la côte n'était pas sous le contrôle des groupes de culture esquimaude. Or, une fois l'Archaïque maritime terminé, ces groupes maintenaient une présence plutôt soutenue sur la côte. Il s'en suit de nombreuses possibilités de conflits entre les deux cultures. Toutefois, contrairement au

modèle de Fitzhugh, le modèle de Samson ne prévoit pas de mécanismes pour expliquer l'absence d'attaques de la part des groupes de culture amérindienne.

Évidemment, il est possible de suggérer que le refroidissement favorable qui prévalait au Mushuau Nipi entre 2500 A.A. et 1950 n'avait rien à voir avec le refroidissement qui a touché la côte du Labrador au même moment. Le cas échéant, les populations amérindiennes de cet intervalle auraient tiré profit du Mushuau Nipi tout en éprouvant des difficultés avec le climat de la côte, pourtant à la même latitude. Cette proposition permettrait de concilier le modèle de Fitzhugh et celui de Samson. Cependant, ce travail ne cherche pas à concilier ces modèles. D'ailleurs, le modèle de Fitzhugh a deux faiblesses évidentes en ce qui a trait aux reconstitutions climatiques. Premièrement, les données climatiques qui permettent de distinguer les périodes chaudes des périodes froides ne proviennent pas de la côte du Labrador mais du centre du Canada et du Groenland. Deuxièmement, les différentes sources de données qu'il utilise se contredisent souvent, de sorte que l'auteur a choisi d'utiliser celles qui conviennent le mieux à son modèle.

Le présent mémoire accepte que les migrations paléo-esquimaudes et thuléennes sur la côte du Labrador puissent être induites par des refroidissements climatiques. Cependant, il doute que les Amérindiens de la côte aient été affaiblis par ceux-ci. La culture esquimaude constitue simplement une menace avec laquelle les Amérindiens ne peuvent pas négocier de territoire. Toutefois, les Paléo-Esquimaux et les Thuléens étaient conscients du stress qu'ils imposaient aux Amérindiens et que pousser ce stress trop loin aurait pu entraîner des conflits difficiles à surmonter pour les deux groupes. Priver les Amérindiens de leurs territoires et de leurs croyances religieuses aurait pu être la goutte qui fait déborder le vase. D'autant plus que les groupes amérindiens avaient besoin de ces croyances pour surmonter les défis que leur imposait le manque d'accès à la côte. Ainsi, les ancêtres des Esquimaux semblaient déployer de l'énergie pour faire circuler une pierre symbolique sans rien attendre en retour, sinon des conflits de moins grande envergure. Ce mémoire pousse donc l'audace jusqu'à proposer ce que chacun donnait et

recevait de ces nombreuses interactions sociales, pourtant limitées, qu'entretenaient les deux cultures.

CONCLUSION

Deux aspects du milieu biophysique dans lequel les groupes du Mushuau Nipi ont évolué ont été décrits, soit les sources de matière première de bonne qualité et l'évolution du climat post-glaciaire. Quatre sources de chert connues (région de Hamilton Inlet, Schefferville, Mugford Bay et détroit de Belle Isle) et trois sources potentielles (Mushuau Nipi, lac Mistassini, Kaipokak Bay) sont situées dans la région immédiate du Mushuau Nipi et au Labrador. Étant donné que les groupes du Mushuau Nipi circulaient probablement entre le lac et la côte du Labrador dans le cadre de leurs activités de subsistance, ils avaient la possibilité d'obtenir ces matières directement à la source ou par le biais d'échanges. À vol d'oiseau, toutes ces sources (outre la source située au détroit de Belle Isle) sont à une distance moindre par rapport à celle du quartzite de Ramah.

L'évolution du climat post-glaciaire du Mushuau Nipi peut être divisée en quatre grandes périodes climatiques. Entre 8500 A.A. et 6500 A.A., les terres étaient submergées. Puis, entre 6500 A.A. et 4500 A.A., une toundra arbustive se met en place et le caribou semble être le seul animal pouvant contribuer à la survie des groupes humains. Ensuite, entre 4500 A.A. et 2500 A.A., un réchauffement du climat a permis l'installation d'une toundra forestière et l'arrivée de beaucoup de petit gibier. Cependant, les feux de forêt étaient aussi fort nombreux. Finalement, entre 2500 A.A. et aujourd'hui, le climat s'est un peu refroidi, il y a moins de zones boisées, moins de petit gibier, mais aussi, moins de feux de forêt.

Le milieu humain, quant à lui, a été considéré sous l'angle des deux groupes culturels qui sont entrés en contact à différents moments de la préhistoire. D'abord, les migrations effectuées par les groupes de culture esquimaude le long de la côte du Labrador ont été divisées en trois grandes étapes. La première étape consiste en la migration des Paléo-Esquimaux anciens de 3800 A.A. à 2500 A.A. dans le nord du Labrador et jusqu'à 2200 A.A. à Hamilton Inlet et au détroit de Belle Isle. La deuxième étape consiste en une seconde migration. Entre 2500 A.A. et 1400 A.A., la côte nord du Labrador est occupée par les Paléo-Esquimaux récents. Cependant, à Saglek Bay, près de la Baie de Ramah, il

existerait un vide de 1000 ans entre les deux migrations. De plus, un autre vide est possible au Labrador entre 2400 A.A. et 2000 A.A. La troisième étape consiste en la migration thuléenne entre 1200 et 1500 A.D.

L'occupation du Mushuau Nipi a été divisée en cinq périodes, mais seulement les sites des quatre premières intéressent le présent mémoire, car ils ont livré du quartzite de Ramah. Dans le même ordre d'idées, seuls les sites contenant le matériel exotique ont été considérés. L'Archaique maritime (6000 à 3700 A.A.) est représenté par trois sites archéologiques, la période indienne intermédiaire (3000 à 1500 A.A.) par cinq sites, le complexe Point Revenge par cinq sites et l'Historique ancien par six sites. Les données concernant ces sites ont été tirées de la thèse doctorale de Samson (1983).

La problématique de l'étude touchait différents sujets déjà abordés dans la littérature, soit la circulation des matières premières, les relations entre les cultures amérindienne et esquimaude, l'acquisition des ressources alimentaires et les aspects idéologiques du quartzite de Ramah. Samson (1983) a proposé un modèle écologique selon lequel les groupes du Mushuau Nipi devaient s'adapter aux quatre grandes périodes climatiques post-glaciaires. Ce modèle impliquait également des abandons du lac en situation de feux de forêt. Finalement, il prévoyait que les groupes devaient se rendre régulièrement sur la côte du Labrador pour y exploiter des ressources alimentaires. Il a donc été suggéré qu'ils obtenaient le quartzite de Ramah, par le biais de l'acquisition directe ou de l'échange, une fois rendus sur cette côte. À certains moments, des groupes paléo-esquimaux ou thuléens occupaient une portion plus ou moins importante de la côte. Deux cultures entraient alors en contact, mais de manière très limitée. Le quartzite de Ramah obtenu par les groupes amérindiens lors de ces contacts avait probablement une certaine valeur symbolique.

Selon l'une des approches théoriques utilisées (approche comportementale de contrainte), les changements climatiques et les migrations paléo-esquimaudes et thuléennes imposaient des contraintes aux groupes du Mushuau Nipi. Ces contraintes pouvaient se ressentir dans le comportement des tailleurs. Une seconde approche (les théories de l'évolution cognitive) devait permettre d'insérer des notions relatives aux croyances à

l'intérieur de la première. Selon cette approche, les mythes ont une valeur adaptative et des objets peuvent être utilisés pour les transmettre.

Les données recueillies pour l'étude ont été choisies en fonction des informations qu'elles pouvaient livrer sur l'économie de la matière première par le tailleur et sur son type d'accès à la source. Les éclats ont fait l'objet d'une première classification selon leur intégrité, puis des données relatives au talon, à la face dorsale et au corps ont été colligées. Finalement, les éclats complets ont été classés selon leur type technologique afin de les positionner dans la chaîne opératoire. Les outils ont été classés selon leur nature (expéditive ou formalisée), et les données de Samson (1983) relatives à leur dimension, leur fabrication à partir d'éclats, leurs retouches à la suite d'un bris et leurs fonctions ont été retenues.

Un total de 6306 éclats en quartzite de Ramah, répartis sur quatre périodes d'occupation du Mushuau Nipi, ont été analysés. De ceux-ci, 2902 possédaient un talon (éclats complets et incomplets), ce qui a permis de faire des observations relatives à ce dernier et aussi d'observer la présence ou l'absence d'une lèvre. Parmi les éclats avec un talon, 1543 étaient complets. Les éclats complets ont pu livrer des indications relatives au corps des éclats. Pour ce qui est des 193 outils du Mushuau Nipi, 115 (dont 71 en quartzite de Ramah) ont été classés dans la catégorie formalisée et 78 (dont 42 en quartzite de Ramah) dans la catégorie informelle. Bien qu'il n'existe aucun fragment d'outil retouché en quartzite de Ramah, 32 outils de cette matière sont faits à partir d'un éclat. De plus, la collection comprenait 21 pointes de projectile et pièces bifaciales complètes en quartzite de Ramah, quartzite locale, chert et taconite dont les mesures étaient disponibles dans la thèse de Samson (1983). L'auteur avait également mesuré 32 grattoirs et racloirs complets en quartzite de Ramah, quartz et gneiss.

L'analyse des données lithique a fait ressortir des variations dans les assemblages à travers les différentes périodes. Alors que les sites du Mushuau Nipi présentent généralement une grande majorité de retouches et une minorité d'éclats de mise en forme et de réduction, un site de l'Archaique maritime (GIDe-8) et un site de la période

indienne intermédiaire (HaDe-11) ont livré des proportions relativement élevées d'éclats de réduction initiale et de mise en forme bifaciale (analyse des types technologiques). Par ailleurs, les pièces bifaciales en quartzite de Ramah de l'Archaïque maritime atteignent des dimensions qui ne seront plus égalées par la suite. Cette période est également celle où les éclats en quartzite de Ramah ont été le moins souvent retouchés. À la période indienne intermédiaire, la dimension des pointes en quartzite de Ramah diminue. La nouvelle dimension se maintient durant les périodes subséquentes. Le complexe Point Revenge et l'Historique ancien se distinguent des périodes antérieures par leurs proportions plus élevées d'outils unifaciaux et l'importance de leurs grattoirs en quartzite de Ramah. L'Historique ancien contraste avec les autres périodes par la dimension généralement moindre du talon et du corps de ses éclats, et par ses plus grandes proportions de couteaux sur éclat et d'éclats retouchés en quartzite de Ramah.

Au terme de ce mémoire, une réponse à la question « Pourquoi recherche-t-on le quartzite de Ramah? » a été proposée. Les groupes du Mushuau Nipi obtiennent surtout le quartzite de Ramah pour la fabrication de pointes de projectile et, dans une moins grande proportion, pour la fabrication de grattoirs ou de racloirs. Cette matière première est possiblement associée à un ou des mythes, puisqu'elle est choisie malgré la plus grande proximité d'une autre matière de qualité équivalente (le chert). Manifestement, les groupes amérindiens n'échangeaient pas cette matière pour assurer le maintien de relations sociales. En effet, ces échanges avaient souvent lieu avec des groupes paléo-esquimaux et thuléens, alors que les données archéologiques dévoilent des contacts très limités entre ces deux cultures. Les groupes de culture esquimaude donnaient peut-être la matière exotique afin de limiter les conflits avec leur voisin.

L'analyse des données lithiques s'est avérée efficace pour répondre à une seconde question : « Comment l'utilisation du quartzite de Ramah se modifie dans le temps? » La présence des Paléo-Esquimaux et des Thuléens sur la côte du Labrador semble être un facteur plus adéquat que les changements climatiques au Mushuau Nipi pour expliquer la variabilité de la collection. À l'Archaïque maritime et à la période indienne intermédiaire, les groupes semblent parfois acquérir le quartzite de Ramah directement à la source.

C'est du moins ce que suggère l'analyse des types technologiques. D'ailleurs, les Paléo-Esquimaux sont absents de la côte durant la première période, et leur présence n'est pas continue durant la seconde. L'Archaïque maritime est aussi la période où la matière première est la moins économisée (pièces bifaciales plus grandes et moins d'éclats retouchés). À la période indienne intermédiaire, le rapetissement des pointes en quartzite de Ramah dénote un effort pour économiser la matière. Au cours du complexe Point Revenge et de l'Historique ancien, la taille d'outils unifaciaux, particulièrement des grattoirs, prend de l'ampleur. Cependant, il semble s'agir d'un choix culturel. À l'Historique ancien, la côte du Labrador est occupée par les Thuléens. Ils semblent moins enclins à faire circuler la matière exotique, puisque les groupes du Mushuau Nipi effectuent un réaffûtage plus minutieux (le corps et le talon des éclats est généralement plus petit) et un recyclage plus important des éclats.

L'une des principales faiblesses de cette étude repose sur la petite quantité d'éclats en quartzite de Ramah découverts au Mushuau Nipi, et ce, même si cette pierre s'est avérée être très populaire. En effet, sur un total de 6306 éclats, moins de la moitié ($n=2902$) ont pu faire l'objet d'observations de la lèvre et du talon. De cette moitié, environ la moitié ($n=1543$) a livré de l'information sur le corps des éclats. Ce nombre est très faible, car on doit encore le fragmenter en quatre périodes d'occupations différentes. Cette faiblesse est encore plus manifeste lorsqu'il est question de positionner les éclats dans la chaîne opératoire. En effet, la classification selon les types technologiques implique non seulement que les éclats soient complets, mais aussi que leurs talons soient uni, dièdre ou facetté, ce qui diminue encore la quantité. Or, c'est cette classification qui est en mesure d'apporter des informations sur l'accès direct à la source. À titre d'exemple, l'accès direct à la source des occupants du site GIDe-8 a été proposé à partir de seulement huit éclats.

En terminant, les tendances observées au Mushuau Nipi devraient, en principe, se retrouver dans les sites amérindiens de la côte du Labrador. En effet, les groupes culturels amérindiens sont les mêmes (ou fortement apparentés) et ils effectuent des échanges avec les mêmes groupes paléo-esquimaux et thuléens. Ainsi, une étude détaillée des collections d'éclats de la côte, en utilisant sensiblement les mêmes attributs et les mêmes

classifications, s'avèrerait une prolongation intéressante de ce travail. En plus, cela pourrait permettre de vérifier s'il s'agit d'échanges d'objets cérémoniels sur une base réciproque (*prestige-chain*). Nos propositions sur les échanges et l'importance des croyances pourraient ainsi être appuyées.

BIBLIOGRAPHIE

Andrefsky, William Jr, 1986, « A Consideration of Blade and Flake Curvature ». Lithic Technology, no. 15, pp. 48-54.

Andrefsky, William Jr, 1994, « Raw Material Availability and the Organisation of Technology ». American Antiquity, no. 59, pp. 21-35.

Andrefsky, William Jr., 1998, Lithics macroscopic approaches to analysis. Cambridge University Press, Cambridge, United Kingdom, 225 p.

Arkéos, 2002, Évaluation archéologique aux sites des investigations géotechniques sur les rivières Caniapiscau, à la Baleine et George, Nunavik. Hydro-Québec/SEBJ, 61 p.

Balac, Anne-Marie, 1985, L'archéologie au Québec, Ministère des Affaires culturelles, Québec, 48 p.

Baumler, Mark F., Christian Downum, Christian E., 1989, « Between micro and macro: A study in the interpretation of small-sized lithic debitage ». Experiments in Lithic Technology, International Series 528, ed. Daniel S. Amick and Raymond P. Mauldin, British Archaeological Reports, Oxford, pp. 101-116.

Binford, Lewis R., 1979, « Organisation and Formation Processes : Looking at Curated Technologies ». Journal of Anthropological Research, no. 2, pp. 255-273.

Bird, Junius, 1945, « Archaeology of the Hopedale Area, Labrador ». Anthropological Papers of the American Museum of Natural History, vol. 39, no. 2.

Birenbaum, Harvey, 1988, Myth and Mind. University Press of America, Lanham, 271 p.

Boudon, Raymond, Alban Bouvier, François Chazel, 1997, Cognition et sciences sociales : la dimension cognitive dans l'analyse sociologique. Presses universitaires de France, Paris, 281 p.

Bureau, Luc, 1976, Inventaire et analyse des sites et arrondissements culturels de Charlevoix, rôle des facteurs culturels dans la perception des paysages. Département de géographie, Université Laval, Québec, 91 p.

Bureau, Luc, 1984, Entre l'Éden et l'Utopie. Les fondements imaginaires de l'espace québécois. Québec/Amérique, Montréal, 350 p.

Callahan, Errett, 1979, « The Basics of Biface Knapping in the Eastern Fluted Point Tradition: A Manual for Flintknappers and Lithic Analysts ». Archaeology of Eastern North America, vol. 7, no. 1, pp. 1-180.

Caverni, Jean-Paul, 1998, « Les pièges de la raison ». Le cerveau et la pensée, éditions Sciences Humaines, Cedex, pp. 345-351.

Chalifoux, Éric, 1994, « La description des témoins culturels: le débitage ». Il y a 8000 ans à Rimouski... Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture plano, Recherche Amérindienne au Québec, Paléo-Québec, no. 22, pp. 207-228.

Chevrier, Daniel, 1986, « GaFt-1: Un atelier de taille du quartz en jamésie orientale ». Recherches Amérindiennes au Québec, vol. 16, no. 2-3, pp. 57-72.

Codère, Yvon, 1995, « Chert d'Albanel ou quartzite de Mistassini? ». Archéologiques, Association des archéologues du Québec, no. 9, pp. 56 et 57.

Codère, Yvon, 1994a, « Armes et pierre ». ASINI, le bulletin du centre de référence lithique du Québec, no. 5, pp. 8-15.

Codère, Yvon, 1994b, « Quelques mots sur le quartzite de Mistassini ». ASINI, le bulletin du centre de référence lithique du Québec, no. 4, pp. 3-5

Codère, Yvon, 1993a, « Le Chert ». ASINI, le bulletin du centre de référence lithique du Québec, no. 2, pp. 4-5.

Codère, Yvon, 1993b, « Potentiel des ressources lithiques de la portion occidentale de la forêt boréale québécoise ». Archéologiques, Association des archéologues du Québec, no. 7, pp. 90 à 96.

Contributeurs à Wikipédia, 2006, « Vernier (mesure) ». Wikipédia, l'encyclopédie libre, http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Vernier_%28mesure%29&oldid=10924901.

Cooper, J. M., 1933, « The Northern Algonquian Supreme Being ». Primitive Man, vol. 6, no. 3 et 4, pp. 41-111.

Cox, Steven L., 1978, « Paléo-eskimo occupations of the North Labrador Coast ». Arctic Anthropology, vol. 15, no. 2, pp. 96-117.

Damasio, Antonio R., 1995, L'Erreur de Descartes. Éditions Odile Jacob, Paris, 396 p.

DeBoutray, B., 1978, Communication verbale sur l'analyse pétrographique des quartzites de Ramah et de Diana, Association Canadienne d'Archéologie (réunion annuelle), Québec.

Denton, David et Moira T. McCaffrey, 1987, Reconnaissance de sources de chert dans la région de Schefferville, Nouveau-Québec, 1984. Service du Patrimoine, Ministère des Affaires culturelles, 23 p.

Denton, David, 1998, « From the source, to the margins and back Notes on Mistassini quartzite and archaeology in the area of the Colline Blanche ». L'éveilleur et l'ambassadeur. Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn, Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec 27, pp. 17-32.

Denton, David, 1979, Investigations archéologiques dans la région du futur réservoir Caniapiscou, Québec, Ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, 393 p.

Desrosiers, M. Pierre et Noura Rahmani, 2003, « Le quartzite dit « de Diana » : apport des nouvelles recherches sur la carrière de Kangiqsualuk, JfEj-3 (Quaqtaq, Nunavik) ». Archéologiques, no. 16, pp. 1-13

Dominique, Richard, 1979, « Le caribou est un animal indien », Recherches amérindiennes au Québec, vol. 9, no. 1-2, pp. 47-54.

Donald, Merlin, 2001, A mind so rare, the evolution of human consciousness. W. W. Norton & Company, inc., New York, 371 p.

Dortier, Jean-François, 1998, « L'univers des représentations où l'imaginaire de la grenouille ». Le cerveau et la pensée, la révolution des sciences cognitives, éditions Sciences Humaines, Auxerre Cedex, pp. 417-429.

Ericson, E. Jonathon and Raymond Goldstein, 1980, « Work Space : a new Approach to the Analysis of Energy Expenditure within Site Catchments ». Catchment Analysis: Essays on Prehistoric Resource Space, eds Frank J. Findlow and Jonathon E. Ericson, University of California, Los Angeles, Anthropology UCLA, vol. 10, nos 1 and 2, pp. 21-29.

Fitzhugh, William W., 1984, « Residence Pattern Development in the Maritime Archaic: Longhouse Models and 1983 Surveys ». Archaeology in Newfoundland and Labrador 1983, eds Jane Sproull Thomson and Callum Thomson, St. John's: Historic Resources Division, Department of Culture, Recreation and Youth, Government of Newfoundland and Labrador, pp. 6-47.

Fitzhugh, William W., 1979, « Les modes d'adaptation basés sur le caribou dans les régions centrale du Labrador ». Recherches amérindiennes au Québec, vol. 9, no. 1-2, pp. 55-70.

Fitzhugh, William W., 1978, « Marine Archaic cultures of the Central and Northern Labrador Coast ». Arctic Anthropology, University of Wisconsin Press, vol. 15, no. 2, pp. 146-173.

Fitzhugh, William, 1977, « Population Movement and Culture Change on the Central Labrador Coast ». Amerinds and Their Paleoenvironment, Northeastern North America, Annals of the New York Academy of Sciences, vol. 288, pp. 481-497.

Fitzhugh, William W., 1976, « Paleo-Eskimo occupations of the Labrador coast ». Eastern Arctic prehistory:Paleo-Eskimo problems, edited by M.S. Maxwell, Memoirs of the Society for American Archaeology, no. 31, pp. 103-118

Fitzhugh, William W., 1972, Environmental Archeology and Cultural Systems in Hamilton Inlet, Labrador. A survey of the central Labrador coast from 3000 B.C. to the Present. Smithsonian Institution Press, City of Washington, 299 p.

Foucault, Alain et Jean-François Raoult, 1995, Dictionnaire de géologie. 4^e édition, Masson, Paris, 322 p.

Gilreath, Amy, 1984, Stages of Bifacial Manufacture: Learning from Experiments. Paper presented at the 49th Annual Meeting of the Society for American Archaeology, Portland, Oregon.

Gould, Richard A., Dorothy A Koster, and Ann H. L. Sontz, 1971, « The lithic assemblage of the Western Desert aborigines of Australia ». America Antiquity, no. 36, pp-149-169.

Gould, Richard A., 1980, Living archaeology. Cambridge University Press, New York, 270 p.

Gramly, 1978, « Lithic source areas in northern Labrador ». Arctic Anthropology, University of Wisconsin Press, vol. 15, no. 2, pp. 36-47.

Halbwachs, Maurice, 1968, La mémoire collective. Paris, Presses universitaires de France, 204 p.

Halbwachs, Maurice, 1976, Les cadres sociaux de la mémoire, Mouton et Co., Paris, 298 p.

Hamelin, Louis Edmond, 1973, Le Mushuau Nipi à l'âge du caribou. Collection Nordicana, no. 36, Centre d'études nordiques, Université Laval, Québec, 91 p.

Harp, Elmer Jr., 1964, Cultural Affinities of the Newfoundland Dorset Esquimo. National Museum of Canada, Bulletin 200, Ottawa, 183 p.

Hood, Bryan C., 1993, "The Maritime Archaic Indians of Labrador: Investigating Prehistoric Social Organization", Newfoundland Studies, vol. 9, no. 2, pp. 163-184.

Ingbar, E.E., M.L. Anderson et B.A. Bradley, 1989, « A Nontypological Approach to Debitage Analysis ». Experiments in Lithic Technology., eds. D.S. Amick and R.P. Mauldin, BAR International Series 528, pp. 117-136.

Ives, Jack D., 1960, « The deglaciation of Labrador-Ungava : outline ». Cahiers de Géographie de Québec, vol. 4, no. 8, pp. 323-342.

Jordan, Richard H., Suzan A Kaplan, 1980, « An archaeological view of the Inuit/European contact in Central Labrador ». Études/Inuit/Studies, vol. 4, no. 2-3, pp. 35-45.

Kelly, Robert L., 1988, « The Three Sides of a Biface ». American Antiquity, no. 53, pp. 717-734.

Kooyman, Brian P., 2000, Understanding stone tools and archeological sites. University of Calgary Press, Calgary, Alberta, Canada, 206 p.

Labrèche, Yves, 1986, « L'adaptation dans le nord: une question de choix? ». Recherches amérindiennes au Québec, vol. 16, nos 2-3, pp 73-83.

Laliberté, Marcel, 1982, La préhistoire du lac Kanaaupscow (réservoir LG-2 – Baie James), Ministère des Affaires culturelles, Direction générale du Patrimoine, dossier 53, 127 p.

Laliberté, Marcel, 1979, Interventions archéologiques-3, Rapport d'analyse des sites GaGd-1, GaGd-8, GaGd-11 et GaGd-16, Lac Kanaaupscow (Baie-James). Direction de l'Archéologie et de l'Ethnologie du ministère des Affaires culturelles, 369 p.

Larousse, 1990, Petit Larousse en couleur, Librairie Larousse, Paris, 1720 p.

Lazenby, M. E. Colleen, 1980, « Prehistoric Sources of Chert in Northern Labrador : Field Work and Preliminary Analyses », Arctic, vol. 33, no. 3, pp. 628-645.

Leblanc, Sylvie, 2000, « Groswater technological organisation: A decision-making approach ». Arctic Anthropology, vol. 37, no. 2, pp. 23-37.

Leeden, John van der, 1994, Géologie de la région du lac de la Hutte Sauvage (territoire du Nouveau-Québec). Gouvernement du Québec, Ministère des Ressources naturelles, Secteur des mines, 101 p.

Lévi-Strauss, Claude, 1988, De près et de loin. Paris, Éditions Odile Jacob, Paris, 254 p.

Lévi-Strauss, Claude, 1978, Myth and Meaning. : five talks for radio. University of Toronto Press, Buffalo, 54 p.

Linnamae, Urve, 1975, The Dorset culture, a Comparative Study in Newfoundland and the Arctic. Technical papers of the Newfoundland museum, no. 1, 264 p.

Loring, Stephen, 2002, « “And They Took Away the Stones from Ramah”: Lithic Raw Material Sourcing and Eastern Arctic », Honoring Our Elders: A History of Eastern Arctic Archaeology, eds. Fitzhugh, W. William, Loring, Stephen and Odess, Daniel, Arctic Studies Center, National Museum of Natural History, Smithsonian Institution, Washington, D. C., pp. 163-185.

Loring, Stephen, 1988, « Keeping things whole : Nearly two thousand years of indian (innu) occupation in northern Labrador ». Boreal Forest and sub-Arctic Archaeology, Occasional publications of the London Chapter, Ontario Archaeological Society Inc., no. 6.

Luedtke, Barbara E., 1992, An Archaeologist's Guide to Chert and Flint. Institute of Archaeology, University of California, Los Angeles, 172 p.

Mailhot, Josée, 1985, « La mobilité territoriale chez les Montagnais-Naskapis du Labrador », Recherches amérindiennes au Québec, vol. 15, no. 3, pp. 3-11.

Malinowski, Bronislaw, 1948, Magic science, and religion, and other essays. Beacon Press, Boston, 327 p.

Mauldin, Raymond P., Daniel S. Amick, 1989, « Investigating patterning in debitage from experimental bifacial core reduction ». Experiments in Lithic Technology, International Series 528, eds. Daniel S. Amick and Raymond P. Mauldin, British Archaeological Reports, p. 67-88.

Maxwell, Moreau M., 1985, Prehistory of the Eastern Arctic. Academic Press, New York, 327 p.

McAndrew, John H. et Gilles Samson, 1977, « Analyse pollinique et implications archéologiques et géomorphologiques, Lac de la Hutte Sauvage (Mushuau Nipi), Nouveau Québec », Géographie physique et quaternaire, vol. 31, no. 1-2, pp. 177-183.

McCaffrey, Moira T., 1983, Lithic Analysis and the Interpretation of two Prehistoric Sites from the Caniapiscau Region of Nouveau Quebec. M. A. thesis, Department of Anthropology, McGill University, Montréal, 161 p.

McCaffrey, Moira T., 1989, « L'acquisition et l'échange de matières lithiques durant la préhistoire récente. Un regard vers la fosse du Labrador ». Recherches Amérindiennes au Québec, vol. 19, no. 2-3, pp. 95-107.

McGhee, Robert, 1978, Canadian Arctic prehistory, Van Nostrand Reinhold, Toronto, 128 p.

Mithen, Steven, 2001, « Archaeological Theory and Theories of Cognitive Evolution ». Archaeological Theory Today, Blackwell Publisher Inc., Malden, pp. 98-121.

Mottana, R, Crespi R. et Liborio G., 1989, Minéraux et roches, Éditions Nathan, Paris, 608 p.

Muto, Guy R., 1971, « A stage analysis of the manufacture of stone tools ». Anthropological Papers, Department of Anthropology, University of Oregon, no. 1, pp. 109-117.

Nagle, C., 1985, «Lithic Raw Materials Ressource Studies in Newfoundland and Labrador: A Progress Report». Archaeology in Newfoundland and Labrador 1984, eds. Thomson and Thomson, Annual Report no. 5, pp. 86-119.

Newfoundland and Labrador Heritage, 1997, Aboriginal Peoples, Memorial University of Newfoundland and the C.R.B. Fondation, <http://www.heritage.nf.ca/home.html>.

Nolin, Luc, 1988, Analyse d'un site archeologique à occupation multiple du lac Caniapiscou, Nouveau-Québec. M.Sc., Département d'anthropologie, Université de Montréal, 220 p.

Nolin, Luc, 1989, « 1350 ans d'histoire au site GaEk-1 du lac Caniapiscou central, Nouveau-Québec ». Recherches Amérindiennes au Québec, vol. 19, nos 2-3, pp. 77-89.

Ornstein, Robert, 1991, The evolution of consciousness, the origins of the way we think. Simon & Schuster, New York, 305 p.

Pilon, J.-L., 1982, Le site Neskuteu au Mushuau Nipi (Nouveau-Québec) : manifestation de la période archaïque. Collection Nordicana, Centre d'études nordiques, Université Laval, Québec, no. 46, 38 p.

Pintal, Jean-Yves, 1990, « Sériation des matières premières lithiques à Blanc-Sablon : Échange ou mobilité territoriale? ». Archéologiques, Association des Archéologues du Québec, nos 3-4, pp. 87-97.

Pintal, Jean-Yves, 1992, « La distribution des matériaux lithiques en basse-côte-nord orientale ». Archéologiques, Association des Archéologues du Québec, no. 5-6, pp. 59-67.

Pintal, Jean-Yves, 1998, Aux Frontières de la Mer: La Préhistoire de Blanc-Sablon. Les Publications du Québec, Gouvernement du Québec, Québec, 418 p.

Plumet, Patrick, 2002, Tuvaaluk, <http://www.unites.uqam.ca/tuvaaluk/accueil/menu2>

Plumet, Patrick et al., 1994, La question de la coexistence du Paléoesquimau et de l'Amérindien, Recherches dans la région de Blanc-Sablon, Basse-Côte-Nord, Québec, Paléo-Québec. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, no. 21, 132 p.

Prentiss, William C., Eugène J. Romanski, 1989, « Experimental evaluation of Sullivan and Rozen's debitage typology ». Experiments in Lithic Technology, International Series 528, ed. Daniel S. Amick and Raymond P. Mauldin, British Archaeological Reports, Oxford, pp. 89-99.

Prichard, H. H., 1911, Through trackless Labrador. New York, Sturgis and Walton, 244 p.

Pruden, Don, 1966, Notes sur le site IdD1-1, Musée national de l'Homme, Ottawa, 1 p.

Renfrew, Colin et Paul Bahn, 1991, Archaeology: Theories, Methods and Practice, Thames and Hudson Ltd, London, 543 p.

Renfrew, Colin, 1977, « Alternative models for exchange and spatial distribution ». Exchange Systems in Prehistory, ed. Timothy K. Earle and Jonathon E. Ericson, Academic Press, New York, pp. 71-90.

Renouf, Priscilla M. A., 2000, « Symbolism and subsistence: seals and caribou at Port au Choix, northwestern Newfoundland ». Animal Bones, Human Societies, ed. Peter Rowley-Conwy, Oxbow Books, Oxford, pp. 65-73.

Robitail, André et Michel Allard, 1996, Guide pratique d'identification des dépôts de surface au Québec, Les publications du Québec, Québec, 109 p.

Rogers, Edward S., 1964, « The Eskimo and Indian in the Quebec-Labrador Peninsula ». Le Nouveau-Québec: Contribution à l'Étude de l'Occupation Humaine, J. Rousseau editors, Mouton Company for École Pratique des Hautes Études, Sorbonne, Paris, pp. 211-250.

Rutherford, D. E. et Stephens, R. K., 1991, Geological Approaches to Prehistoric Trade : Physical and Chemical Characterization of Metachert from Ramah Group, Labrador (Ramah Chert). Institute of Social and Economic Research, Memorial University of Newfoundland, St. John's.

Samson, Gilles, 1973, Preliminary study of the geological and archaeological evidence from Indian House Lake, New Quebec. Manuscrit, University of Toronto, 36 p.

Samson, Gilles, 1974, Rapport annuel et préliminaire de la reconnaissance archéologique du Lac de la Hutte Sauvage, été 1974. Manuscrit, Service d'archéologie et d'ethnologie, ministères des Affaires culturelles, Québec, 17 p.

Samson, Gilles, 1976, Paleo-environmental reconstruction in relation to the postglacial migration of prehistoric man to Indian House Lake, Nouveau-Québec. Manuscrit, University of Toronto, 67 p.

Samson, Gilles, 1976, Preliminary report of archaeological surveys (Lithic Sites) 1973-1974 at Indian House Lake, Nouveau-Québec. Paper presented to Dr William Irving for the completion of course 1155 on special problems in archaeology. Manuscrit, University of Toronto, 130 p.

Samson, Gilles, 1976, Rapport d'activités de fouilles – été 1976 Mushuau Nipi, Nouveau-Québec. Centre d'études nordiques et département d'anthropologie, Université Laval, Québec, 63 p.

Samson, Gilles, 1977, « Rapports des activités archéologiques de l'été 1977 au Mushuau Nipi Nouveau-Québec ». Projet Mushuau Nipi. Centre d'études nordiques, Université Laval, Québec, 108 p.

Samson, Gilles, 1978, Rapport annuel de fouilles archéologiques au Mushuau Nipi, Nouveau-Québec, été 1977. Manuscrit, Direction d'archéologie et d'ethnologie, ministère des Affaires culturelles, Québec.

Samson, Gilles, 1983, Préhistoire du Mushuau Nipi, Nouveau-Québec, Étude du mode d'adaptation à l'intérieur des terres hemi-arctiques. Ph. D., Département d'Anthropologie, Université de Toronto, 810 p.

Samson, Gilles et André Hudon, 1975, Rapport annuel de fouilles archéologiques au Lac de La Hutte Sauvage, été 1975. Manuscrit, Service d'archéologie et d'ethnologie, ministère des Affaires culturelles, Québec. 60 p.

Samson, Gilles et Serge-André Crête, 1973, Rapport préliminaire de la reconnaissance archéologique du Lac de La Hutte Sauvage (Mushuau Nipi) et de la rivière George, Nouveau-Québec. Manuscrit, Service d'archéologie et d'ethnologie, ministères des Affaires culturelles, Québec, 14 p.

Sawa, Shiro, 1968, « Rapport préliminaire des fouilles du site Higashikushiro ». Bulletin du Comité d'éducation de la ville de Kushiro, Kushiro.

Séguin, Jocelyne, 1985, La synthèse archéologique et ethnohistorique du Complexe La Grande, Société d'énergie de la Baie James, 631 p.

Speck, F. C., 1935, Naskapi, the savage hunters of the Labrador peninsula, Norman Okl. Press, 248 p.

Stewart, Michael R., 1989, « Trade and exchange in middle atlantic region prehistory ». Archaeology of Eastern North America, vol.17, pp.47-77.

Sullivan, A. P. et K. C. Rozen, 1985, « Debitage Analysis and Archaeological Interpretation ». American Antiquity, vol. 50, no. 4, pp. 755-779.

Tanner, Adrian, 1979, Religious ideology and mode of production of the Mistassini Cree hunter, Social and Economic Studies, no. 23, Memorial University of Newfoundland, 233 p.

Tanner, Adrian, 1978, « Game Shortage and the Inland Trade in Northern Quebec, 1915 to 1940 ». Papers of the Ninth Algonquian Conference, ed. By W. Cowan, pp. 146-159.

Tomka, Steven A., 1989, « Differentiating lithic reduction techniques: An experimental approach ». Experiments in Lithic Technology, International Series 528, ed. Daniel S. Amick and Raymond P. Mauldin, British Archaeological Reports, Oxford, pp. 137-161.

Tooker, Elisabeth (éd.), 1979, Native North American Spirituality of the Eastern Woodlands. Preface by William C. Sturtevant, Paulist Press, New York.

Tuck, James A., 1975, Prehistory of Saglek Bay, Labrador: Archaic and Palaeo-eskimo Occupation, National Museum of Man, Mercury series, Archaeological survey of Canada, Ottawa, paper no. 32, 272 p.

Trigger, Bruce, 1991, Les enfants d'Aataentsic, l'histoire du peuple Huron. Éditions Libre Expression, Montréal, 972 p.

Tuck, James A., 1975, « Ancient People of Port au Choix, Newfoundland ». Social and Economic Studies, Institute of Social & Economic Research, St. John's, no. 17.

Tuck, James A., 1978, « Population movements and culture contacts in Newfoundland and Labrador 4000-1000 B.P. ». Diffusion and Migration: Their roles in cultural development, Proceedings of the tenth annual conference, CHACMOOL, pp. 167-172.

Tuck, James A., 1982, « Prehistoric Archaeology in Atlantic Canada Since 1975 ». Canadian Journal of Archaeology, no. 6, pp. 201-218.

Tuck, James A., 1985, La préhistoire des provinces maritimes. Fides, Montréal, 121 p.

Wallace, D., 1907, The long Labrador Trail. New York, 315 p.

Wallace, W. S., 1932, John McLean's Notes of a Twenty-Five Year's Service in the Hudson's Bay Territory, The Champlain Society, Toronto.

Whittaker, John C., 1994, Flintknapping : Making and Understanding Stone Tools. University of Texas Press, Austin.

Wright, J.V., 1982, « La circulation de biens archéologiques dans le bassin du St-Laurent au cours de la préhistoire ». Recherches amérindiennes au Québec, vol. 12, no. 3, pp. 193-205.

Wright, J.V., 1972, The Shield Archaic, Publications in Archaeology, no. 3, National Museums of Canada, Ottawa, 157 p.

ANNEXE 1

Photographies des outils présents dans la collection prêtée
par la réserve d'archéologie du Québec.



Planche 1 : Pointes de projectile de Archaïque maritime (de gauche à droite et de haut en bas) : quartzite de Ramah (HdDe-10, loc-2, no. 10.2); quartzite fibreux (HdDe-3, no. 3.1); quartzite de ramah (HaDe-1, no. 1.6); quartzite de Ramah (HaDe-2, no. 2.2); quartzite de ramah (HaDe-1, no. 1.19)



Planche 2 : Grattoirs de l'Archaïque maritime (de gauche à droite et de haut en bas) : quartz laiteux (GIDe-8, no. 8.25); quartz cristallin (GIDe-8, no. 8.40); quartz cristallin (GIDe-8, no. 8.41); quartzite de Ramah (HaDe-2, no. 2.3); quartz laiteux (HdDe-3, no. 3.110); quartz laiteux (HdDe-3, no. 3.88); quartz laiteux (HdDe-3, no. 3.232), quartz laiteux (HdDe-3, no. 3.20)



Planche 3 : Pièces bifaciales de l'Archaique maritime (de gauche à droite et de haut en bas) : chert avec patine (HaDe-1, no. 1.5); quartzite de ramah (GIDe-8, no. 8.2); quartzite de ramah (GIDe-8, no. 8.1); quartz cristallin (HdDe-3, no. 3.140)



Planche 4 : Éclats et fragments retouchés de Archaique maritime (gauche à droite et haut en bas) : quartzite de Ramah (HdDe-3, no. 3.198); quartz cristallin (HdDe-3, no. 3.6); quartz cristallin (HdDe-3, no. 3.206); quartz laiteux (HdDe-3, no. 3.68); quartz laiteux (HdDe-3, no. 3.124); quartzite de Ramah (GIDe-8, 8.42); quartz laiteux (HdDe-3, no. 3.57); quartz cristallin (HdDe-3, no. 3.114)

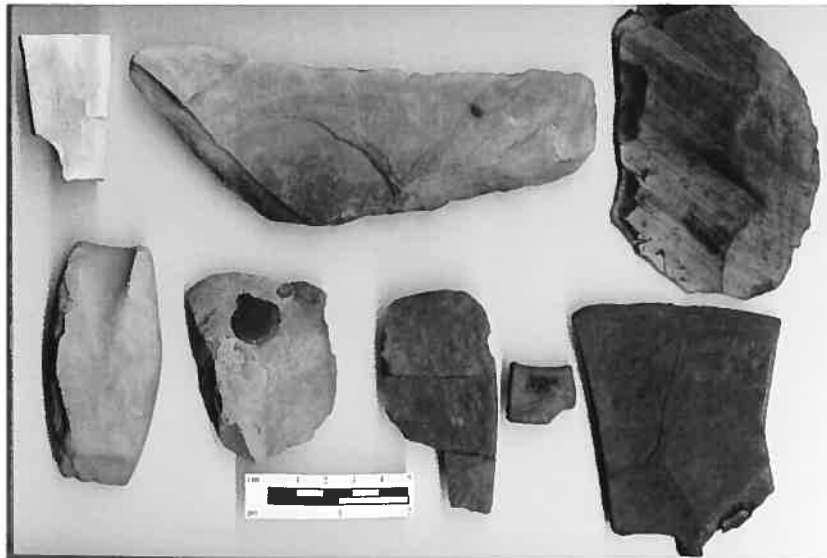


Planche 5 : Outils en ardoise (ou mudstone?) polie de l'Archaïque maritime
(de gauche à droite et de haut en bas) :
ardoise verte (GIDe-10, no. 10.4); ardoise verte (HaDe-1, no. 1.13); ardoise verte (GIDe-8, no. 8.8); ardoise
verte (HaDe-1, no. 1.18); ardoise verte (HaDe-1, no. 1.20); ardoise rouge (HdDe-3, no. 3.270); ardoise
rouge (HdDe-3, no. 3.34); ardoise rouge (HdDe-3, no. 3.165)



Planche 6 : Outils d'ardoise (ou mudstone?) polie de l'Archaïque maritime
(de gauche à droite et de haut en bas) :
ardoise verte (GIDe-10, no. 10.8); ardoise verte (GIDe-10, no. 10.9); ardoise verte (GIDe-10, no. 10.1);
ardoise verte (GIDe-10, no. 10.6)



Planche 7 : Outils d'ardoise (ou mudstone?) et de grès polie de Archaïque maritime
 (de gauche à droite et de haut en bas) :
 ardoise verte (HdDe-3, no. 3.35); grès rouge (HdDe-3, no. 3.133); ardoise verte (HaDe-1, no. 1.2);
 ardoise verte (HaDe-1, no. 1.3); ardoise grisâtre (HaDe-1, no. 1.1); ardoise verte (HaDe-1, no. 1.11);
 ardoise verte (GIDe-10, no. 10.2)



Planche 8 : Outils divers de l'Archaïque maritime (de gauche à droite et de haut en bas) :
 quartzite de Ramah (HdDe-3, no. 3.9); gneiss (HaDe-1, 1.10); gneiss (HaDe-1, no. 1.15);
 quartz laiteux (HdDe-3, no. 3.95); quartz laiteux (HdDe-3, no. 3.190)



Planche 9 : Pointes de projectile de la période indienne intermédiaire
(de gauche à droite et de haut en bas) :
chert gris avec picots blanc (HbDe-10, no. 10.1); quartzite de Ramah (HcDe-11, no. 11.1);
quartzite de Ramah (HcDe-11, no. 11.2); quartzite de Ramah (HcDe-11, no. 11.3)



Planche 10 : Pièces bifaciales de la période indienne intermédiaire
(de gauche à droite et de haut en bas) :
quartzite de Ramah (HaDe-11, no. 11.44); quartzite de Ramah (HaDe-11, 11.62); quartzite de Ramah
(HaDe-11, 11.73); quartzite de Ramah (HaDe-11, 11.75); quartzite de Ramah (HaDe-11, 11.78); quartzite
de Ramah (HcDe-6, no. 6.4); quartzite de Ramah (HaDe-11, no. 11.81); chert noir (HcDe-6, 6.11)



Planche 11 : Grattoirs de la période indienne intermédiaire
(de gauche à droite et de haut en bas) :

quartz laiteux (GIDe-2, loc-1, no. 2.23), quartz laiteux (GeDe-2, loc-1, no. 2.20), quartz cristallin (GIDe-1, loc-1, 2.7); quartz cristallin (GIDe-2, loc-1, 2.32); quartz cristallin (GIDe-2, loc-1, no. 2.6); quartz laiteux (GIDe-2, loc-1, 2.29); quartz laiteux (GIDe-2, loc-1, 2.24); quartz laiteux (GIDe-2, loc-1, 2.28); quartz laiteux (GIDe-2, loc-1, 2.11); quartzite de Ramah (GIDe-2, loc-1, no. 2.2); gneiss (HcDe-11, no. 11.17), quartzite de Ramah (HcDe-11, no. 11.20)



Planche 12 : Pièces unifaciales de la période indienne intermédiaire
(de gauche à droite et de haut en bas) :

quartzite de Ramah (HaDe-11, no. 11.31); quartzite de Ramah (HaDe-11, no. 11.45); quartzite de Ramah (HaDe-11, no. 11.71); quartzite de Ramah (HaDe-11, no. 11.59)



Planche 13 : Couteaux sur éclat de la période indienne intermédiaire (de gauche à droite) :
quartzite de Ramah (HaDe-11, no. 11.51); quartzite de Ramah (HaDe-11, no. 11.7)



Planche 14 : Éclats retouchés de la période indienne intermédiaire
(de gauche à droite et de haut en bas) :
quartzite de Ramah (HaDe-11, no. 11.1); quartzite de Ramah (HaDe-11, no. 11.9); quartzite de Ramah
(HaDe-11, no. 11.33); quartzite de Ramah (HaDe-11, no. 11.52); quartzite de Ramah (HaDe-11, no. 11.63);
quartzite de Ramah (HaDe-11, no. 11.77); quartzite de Ramah (HaDe-11, no. 11.80);
chert noir (HcDe-6, no. 6.12)

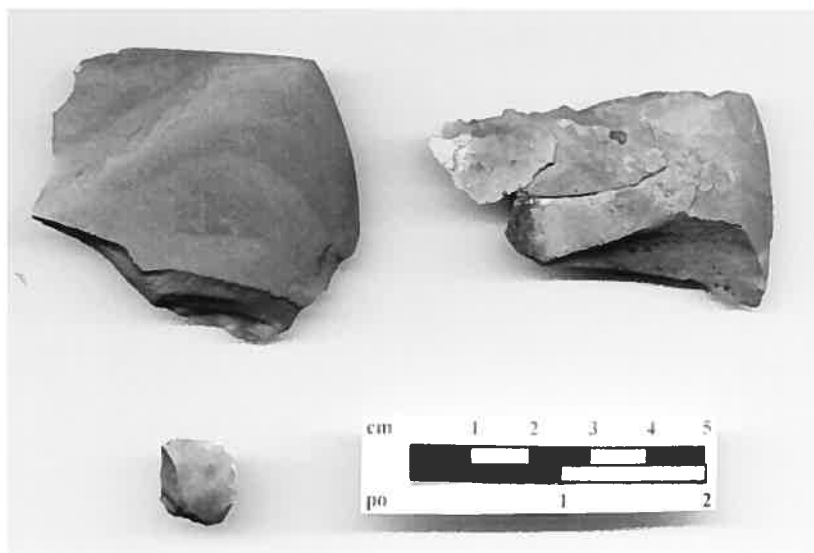


Planche 15 : Outils en ardoise (ou mudstone?) polie de la période indienne intermédiaire
 (de gauche à droite et de haut en bas) :
 ardoise verte (HcDe-9, no. 9.1); ardoise verte (HcDe-9, no. 6.16); ardoise verte (HaDe-11, no. 11.60)



Planche 16 : Outils divers de la période indienne intermédiaire (de gauche à droite) :
 chert gris à picots blancs (HcDe-11, no. 11.26); grès gris verdâtre (HcDe-11, no. 11.22);
 grès gris verdâtre (HcDe-11, no. 11.23)



Planche 17 : Outils divers de la période indienne intermédiaire (de gauche à droite) :
gneiss (GIDe-2, loc-1, no. 2.26); gneiss granitique (GIDe-2, loc-1, no. 2.14)

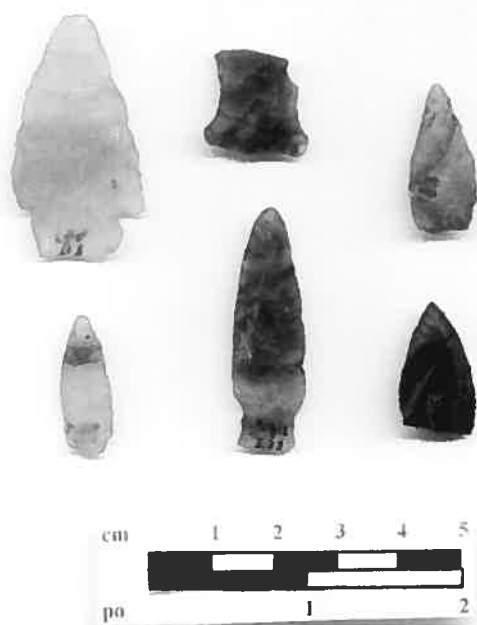


Planche 18 : Pointes de projectile du complexe Point Revenge (gauche à droite et haut en bas) :
quartzite de Ramah (HbDe-2, loc-1, con. 3, no. 2.22); quartzite de Ramah (HdDe-2, loc-1, con. 2, no. 2.24);
quartzite de Ramah, HeDf-5, con. 1, no. 5.5); quartzite de Ramah (HeDf-12, loc-3, 3.34);
quartzite de Ramah (HeDf-12, loc-3, no. 3.33); chert noir (HeDf-12, loc-3, no. 3.47)

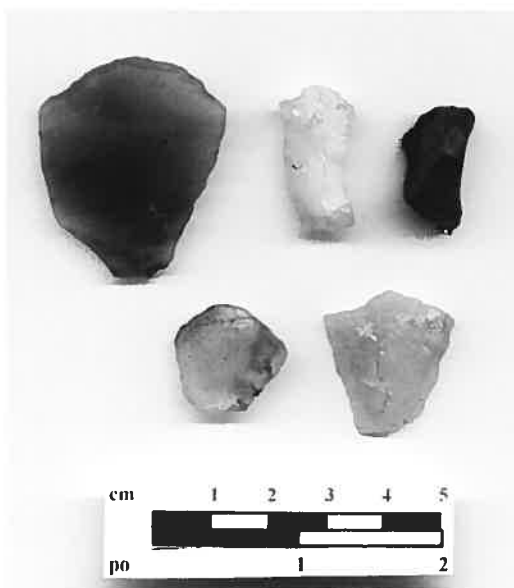


Planche 19 : Grattoirs du complexe Point Revenge (de gauche à droite et de haut en bas) : quartzite de Ramah (HdDe-16, no. 16.1); quartz laiteux (HeDf-5, con. 1. no. 5.6); chert gris (HeDf-12, loc-3, no. 3.43); quartzite de Ramah (HeDf-12, loc-3, no. 3.100); quartz cristallin (HeDf-12, loc-3, no. 12)



Planche 20 : Bifaces et fragments de bifaces du complexe Point Revenge (de gauche à droite et de haut en bas) : quartzite de Ramah (HeDf-5, con. 1, no. 5.1); quartzite de Ramah (HeDf-12, loc-1, no. 1.1); chert noir (HeDf-12, loc-3, no. 3.45); chert gris-bleu (HeDf-12, loc-3, no. 3.48); chert gris-bleu (HeDf-12, loc-3, no. 3.40); chert gris-bleu (HeDf-12, loc-3, no. 3.63); chert noir (HeDf-12, loc-3, no. 3.35); chert gris-bleu (HeDf-12, loc-3, no. 3.42); quartzite de Ramah (HeDf-12, loc-3, no. 3.27); chert noir (HeDf-12, loc-3, no. 3.46)



Planche 21 : Pièces unifaciales du complexe Point Revenge (gauche à droite et haut en bas) :
 quartzite de Ramah (HbDe-2, loc-1, con. 1, no. 2.9); quartzite de Ramah (HbDe-2, loc-1, con. 1, no. 2.36);
 quartzite de Ramah (HbDe-2, loc-1, con. 1, no. 2.42); quartzite de Ramah (HbDe-2, loc-1, con. 1, no. 2.37);
 quartzite de Ramah (HbDe-10, loc-1, no. 10.1)



Planche 22 : Couteau sur éclat (ou racloir) du complexe Point Revenge :
 quartzite de Ramah (HeDf-12, loc-3, no. 3.53)



Planche 23 : Outil en pierre polie du complexe Point Revenge :
Ardoise (ou mudstone?) grisâtre (HeDf-12, loc-3, no. 3.36)



Planche 24 : Macro-grattoirs du complexe Point Revenge (de haut en bas) :
gneiss (HeDf-5, con. 1, no. 5.3); gneiss (HeDf-5, con. 1, no. 5.2)



Planche 25 : Pointes de projectile de l'Historique ancien (de gauche à droite et de haut en bas) :
 quartzite de Ramah (HeDf-6, loc-1, no. 6.100); quartzite de Ramah (HeDf-6, loc-1, no. 6.12);
 quartzite de Ramah (HeDf-12, loc-4, no. 4.1)



Planche 26 : Pièces bifaciales et fragments de pièces bifaciales de l'Historique ancien
 (de gauche à droite)
 quartzite de Ramah (HdDe-7, loc-1, no. 7.6); quartzite de Ramah (HeDf-12, loc-2, no. 2.1);
 quartzite de Ramah (HeDf-12, loc-4, no. 4.11); quartzite de Ramah (HeDf-12, loc-4, no. 4.104)

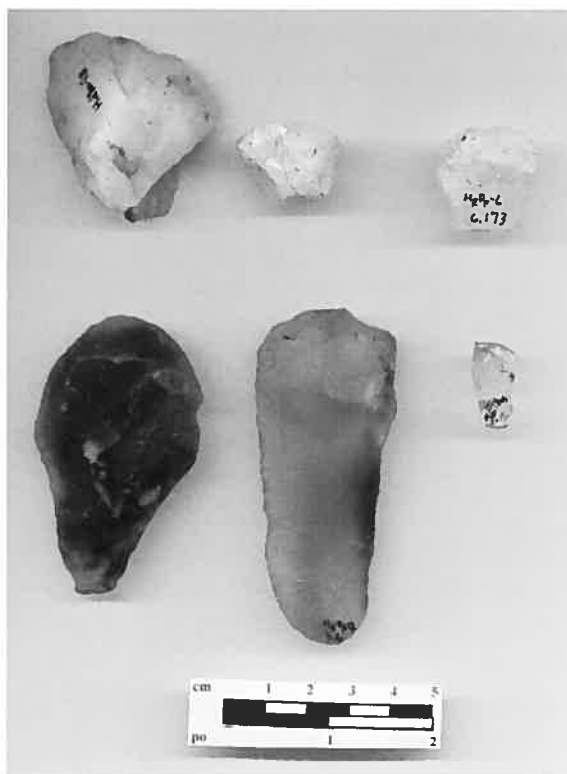


Planche 27 : Grattoirs de l'Historique ancien (de gauche à droite et de haut en bas) : quartz laiteux (HdDe-7, loc-1, no. 7.8); quartz laiteux (HeDf-6, loc-1, no. 6.57); quartz laiteux (HeDf-6, loc-3, no. 6.173); quartzite de Ramah (HeDf-12, loc-4, no. 4.7); quartzite de Ramah (HeDf-12, loc-4, no. 4.6); quartz cristallin (HeDf-12, loc-4, no. 4.77)



Planche 28 : Pièces unifaciales et fragments de pièces unifaciales de l'Historique ancien (de gauche à droite) : quartzite de Ramah (HeDf-6, loc-1, no. 6.7); quartzite de Ramah (HeDf-12, loc-4, no. 4.37); quartzite de Ramah (HeDf-12, loc-4, no. 4.103); quartzite de Ramah (HeDf-12, loc-4, no. 4.124)



Planche 29 : Couteaux sur éclat de l'Historique ancien (de gauche à droite et de haut en bas) :
 quartzite de Ramah (HeDf-12, loc-4, no. 4.22); quartzite de Ramah (HeDf-12, loc-4, no. 4.4);
 quartzite de Ramah (HeDf-12, loc-4, no. 4.60); quartzite de Ramah (HeDf-12, loc-4, no. 4.48);
 quartzite de Ramah (HeDf-12, loc-4, no. 4.78); quartzite de Ramah (HeDf-12, loc-4, no. 4.98);
 quartzite de Ramah (HeDf-12, loc-4, no. 4.140)



Planche 30 : Couteaux sur fragment de l'Historique ancien (de gauche à droite) :
 quartz laiteux (HeDf-6, loc-1, no. 6.48); quartz laiteux (HeDf-6, loc-1, no. 6.114)



Planche 31 : Éclats retouchés de l'Historique ancien (de gauche à droite et de haut en bas) :
 quartzite de Ramah (HeDf-12, loc-4, no. 4.34); quartzite de Ramah (HeDf-12, loc-4, no. 4.35);
 quartzite de Ramah (HeDf-12, loc-4, no. 4.36); quartzite de Ramah (HeDf-12, loc-4, no. 4.46);
 quartz cristallin (HeDf-12, loc-4, no. 4.105); quartzite de Ramah (HeDf-12, loc-4, no. 4.80);
 quartzite de Ramah (HeDf-12, loc-4, no. 4.79)



Planche 32 : Outils divers de l'Historique ancien (de haut en bas) :
 gneiss (HdDe-7, loc-1, no. 7.9); gneiss (HeDf-12, loc-4, 4.23)

ANNEXE 2

Photographies des outils en quartzite de Ramah découverts lors de l'analyse lithique
(Historique ancien)

